

3. Site de compensation en Lot et Garonne

Site de compensation n°47_ALL_01

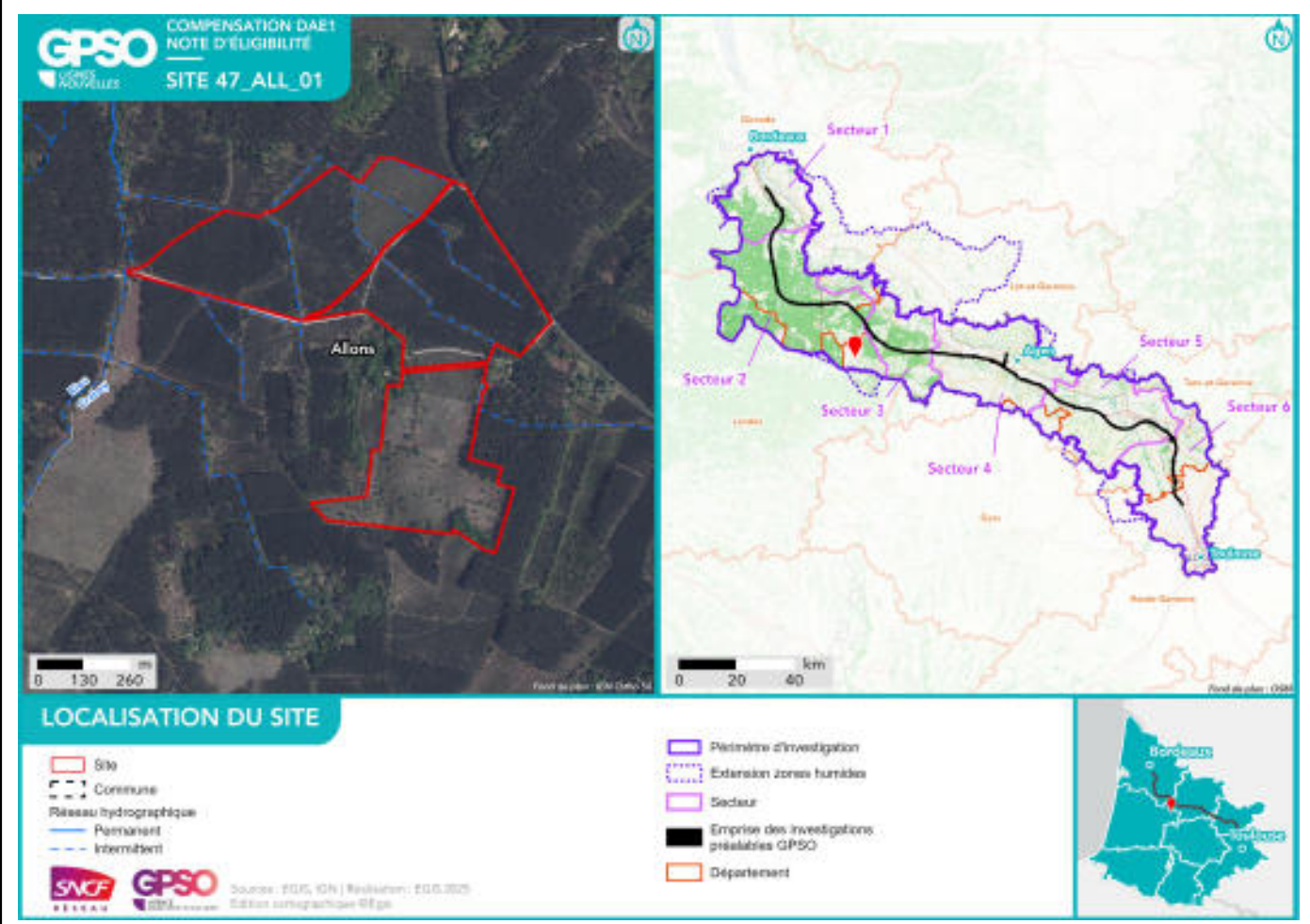
Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Allons
Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
47007000AC0260	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AC	260
47007000AC0103	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AC	103
47007000AC0080	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AC	80
47007000AC0079	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AC	79
47007000AC0122	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AC	122

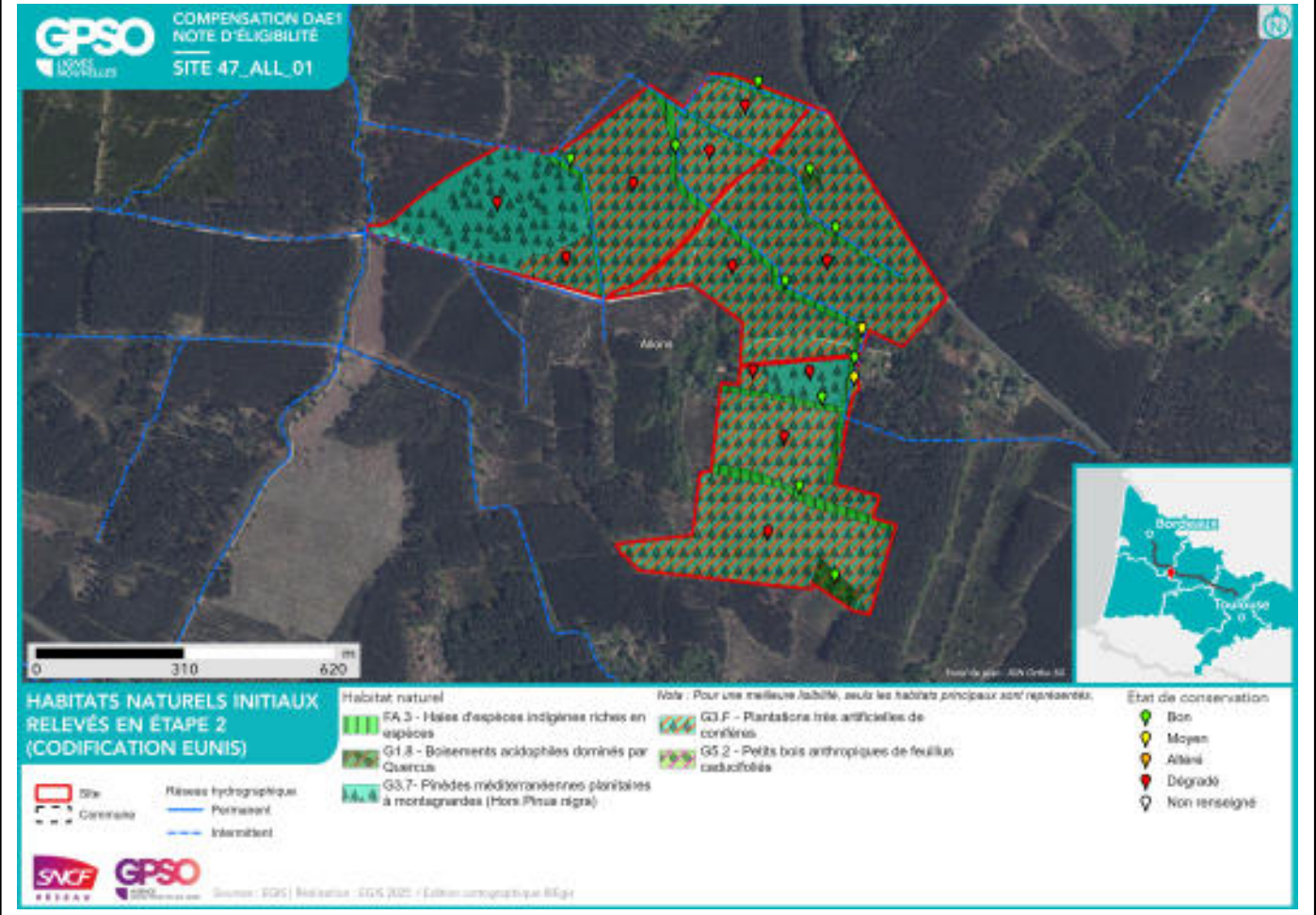
Secteur de compensation : Secteur 2

Périmètre et localisation du site :



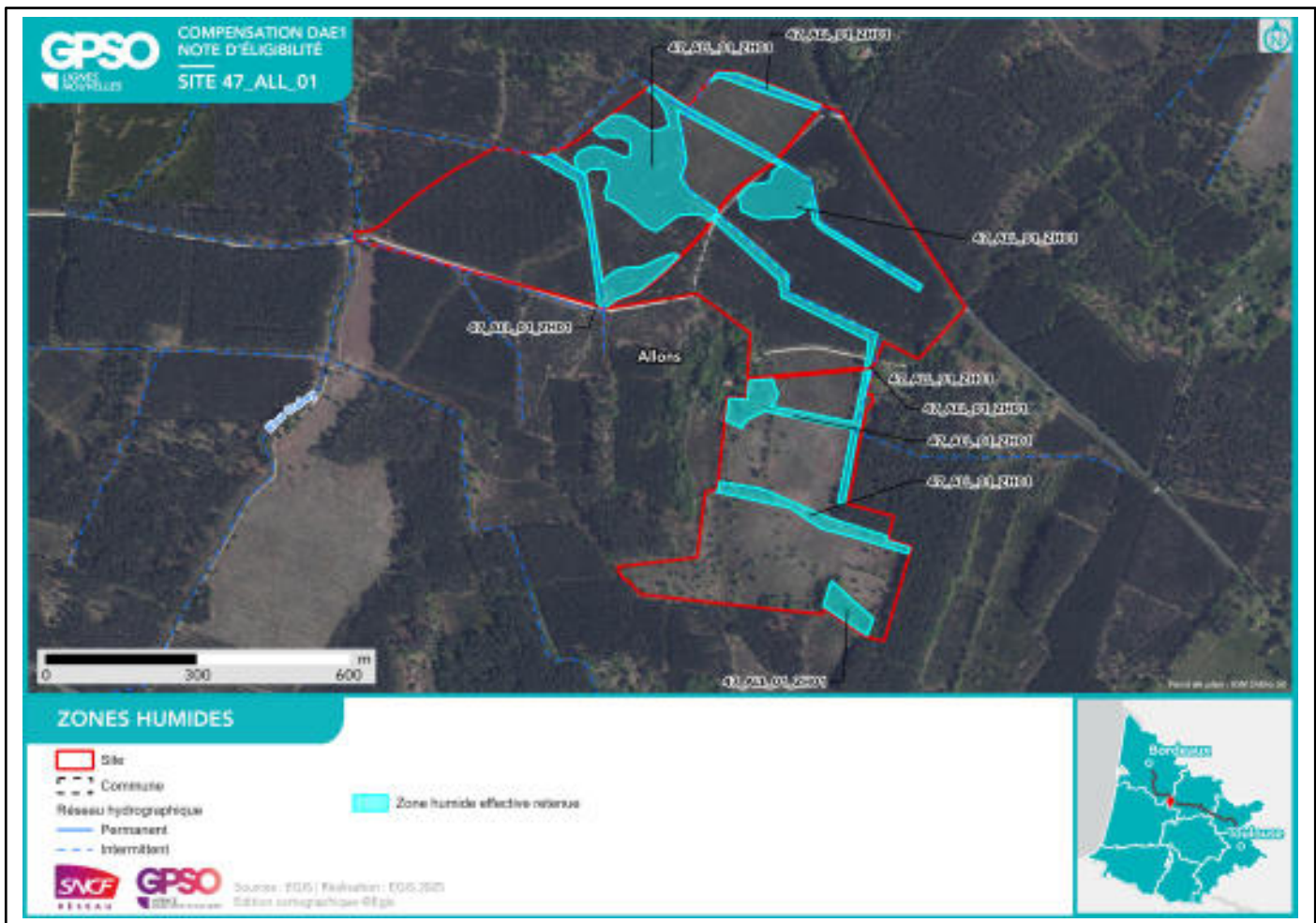
État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Délimitation des zones humides existantes :

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
47_ALL_01_ZH01	0.91	Oui				Oui		
47_ALL_01_ZH02	5.23	Oui						Ou
47_ALL_01_ZH03	3.55	Oui		Oui				i



Facteurs de dégradation : Drainage, Fossés,

Superficies

Superficie totale du site : 53.75 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 53.73 ha

– par habitat cible :

Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) // 43.95 ha

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 4.23 ha

Boisements naturels feuillus // 5.56 ha

– en zone humide (ha) : 9.69 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélodytes, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic

Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) : Accenteur mouchet, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Fauvette pitchou, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	4.92
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

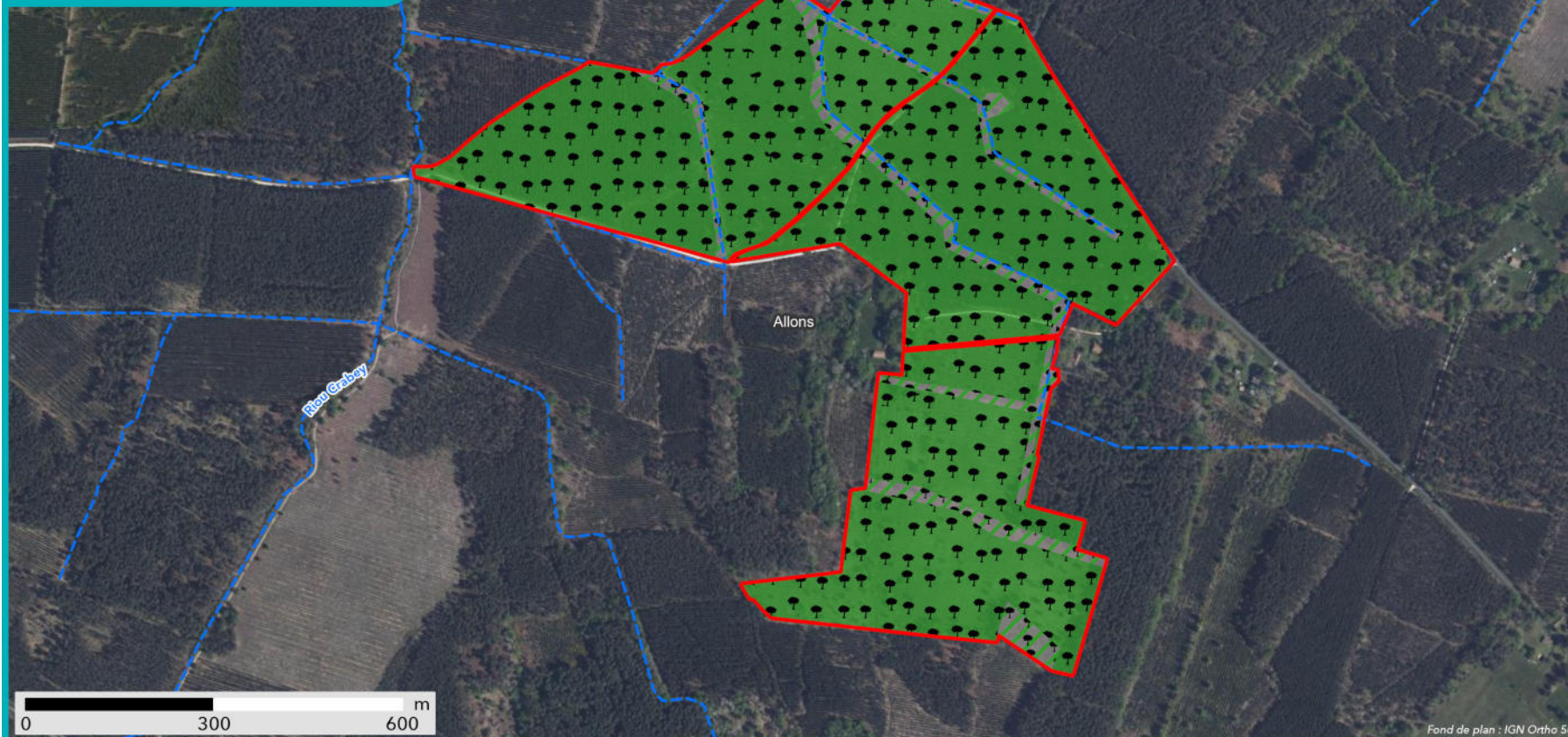
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Chardonnet élégant, Gobemouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (carto-	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'in-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enre-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	Points d'écoute et observation directe	de thermorégulation Transects de recherche de présence	graphie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	dices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	gistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers., <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	48.81
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces	Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles -	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammi-	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Char-donneret élégant, Fau-	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiro-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic		fères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	vette pitchou, Gobe-mouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Tarrier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe	ptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	



SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

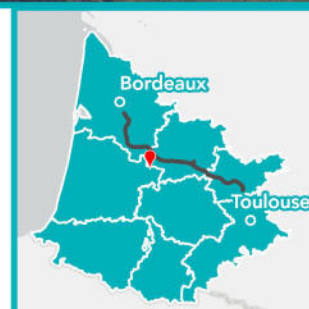
- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
- Intermittent

Mesure compensatoire

- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de pinède

- Création d'îlots de sénescence



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	49.52	Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Fauvette pitchou, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic	241.54	42.18
Eaux stagnantes	0		0	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		4.25	0
Haies et alignements d'arbres	4.23		1.13	2.66
Landes basses et coupes forestières récentes	0		48.47	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	0		4.33	0
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		11.10	0
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou	0		0.01	0

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Carex)				

Site de compensation n°47_ALL_02

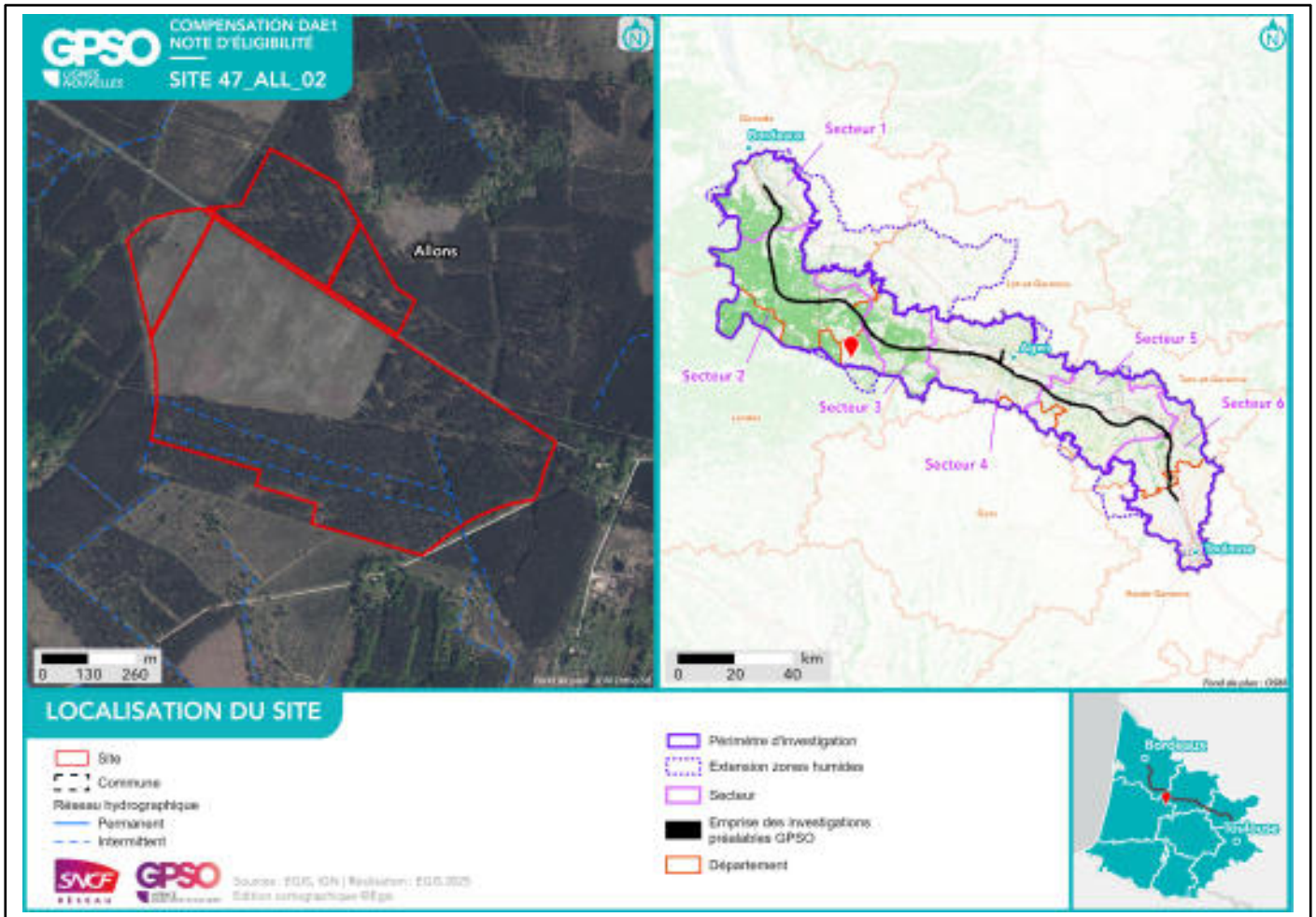
Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Allons
Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
47007000AM0111						
47007000AM0110	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AM	111
47007000AC0229	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AM	110
47007000AC0224	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AC	229
47007000AM0109	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AC	224
47007000AM0115	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AM	109
47007000AM0108	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AM	115
47007000AM0117	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AM	108
47007000AC0228	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AM	117
47007000AM0112	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AC	228
47007000AM0120	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AM	112
47007000AM0116	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AM	120
47007000AC0222	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AM	116
47007000AM0105	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AC	222
47007000AM0104	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AM	105
47007000AM0114	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AM	104
47007000AC0226	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AM	114
47007000AC0227	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AC	226
47007000AC0223	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AC	227
47007000AC0221	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AC	223
47007000AM0119	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AM	221
47007000AM0113	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AM	119
47007000AM0118	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AM	113
47007000AC0225	Lot-et-Garonne	Allons	47007	000	AM	118
					AC	225

Secteur de compensation : Secteur 2

Périmètre et localisation du site :



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



**HABITATS NATURELS INITIAUX
RELEVÉS EN ÉTAPE 2
(CODIFICATION EUNIS)**

- Habitat naturel
- F4.1 - Landes humides
 - F4.2 - Landes sèches

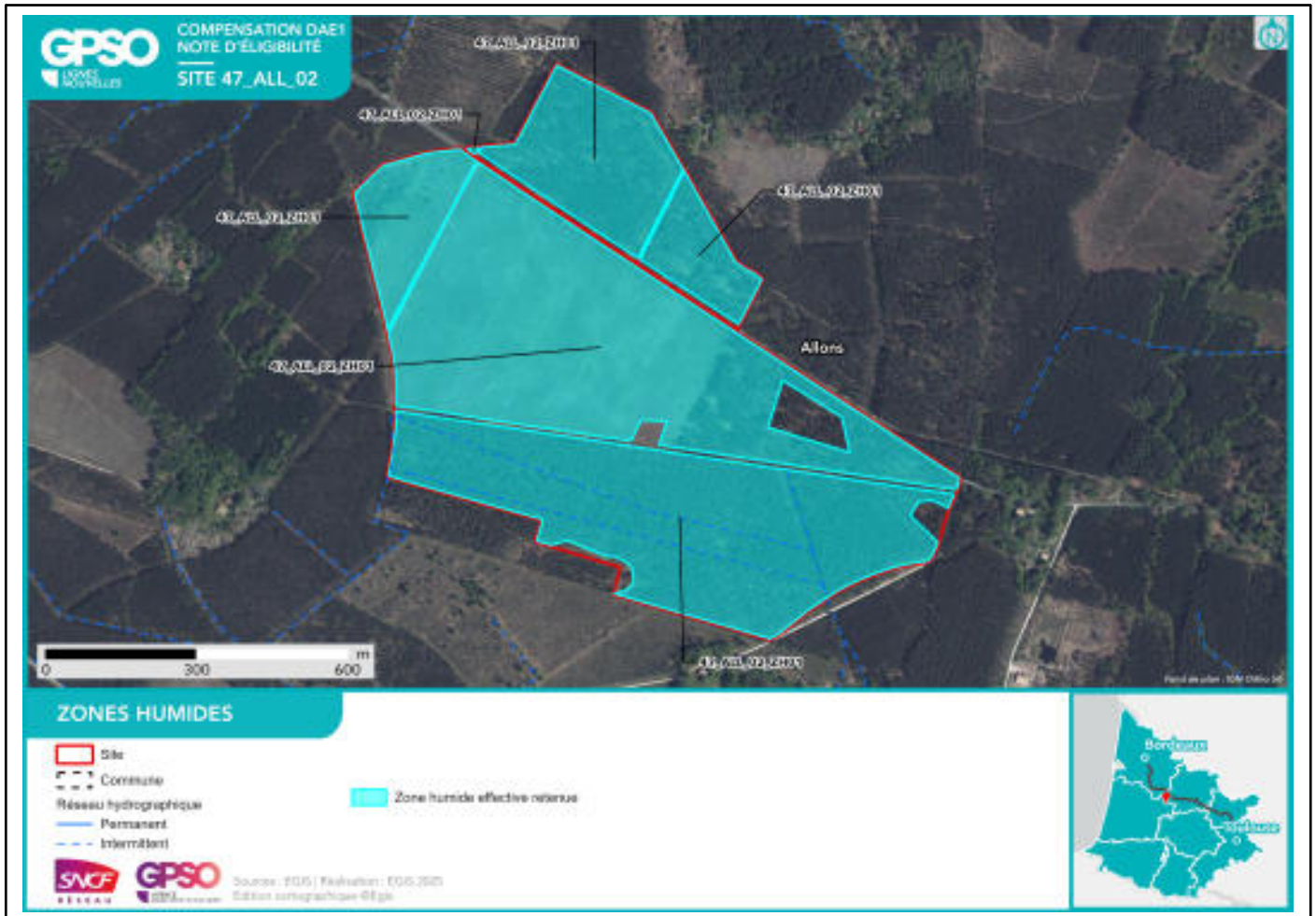
Note : Pour une meilleure lisibilité, seuls les habitats principaux sont représentés.
G3.7 - Pinèdes méditerranéennes planitaires à montagnardes (Hors Pinus nigra)

- État de conservation
- Bon
 - Moyen
 - Altéré
 - Dégradé
 - Non renseigné

- Site
- Contrainte
- Réseau hydrographique
- Intermittent

Délimitation des zones humides existantes :

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
47_ALL_02_ZH01	69.13	Oui						Ou i



Facteurs de dégradation : EEE végétale, Drainage, Fossés, Sol labouré, Piste DFCI, Pratiques motorisées,

Superficies
Superficie totale du site : 72.86 ha Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 71.68 ha
– par habitat cible :
<i>Boisements naturels feuillus // 16.43 ha</i> <i>Landes basses (< 1m) - Landes humides à Molinia caerulea // 6.05 ha</i> <i>Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) // 47.94 ha</i> <i>Landes basses (< 1m) - Landes mésophiles // 1.26 ha</i>
– en zone humide (ha) : 69.13 ha

Espèces cibles
Le détail des espèces par cortèges est en Annexe
Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e)s :
<i>Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Torcol fourmilier, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic</i>
<i>Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) : Accenteur mouchet, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Drosera intermedia*, Drosera rotundifolia*, Fadet des Laîches, Fauvette pitchou, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic</i>
<i>Landes basses (< 1m) - Landes humides à Molinia caerulea : Damier de la Succise, Fadet des Laîches, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Vipère aspic</i>
<i>Landes basses (< 1m) - Landes mésophiles : Chardonneret élégant, Cistus umbellatus, Coronelle girondine, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre</i>

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	1.26
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Coronelle girondine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts			Chardonneret élégant, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit des arbres, Tarier pâtre		Cistus umbellatus
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés			Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Modalités et durée de suivi		Passages diurne, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence			Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	6.05
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Damier de la Succise, Fadet des Laïches		Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit des arbres, Tarier pâtre		
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés				
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence				

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers., <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	19.26
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

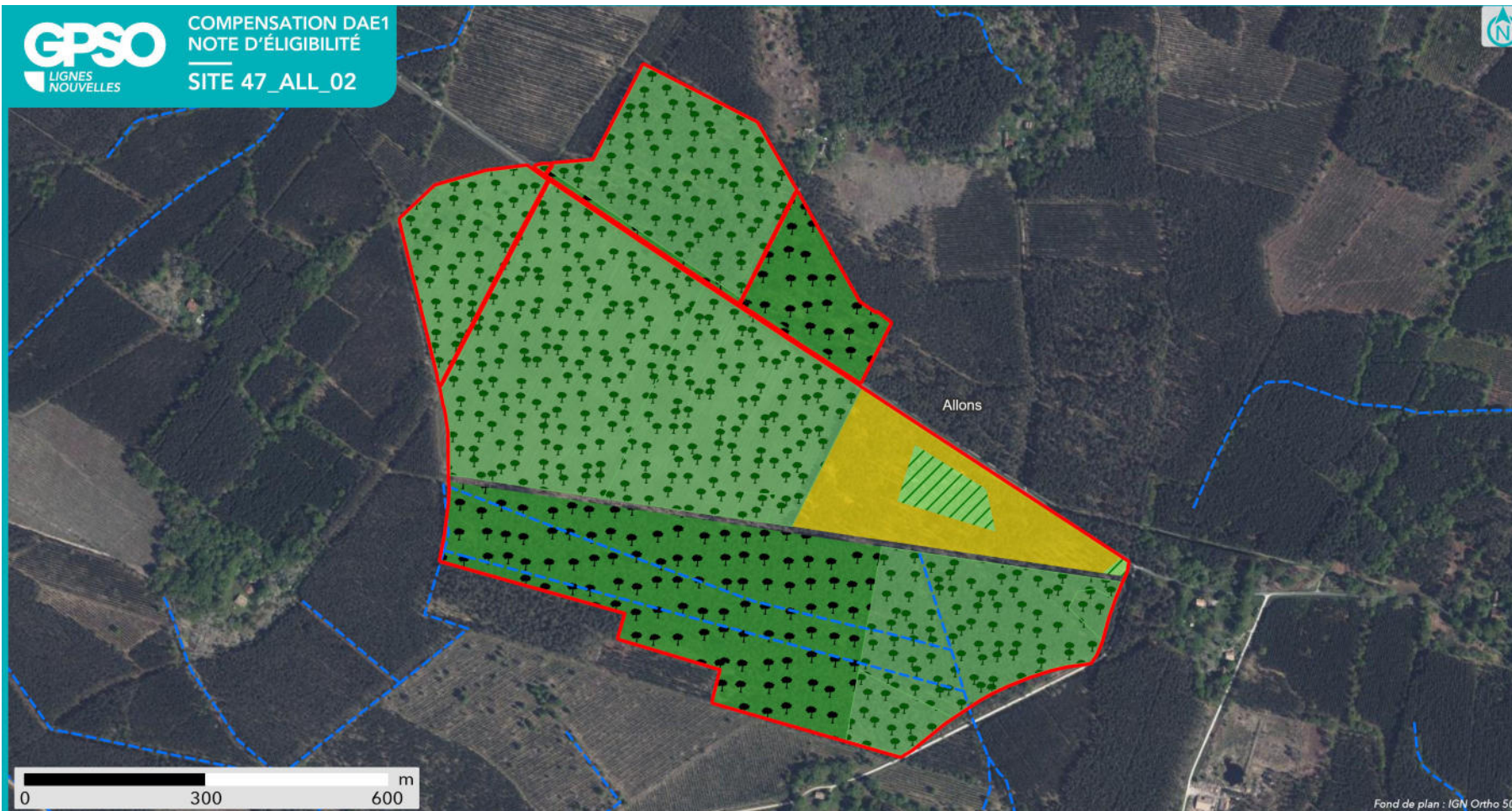
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère as-	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mou- chet, Bouvreuil pi-voine, Chardonne-	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiro-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	pic			ret élégant, Fauvette pitchou, Gobe-mouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe	ptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	45.12
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Fadet des Laïches, Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Chardonnet élégant, Fauvette pitchou, Gobe-mouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ou-	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	Drosera intermedia*, Drosera rotundifolia*

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					verts, Pic épeichette, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)



SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles
- Gestion de la végétation par fauche extensive

- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de pinède
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	64.37	Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Drosera intermedia*, Drosera rotundifolia*, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Torcol fourmilier, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic	241.54	64.13
Eaux stagnantes	0		0	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		4.25	0
Haies et alignements d'arbres	0		1.13	0
Landes basses et coupes forestières récentes	7.30	Chardonneret élégant, Cistus umbellatus, Coronelle girondine, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Vipère aspic	48.47	7.03
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	0		4.33	0
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		11.10	0
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		0.01	0

Site de compensation n°47_ANZ_01

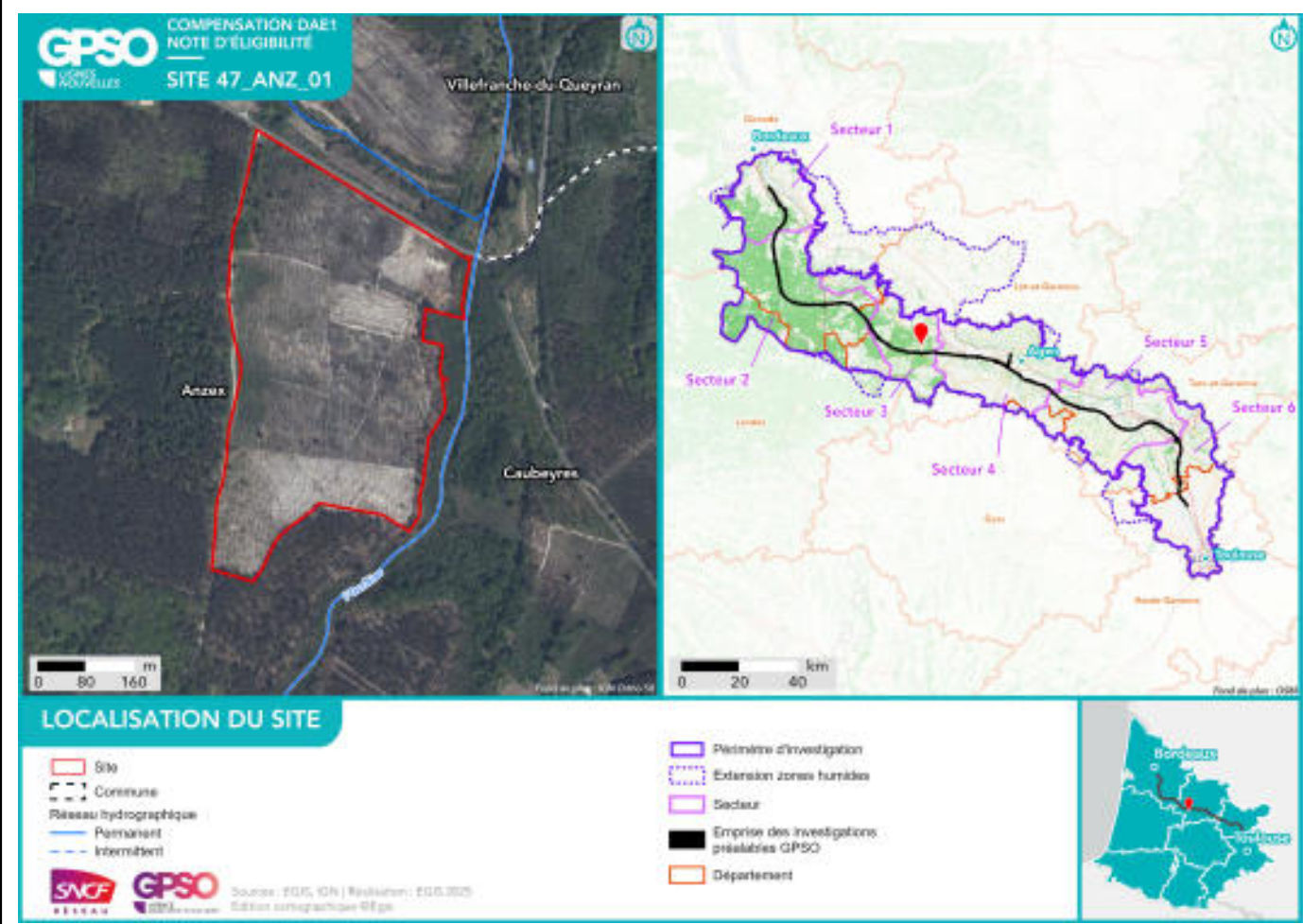
Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Anzex
Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
470120000E0580						
470120000E0554	Lot-et-Garonne	Anzex	47012	000	E	580
470120000E0550	Lot-et-Garonne	Anzex	47012	000	E	554
470120000E0565	Lot-et-Garonne	Anzex	47012	000	E	550
470120000E0551	Lot-et-Garonne	Anzex	47012	000	E	565
470120000E0564	Lot-et-Garonne	Anzex	47012	000	E	551
470120000E0092	Lot-et-Garonne	Anzex	47012	000	E	564
470120000E0096	Lot-et-Garonne	Anzex	47012	000	E	92
470120000E0549	Lot-et-Garonne	Anzex	47012	000	E	96
470120000E0552	Lot-et-Garonne	Anzex	47012	000	E	549
470120000E0589	Lot-et-Garonne	Anzex	47012	000	E	552
470120000E0093	Lot-et-Garonne	Anzex	47012	000	E	589
470120000E0563	Lot-et-Garonne	Anzex	47012	000	E	93
470120000E0548	Lot-et-Garonne	Anzex	47012	000	E	563
470120000E0542	Lot-et-Garonne	Anzex	47012	000	E	548
470120000E0575	Lot-et-Garonne	Anzex	47012	000	E	542
470120000E0555	Lot-et-Garonne	Anzex	47012	000	E	575
470120000E0553	Lot-et-Garonne	Anzex	47012	000	E	555
470120000E0562	Lot-et-Garonne </td <td>Anzex</td> <td>47012</td> <td>000</td> <td>E</td> <td>553</td>	Anzex	47012	000	E	553
						562

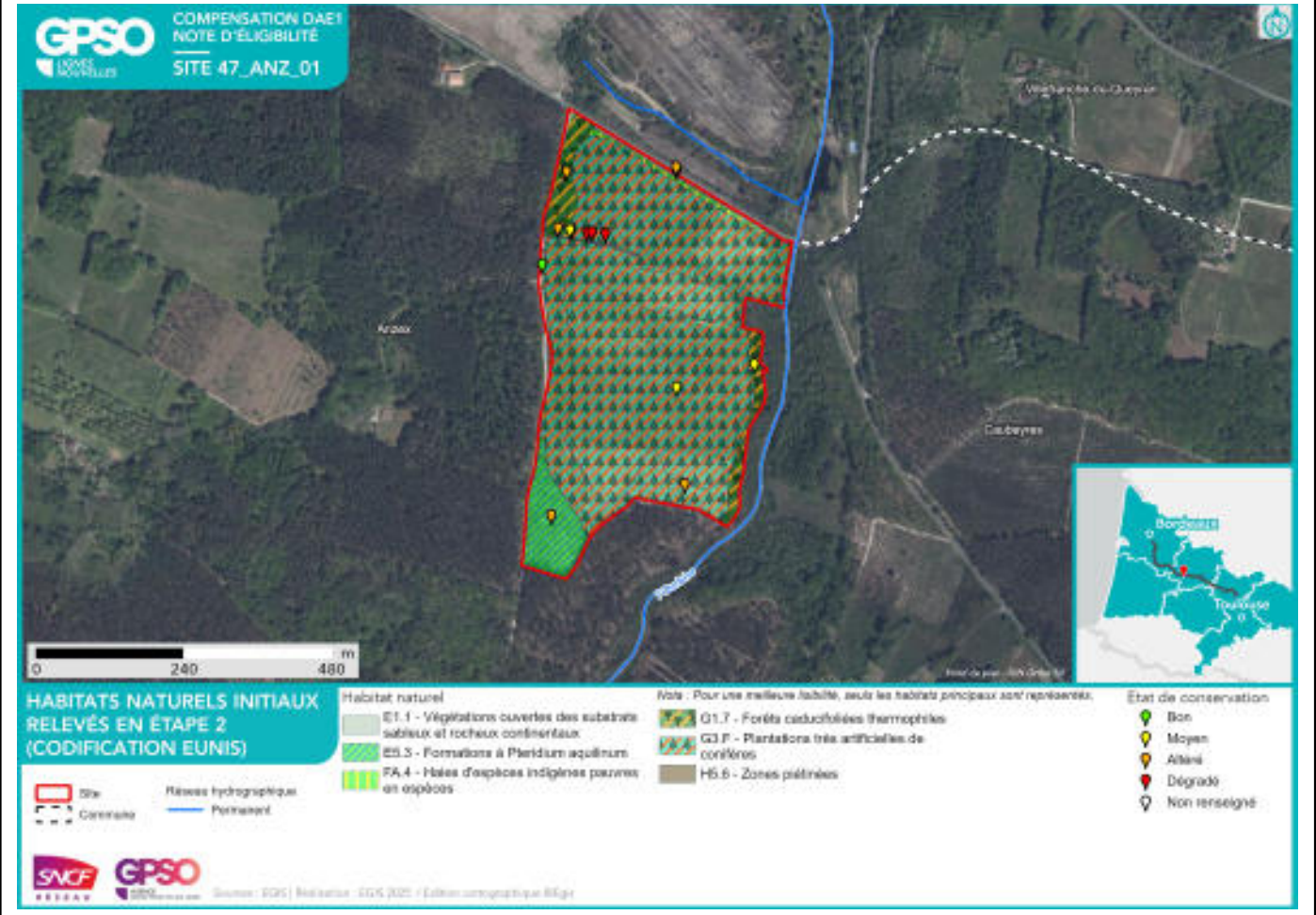
Secteur de compensation : Secteur 3

Périmètre et localisation du site :



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Facteurs de dégradation : EEE végétale, Piste DFCI, Chasse

Superficies

Superficie totale du site : 20.41 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 20.38 ha

– par habitat cible :

Boisements naturels feuillus - Chênaies acidiphiles pionnières à Chêne tauzin // 1.25 ha

Boisements naturels feuillus // 18.72 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 0.12 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pelouses acidiphiles annuelles // 0.04 ha

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 0.17 ha

– en zone humide (ha) : 0 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Circaète Jean-le-Blanc, Cistude d'Europe, Grand Capricorne, Grenouille agile, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Triton marbré, Vipère aspic

Boisements naturels feuillus - Chênaies acidiphiles pionnières à Chêne tauzin : Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Euphorbia seguieriana, Lotus angustissimus, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Silene conica

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Damier de la Succise, Euphorbia seguieriana, Lotus angustissimus, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Silene conica, Vipère aspic

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pelouses acidiphiles annuelles : Coronelle girondine, Euphorbia seguieriana, Lotus angustissimus, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Silene conica

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers., <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	17.36
Calendrier de mise en œuvre	<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>			
Récurrence du suivi	<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>			

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Circaète Jean-le-Blanc, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurne, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	2.16
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Cistude d'Europe, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Circaète Jean-le-Blanc, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C051	C1.1a	Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Création d'espaces interstitiels ou isolés enherbés au sein de milieux agricoles afin de favoriser le développement de la biodiversité (refuges, source de nourriture) et la connectivité entre les milieux naturels. Ces habitats pourront participer à : - L'alimentation et le repos de certaines espèces d'oiseaux des milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et le transit de certaines espèces de mammifères ubiquistes et de milieux humides ; - L'alimentation, repos, la reproduction et le transit des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction de certains insectes de milieux humides ; - Au développement de la flore des milieux ouverts et milieux semi-ouverts.	0.04
Calendrier de mise en œuvre		Juillet à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Coronelle giron-dine			Oiseaux - Cortège des habitats ouverts		Euphorbia seguieriana, Lotus angustissimus, Silene conica
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés			Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de re-			Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée)		Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques)

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		cherche de présence			Points d'observation		Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C052	C2.1d	Restauration de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Diversification et densification des espaces interstitiels ou isolés enherbés au sein de milieux agricoles afin de favoriser le développement de la biodiversité (refuges, source de nourriture) et la connectivité entre les milieux naturels. Ces habitats pourront participer à : - L'alimentation et le repos de certaines espèces d'oiseaux des milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et le transit de certaines espèces de mammifères ubiquistes et de milieux humides ; - L'alimentation, repos, la reproduction et le transit des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction de certains insectes de milieux humides ; - Au développement de la flore des milieux ouverts et milieux semi-ouverts.	0.06
Calendrier de mise en œuvre		Juillet à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles							Euphorbia seguieriana, Lotus angustissimus, Silene conica
Indicateurs de suivi							Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi							Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques)

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
							Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	0.63
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Grenouille agile, Pélophylax, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Circaète Jean-le-Blanc, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Serin cini	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	Euphorbia seguieriana, Lotus angustissimus, Silene conica
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (carto-	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'in-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enre-	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habi-

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	Points d'écoute et observation directe	de thermorégulation Transects de recherche de présence	graphie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	dices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	gistrement Points d'écoute active	tat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
S_NAT_AFlo	A5.b	Translocation et création de milieux propices aux espèces végétales cibles	Favoriser la recolonisation et le développement d'espèces végétales protégées autres que Lotus hispidus, Lotus angustissimus et Serapias cordigera	0.12
Calendrier de mise en œuvre		A définir en fonction des espèces concernées et leur phénologie		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 30 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, puis tous les 5 ans pour les années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Damier de la Succise				Euphorbia seguieriana, Lotus angustissimus, Silene conica
Indicateurs de suivi							Surface des habitats favorables Nombre de pieds Surface des stations
Modalités et durée de suivi							Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à juillet (selon les espèces concernées)



SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de pinède
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux semi-ouverts
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence

- Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées
- Restauration de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées
- Translocation et création de milieux propices aux espèces végétales cibles



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	19.97	Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Circaète Jean-le-Blanc, Cistude d'Europe, Grand Capricorne, Grenouille agile, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Triton marbré, Vipère aspic	183.68	16.89
Eaux stagnantes	0		0.19	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		0.30	0
Haies et alignements d'arbres	0.17	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Euphorbia seguieriana, Lotus angustissimus, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Silene conica	0	0.22
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.53	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	0.16	Coronelle girondine, Damier de la Succise, Euphorbia seguieriana, Lotus angustissimus, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Silene conica, Vipère aspic	5.12	0.25
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.44	0
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces,	0		0	0

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)				

Localisation

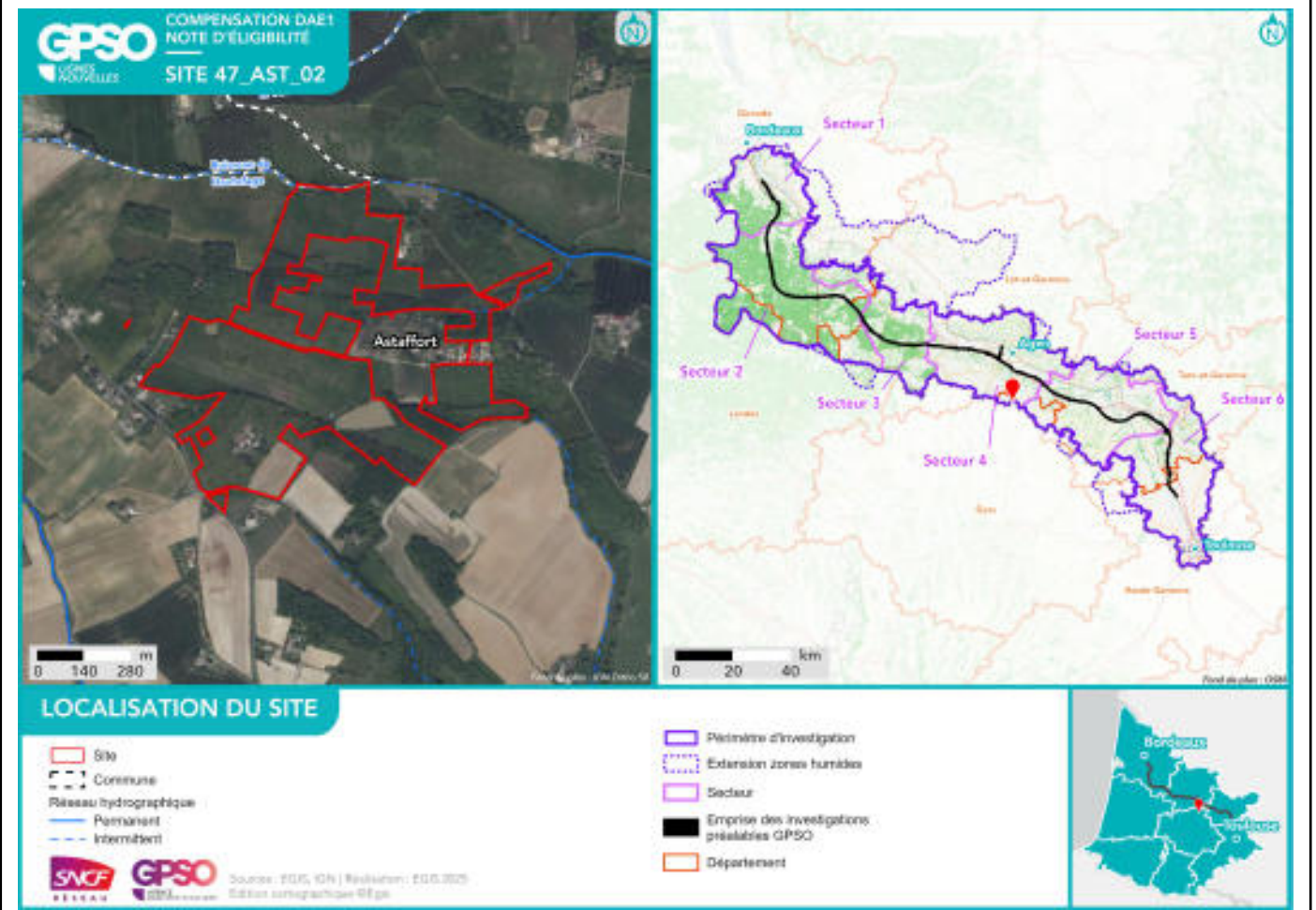
Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Astaffort, Layrac
Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
470150000i0121	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		121
470150000i0106	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		106
470150000i0464	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		464
470150000i0458	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		458
470150000i0161	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		161
470150000i0557	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		557
470150000i0197	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		197
470150000i0440	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		440
470150000i0194	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		194
470150000i0145	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		145
470150000i0156	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		156
470150000i0455	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		455
470150000i0111	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		111
470150000i0193	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		193
470150000i0462	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		462
470150000i0232	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		232
470150000K0195	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000	K	195
470150000i0232	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		442
470150000K0195	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		451
470150000i0442	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		201
470150000i0451	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		199
470150000i0201	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		439
470150000i0199	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		202
470150000i0439	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000	K	194
470150000i0202	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		483
470150000K0194	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		463
470150000i0483	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		196
470150000i0463	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		198
470150000i0196	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		469
470150000i0196	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		447
470150000i0198	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		120
470150000i0469	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		438
470150000i0447	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		147
470150000i0120	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		154
470150000i0438	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		460
470150000i0147	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		126
470150000i0154	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		104
470150000i0460	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		143
470150000i0126	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		113
470150000i0104	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		172
470150000i0143	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		234
470150000i0113	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		103
470150000i0172	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		125
470150000i0234	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		110
470150000i0103	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		105
470150000i0125	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		453
470150000i0110	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		195
470150000i0105	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		434
470150000i0453	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000	K	124
470150000i0195	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		445
470150000i0434	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		443
470150000i0124	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		197
470150000i0445	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		452
470150000i0443	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		454
470150000K0197	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		115
470150000i0452	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		231
470150000i0454	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		139
470150000i0115	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		457
470150000i0231	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		461
470150000i0139	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		141
470150000i0457	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		141
470150000i0461	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		141
470150000i0141	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		456
470150000i0456	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		204
470150000i0204	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		107
470150000i0107	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		203
470150000i0203	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000		142
						466
						492
						123
						441
						160
						465
						109
						140

				Référence cadastrale		
47015000010142						
47015000010466						
47015000010492						
47015000010123						
47015000010441						
47015000010160	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000	I	444
47015000010465	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000	WP	28
47015000010109	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000	I	448
47015000010140	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000	I	449
47015000010444	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000	I	543
47015000010448	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000	I	435
Parcelles Concernées	Département	Commune	Code INSEE			
47015000010448	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000	I	192
47015000010449	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000	I	127
47015000010543	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000	I	459
47015000010435	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000	I	450
47015000010192	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000	I	174
47015000010127	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000	I	144
47015000010459	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000	I	108
47015000010450	Lot-et-Garonne	Astaffort	47015	000	I	553
47015000010174						
47015000010144						
47015000010108						
47015000010553						
47015000010112						

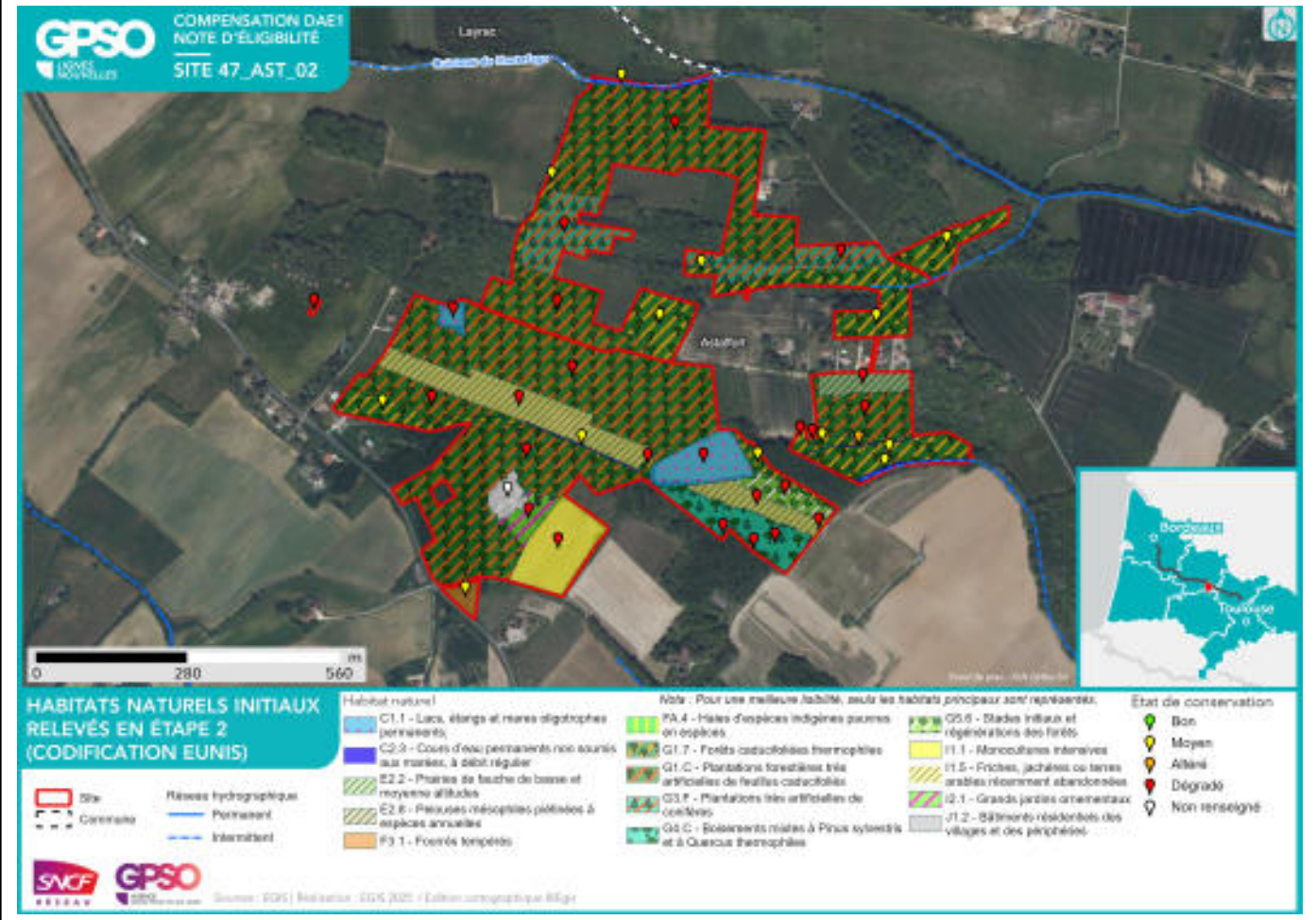
Secteur de compensation : Secteur 4

Périmètre et localisation du site :



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Facteurs de dégradation : EEE végétale, Fossés, Bassin et plans d'eau artificiel (fond imperméabilisé),

Superficies

Superficie totale du site : 44.91 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 44.89 ha

– par habitat cible :

Eaux stagnantes à fonds naturels // 1.14 ha

Boisements naturels feuillus // 35.58 ha

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) // 0.44 ha

Milieus ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles // 0.01 ha

Haies et alignements d'arbres // 0.02 ha

Milieus ouverts herbacés bas (<1m) // 1.94 ha

Milieus ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche // 4.65 ha

Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex) // 0.41 ha

– en zone humide (ha) : 0 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e) :

Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Agrimonia procera, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe

Eaux stagnantes à fonds naturels : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Cistude d'Europe, Crapaud calamite, Grenouille verte, Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hironde de rivage, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Martin-pêcheur d'Europe, Najas minor, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Sterne pierregarin, Triton marbré

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) : Huppe fasciée, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pie-grièche écorcheur, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts

Haies et alignements d'arbres : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts

Milieus ouverts herbacés bas (<1m) : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Élanion blanc, Hironde rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Scabiosa atropurpurea, Tarier pâtre

Milieus ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hironde rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux -

Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélodyte ponctué, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex) : Agrimonia procera, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bihoreau gris, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Crapaud calamite, Grenouille verte, Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodyte ponctué, Pélodyte ponctué, Sterne pierregarin

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C015	C3.2a	Gestion de la végétation par pâturage extensif	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés) et entretien des végétations arbustives.	0.44
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Huppe fasciée, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pie-grièche écorcheur		
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés					
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence					

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	0.79
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles					Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi					Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et					Privilégier passage	Privilégier passage	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi					de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	28.85
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Aigle botté, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C012	C2.1d	Réensemencement de milieux ouverts prairiaux	Restauration de milieux ouverts diversifiés par l'apport de semences d'essences locales. Ces milieux participeront à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	0.01
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ou-		Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée)	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		verts et boisés Transects de recherche de présence		Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	6.66
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Aigle botté, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier	Passages diurnes, privilégier entre	Privilégier passage entre juin et juillet	Privilégier passages au printemps et en	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
S_NAT_AFa03	A3.a	Aménagement de vieux bâtiments en gîtes à chiroptères	Favoriser l'accueil des chiroptères en permettant une mise à disposition de gîtes artificiels indépendants des contraintes naturelles. Ces habitats participeront au repos des chiroptères et oiseaux anthropophiles.	0.43
Calendrier de mise en œuvre		Mars à avril ou septembre à novembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 10 ans Récurrence du suivi : Tous les ans		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles					Effraie des clochers, Hirondelle rustique, Martinet noir, Moineau domestique, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Rougequeue noir	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi					Nombre de nichoirs occupés Estimation du nombre de couples avec statut de nidification	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes Nombre d'individus observés dans les gîtes	
Modalités et durée de suivi					Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses) Inspection des cavités Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active Observation à la caméra thermique	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	<p>Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique.</p> <p>Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ; - L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction des odonates ; - Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées. 	1.87
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Grenouille verte, Pélodyte ponctué, Pélodyte marbré	Cistude d'Europe, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Bihoreau gris, Guépier d'Europe, Héron pourpré, Hironnelle de rivage, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Petit Gravelot, Sterne pierregarin	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	Agrimonia procera, Najas minor
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes	Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier	Passages diurnes, privilégier entre		Privilégier passages au printemps et en	Privilégier passage de mars à fin mai	Privilégier passage de mai à sep-	Passages définis selon les ciblage du

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	avril et septembre Recherche de présence		septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	(espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation	tembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	0.62
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts			Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés				Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence				Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	0.02
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de pré-	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photogra-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		sence le long des haies	émergences (inspection des chênes favorables)	phique avec un dispositif attractif	nocturne avec repasse Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C051	C1.1a	Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Création d'espaces interstitiels ou isolés enherbés au sein de milieux agricoles afin de favoriser le développement de la biodiversité (refuges, source de nourriture) et la connectivité entre les milieux naturels. Ces habitats pourront participer à : - L'alimentation et le repos de certaines espèces d'oiseaux des milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et le transit de certaines espèces de mammifères ubiquistes et de milieux humides ; - L'alimentation, repos, la reproduction et le transit des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction de certains insectes de milieux humides ; - Au développement de la flore des milieux ouverts et milieux semi-ouverts.	0.07
Calendrier de mise en œuvre		Juillet à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

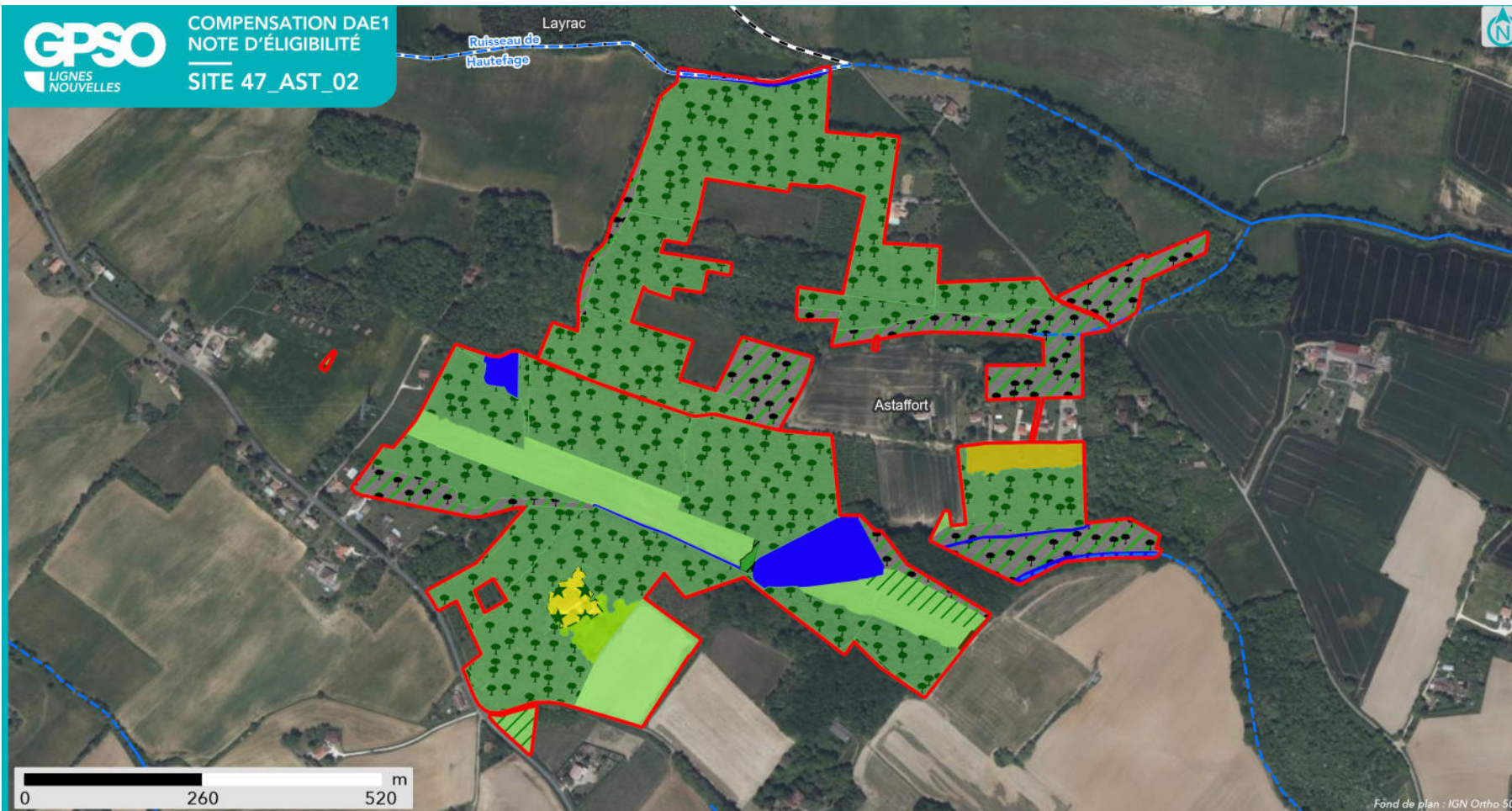
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Aigle botté, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	Agrimonia procera
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre mai et juin Recherche de présence	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	5:19
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélodytes	Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux -	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	Scabiosa atropurpurea

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					Cortège des habitats ouverts, Tarier pâtre		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)



SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Ensemencement de milieux ouverts prairiaux
- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles
- Gestion de la végétation par fauche extensive
- Gestion de la végétation par pâturage extensif

- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes
- Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées
- Aménagement de vieux bâtiments en gîtes à chiroptères



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	35.58	Accenteur mouchet, Agrimonia procera, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe	90.82	21.48
Eaux stagnantes	1.14	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Cistude d'Europe, Crapaud calamite, Grenouille verte, Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Martin-pêcheur d'Europe, Najas minor, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Sterne pierregarin, Triton marbré	3.80	1.31
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0.44	Huppe fasciée, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pie-grièche écorcheur, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	12.72	0.40
Haies et alignements d'arbres	0.02	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	3.14	0.01
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.15	0
Milieux ouverts herbacés bas	6.60	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des es-	118.49	3.69

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
(<1m)		pèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Scabiosa atropurpurea, Tarier pâtre		
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.18	0
Roselières et phragmitaies	0		0.09	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0.41	Agrimonia procera, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bihoreau gris, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Crapaud calamite, Grenouille verte, Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Péloodyte ponctué, Pélophylax, Sterne pierregarin	1.95	0.99

Site de compensation n°47_BON_02

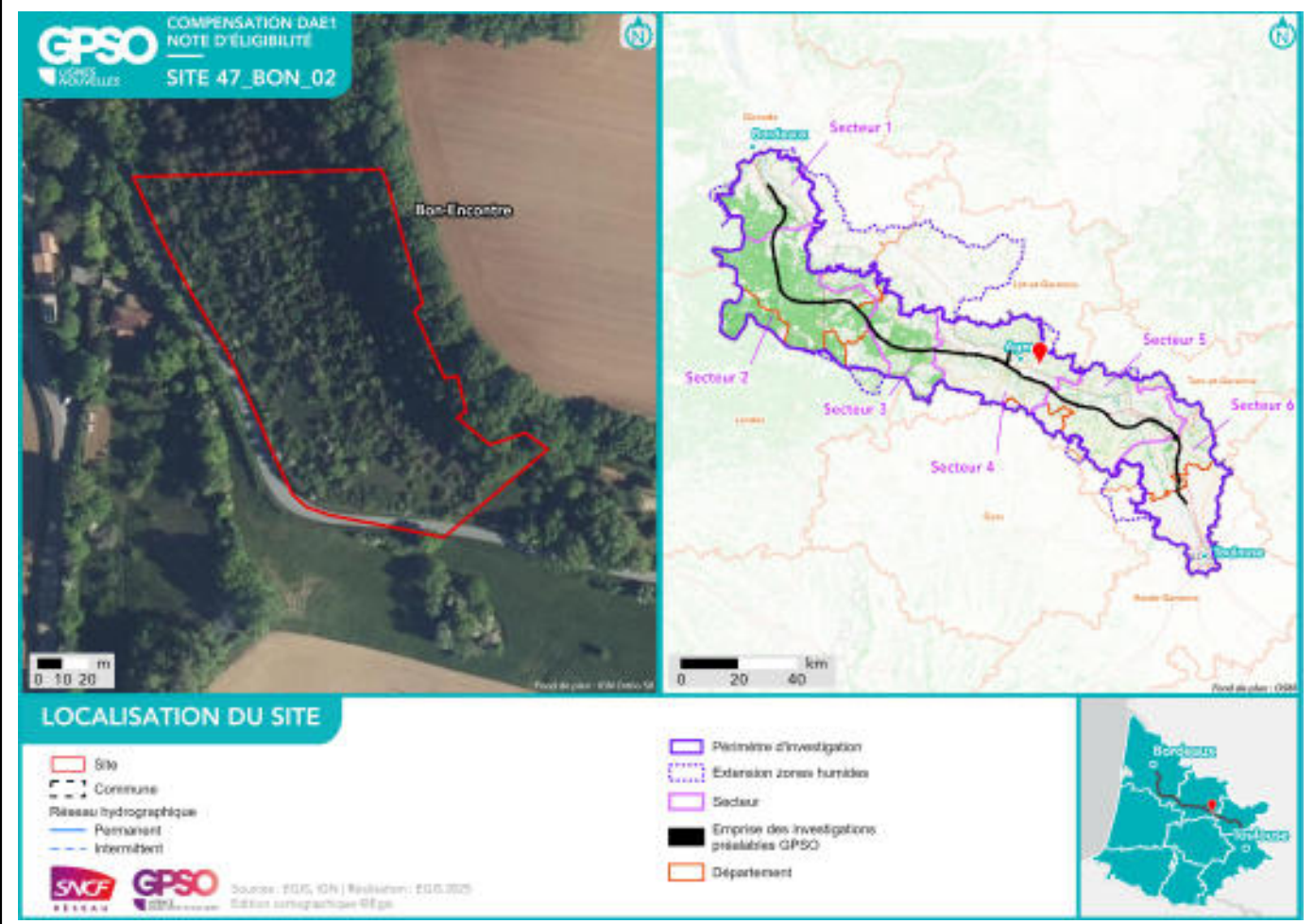
Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Bon-Encontre
 Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
470320000B0657	Lot-et-Garonne	Bon-Encontre	47032	000	B	657

Secteur de compensation : Secteur 4

Périmètre et localisation du site :



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Facteurs de dégradation :

Superficies

Superficie totale du site : 1.29 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 1.26 ha

– par habitat cible :

Boisements naturels feuillus // 0.15 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 1.11 ha

– en zone humide (ha) : 0 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e)s :

Boisements naturels feuillus : Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Oiseaux - Cortège des habitats boisés

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Gladiolus italicus, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	0.15
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

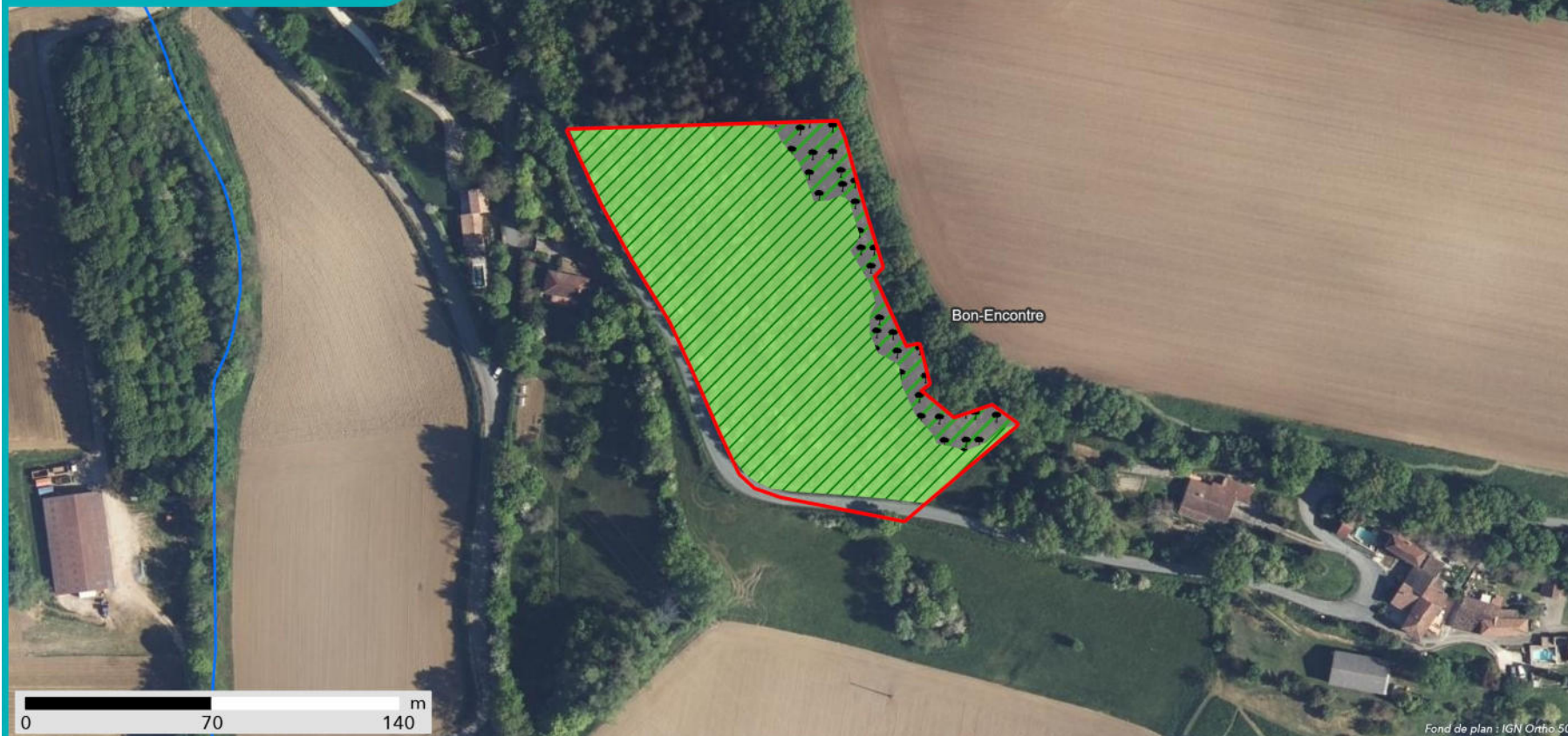
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles			Grand Capricorne		Oiseaux - Cortège des habitats boisés	Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi			Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi			Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			émergences (inspection des chênes favorables)		nocturne avec repasse Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	1.11
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts			Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts		Gladiolus italicus
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés			Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre			Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-		Passages définis selon les ciblage du plan de gestion

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		<p>Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés</p> <p>Transects de recherche de présence</p>			<p>cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)</p> <p>Points d'écoute diurne (matinée)</p> <p>Points d'écoute nocturne avec repasse</p> <p>Points d'observation</p>		<p>Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques)</p> <p>Mai à septembre (selon les espèces concernées)</p>



SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles

Création d'îlots de sénescence



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	0.15	Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Oiseaux - Cortège des habitats boisés	90.82	0.07
Eaux stagnantes	0		3.80	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		12.72	0
Haies et alignements d'arbres	0		3.14	0
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.15	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	1.11	Gladiolus italicus, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	118.49	1.40
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.18	0
Roselières et phragmitaies	0		0.09	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		1.95	0

Site de compensation n°47_BSS_01

Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Landes, Lot-et-Garonne / Boussès, Houeillès, Lubbon

Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
47039000AE0111						
47039000AE0075	Lot-et-Garonne	Boussès	47039	000	AE	111
47039000AE0114	Lot-et-Garonne	Boussès	47039	000	AE	75
47039000AE0088	Lot-et-Garonne	Boussès	47039	000	AE	114
47039000AE0074	Lot-et-Garonne	Boussès	47039	000	AE	88
47039000AE0124	Lot-et-Garonne	Boussès	47039	000	AE	74
47039000AE0122	Lot-et-Garonne	Boussès	47039	000	AE	124
47119000AM0071	Lot-et-Garonne	Boussès	47039	000	AE	122
47039000AE0109	Lot-et-Garonne	Houeillès	47119	000	AM	71
47039000AE0109	Lot-et-Garonne	Boussès	47039	000	AE	109
47039000AE0077	Lot-et-Garonne	Boussès	47039	000	AE	77
47039000AE0083	Lot-et-Garonne	Boussès	47039	000	AE	83
47039000AE0128	Lot-et-Garonne	Boussès	47039	000	AE	128
47039000AE0090	Lot-et-Garonne	Boussès	47039	000	AE	90
47039000AE0067	Lot-et-Garonne	Boussès	47039	000	AE	67
47039000AE0078	Lot-et-Garonne	Boussès	47039	000	AE	78
47039000AE0079	Lot-et-Garonne	Boussès	47039	000	AE	79
47039000AE0064	Lot-et-Garonne	Boussès	47039	000	AE	64
47039000AE0086	Lot-et-Garonne	Boussès	47039	000	AE	86
47039000AE0093	Lot-et-Garonne	Boussès	47039	000	AE	93

Secteur de compensation : Secteur 2

Périmètre et localisation du site :



LOCALISATION DU SITE

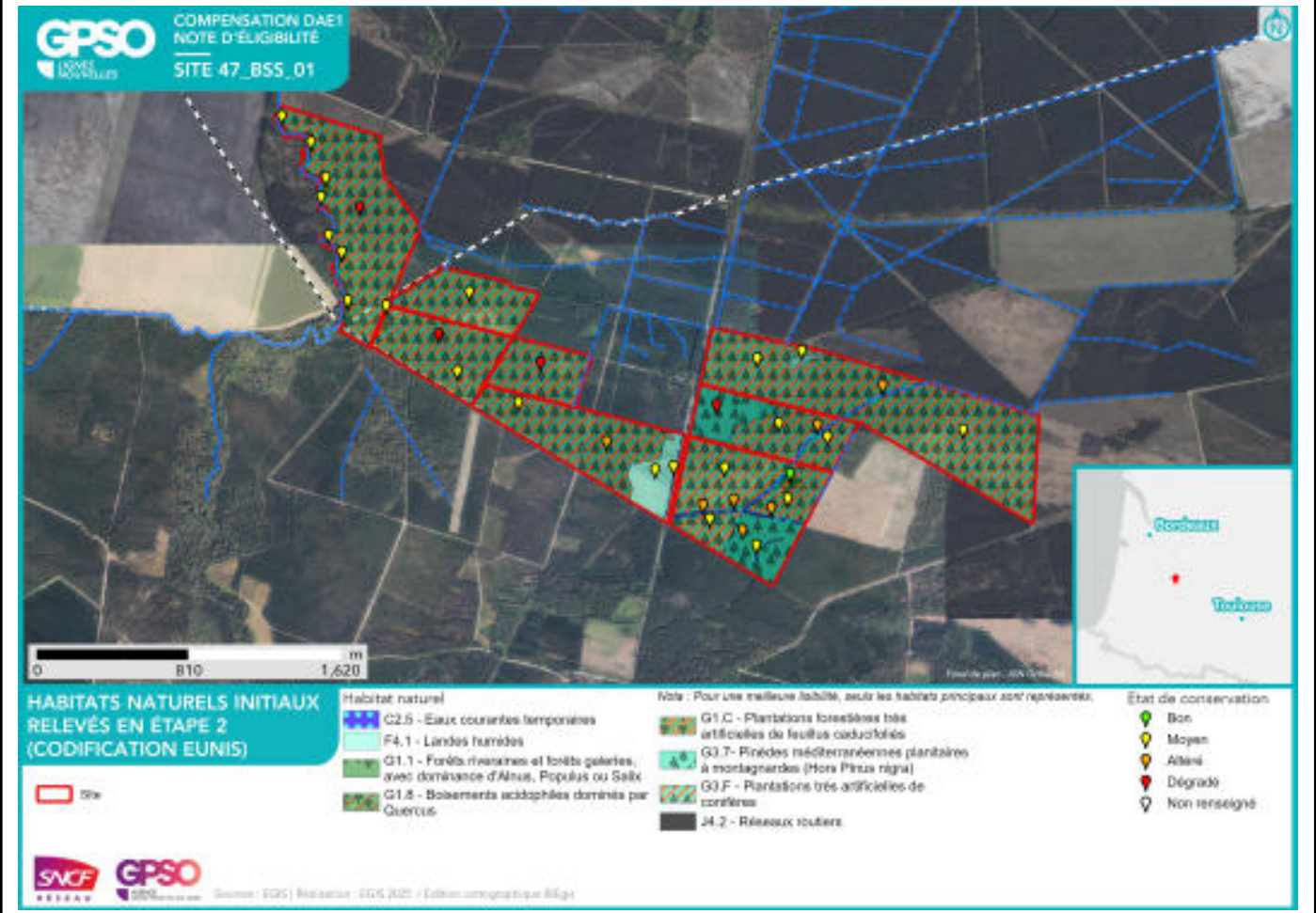
- Site
- Commune
- Réseau hydrographique
- Permanent
- - - Intermittent

- Périmètre d'investigation
- Extension zones humides
- Secteur
- Emprise des investigations préalables GPSO
- Département



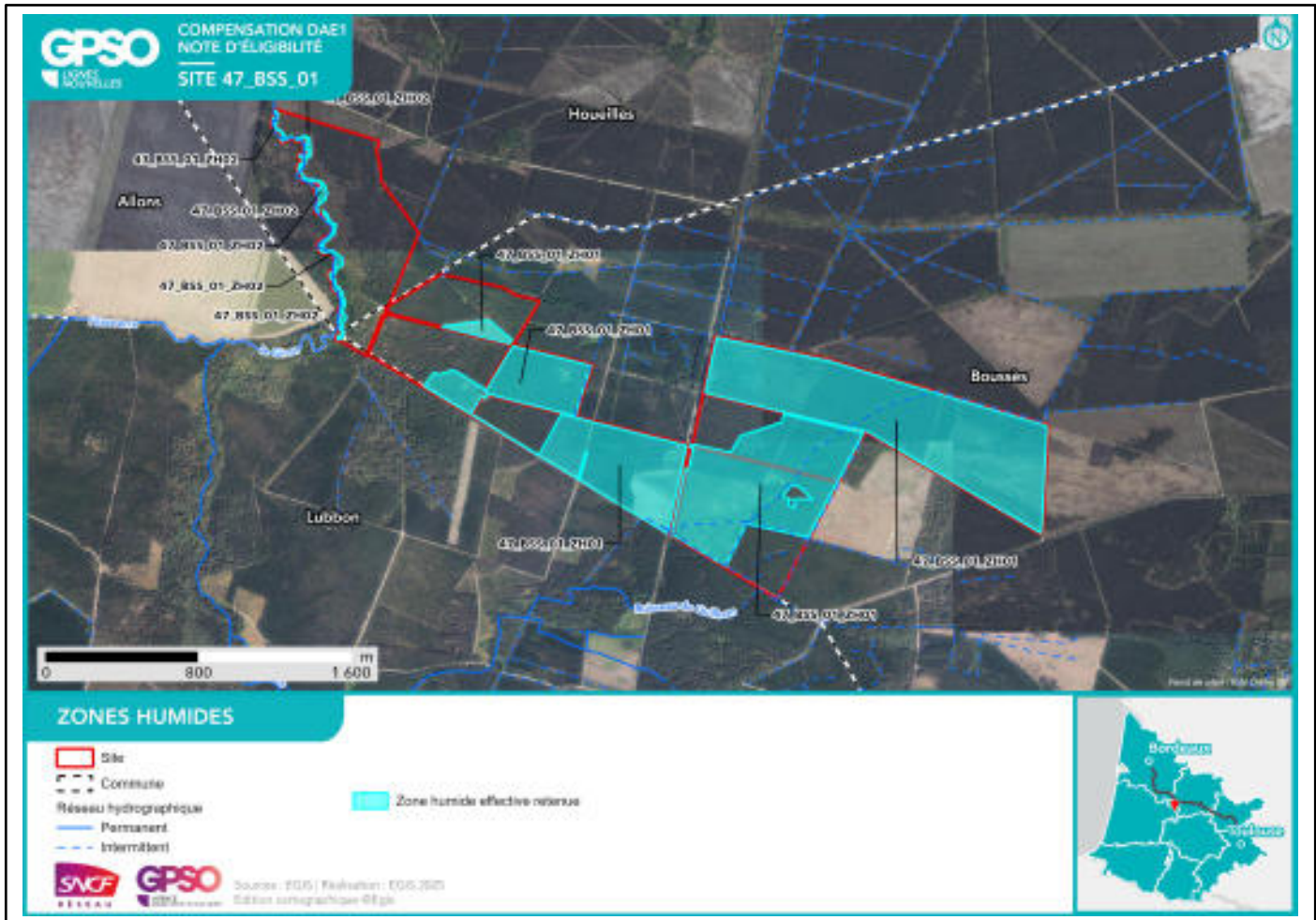
État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Délimitation des zones humides existantes :

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
47_BSS_01_ZH01 47_BSS_01_ZH02	156.26 2.51	Oui Oui		Oui				Ou i



Facteurs de dégradation : EEE végétale, EEE animal, Fossés, Sol labouré, Piste DFCI, Pratiques motorisées, Palombière sur le site à proximité immédiate

Superficies

Superficie totale du site : 250.63 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 249.99 ha

– par habitat cible :

Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) // 224.30 ha

*Landes basses (< 1m) - Landes humides à *Molinia caerulea* // 6.67 ha*

Boisements naturels feuillus // 15.36 ha

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 1.15 ha

– en zone humide (ha) : 158.77 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Leucorrhine à front blanc, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, *Scirpus sylvaticus**, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic

Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) : Accenteur mouchet, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Fauvette pitchou, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts

*Landes basses (< 1m) - Landes humides à *Molinia caerulea** : Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Vipère aspic

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique. Ces habitats participeront à : - L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ; - L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction des odonates ; - Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées.	2.40
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Couleuvre vipérine, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques		Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Oiseaux - Cortège des habitats humides		Drosera intermedia*, Drosera rotundifolia*
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes	Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier	Passages diurnes, privilégier entre		Privilégier passages au printemps et en	Privilégier passage de mars à fin mai		Passages définis selon les ciblages du

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	avril et septembre Recherche de présence		septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	(espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation		plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	130.35
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne, Leucorrhine à front blanc	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Chardonnet élégant, Fauvette pitchou, Gombemouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ou-	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	Scirpus sylvaticus*

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					verts, Pic épeichette, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	0.97
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Chardonnet élégant, Gobe-mouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et	Passages nocturnes	Passages diurnes,	Privilégier passage	Privilégier passages	Privilégier passage	Privilégier passage	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi	turnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	1.15
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne		Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages diurnes, privilégier entre mars et avril. Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de pré-	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		sence le long des haies	émergences (inspection des chênes favorables)		nocturne avec repasse Points d'observation		

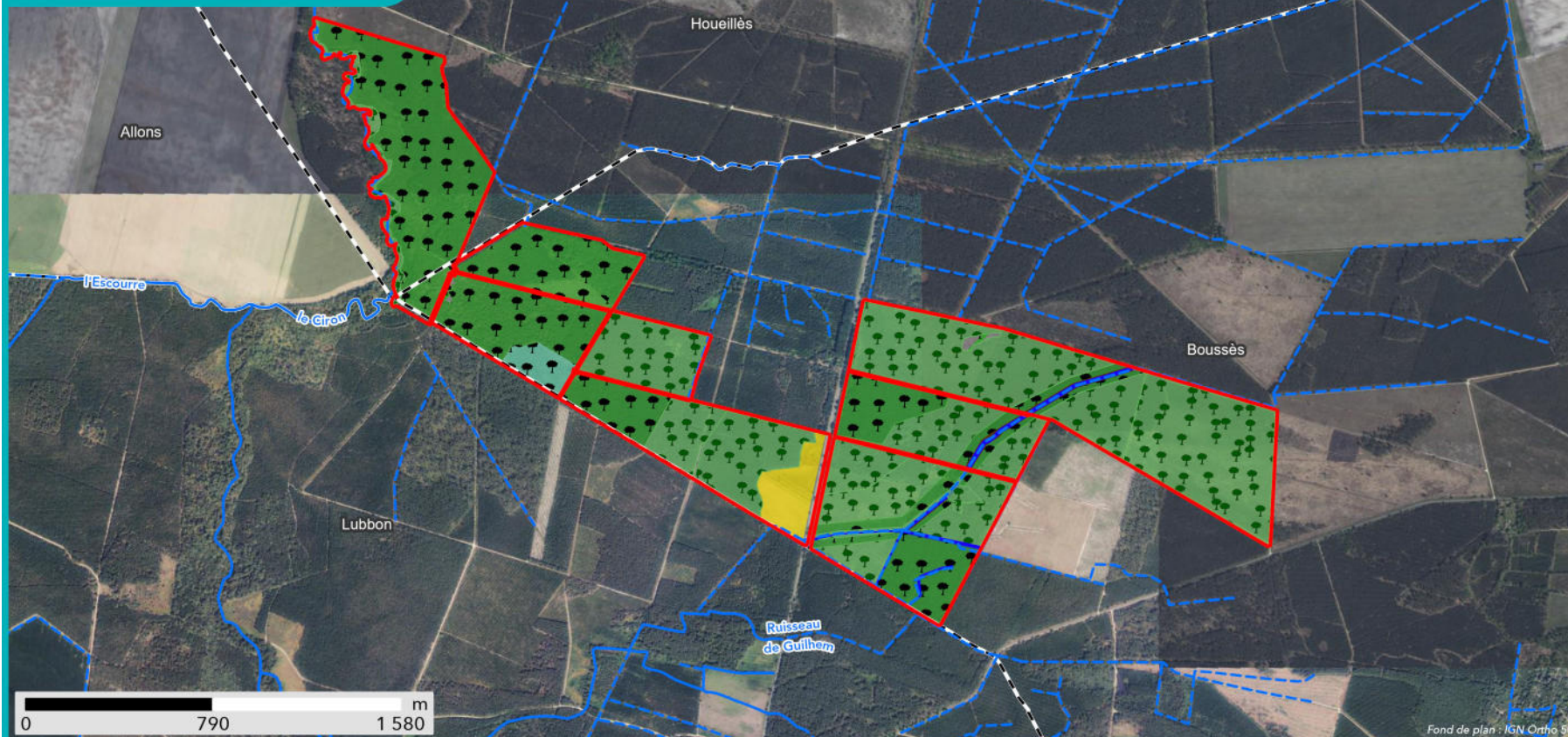
Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers., <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	108.34
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces	Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles -	Grand Capricorne, Leucorrhine à front blanc	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammi-	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Char-donneret élégant, Fau-	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiro-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic		fères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	vette pitchou, Gobe-mouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Tarrier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe	ptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	6.67
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Damier de la Succise, Fadet des Laïches		Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit des arbres, Tarier pâtre		
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés				
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence				



SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

- Gestion de la végétation par fauche extensive
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de pinède

- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux ouverts
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	239.66	Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Fauvette pitchou, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Leucorrhine à front blanc, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Scirpus sylvaticus*, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic	241.54	226.87
Eaux stagnantes	0		0	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		4.25	0
Haies et alignements d'arbres	1.15	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	1.13	1.24
Landes basses et coupes forestières récentes	6.67	Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Vipère aspic	48.47	6.00
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	0		4.33	0
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		11.10	0
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des berges et	0		0.01	0

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)				

Apurement de la dette au titre des zones humides

Gains écologiques du projet de compensation :

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
Ciron	144.00	158.77
Système hydrogéomorphologique		
de type alluvial	3	2,51
de type plateau	80,46	156,26
non définis	60,62	

Fonctionnalités et suivi de l'efficacité des mesures:

Niveaux de fonctionnalités :

1- Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

47_BSS_01_ZH01	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	<i>Pas d'action envisagée</i>	<i>Pas d'action envisagée</i>	<p>Les landes à Molinie déjà existantes et en mosaïque avec les Fougères subiront un roulage afin de favoriser le développement de la Molinie. Une gestion extensive adaptée et un éventuel débroussaillage seront réalisés afin d'éviter la fermeture du milieu.</p> <p>Les plantations de Pin maritime seront conservées jusqu'à leur exploitation, puis converties en landes humides après coupe et dessouchage des pins.</p>
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures			<p>Caractérisation de l'habitat</p> <p>Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative)</p> <p>Suivi de la colonisation par la faune</p> <p>Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives</p>

			<p>Suivi du recouvrement des fougères</p> <p>Suivi du développement d'espèces exotiques envahissantes</p>
--	--	--	---

47_BSS_01_ZH02	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	<i>Pas d'action envisagée</i>	La sénescence du boisement augmentera la sous-fonction de séquestration du carbone	<p>La libre évolution du boisement assurera un milieu refuge pour la faune</p> <p>Une gestion en futaie peut être envisagée en cas de fort développement de la strate arbustive.</p> <p>Aucune action envisagée sur les berges du Ciron</p>
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures		Caractérisation de l'habitat	<p>Caractérisation de l'habitat</p> <p>Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative)</p> <p>Suivi de la colonisation par la faune</p> <p>Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives</p> <p>Suivi du développement d'espèces exotiques envahissantes</p>

Site de compensation n°47_BUZ_47

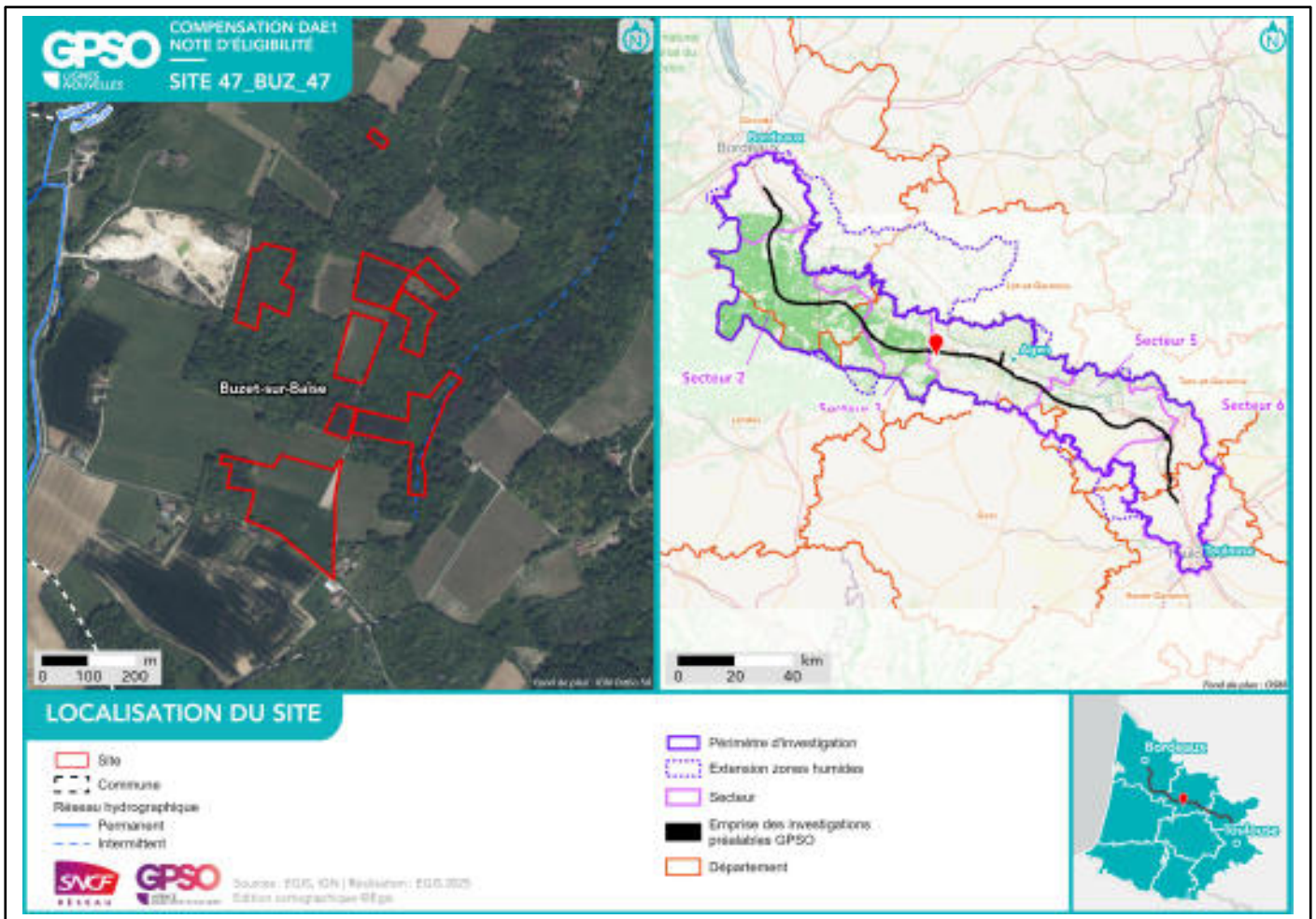
Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Buzet-sur-Baïse
Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
470430000F0673						
470430000F0706	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	47043	000	0F	0673
470430000F0651	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	47043	000	0F	0706
470430000F0643	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	47043	000	0F	0651
470430000F0662	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	47043	000	0F	0643
470430000F0660	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	47043	000	0F	0662
470430000F0709	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	47043	000	0F	0660
470430000F0707	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	47043	000	0F	0709
470430000F0283	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	47043	000	0F	0707
470430000F0665	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	47043	000	0F	0283
470430000F0711	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	47043	000	0F	0665
470430000F0708	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	47043	000	0F	0711
470430000F0664	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	47043	000	0F	0708
470430000F0653	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	47043	000	0F	0664
470430000F0663	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	47043	000	0F	0653
470430000F0677	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	47043	000	0F	0663
470430000F0687	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	47043	000	0F	0677
470430000F0680	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	47043	000	0F	0687
470430000F0676	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	47043	000	0F	0680
470430000F0710	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	47043	000	0F	0676
470430000F0671	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	47043	000	0F	0710
470430000F0661	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	47043	000	0F	0671
470430000F0654	Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	47043	000	0F	0661
						0654

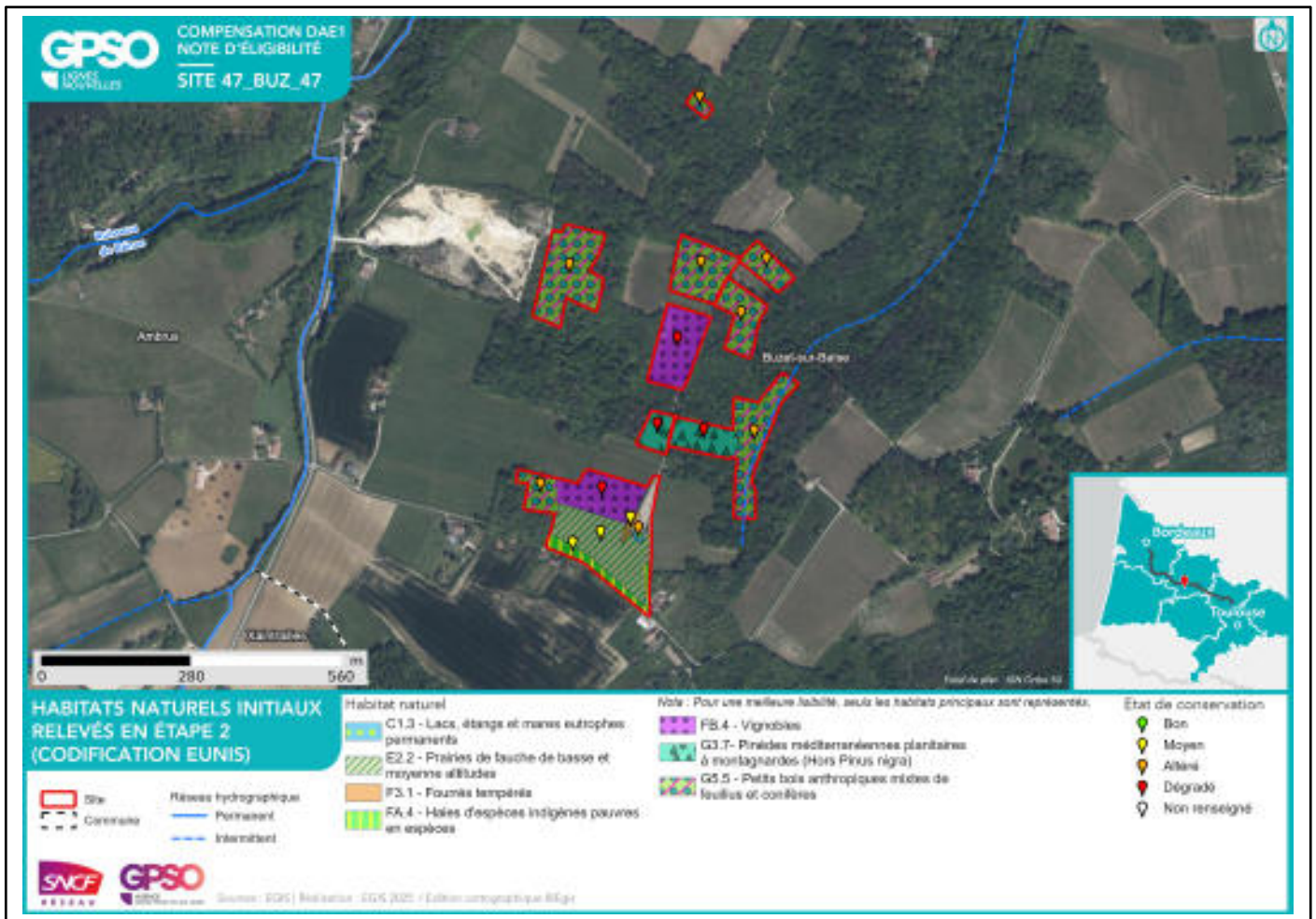
Secteur de compensation : Secteur 4

Périmètre et localisation du site :



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Facteurs de dégradation : Drainage, Sol labouré, Sol tassé,

Superficies

Superficie totale du site : 10.38 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 10.15 ha

– par habitat cible :

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles // 1.60 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 1.04 ha

Boisements naturels feuillus // 5.13 ha

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) // 1.00 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche // 1.00 ha

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 0.36 ha

Eaux stagnantes à fonds naturels // 0.03 ha

– en zone humide (ha) : 0 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélodyte ponctué, Pélodyte, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Triton marbré

Eaux stagnantes à fonds naturels : Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grenouille verte, Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hironde de rivage, Pélodyte, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Sterne pierregarin

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) : Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Damier de la Succise, Grand Murin, Grand rhinolophe, Grande Noctule, Linotte mélodieuse, Lotus angustissimus, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Minioptère de Schreibers, Murin à oreilles échancrées, Murin de Natterer, Noctule commune, Noctule de Leisler, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Oreillard gris, Oreillard roux, Petit rhinolophe, Pipistrelle commune, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Sérotine commune, Tarier pâtre, Verdier d'Europe

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Élanion blanc, Grenouille agile, Hironde rustique, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélodyte ponctué, Pélodyte, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pâturages mésophiles : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Cisticole des joncs, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Élanion blanc, Grenouille agile, Hironde rustique, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélodyte ponctué, Pélodyte, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Cisticole des joncs, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Élanion blanc, Grenouille agile, Hirondelle rustique, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	5.13
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Aigle botté, Chardonnet élégant, Élanion blanc, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	0.43
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes		Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts		Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages diurnes, privilégier entre mars et avril. Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence le long des haies	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes)	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif		Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			favorables)				

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	<p>Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique.</p> <p>Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ; - L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction des odonates ; - Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées. 	0.03
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Grenouille verte, Pélodytes	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts			Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Sterne pierregarin	Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes	Nombre d'individus observés			Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Recherche de présence			Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C015	C3.2a	Gestion de la végétation par pâturage extensif	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés) et entretien des végétations arbustives.	1.60
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Grenouille agile, Pélo-dyte ponctué, Pélo-phylax	Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Lé-zard à deux raies, Lé-zard des mu-railles, Reptiles - Cortège des habi-tats semi-ouverts	Damier de la Suc-cise	Mammifères - Cor-tège des espèces ubiquistes	Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hi-rondelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cor-tège des espèces ubiquistes, Chiro-ptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chan-teurs Nombre d'indivi-dus contactés	Nombre d'indivi-dus observés	Surface des habi-tats favorables Typicité des habi-tats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés			Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages noc-turnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habi-tat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence			Privilégier passage de mai à sep-tembre Points fixes d'en-registrement Points d'écoute ac-tive	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	2.04
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

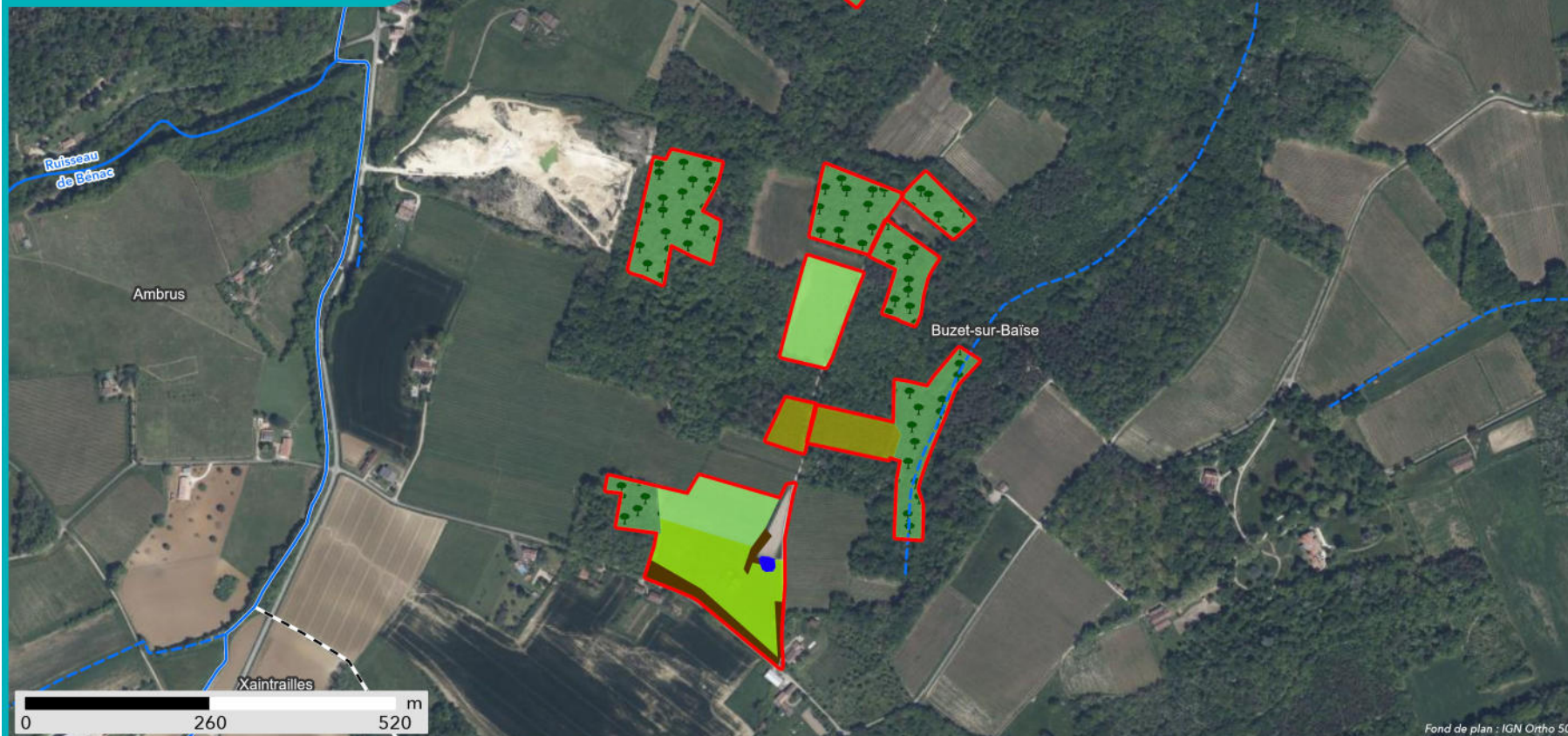
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Grenouille agile, Pélodyte ponctué, Pélodyte	Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril,	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et dé-	Privilégier passage en septembre Recherche d'in-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	et en septembre Points d'écoute et observation directe	Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	but-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence	dices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C023	C2.1e	Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés	Amélioration des conditions environnementales pour les espèces caractéristiques des milieux de landes et fourrés, ces habitats permettront : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux semi-ouverts.	0.92
Calendrier de mise en œuvre		Septembre à octobre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouche, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Tardif pâtre, Verdier d'Europe	Grand Murin, Grand rhinolophe, Grande Noctule, Minioptère de Schreibers, Murin à oreilles échancrées, Murin de Natterer, Noctule commune, Noctule de Leisler, Oreillard gris, Oreillard roux, Petit rhinolophe, Pipistrelle commune, Sérotine commune	Lotus angustissimus
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril,	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habi-		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-		Passages définis selon les ciblage du plan de gestion

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	et en septembre Points d'écoute et observation directe	Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	tat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)		cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)



Fond de plan : IGN Ortho 50

SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Gestion de la végétation par pâturage extensif
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres

- Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	5.13	Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Triton marbré	90.82	4.16
Eaux stagnantes	0.03	Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grenouille verte, Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hironnelle de rivage, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Sterne pierregarin	3.80	0.04
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	1.00	Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Damier de la Succise, Grand Murin, Grand rhinolophe, Grande Noctule, Linotte mélodieuse, Lotus angustissimus, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Minioptère de Schreibers, Murin à oreilles échanquées, Murin de Natterer, Noctule commune, Noctule de Leisler, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Oreillard gris, Oreillard roux, Petit rhinolophe, Pipistrelle commune, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Sérotine commune, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	12.72	2.39
Haies et alignements d'arbres	0.36	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	3.14	0.15
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.15	0
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	3.64	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Cisticole des joncs, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite,	118.49	5.03

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
		Damier de la Succise, Élanion blanc, Grenouille agile, Hironnelle rustique, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre		
Milieus ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.18	0
Roselières et phragmitaies	0		0.09	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		1.95	0

Site de compensation n°47_CAS_01

Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Castelculier, Saint-Pierre-de-Clairac

Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
470510000C0193						
470510000C0046	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	C	193
470510000C0186	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	C	46
470510000C0052	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	C	186
470510000C0184	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	C	52
470510000C0192	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	C	184
470510000C0198	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	C	192
470510000C0198	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	C	198
470510000C0053	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	C	53
470510000C0199	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	C	199
470510000C0200	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	C	200
470510000C0195	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	C	195
470510000C0050	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	C	50
470510000C0049	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	C	49
470510000C0183	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	C	183
470510000C0051	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	C	51
470510000C0188	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	C	188
470510000C0188	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	C	191
470510000C0191	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	C	196
470510000C0196	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	C	47
470510000C0047	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	C	182
470510000C0182	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	C	194
470510000C0194						

Secteur de compensation : Secteur 4

Périmètre et localisation du site :



LOCALISATION DU SITE

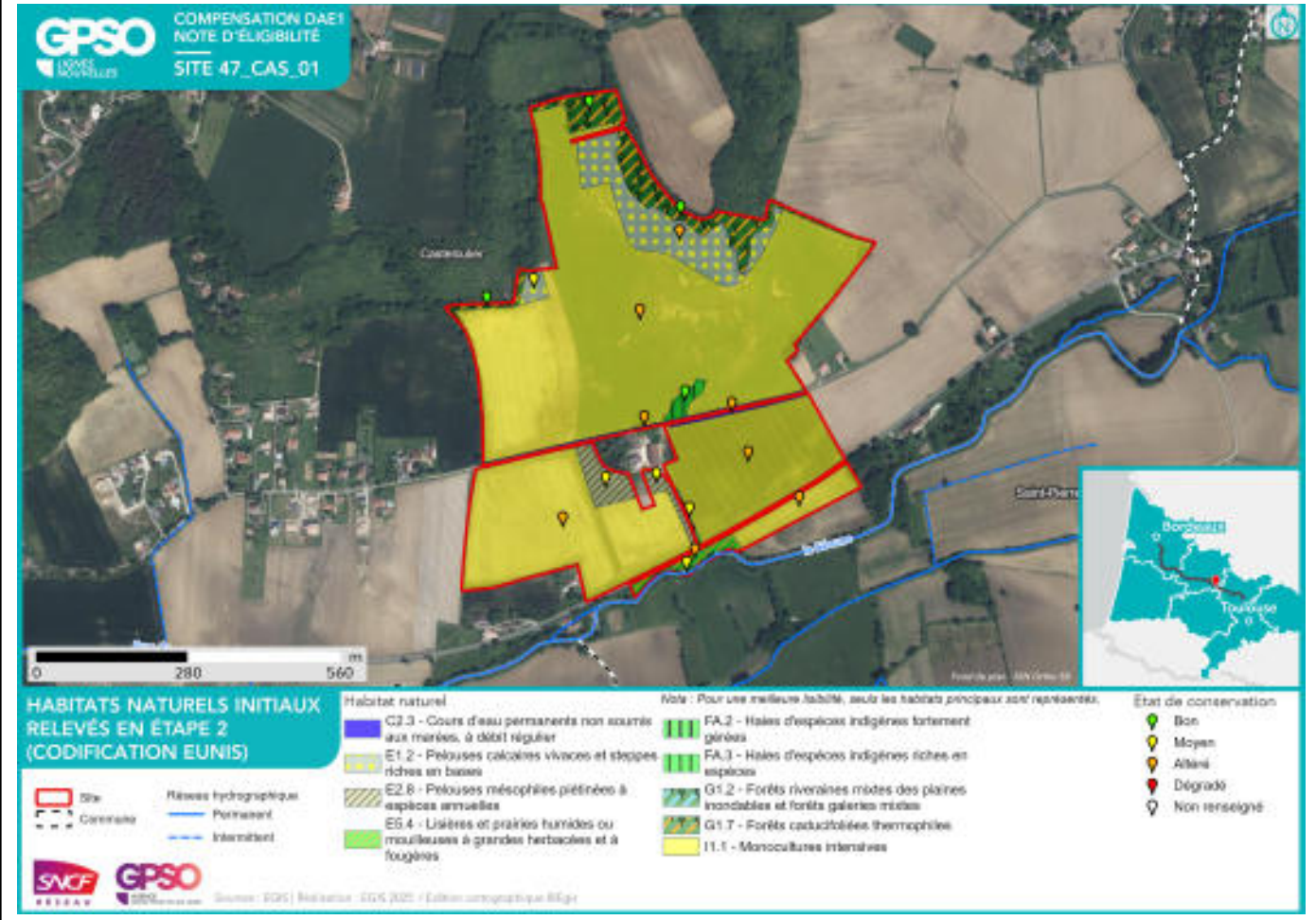
- Site
- Commune
- Réseau hydrographique
- Permanent
- Intermittent

- Périmètre d'investigation
- Extension zones humides
- Secteur
- Emprise des investigations préalables GPSO
- Département



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Délimitation des zones humides existantes :

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
47_CAS_01_ZH01	0.07	Oui		Oui				



Facteurs de dégradation : EEE végétale, Fossés, Sol labouré, Irrigation,

Superficies

Superficie totale du site : 41.81 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 41.76 ha

– par habitat cible :

Haies et alignements d'arbres // 0.04 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pelouses calcaires vivaces sèches // 3.04 ha

Boisements naturels feuillus // 3.06 ha

Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales // 0.36 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 34.13 ha

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 0.95 ha

– en zone humide (ha) : 0.07 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe

Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Orvet fragile, Pélophylax, Pic épeichette, Verdier d'Europe

Haies et alignements d'arbres : Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Élanion blanc, Grand Capricorne, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Verdier d'Europe

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Élanion blanc, Grand Capricorne, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pelouses calcaires vivaces sèches : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélodyte ponctué

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	2.38
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Aigle botté, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Petit-duc scops, Pic épeichette, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier	Passages diurnes, privilégier entre	Privilégier passage entre juin et juillet	Privilégier passages au printemps et en	Privilégier passage de mars à fin mai	Privilégier passage de mai à sep-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	(espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	tembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers., <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	1.20
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces	Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ou-	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Aigle botté, Bihoreau gris, Charbonnet élégant, Élanion	Chiroptères - Cortège des espèces ubi-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélodytes, Triton marbré	verts			blanc, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	quistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	<p>Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique.</p> <p>Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ; - L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction des odonates ; - Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées. 	0.18
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélodytes			Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Guêpier d'Europe, Hirondelle de rivage, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Sterne pierregarin	Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes			Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe			Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute ac-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
				capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	diurne (matinée) Points d'observation	tive	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	34.13
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélodyte ponctué, Pélodyte	Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et	Passages nocturnes,	Passages diurnes,	Privilégier passage	Privilégier passage	Privilégier passage	Privilégier passage	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi	<p>privilégier entre mars et avril, et en septembre</p> <p>Points d'écoute et observation directe</p>	<p>privilégier entre avril et septembre</p> <p>Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés</p> <p>Transects de recherche de présence</p>	<p>en mai et passage entre mi-juin et début-juillet</p> <p>Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques)</p> <p>Transects de recherche de présence</p>	<p>en septembre</p> <p>Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils</p> <p>Piégeage photographique avec un dispositif attractif</p>	<p>de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)</p> <p>Points d'écoute diurne (matinée)</p> <p>Points d'écoute nocturne avec repasse</p> <p>Points d'observation</p>	<p>de mai à septembre</p> <p>Points fixes d'enregistrement</p> <p>Points d'écoute active</p>	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	2.81
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Crapaud calamite, Pélodyte ponctué		Damier de la Succise		Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés		Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier		Privilégier passage en mai et passage		Privilégier passage de mars à fin mai	Privilégier passage de mai à sep-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe		entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence		(espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	tembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	0.23
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Crapaud calamite, Pélodyte ponctué		Damier de la Succise			Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés		Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés			Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe		Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence			Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	0.07
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

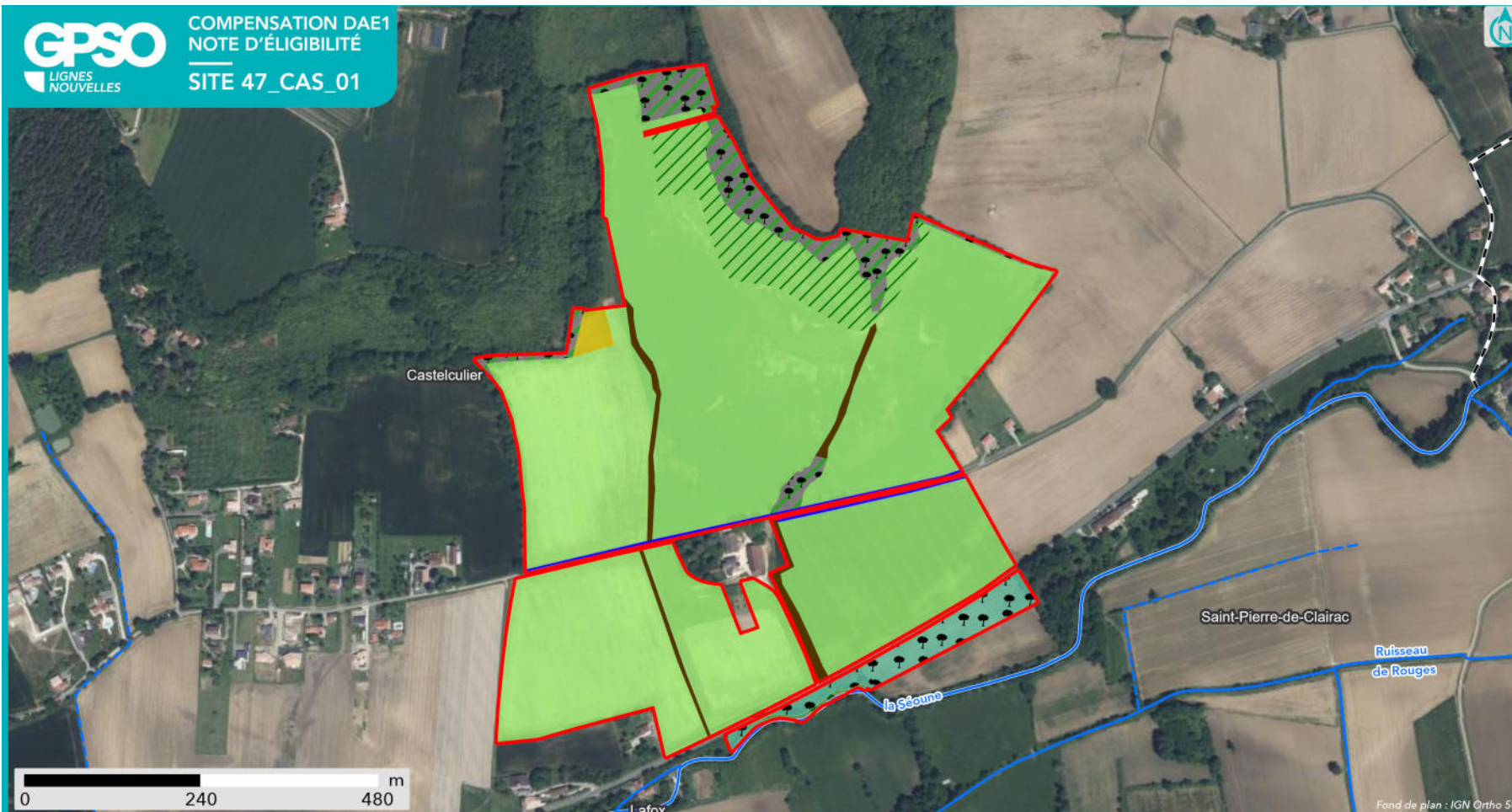
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélodytes	Orvet fragile	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Bihoreau gris, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pic épeichette, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et	Passages nocturnes	Passages diurnes,	Privilégier passage	Privilégier passages	Privilégier passage	Privilégier passage	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi	turnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	0.75
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Linotte mélodieuse, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chan-	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					teurs		
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence le long des haies	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	



SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

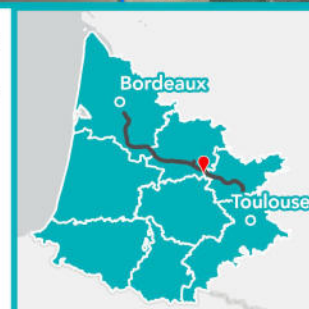
- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles
- Gestion de la végétation par fauche extensive
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres

- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux ouverts
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	3.42	Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe	90.82	2.47
Eaux stagnantes	0		3.80	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		12.72	0
Haies et alignements d'arbres	0.98	Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Élanion blanc, Grand Capricorne, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Verdier d'Europe	3.14	0.75
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.15	0
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	37.18	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Élanion blanc, Hironnelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	118.49	22.07

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Milieus ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.18	0
Roselières et phragmitaies	0		0.09	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		1.95	0

Site de compensation n°47_CAS_02

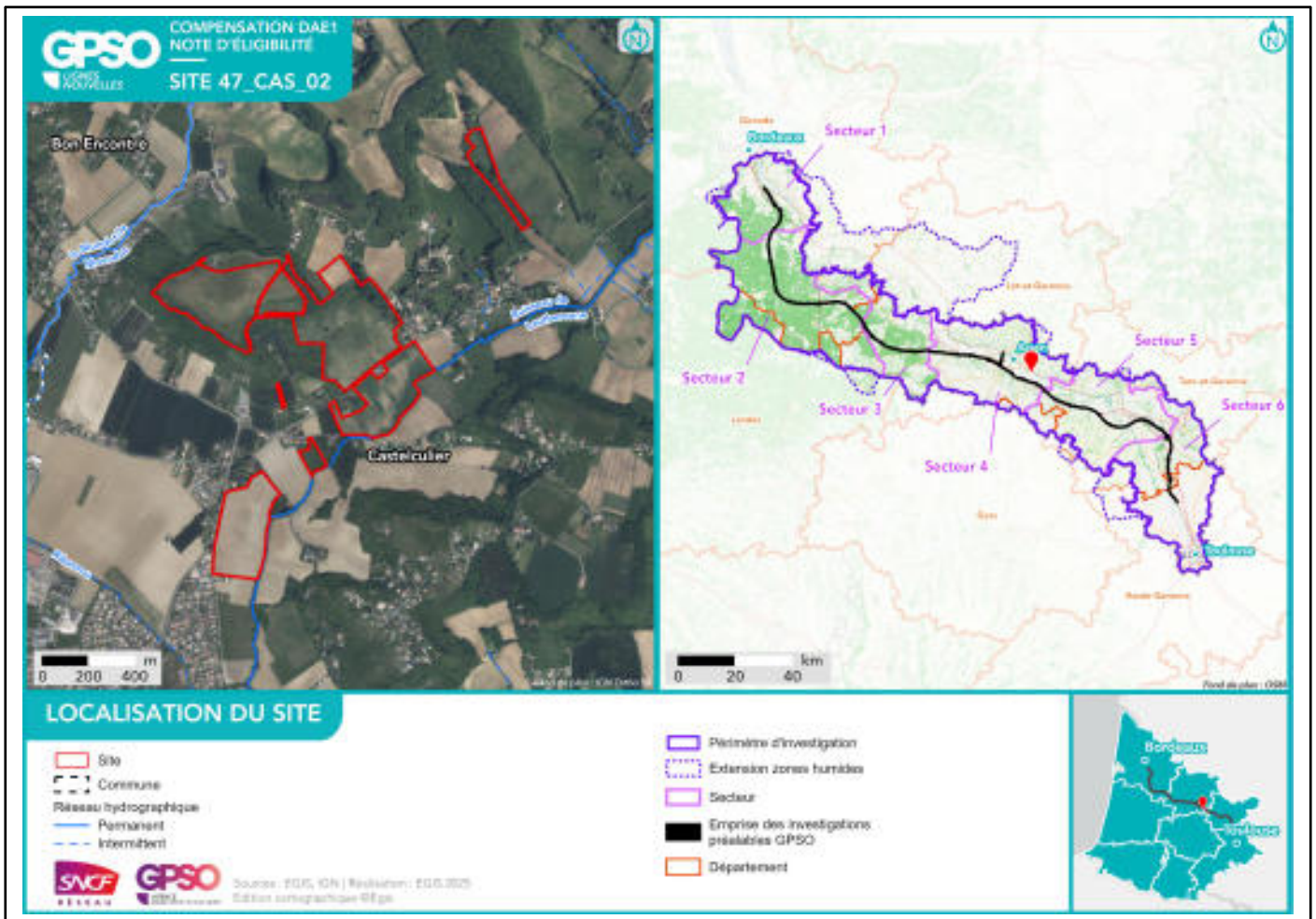
Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Castelculier
Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
470510000E1317						
470510000E1560	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	E	1317
470510000D1310	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	E	1560
470510000D0068	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	D	1310
470510000E0105	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	D	68
470510000E1319	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	E	105
470510000A0322	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	E	1319
470510000E1561	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	A	322
470510000E1558	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	E	1561
470510000E1565	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	E	1558
470510000E0140	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	E	1565
47051000AA0103	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	E	140
470510000D0007	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	AA	103
47051000AA0105	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	D	7
470510000E1563	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	AA	105
470510000A0321	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	E	1563
470510000E1568	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	A	321
470510000E0106	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	E	1568
47051000AA0104	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	E	106
470510000D1322	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	AA	104
470510000D1317	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	D	1322
470510000E1638	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	D	1317
470510000D1323	Lot-et-Garonne	Castelculier	47051	000	E	1638
					D	1323

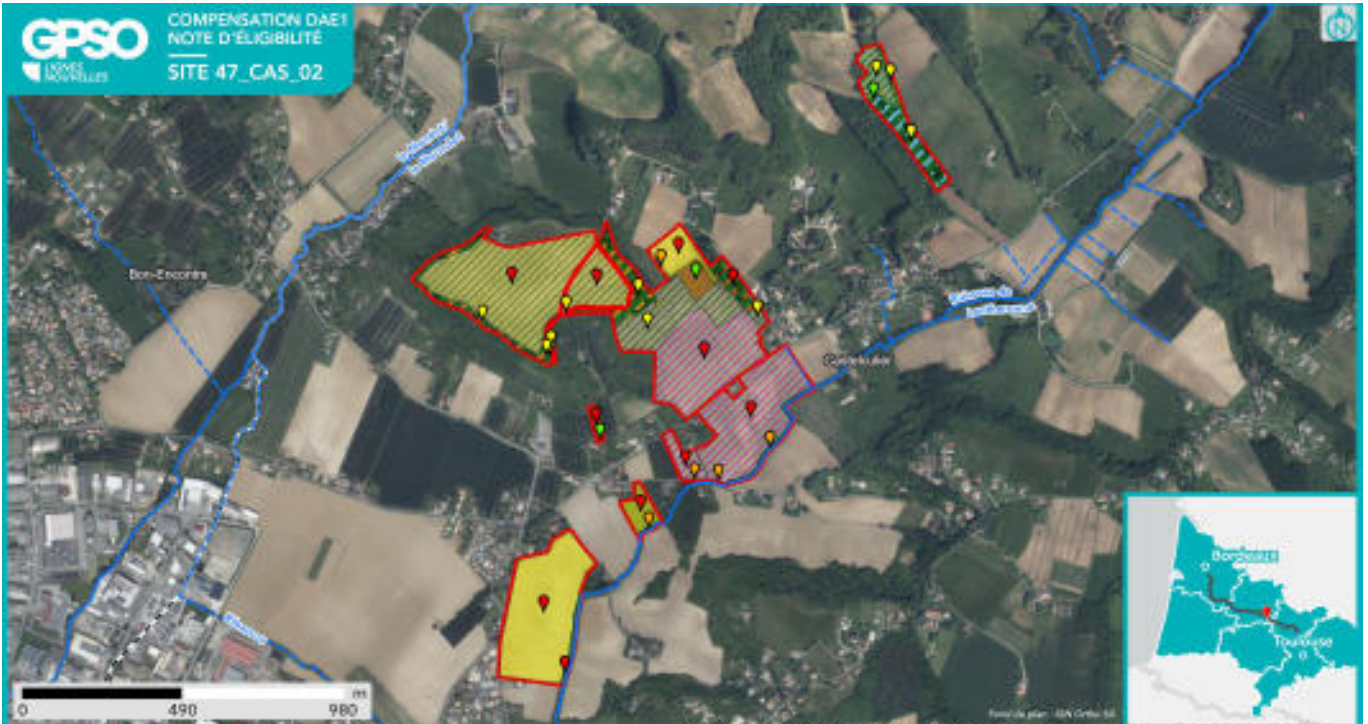
Secteur de compensation : Secteur 4

Périmètre et localisation du site :



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



**HABITATS NATURELS INITIAUX
RELEVÉS EN ÉTAPE 2
(CODIFICATION EUNIS)**



- Habitat naturel
- CO.5 - Saix cocorantes temporaires
 - E2.1 - Pâturages permanents mésotrophes et pacages de post-pâturage
 - E2.2 - Prairies de fauche de basse et moyenne altitude
 - E2.6 - Prairies améliorées, réensemencées et fortement fertilisées, y compris les toniers de spart et les pelouses orientales
 - E5.2 - Ourlets forestiers thermophiles

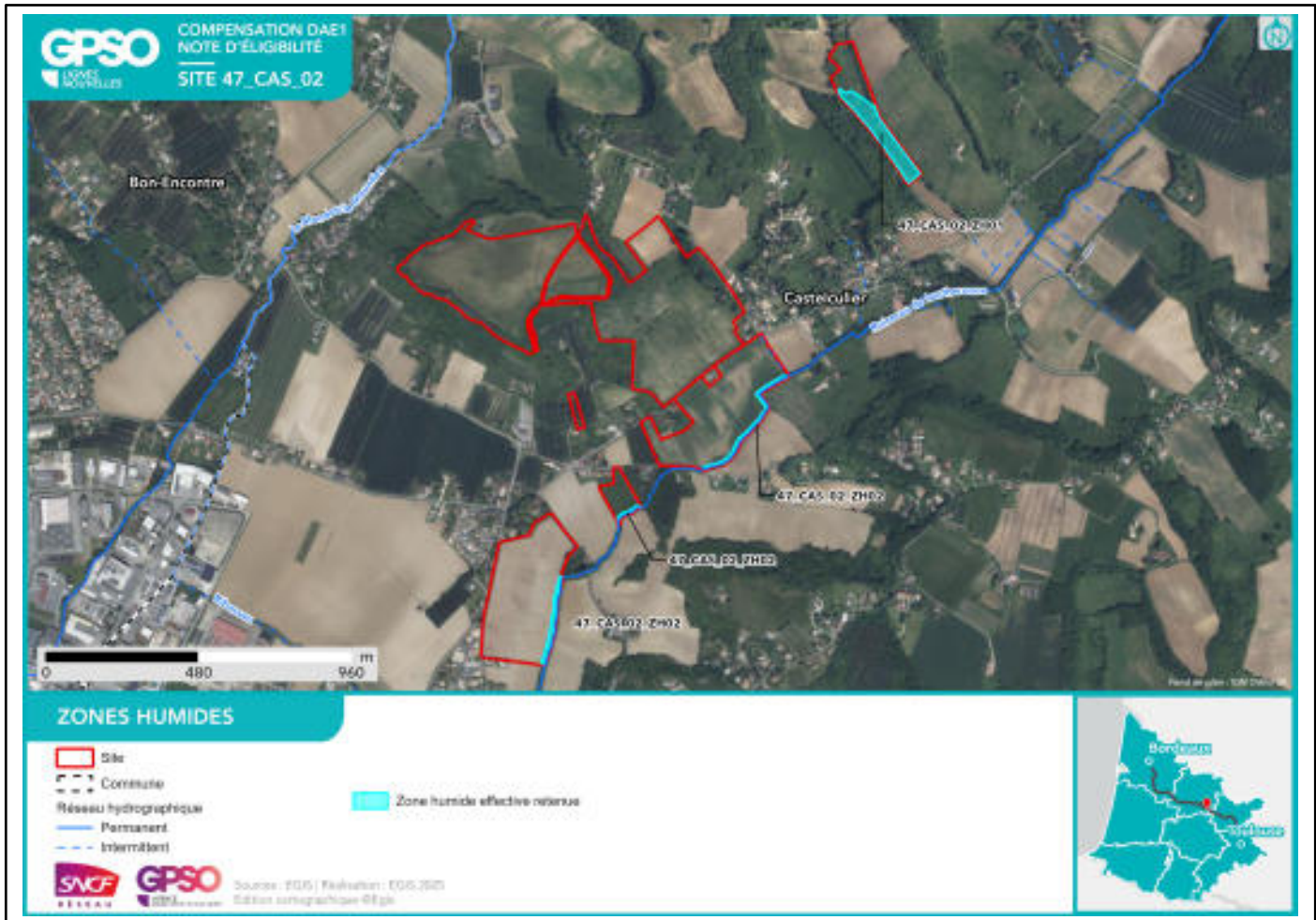
- Notes : Pour une meilleure lisibilité, seuls les habitats principaux sont représentés.
- E5.4 - Lisières et prairies humides ou mouillures à grandes herbacées et à fougères
 - FA.1 - Forêts tempérées
 - FA.3 - Haies d'espèces indigènes riches en espèces
 - FA.4 - Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces
 - G1.1 - Forêts riveraines et forêts galeries, avec dominance d'Alnus, Populus ou Salix

- G1.2 - Forêts riveraines riches des plaines inondables et forêts
- G1.7 - Forêts caducifoliées
- G1.C - Plantations forestières très artificielles de feuilles caducifolies
- I1.1 - Marécages initiaux
- I1.5 - Priches, jachères ou terres arables récemment abandonnées

- État de conservation
- 🟢 Bon
 - 🟡 Moyen
 - 🔴 Altéré
 - 🔴 Dégradé
 - 🔴 Non renseigné

Délimitation des zones humides existantes :

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Rivierain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
47_CAS_02_ZH01	1.51	Oui						Ou
47_CAS_02_ZH02	0.67	Oui		Oui				i



Facteurs de dégradation : EEE végétale, Drainage, Fossés, Sol labouré, Sol tassé, Pratiques motorisées,

Superficies

Superficie totale du site : 50.66 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 50.54 ha

– par habitat cible :

Boisements naturels feuillus // 1.21 ha

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 0.16 ha

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) // 0.55 ha

Boisements naturels feuillus - Chênaies pubescentes occidentales et communautés apparentées // 1.47 ha

Milieux ouverts herbacés haut (>1m) // 0.02 ha

Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales // 2.93 ha

Haies et alignements d'arbres // 0.68 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche // 43.48 ha

– en zone humide (ha) : 2.18 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e) :

Boisements naturels feuillus : Aigle botté, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Pipit des arbres, Verdier d'Europe

Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouscarle de Cetti, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre vipérine, Grand Capricorne, Loriot d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Rossignol philomèle

Boisements naturels feuillus - Chênaies pubescentes occidentales et communautés apparentées : Aigle botté, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Pipit des arbres, Verdier d'Europe

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) : Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Triton marbré

Haies et alignements d'arbres : Accenteur mouchet, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Élanion blanc, Grand Capricorne, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche : Aigle botté, Alyte accoucheur,

Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chardonneret élégant, Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Damier de la Succise, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Lotus angustissimus, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Milieux ouverts herbacés haut (>1m) : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Hippocrepis emerus

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C052	C2.1d	Restauration de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Diversification et densification des espaces interstitiels ou isolés enherbés au sein de milieux agricoles afin de favoriser le développement de la biodiversité (refuges, source de nourriture) et la connectivité entre les milieux naturels. Ces habitats pourront participer à : - L'alimentation et le repos de certaines espèces d'oiseaux des milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et le transit de certaines espèces de mammifères ubiquistes et de milieux humides ; - L'alimentation, repos, la reproduction et le transit des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction de certains insectes de milieux humides ; - Au développement de la flore des milieux ouverts et milieux semi-ouverts.	0.02
Calendrier de mise en œuvre		Juillet à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles						Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	Hippocrepis emerus
Indicateurs de suivi						Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi						Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Car-

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
						Points d'écoute active	tographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	<p>Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique.</p> <p>Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ; - L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction des odonates ; - Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées. 	0.02
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélodytes			Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Guêpier d'Europe, Hirondelle de rivage, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Sterne pierregarin	Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes			Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe			Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute ac-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
				capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	diurne (matinée) Points d'observation	tive	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	0.84
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes	Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Charbonneret élégant, Élanion blanc, Linotte mélodieuse, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages diurnes, privilégier entre mars et avril. Points d'écoute et	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (carto-	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	observation directe	de thermorégulation Transects de recherche de présence le long des haies	graphie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C012	C2.1d	Réensemencement de milieux ouverts prairiaux	Restauration de milieux ouverts diversifiés par l'apport de semences d'essences locales. Ces milieux participeront à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	14.65
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélodytes	Orvet fragile		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Chevêche d'Athéna, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hironnelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés		Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photogra-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		Transects de recherche de présence		phique avec un dispositif attractif	nocturne avec repasse Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	0.38
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Chardonneret élégant, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	Lotus angustissimus
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi		<p>Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre</p> <p>Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés</p> <p>Transects de recherche de présence</p>		<p>Privilégier passage en septembre</p> <p>Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils</p> <p>Piégeage photographique avec un dispositif attractif</p>	<p>Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)</p> <p>Points d'écoute diurne (matinée)</p> <p>Points d'écoute nocturne avec repasse</p> <p>Points d'observation</p>	<p>Privilégier passage de mai à septembre</p> <p>Points fixes d'enregistrement</p> <p>Points d'écoute active</p>	<p>Passages définis selon les ciblage du plan de gestion</p> <p>Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques)</p> <p>Mai à septembre (selon les espèces concernées)</p>

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	23.17
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Aigle botté, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hironnelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	Lotus angustissimus
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre		Privilégier passage en septembre Recherche d'in-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-	Privilégier passage de mai à septembre	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		<p>Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés</p> <p>Transects de recherche de présence</p>		<p>dices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils</p> <p>Piégeage photographique avec un dispositif attractif</p>	<p>cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)</p> <p>Points d'écoute diurne (matinée)</p> <p>Points d'écoute nocturne avec repasse</p> <p>Points d'observation</p>	<p>Points fixes d'enregistrement</p> <p>Points d'écoute active</p>	<p>Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques)</p> <p>Mai à septembre (selon les espèces concernées)</p>

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	5.83
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Triton marbré	Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Chardonnet élégant, Chevêche d'Athéna, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	Lotus angustissimus
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés			Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Car-			Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute ac-	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et rele-

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	topographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence			tive	vés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	0.67
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes	Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre vipérine	Grand Capricorne		Bouscarle de Cetti, Chardonneret élégant, Lorient d'Europe, Rossignol philomèle	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (carto-		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enre-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	Points d'écoute et observation directe	de thermorégulation Transects de recherche de présence	graphie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)		à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	gistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	4.12
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

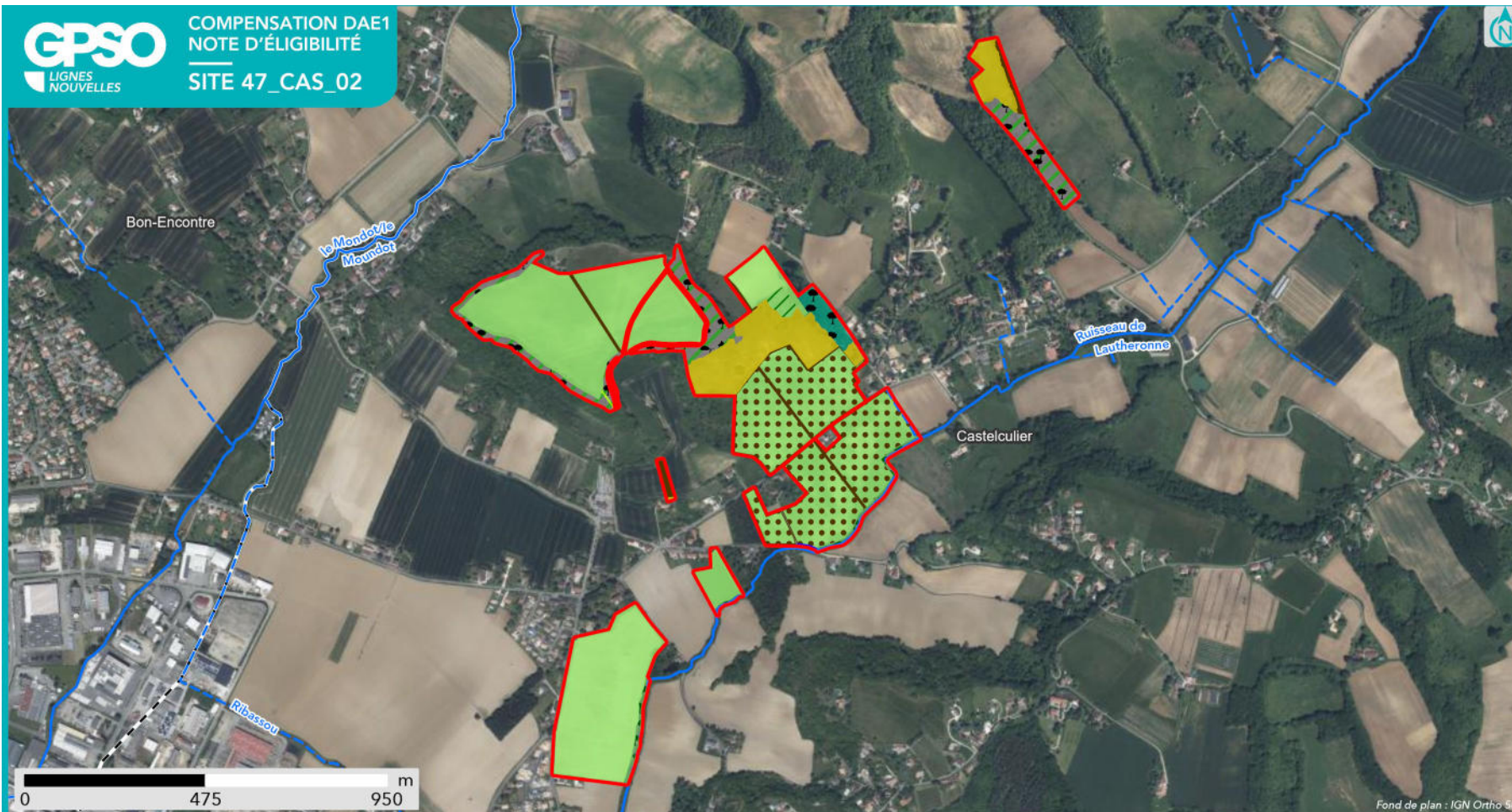
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des habitats boisés		Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Aigle botté, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Pipit des arbres, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés		Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe		Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			émergences (inspection des chênes favorables)	Piégeage photographique avec un dispositif attractif	nocturne avec repasse Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers., <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	0.83
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des habitats boisés		Grand Capricorne		Oiseaux - Cortège des habitats boisés	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiro-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
						ptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés		Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe		Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	



Fond de plan : IGN Ortho 50

SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

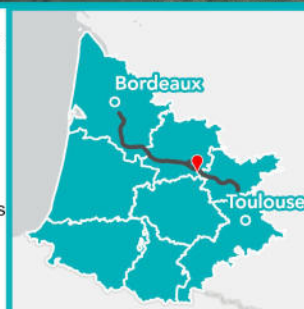


Réseau hydrographique
— Permanent
- - - Intermittent

Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Ensemencement de milieux ouverts prairiaux
- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles
- Gestion de la végétation par fauche extensive
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres

- Création de milieux boisés naturels - Bois humides par conversion de peupleraies
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes
- Restauration de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	5.61	Aigle botté, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouscarle de Cetti, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre vipérine, Grand Capricorne, Lorient d'Europe, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Pipit des arbres, Rossignol philomèle, Verdier d'Europe	90.82	2.83
Eaux stagnantes	0		3.80	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0.55	Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Triton marbré	12.72	0.45
Haies et alignements d'arbres	0.84	Accenteur mouchet, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Élanion blanc, Grand Capricorne, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	3.14	0.78
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.15	0
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	43.48	Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chardonneret élégant, Chevêche d'Athéna, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Damier de la Succise, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Lotus angustissimus, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	118.49	35.32
Milieus ouverts herbacés haut	0.02	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Hippocrepis emerus	0.18	0.01

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
(>1m)				
Roselières et phragmitaies	0		0.09	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		1.95	0

Site de compensation n°47_CDC_01

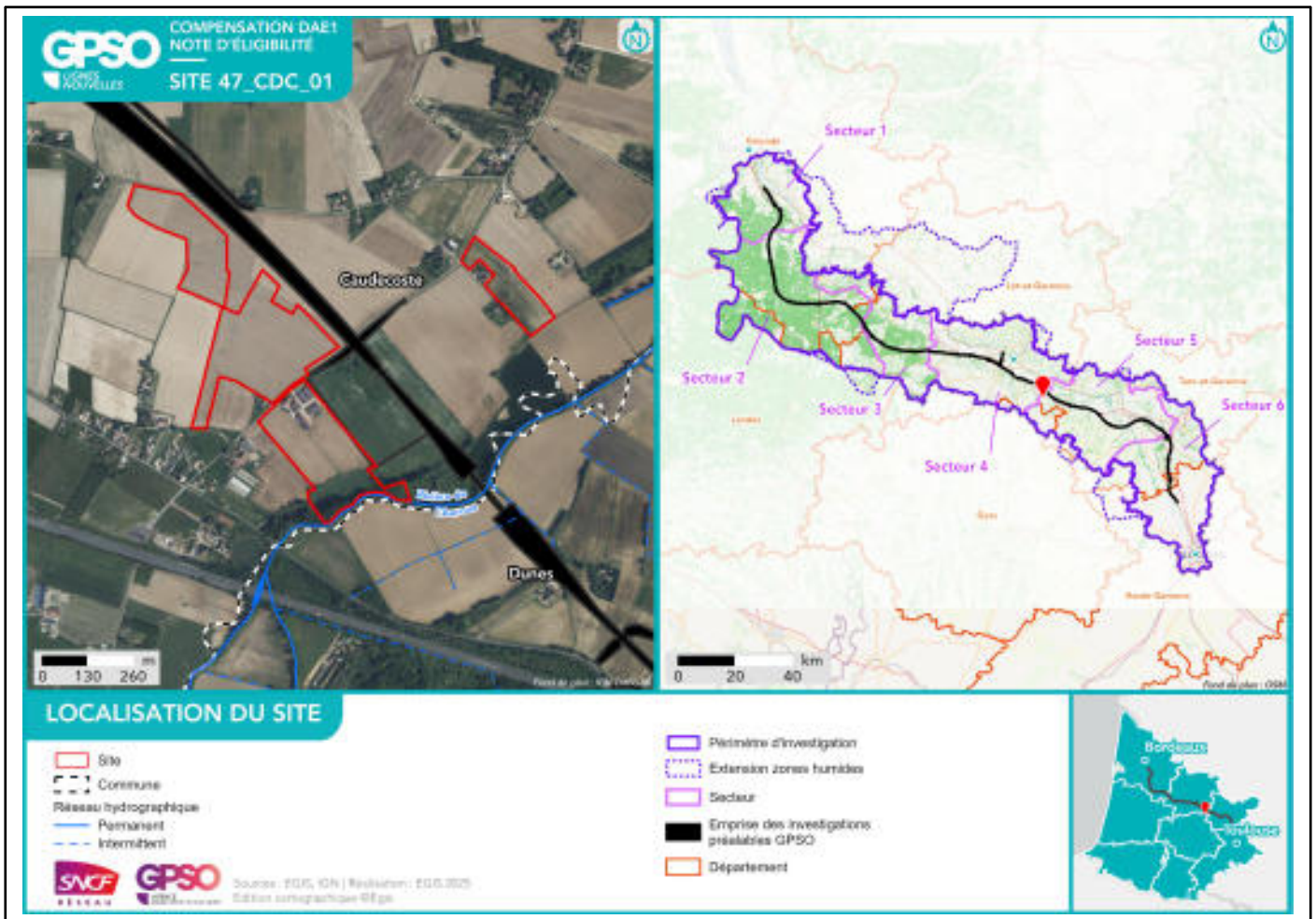
Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Caudecoste
Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
470600000C0542						
470600000C0284	Lot-et-Garonne	Caudecoste	47060	000	C	542
470600000C0534	Lot-et-Garonne	Caudecoste	47060	000	C	284
470600000C0532	Lot-et-Garonne	Caudecoste	47060	000	C	534
470600000C0291	Lot-et-Garonne	Caudecoste	47060	000	C	532
470600000C0531	Lot-et-Garonne	Caudecoste	47060	000	C	291
470600000C0286	Lot-et-Garonne	Caudecoste	47060	000	C	531
470600000C0141	Lot-et-Garonne	Caudecoste	47060	000	C	286
470600000C0530	Lot-et-Garonne	Caudecoste	47060	000	C	141
470600000C0283	Lot-et-Garonne	Caudecoste	47060	000	C	530
470600000C0283	Lot-et-Garonne	Caudecoste	47060	000	C	283
470600000ZA0081	Lot-et-Garonne	Caudecoste	47060	000	ZA	81
470600000C0285	Lot-et-Garonne	Caudecoste	47060	000	C	285
470600000C0302	Lot-et-Garonne	Caudecoste	47060	000	C	302
470600000C0536	Lot-et-Garonne	Caudecoste	47060	000	C	536
470600000C0533	Lot-et-Garonne	Caudecoste	47060	000	C	533
470600000C0140	Lot-et-Garonne	Caudecoste	47060	000	C	140
470600000C0529	Lot-et-Garonne	Caudecoste	47060	000	C	529
470600000C0529	Lot-et-Garonne	Caudecoste	47060	000	ZA	4
470600000ZA0004	Lot-et-Garonne	Caudecoste	47060	000	C	139
470600000C0139	Lot-et-Garonne	Caudecoste	47060	000	ZA	87
470600000ZA0087	Lot-et-Garonne	Caudecoste	47060	000	ZA	3
470600000ZA0003	Lot-et-Garonne	Caudecoste	47060	000	C	143
470600000C0143	Lot-et-Garonne	Caudecoste	47060	000	C	535
470600000C0535						

Secteur de compensation : Secteur 4

Périmètre et localisation du site :



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



**HABITATS NATURELS INITIAUX
RELEVÉS EN ÉTAPE 2
(CODIFICATION EUNIS)**

- Site
- Commune
- Réseau hydrographique permanent
- - - Réseau hydrographique intermittent

- Habitat naturel**
- C1.3 - Lacs, étangs et mares eutrophes permanents
 - C2.5 - Eaux courantes temporaires
 - C5.1 - Roselières couramment sans eau libre
 - E5.1 - Végétations herbacées anthropiques
 - F3.1 - Fourrés tempérés
 - F9.1 - Fourrés épicoles

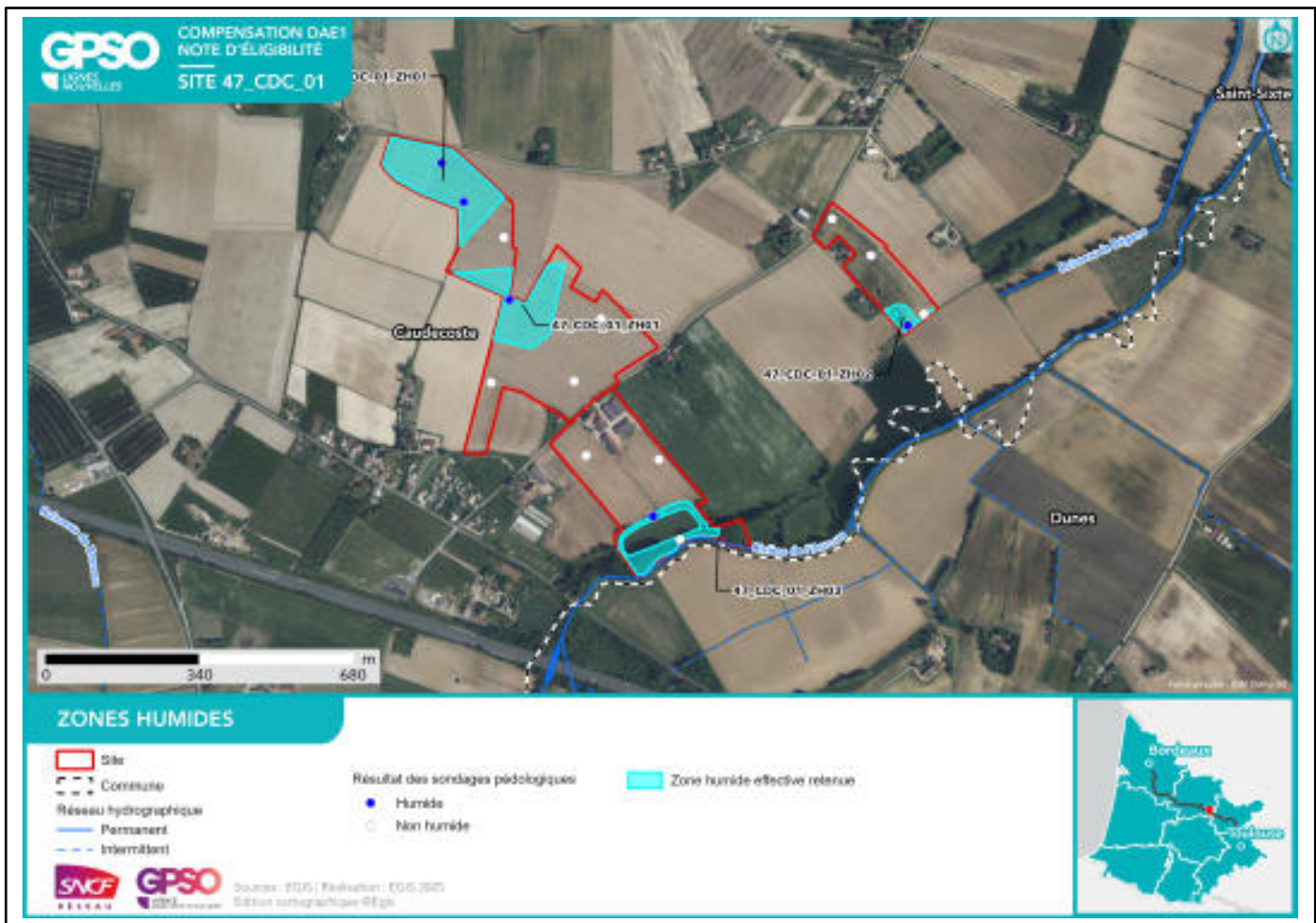
- Note : Pour une meilleure lisibilité, seuls les habitats principaux sont représentés.*
- FA.1 - Haies d'espèces non indigènes
 - FA.3 - Haies d'espèces indigènes riches en espèces
 - FA.4 - Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces
 - G1.7 - Forêts caducifoliées thermophiles
 - G1.C - Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés
 - G5.1 - Alignements d'arbres

- I1.1 - Marais à roseaux
- I1.5 - Priches, jachères ou terres arables récemment abandonnées
- J3.2 - Petits jardins ornementaux et domestiques
- J1.5 - Constructions abandonnées des villes et des villages
- J2.4 - Constructions agricoles

- État de conservation**
- Bon
 - Moyen
 - Altéré
 - Dégradé
 - Non renseigné

Délimitation des zones humides existantes :

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
47_CDC_01_ZH01	4.66		Oui					Ou
47_CDC_01_ZH02	0.24	Oui	Oui		Oui			i
47_CDC_01_ZH03	0.81	Oui	Oui		Oui			



Facteurs de dégradation : EEE végétale, EEE animal, Drainage, Fossés, Sol labouré, Sol tassé, Dépôt de déchets, Erosion, Pratiques motorisées, Pêche potentiellement. Carpes observées.

Superficies

Superficie totale du site : 22.03 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 21.96 ha

– par habitat cible :

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 0.31 ha

Eaux stagnantes à fonds naturels // 0.67 ha

Boisements naturels feuillus // 2.05 ha

Milieus ouverts herbacés bas (<1m) // 3.91 ha

Boisements naturels feuillus - Chênaies-frênaies alluviales // 0.31 ha

Milieus ouverts herbacés haut (>1m) // 12.54 ha

Milieus ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes // 0.17 ha

Haies et alignements d'arbres // 0.28 ha

Roselières et phragmitaies // 0.06 ha

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) // 0.02 ha

Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex) // 0.24 ha

– en zone humide (ha) : 5.71 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e) :

Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Élanion blanc, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélodyte ponctué, Pélodyte, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic noir, Pic vert, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe

Boisements naturels feuillus - Chênaies-frênaies alluviales : Aigle botté, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Circaète Jean-le-Blanc, Cordulie à corps fin, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Faucon hobereau, Gomphe de Graslins, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Milan noir, Milan royal, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodyte ponctué, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic noir, Pic vert, Pinson des arbres, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes

Eaux stagnantes à fonds naturels : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Cistude d'Europe, Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Grenouille verte, Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodyte ponctué, Pélodyte, Petit Gravelot, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Sterne pierregarin, Triton marbré

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chardonneret élégant, Couleuvre verte et jaune, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux -

Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe

Haies et alignements d'arbres : Accenteur mouchet, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Élanion blanc, Grand Capricorne, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau domestique, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pipit des arbres, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Élanion blanc, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe

Milieus ouverts herbacés bas (<1m) : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Milieus ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts

Milieus ouverts herbacés haut (>1m) : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Damier de la Succise, Élanion blanc, Faucon crécerelle, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts

Roselières et phragmitaies : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Cisticole des joncs, Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélophylax, Sterne pierregarin

Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex) : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bihoreau gris, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Crapaud calamite, Grenouille verte, Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Sterne pierregarin

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers., <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	2.04
Calendrier de mise en œuvre	<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>			
Récurrance du suivi	<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrance du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>			

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Pélodyte ponctué, Pélodyte méridionale, Triton marbré	Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Orvet fragile, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Aigle botté, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic noir, Pic vert, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			chênes favorables)	un dispositif attractif			

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
S_NAT_AFa03	A3.a	Aménagement de vieux bâtiments en gîtes à chiroptères	Favoriser l'accueil des chiroptères en permettant une mise à disposition de gîtes artificiels indépendants des contraintes naturelles. Ces habitats participeront au repos des chiroptères et oiseaux anthropophiles.	0.90
Calendrier de mise en œuvre		Mars à avril ou septembre à novembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 10 ans Récurrence du suivi : Tous les ans		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes			Chevêche d'Athéna, Effraie des clochers, Hirondelle rustique, Martinet noir, Moineau domestique, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi					Nombre de nichoirs occupés Estimation du nombre de couples avec statut de nidification	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes Nombre d'individus observés dans les gîtes	
Modalités et durée de suivi					Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses) Inspection des cavités Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active Observation à la caméra thermique	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	<p>Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique.</p> <p>Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ; - L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction des odonates ; - Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées. 	1.49
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Grenouille verte, Pélodyte ponctué, Pélodyphylax, Rainette méridionale, Triton marbré	Cistude d'Europe, Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Bihoreau gris, Cisticole des joncs, Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Petit Gravelot, Sterne pierregarin	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes	Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier	Passages diurnes, privilégier entre		Privilégier passages au printemps et en	Privilégier passage de mars à fin mai	Privilégier passage de mai à sep-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	avril et septembre Recherche de présence		septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	(espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation	tembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C023	C2.1e	Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés	Amélioration des conditions environnementales pour les espèces caractéristiques des milieux de landes et fourrés, ces habitats permettront : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux semi-ouverts.	0.01
Calendrier de mise en œuvre		Septembre à octobre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Rainette méridionale	Couleuvre verte et jaune, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Chardonneret élégant, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés			Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence			Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec re-		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					<p>passerelles</p> <p>Points d'observation</p>		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	0.59
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Pélodyte ponctué, Pélodyte, Rainette méridionale	Couleuvre verte et jaune, Orvet fragile, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Charbonnet élégant, Élanion blanc, Linotte mélodieuse, Moineau domestique, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pipit des arbres, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages diurnes, privilégier entre mars et avril.	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habi-	Privilégier passage en septembre Recherche d'in-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregis-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	Points d'écoute et observation directe	Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence le long des haies	at d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	dices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	(Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	trement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	16.08
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélophyte ponctué, Pélophyllax, Rainette méridionale	Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre vipérine, Orvet fragile, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Cisticole des joncs, Élanion blanc, Faucon crécerelle, Hirondelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier	Passages diurnes, privilégier entre	Privilégier passage en mai et passage	Privilégier passage en septembre	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence	Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	0.31
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

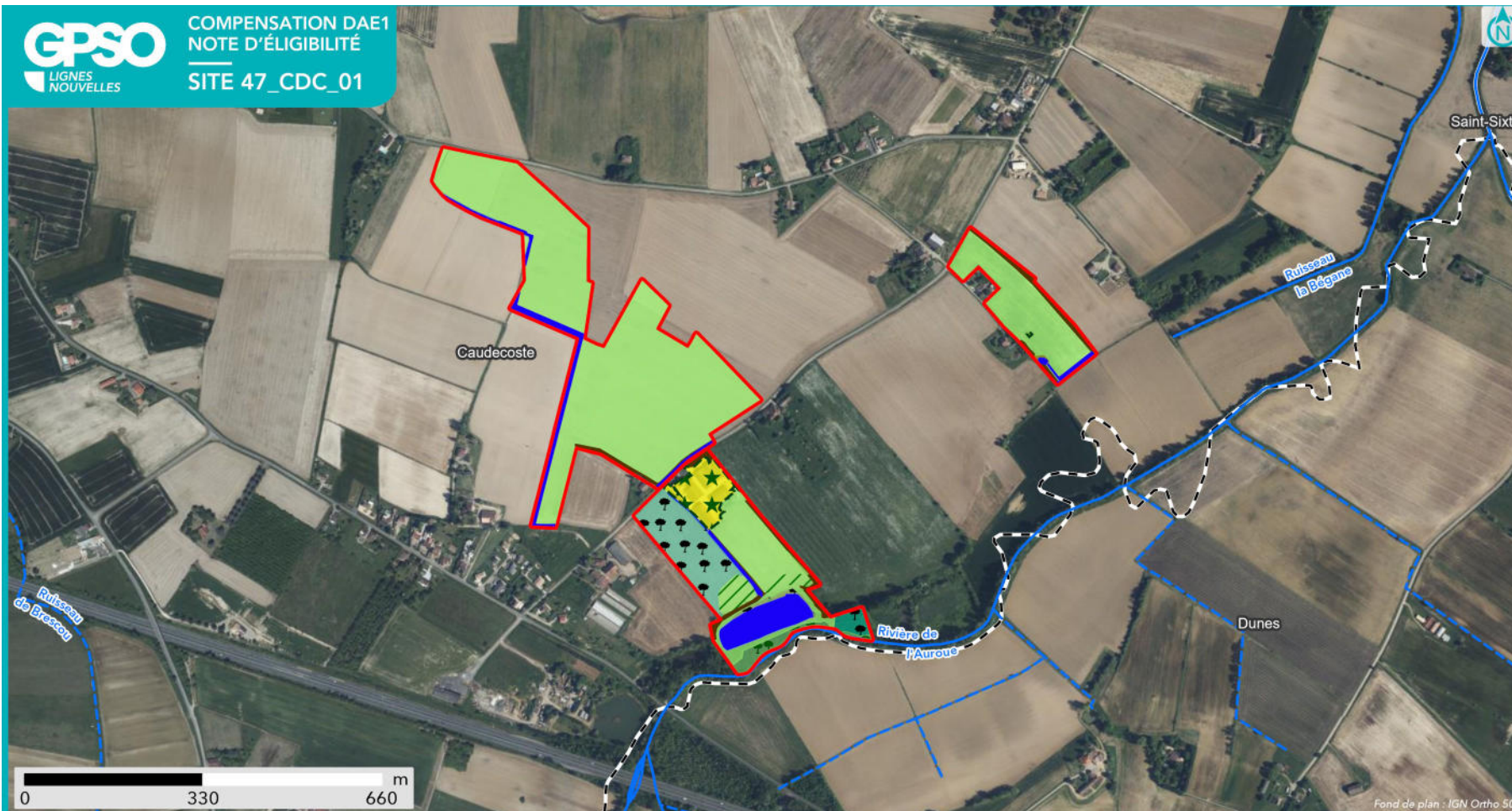
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Pélodyte ponctué, Pélodyte, Triton marbré	Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre vipérine, Orvet fragile, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Cordulie à corps fin, Gomphe de Graslin, Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Aigle botté, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Circaète Jean-le-Blanc, Élanion blanc, Faucon hobereau, Milan noir, Milan royal, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic noir, Pic vert, Pinson des arbres, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'indivi-	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'es-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	dus contactés		colonisés			pèces présentes	
Modalités et durée de suivi	<p>Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre</p> <p>Points d'écoute et observation directe</p>	<p>Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre</p> <p>Suivi sous plaque de thermorégulation</p> <p>Transects de recherche de présence</p>	<p>Privilégier passage entre juin et juillet</p> <p>Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables)</p> <p>Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)</p>	<p>Privilégier passages au printemps et en septembre</p> <p>Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils</p> <p>Piégeage photographique avec un dispositif attractif</p>	<p>Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)</p> <p>Points d'écoute diurne (matinée)</p> <p>Points d'écoute nocturne avec repasse</p> <p>Points d'observation</p>	<p>Privilégier passage de mai à septembre</p> <p>Points fixes d'enregistrement</p> <p>Points d'écoute active</p>	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	0.55
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes	Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier	Passages diurnes, privilégier entre		Privilégier passage en septembre	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence		Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	



SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

Site
 Commune

Réseau hydrographique
 Permanent
 Intermittent

Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés
- Création de milieux boisés naturels - Bois humides par conversion de peupleraies

- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux semi-ouverts
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux ouverts
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes
- Aménagement de vieux bâtiments en gîtes à chiroptères



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	2.35	Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Circaète Jean-le-Blanc, Cordulie à corps fin, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Élanion blanc, Faucon hobereau, Gomphe de Graslin, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Milan noir, Milan royal, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic noir, Pic vert, Pinson des arbres, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe	90.82	2.01
Eaux stagnantes	0.67	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Cistude d'Europe, Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Grenouille verte, Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hironnelle de rivage, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Petit Gravelot, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Sterne pierregarin, Triton marbré	3.80	0.42
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0.02	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chardonneret élégant, Couleuvre verte et jaune, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	12.72	0.01
Haies et alignements d'arbres	0.59	Accenteur mouchet, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats	3.14	0.63

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
		tats boisés, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Élanion blanc, Grand Capricorne, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau domestique, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pipit des arbres, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe		
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.15	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	4.08	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Cisticole des joncs, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	118.49	3.71
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	12.54	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Damier de la Succise, Élanion blanc, Faucon crécerelle, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	0.18	10.89
Roselières et phragmitaies	0.06	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Cisticole des joncs, Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélophylax, Sterne pierregarin	0.09	0.09

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0.24	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bihoreau gris, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Crapaud calamite, Grenouille verte, Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodyte ponctué, Pélodyte, Sterne pierregarin	1.95	0.40

Apurement de la dette au titre des zones humides

Gains écologiques du projet de compensation :

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
Garonne de la Barguelonne au Dropt	14.70	4.66
Système hydrogéomorphologique		
de type plateau		4,66
non définis	13,8	

Fonctionnalités et suivi de l'efficacité des mesures:

Niveaux de fonctionnalités :

1- Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

47_CDC_01_ZH01	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	Une intervention sur les drains souterrains potentiels, les fossés et les rigoles, avec leur enherbement, permettra de limiter le drainage local.	La conversion des milieux agricoles avec une préparation du sol par décompactage / sous-solage et l'intervention sur les systèmes de drainage favoriseront les fonctions biogéochimiques.	La conversion des milieux agricoles par un ensemencement prairial et une gestion extensive augmente significativement l'attrait du site pour la biodiversité
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures	Suivis pédologiques	Suivis pédologiques	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
Aurove	0.80	1.05
Système hydrogéomorphologique		
de type riverain des cours d'eau		1,05
non définis	0,8	

Fonctionnalités et suivi de l'efficacité des mesures:

Niveaux de fonctionnalités :

1- Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

47_CDC_01_ZH0 2	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	Une intervention sur les fossés et les rigoles, avec leur enherbement, permettra de limiter le drainage local.	La conversion des milieux agricoles avec une préparation du sol par décompactage / sous-solage et l'intervention sur les systèmes de drainage favoriseront les fonctions biogéochimiques. Le pH diminuera pour devenir plus favorable à l'assimilation du phosphore qu'à sa fixation (arrêt du chaulage)	La conversion des milieux agricoles par un ensemencement prairial et une gestion extensive augmente significativement l'attrait du site pour la biodiversité
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures	Suivis pédologiques	Suivis pédologiques	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune

47_CDC_01_ZH03	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	Une intervention sur les fossés et les rigoles, avec leur enherbement, permettra de limiter le drainage local et une meilleure ressource en eau autour du plan d'eau	L'intervention sur les systèmes de drainage favorisera les fonctions biogéochimiques, de même que la conversion de la friche vers un milieu prairial. Une préparation du sol par décompactage / sous-solage peut s'avérer nécessaire et avoir des conséquences positives sur le sol	Un débroussaillage peut être nécessaire de manière ponctuel sur les fourrés de saules aux abords du plan d'eau. Une gestion extensive de la ceinture d'espèces hygrophiles autour du plan d'eau est préconisée. Enfin, l'ensemencement de la friche en faveur d'un milieu prairial favorisera l'attrait du site pour la faune.
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures	Suivis pédologiques	Suivis pédologiques	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives

Site de compensation n°47_CRB_01

Localisation

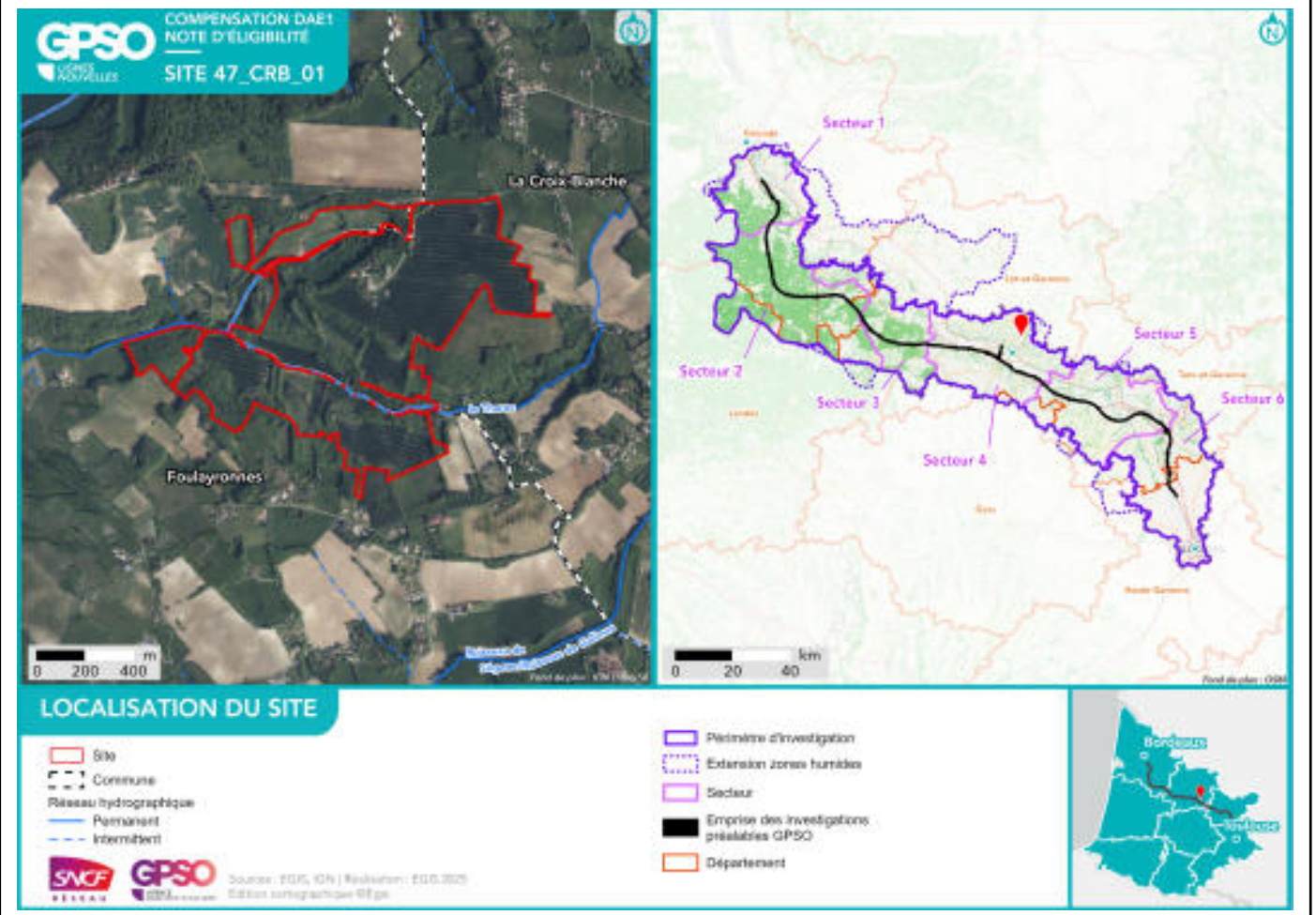
Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Foulayronnes, La Croix-Blanche
Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
470750000D0713	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	713
471000000A0032	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	A	32
471000000A0117	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	A	117
471000000A0158	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	A	158
471000000A0133	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	A	133
470750000D0260	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	260
470750000D0292	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	292
470750000D0305	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	305
470750000D0271	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	271
470750000D1149	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	1149
470750000D1149	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	267
470750000D0267	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	267
470750000D1150	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	1150
471000000A0118	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	A	118
470750000D0261	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	261
470750000D0270	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	270
470750000D0709	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	709
470750000D0268	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	268
470750000D0310	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	310
470750000D0277	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	277
470750000D0293	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	293
471000000A0291	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	A	291
470750000D0304	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	304
470750000D0308	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	308
471000000A0029	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	A	29
470750000D0297	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	297
470750000D0264	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	264
470750000D0306	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	306
471000000A0294	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	A	294
470750000D0312	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	312
470750000D0278	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	278
470750000D0272	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	272
470750000D0296	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	296
470750000D0248	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	248
471000000A0120	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	A	120
470750000D0247	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	247
471000000A0125	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	A	125
471000000A0119	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	119
470750000D1146	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	1146
471000000A0121	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	A	121
470750000D0279	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	279
470750000D0309	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	309
470750000D0275	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	275
470750000D0289	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	289
470750000D1147	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	1147
471000000A0124	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	A	124
470750000D0262	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	262
471000000A0028	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	A	28
471000000A0123	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	123
470750000D0280	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	280
470750000D0313	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	313
470750000D0825	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	825
471000000A0138	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	A	138
470750000D0284	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	284
470750000D1153	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	1153
470750000D1151	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	1151
470750000D0280	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	280
470750000D0313	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	313
470750000D0825	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	825
471000000A0138	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	A	138
470750000D0284	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	284
470750000D1153	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	1153
470750000D1151	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	1151
471000000A0270	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	A	270
471000000A0122	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	122
471000000A0129	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	A	129
470750000D0282	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	282
470750000D0291	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	291
470750000D1148	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	1148
471000000A0137	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	A	137
470750000D0265	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	A	265

				Référence cadastrale		
470750000D0290						
471000000A0131						
471000000A0289						
471000000A0127						
470750000D1152						
470750000D0711	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	294
470750000D0273	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	A	136
471000000A0030	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	274
471000000A0135	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	266
470750000D0294	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	276
471000000A0136	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	307
470750000D0274	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	300
470750000D0266	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	A	134
470750000D0276	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	269
470750000D0307	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	311
470750000D0300	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	A	263
471000000A0134	Lot-et-Garonne	Croix-Blanche	47075	000	D	128
470750000D0269						
470750000D0311						
470750000D0263						
471000000A0128						
470750000D0249						

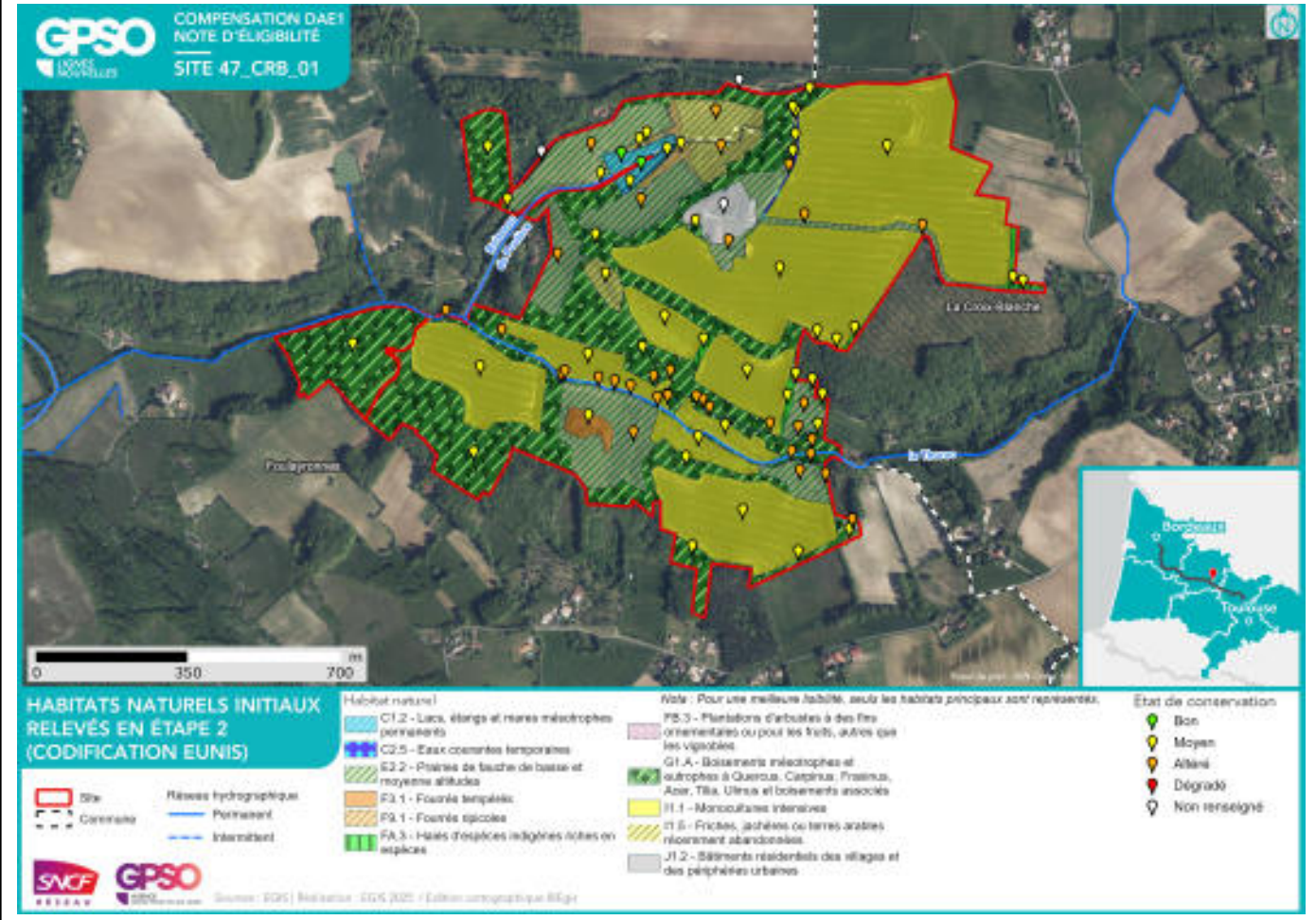
Secteur de compensation : Secteur 4

Périmètre et localisation du site :



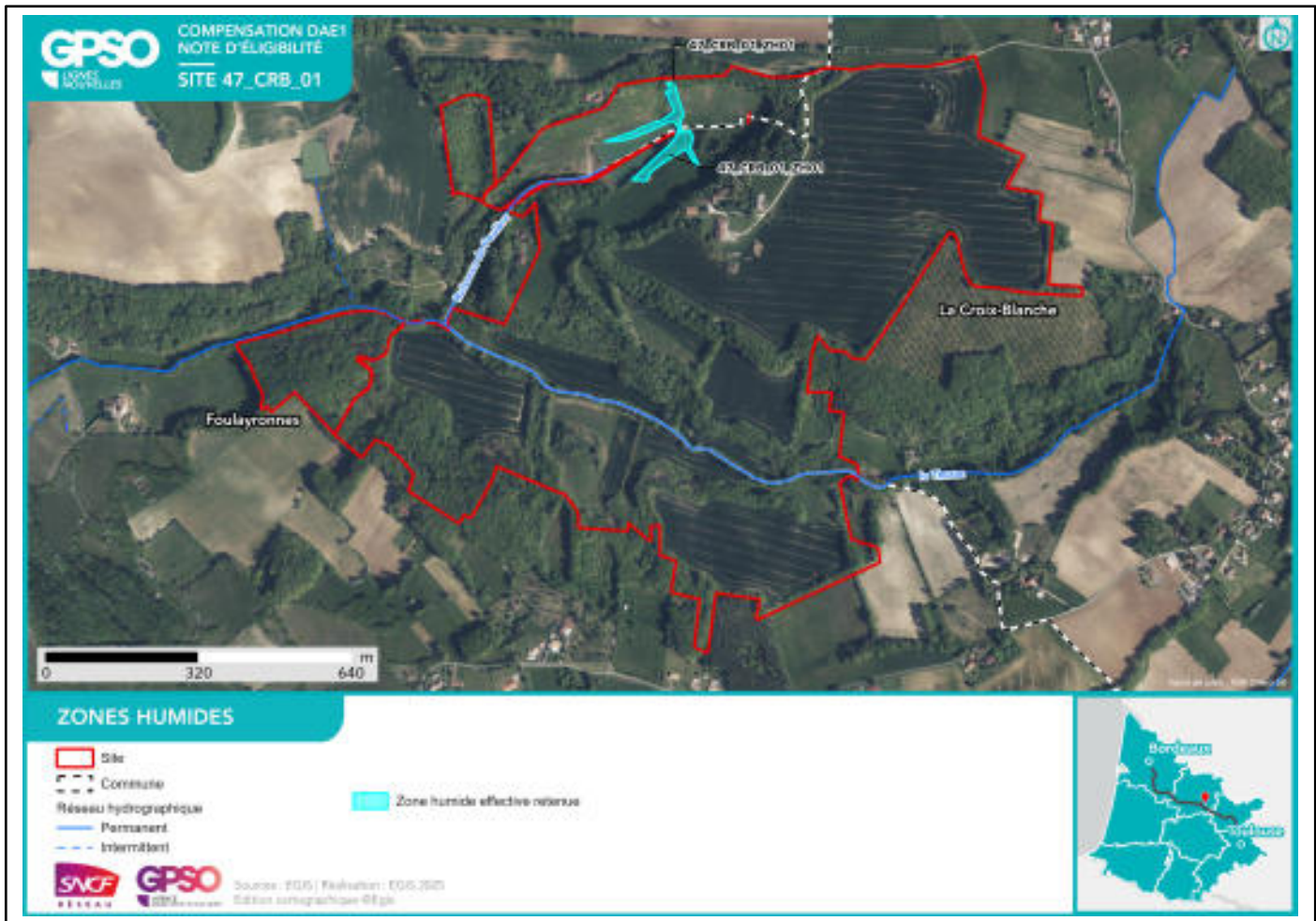
État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Délimitation des zones humides existantes :

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
47_CRB_01_ZH01	0.69	Oui			Oui			



Facteurs de dégradation : EEE végétale, Bassin et plans d'eau artificiel (fond imperméabilisé), Sol labouré,

Superficies

Superficie totale du site : 100.02 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 98.43 ha

– par habitat cible :

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 2.48 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche // 56.99 ha

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés tempérés // 2.62 ha

Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales // 2.15 ha

Boisements naturels feuillus - Aulnaies marécageuses méso-eutrophes // 0.69 ha

Boisements naturels feuillus // 32.37 ha

Eaux stagnantes à fonds naturels - Lacs, étangs et mares temporaires // 0.85 ha

Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex) // 0.15 ha

– en zone humide (ha) : 0.69 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e) :

Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Bondrée apivore, Buse variable, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Chouette hulotte, Coucou gris, Élanion blanc, Épervier d'Europe, Faucon hobereau, Fauvette à tête noire, Gobemouche noir, Grand Capricorne, Grand corbeau, Grimpereau des jardins, Hibou moyen-duc, Hippocrepis emerus, Insectes - Cortège des habitats boisés, Lorient d'Europe, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Mésange huppée, Milan noir, Milan royal, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélodyte, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic noir, Pic vert, Pinson des arbres, Pipit des arbres, Polystichum aculeatum, Pouillot de Bonelli, Pouillot véloce, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Roitelet à triple bandeau, Rougegorge familier, Sittelle torchepot, Tarier pâtre, Triton marbré, Troglodyte mignon, Verdier d'Europe

Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales : Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats boisés

Boisements naturels feuillus - Aulnaies marécageuses méso-eutrophes : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques

Eaux stagnantes à fonds naturels - Lacs, étangs et mares temporaires : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Cistude d'Europe, Crapaud calamite, Grenouille verte, Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodyte ponctué, Pélodyte, Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Sterne pierregarin, Triton marbré

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés tempérés : Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Hippocrepis emerus, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pie-grièche écorcheur, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Hippocrepis emerus, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bruant proyer, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Cisticole des joncs, Cochevis huppé, Élanion blanc, Gladiolus italicus, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélodyte ponctué, Pipit farlouse, Pipit rousseline, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Tarier des prés, Tarier pâtre

Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex) : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bihoreau gris, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Crapaud calamite, Grenouille verte, Guépier d'Europe, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodyte ponctué, Pélodyte ponctué, Pélodyte ponctué, Sterne pierregarin

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	27.04
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Aigle botté, Bihoreau gris, Bondrée apivore, Buse variable, Chardonneret élégant, Chouette hulotte, Coucou gris, Élanion blanc, Épervier d'Europe, Faucon hobereau, Fauvette à tête noire, Gobemouche noir, Grand corbeau, Grimpereau des jardins, Hibou moyen-duc, Lorient d'Europe, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Mésange huppée, Milan noir, Milan royal, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	Hippocrepis emerus, Polystichum aculeatum

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					ouverts, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic noir, Pic vert, Pinson des arbres, Pipit des arbres, Pouillot de Bonelli, Pouillot véloce, Roitelet à triple bandeau, Rougegorge familier, Sittelle torchepot, Tarier pâtre, Troglodyte mignon, Verdier d'Europe		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Passages définis selon les ciblages du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	44.41
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélodytes	Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Bruant proyer, Cisticole des joncs, Cochevis huppé, Élanion blanc, Hironnelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit farlouse, Pipit rousseline, Tarier des prés, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	Gladiolus italicus
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril,	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre		Privilégier passage en septembre Recherche d'indices	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou	Privilégier passage de mai à septembre	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	et en septembre Points d'écoute et observation directe	Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence		de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	de mai à juillet (Rappaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C051	C1.1a	Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Création d'espaces interstitiels ou isolés enherbés au sein de milieux agricoles afin de favoriser le développement de la biodiversité (refuges, source de nourriture) et la connectivité entre les milieux naturels. Ces habitats pourront participer à : - L'alimentation et le repos de certaines espèces d'oiseaux des milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et le transit de certaines espèces de mammifères ubiquistes et de milieux humides ; - L'alimentation, repos, la reproduction et le transit des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction de certains insectes de milieux humides ; - Au développement de la flore des milieux ouverts et milieux semi-ouverts.	0.15
Calendrier de mise en œuvre		Juillet à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Grenouille verte, Pélodyte ponctué, Pélodyte			Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Bihoreau gris, Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hironnelle de rivage, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Sterne pierregarin	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés			Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier			Privilégier passages au printemps et en	Privilégier passage de mars à fin mai	Privilégier passage de mai à sep-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe			septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	(espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation	tembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	2.48
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	Hippocrepis emerus
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de pré-	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photogra-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		sence le long des haies	émergences (inspection des chênes favorables)	phique avec un dispositif attractif	nocturne avec repasse Points d'observation		(selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique. Ces habitats participeront à : - L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ; - L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction des odonates ; - Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées.	0.97
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Grenouille verte, Pélodyte ponctué, Pélodyphylax, Triton marbré	Cistude d'Europe, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Petit Gravelot, Sterne pierregarin	Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes	Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Recherche de pré-		Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'in-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enre-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	Points d'écoute et observation directe	sence		<p>dices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils</p> <p>Piégeage photographique avec un dispositif attractif</p>	<p>à juillet (Rapaces)</p> <p>Points d'écoute diurne (matinée)</p> <p>Points d'observation</p>	<p>gistrement</p> <p>Points d'écoute active</p>	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	15.21
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des habitats boisés	Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Bruant proyer, Cisticole des joncs, Cochevis huppé, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pie-grièche écorcheur, Pipit farlouse, Pipit rouseline, Tarier des prés	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	Gladiolus italicus, Hippocrepis emerus
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés				Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence				Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	2.84
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés	Reptiles - Cortège des habitats aquatiques	Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et	Passages nocturnes	Passages diurnes,	Privilégier passage	Privilégier passages	Privilégier passage	Privilégier passage	

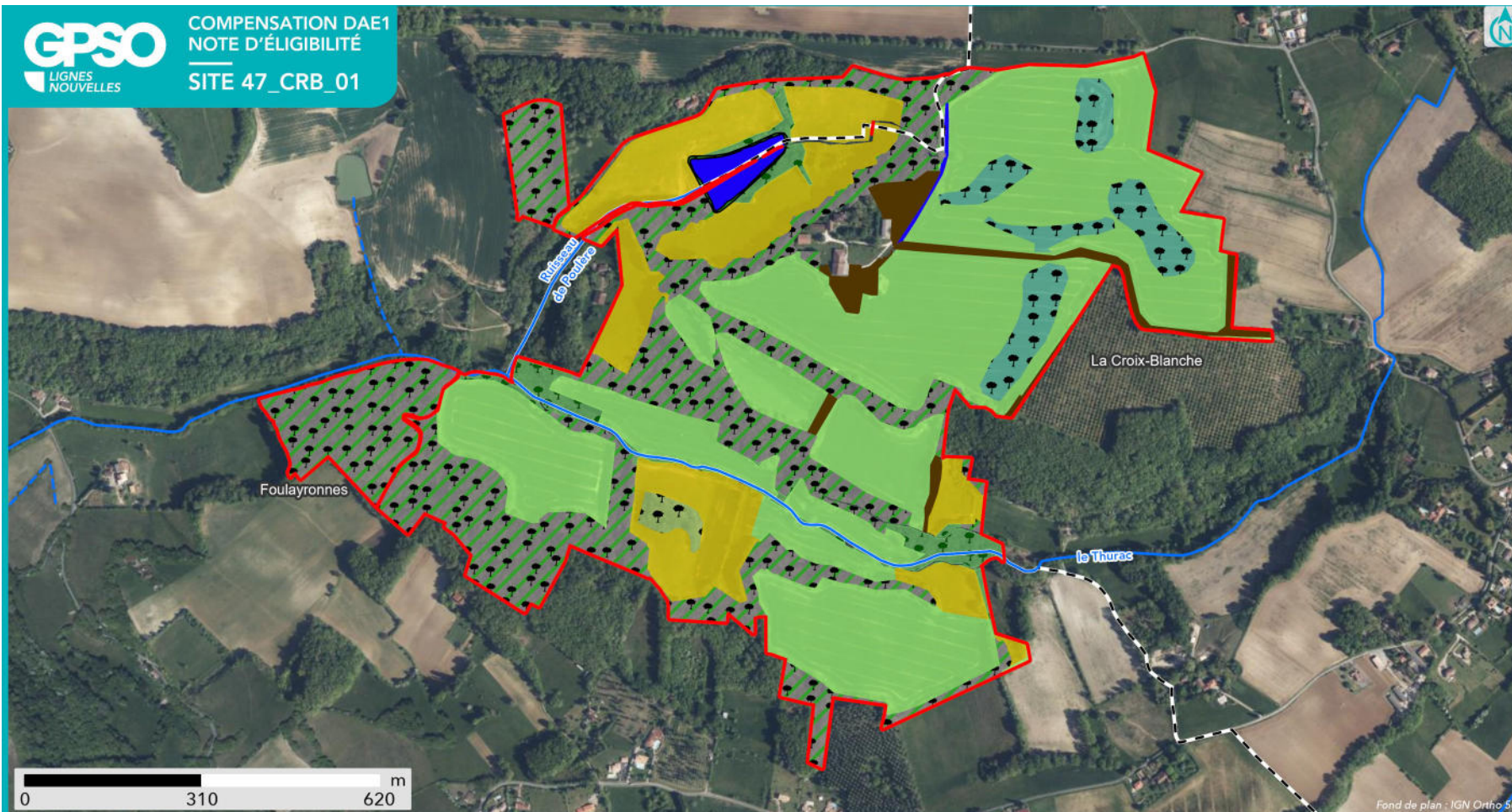
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi	turnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers., <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	5.33
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces	Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ou-	Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammi-	Accenteur mou- chet, Aigle botté, Bihoreau gris, Char-	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiro-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	verts		fères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	donneret élégant, Élanion blanc, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	ptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dis-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			favorables)	positif attractif	Points d'observation		



Fond de plan : IGN Ortho 50

SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

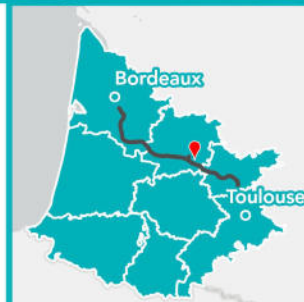
- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Gestion de la végétation par fauche extensive
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux semi-ouverts

- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux ouverts
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes
- Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	35.21	Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Bondrée apivore, Buse variable, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Chouette hulotte, Coucou gris, Élanion blanc, Épervier d'Europe, Faucon hobereau, Fauvette à tête noire, Gobemouche noir, Grand Capricorne, Grand corbeau, Grimpereau des jardins, Hibou moyen-duc, Hippocrepis emerus, Insectes - Cortège des habitats boisés, Lorient d'Europe, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Mésange huppée, Milan noir, Milan royal, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic noir, Pic vert, Pinson des arbres, Pipit des arbres, Polystichum aculeatum, Pouillot de Bonelli, Pouillot véloce, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Roitelet à triple bandeau, Rougegorge familier, Sittelle torchepot, Tarier pâtre, Triton marbré, Troglodyte mignon, Verdier d'Europe	90.82	19.73
Eaux stagnantes	0.85	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Cistude d'Europe, Crapaud calamite, Grenouille verte, Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hironnelle de rivage, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Petit Gravelot, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Sterne pierregarin, Triton marbré	3.80	0.69
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	2.62	Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Hippocrepis emerus, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pie-grièche écorcheur, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	12.72	4.72
Haies et aligne-	2.48	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chi-	3.14	1.76

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
ements d'arbres		roptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Hippocrepis emerus, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.15	0
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	56.99	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bruant proyer, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Cisticole des joncs, Cochevis huppé, Élanion blanc, Gladiolus italicus, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélophylax, Pipit farlouse, Pipit rousseline, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Tarier des prés, Tarier pâtre	118.49	41.93
Milieus ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.18	0
Roselières et phragmitaies	0		0.09	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0.15	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bihoreau gris, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Crapaud calamite, Grenouille verte, Guépier d'Europe, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Sterne pierregarin	1.95	0.19

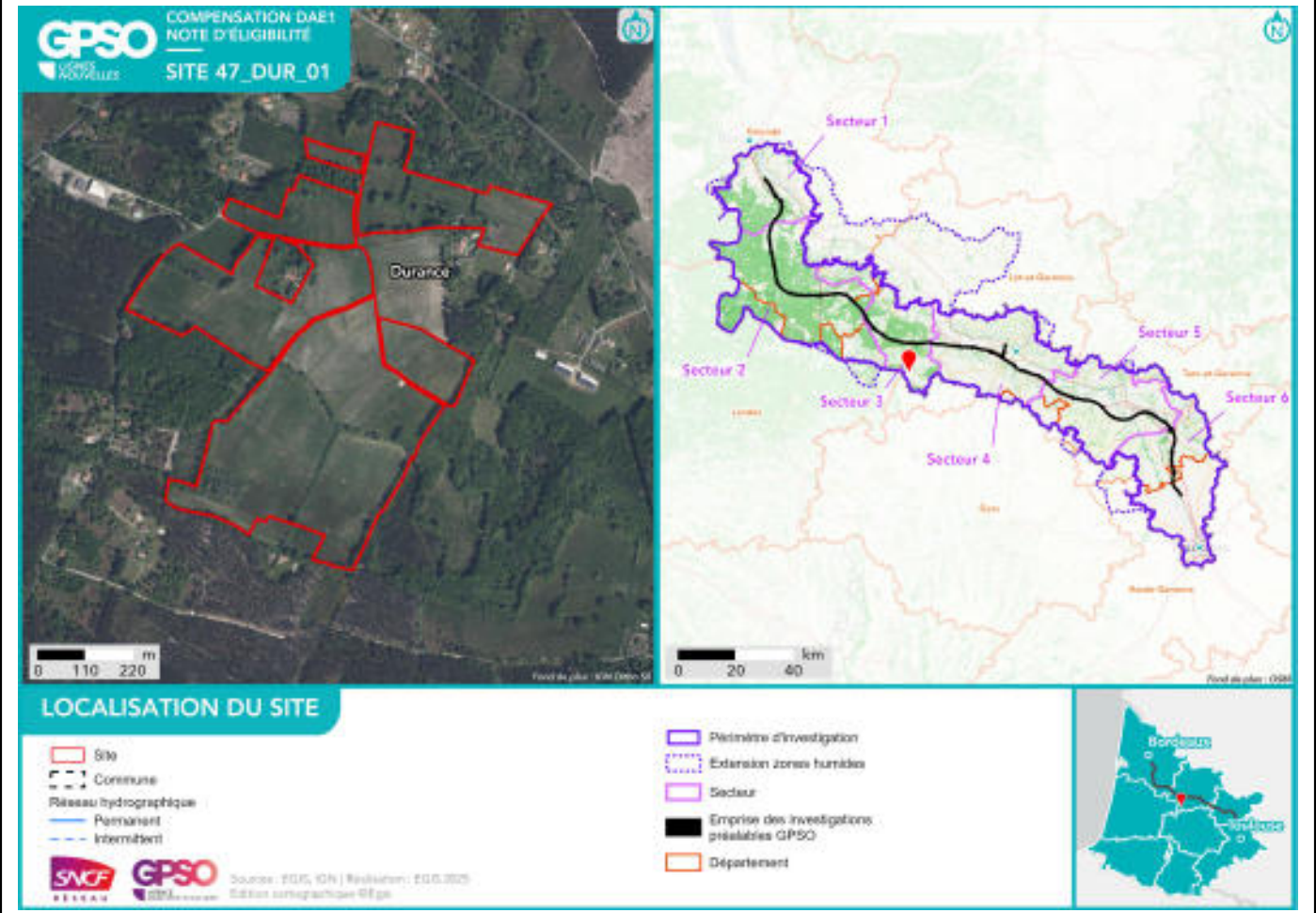
Site de compensation n°47_DUR_01

Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Durance
Parcelle(s) cadastrale(s) :

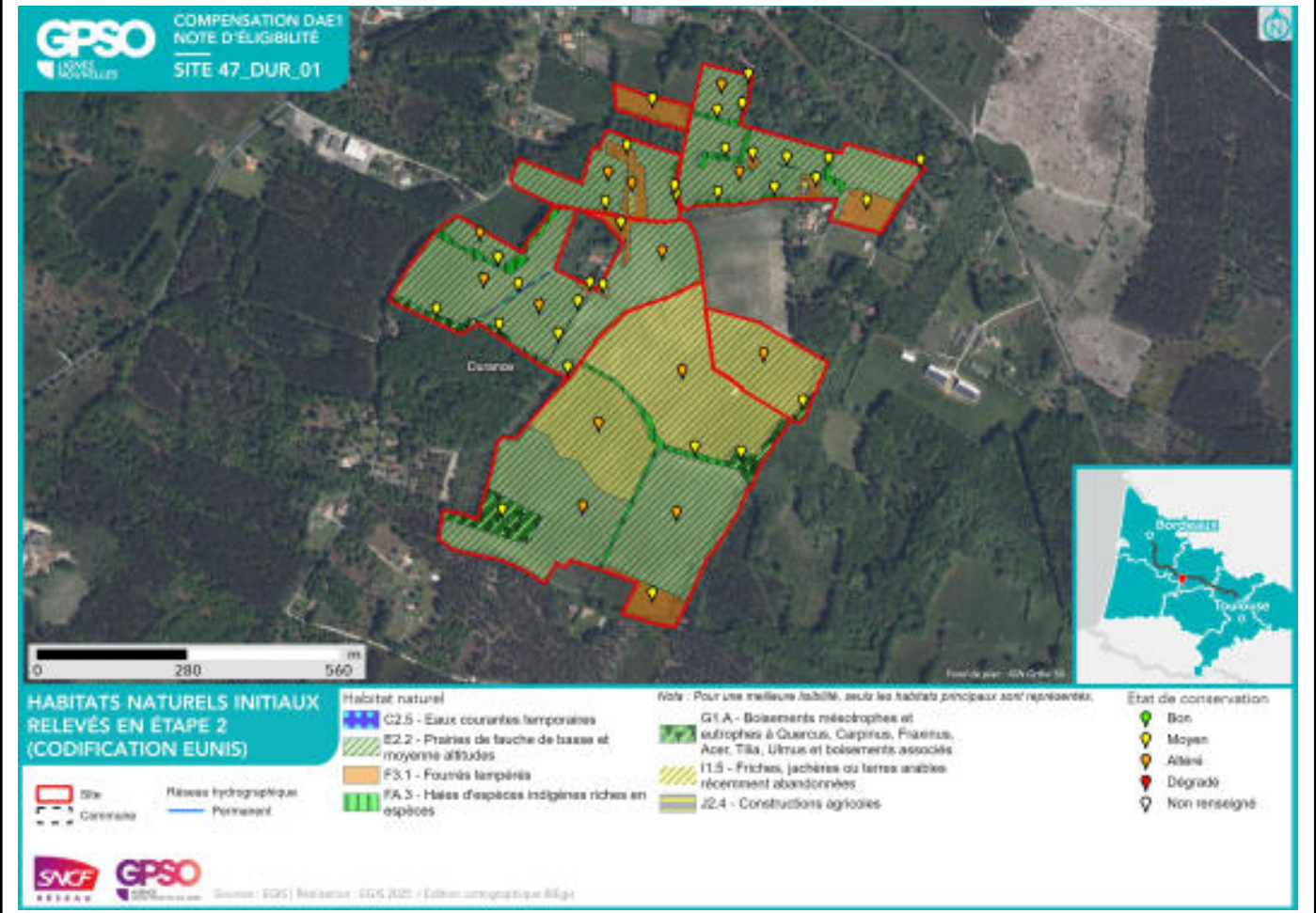
Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
47085000AE0334						
47085000AE0586						
47085000AE0391						
47085000AE0389	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	334
47085000AE0413	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	586
47085000AE0557	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	391
47085000AE0349	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	389
47085000AE0332	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	413
47085000AE0385	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	557
47085000AE0388	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	349
47085000AE0672	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	332
47085000AE0414	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	385
47085000AE0605	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	388
47085000AE0031	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	672
47085000AE0676	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	414
47085000AE0345	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	605
47085000AE0331	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	31
47085000AE0306	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	676
47085000AE0366	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	345
47085000AE0348	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	331
47085000AE0407	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	606
47085000AE0335	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	606
47085000AE0342	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	366
47085000AE0671	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	348
47085000AE0405	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	407
47085000AE0395	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	335
47085000AE0369	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	342
47085000AE0367	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	671
47085000AE0390	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	405
47085000AE0675	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	395
47085000AE0559	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	369
47085000AE0341	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	367
47085000AE0416	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	390
47085000AE0344	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	675
47085000AE0624	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	559
47085000AE0382	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	341
47085000AE0383	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	3416
47085000AE0415	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	344
47085000AE0673	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	624
47085000AE0343	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	382
47085000AE0338	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	383
47085000AE0347	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	415
47085000AE0386	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	673
47085000AE0387	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	343
47085000AE0365	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	338
47085000AE0333	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	347
47085000AE0368	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	386
47085000AE0364	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	387
47085000AE0678	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	365
47085000AE0337	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	333
47085000AE0392	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	368
47085000AE0558	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	364
47085000AE0346	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	364
47085000AE0677	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	678
47085000AE0406	Lot-et-Garonne	Durance	47085	000	AE	677

Secteur de compensation : Secteur 3
Périmètre et localisation du site :



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Facteurs de dégradation : EEE végétale, Drainage, Fossés, Sol tassé,

Superficies

Superficie totale du site : 41.30 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 41.30 ha

– par habitat cible :

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche // 0.57 ha

Milieux ouverts herbacés haut (>1m) // 5.82 ha

Haies et alignements d'arbres // 1.22 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 17.71 ha

Boisements naturels feuillus // 12.73 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésiques non gérées // 1.04 ha

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 0.06 ha

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés tempérés // 2.09 ha

– en zone humide (ha) : 0 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e) :

Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Circaète Jean-le-Blanc, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Triton marbré, Vipère aspic

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés tempérés : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts

Haies et alignements d'arbres : Accenteur mouchet, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Vipère aspic

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Insectes - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Armeria arenaria, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Euphorbia seguieriana, Fadet des Laïches, Hypericum linariifolium, Linaria spartea, Lotus angustissimus, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Ophrys incubacea, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Silene conica, Tarier pâtre

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésiques non gérées : Ajuga chamaepitys, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Anacamptis coriophora, Anacamptis fragrans, Cisticole des joncs, Euphorbia seguieriana, Hypericum linariifolium, Linaria spartea, Lotus angustissimus, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Ophrys incubacea, Pélophylax, Silene conica*

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche : Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts

Milieux ouverts herbacés haut (>1m) : Couleuvre verte et jaune, Damier de la Succise, Lézard à deux raies, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers., <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	11.24
Calendrier de mise en œuvre	<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>			
Récurrence du suivi	<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>			

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Circaète Jean-le-Blanc, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C052	C2.1d	Restauration de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Diversification et densification des espaces interstitiels ou isolés enherbés au sein de milieux agricoles afin de favoriser le développement de la biodiversité (refuges, source de nourriture) et la connectivité entre les milieux naturels. Ces habitats pourront participer à : - L'alimentation et le repos de certaines espèces d'oiseaux des milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et le transit de certaines espèces de mammifères ubiquistes et de milieux humides ; - L'alimentation, repos, la reproduction et le transit des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction de certains insectes de milieux humides ; - Au développement de la flore des milieux ouverts et milieux semi-ouverts.	0.61
Calendrier de mise en œuvre		Juillet à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts			Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts		
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés			Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de re-			Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée)		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		cherche de présence			Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	1.49
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des habitats boisés		Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Oiseaux - Cortège des habitats boisés	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés		Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe		Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (ins-	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photogra-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec re-	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			peption des chênes favorables)	phique avec un dispositif attractif	passé Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	0.57
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts			Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts		
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés			Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre			Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		<p>Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés</p> <p>Transects de recherche de présence</p>			<p>cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)</p> <p>Points d'écoute diurne (matinée)</p> <p>Points d'écoute nocturne avec repasse</p> <p>Points d'observation</p>		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C051	C1.1a	Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Création d'espaces interstitiels ou isolés enherbés au sein de milieux agricoles afin de favoriser le développement de la biodiversité (refuges, source de nourriture) et la connectivité entre les milieux naturels. Ces habitats pourront participer à : - L'alimentation et le repos de certaines espèces d'oiseaux des milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et le transit de certaines espèces de mammifères ubiquistes et de milieux humides ; - L'alimentation, repos, la reproduction et le transit des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction de certains insectes de milieux humides ; - Au développement de la flore des milieux ouverts et milieux semi-ouverts.	0.81
Calendrier de mise en œuvre		Juillet à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts			Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés			Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de pré-			Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observa-		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		sence			tion		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	23.52
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélophylax	Coronelle giron-dine, Couleuvre verte et jaune, Lé-zard à deux raies, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Suc-cise, Fadet des Laïches	Mammifères - Cor-tège des espèces ubiquistes	Cisticole des joncs, Oiseaux - Cortège des habitats hu-mides, Oiseaux - Cortège des habi-tats ouverts, Oi-seaux - Cortège des habitats semi-ou-verts, Tarier pâtre		Armeria arenaria, Euphorbia seguieriana, Hypericum linariifolium, Linaria spartea, Lotus angustissimus, Ophrys incubacea, Silene conica
Indicateurs de suivi	Nombre de chan-teurs Nombre d'indivi-dus contactés	Nombre d'indivi-dus observés	Surface des habi-tats favorables Typicité des habi-tats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés				Surface des habi-tats favorables Nombre de pieds ou surface des sta-tions
Modalités et durée de suivi	Passages noc-turnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ou-verts et boisés Transects de recherche de pré-sence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et dé-but-juillet Diagnostic d'habi-tat d'espèce (Car-tographie et rele-vés floristiques) Transects de recherche de pré-sence				Passages définis se-lon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habi-tat d'espèce (Car-tographie et rele-vés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
S_NAT_AFa03	A3.a	Aménagement de vieux bâtiments en gîtes à chiroptères	Favoriser l'accueil des chiroptères en permettant une mise à disposition de gîtes artificiels indépendants des contraintes naturelles. Ces habitats participeront au repos des chiroptères et oiseaux anthropophiles.	0.05
Calendrier de mise en œuvre		Mars à avril ou septembre à novembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 10 ans Récurrence du suivi : Tous les ans		

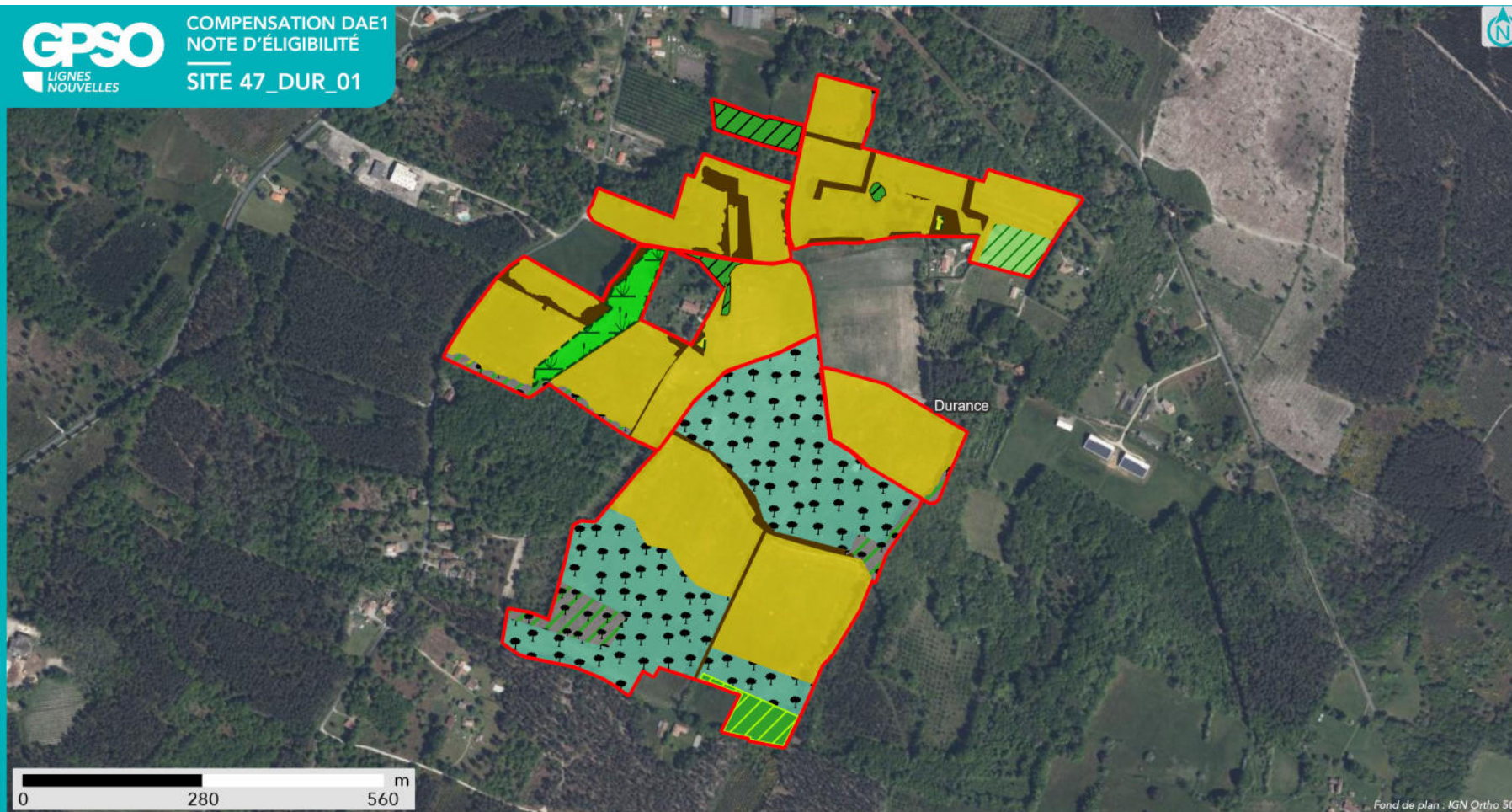
Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
S_NAT_AFlo	A5.b	Translocation et création de milieux propices aux espèces végétales cibles	Favoriser la recolonisation et le développement d'espèces végétales protégées autres que <i>Lotus hispidus</i> , <i>Lotus angustissimus</i> et <i>Serapias cordigera</i>	1.04
Calendrier de mise en œuvre		A définir en fonction des espèces concernées et leur phénologie		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 30 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, puis tous les 5 ans pour les années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélophylax				Cisticole des joncs, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts		<i>Ajuga chamaepitys</i> , <i>Anacamptis coriophora</i> *, <i>Anacamptis fragrans</i> , <i>Euphorbia seguieriana</i> , <i>Hypericum linariifolium</i> , <i>Linaria spartea</i> , <i>Lotus angustissimus</i> , <i>Ophrys incubacea</i> , <i>Silene conica</i>
Indicateurs de suivi							Surface des habitats favorables Nombre de pieds Surface des stations
Modalités et durée de suivi							Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à juillet (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	1.96
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des habitats boisés	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Pipit des arbres, Serin cini, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et	Passages diurnes,	Passages diurnes,	Privilégier passage	Privilégier passage	Privilégier passage	Privilégier passage	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi	<p>privilégier entre mars et avril. Points d'écoute et observation directe</p>	<p>privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence le long des haies</p>	<p>entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)</p>	<p>en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif</p>	<p>de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation</p>	<p>de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active</p>	



SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles
- Gestion de la végétation par fauche extensive
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux ouverts

- Création d'îlots de sénescence
- Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées
- Restauration de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées
- Aménagement de vieux bâtiments en gîtes à chiroptères
- Translocation et création de milieux propices aux espèces végétales cibles



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	12.73	Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Circaète Jean-le-Blanc, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Triton marbré, Vipère aspic	183.68	11.77
Eaux stagnantes	0		0.19	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	2.09	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	0.30	1.68
Haies et alignements d'arbres	1.29	Accenteur mouchet, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Vipère aspic	0	0.73
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.53	0
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	19.32	Ajuga chamaepitys, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Anacamptis coriophora*, Anacamptis fragrans, Armeria arenaria, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Euphorbia seguieriana, Fadet des Laïches, Hypericum linariifolium, Linaria spartea, Lotus angustissimus, Mammifères -	5.12	18.34

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
		Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Ophrys incubacea, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Silene conica, Tarier pâtre		
Milieus ouverts herbacés haut (>1m)	5.82	Couleuvre verte et jaune, Damier de la Succise, Lézard à deux raies, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	0.44	5.24
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		0	0

Site de compensation n°47_FAR_01

Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Anzex, Fargues-sur-Ourbise
Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
470930000B0046						
470930000B0003	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	B	46
470930000B0001	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	B	3
470930000B0453	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	B	1
470930000B0201	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	B	453
470930000B0017	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	B	201
470930000B0047	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	B	17
470120000E0332	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	B	47
470930000B0042	Lot-et-Garonne	Anzex	47012	000	E	332
470930000B0042	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	B	42
470930000B0198	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	B	198
470930000B0014	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	B	14
470930000B0016	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	B	16
470930000AB0106	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	AB	106
470930000B0041	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	B	41
470930000B0452	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	B	452
470930000B0009	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	B	9
470930000B0010	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	B	10
470930000B0010	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	B	4
470930000B0004	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	B	2
470930000B0002	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	B	199
470930000B0199	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	B	18
470930000B0018	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	B	48
470930000B0048						

Secteur de compensation : Secteur 3

Périmètre et localisation du site :



LOCALISATION DU SITE

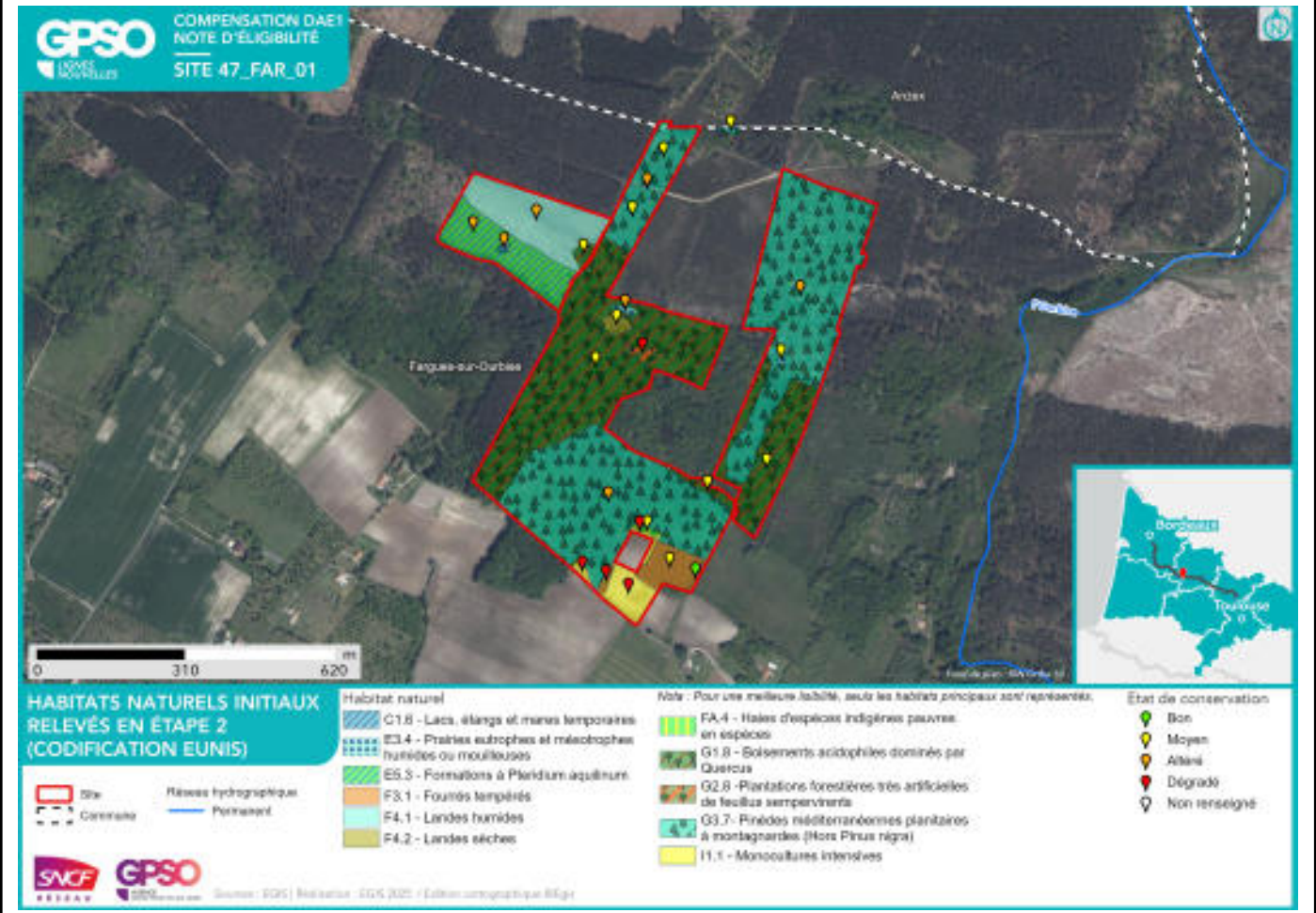
- Site
- Commune
- Réseau hydrographique
- Permanent
- Intermittent

- Périmètre d'investigation
- Extension zones humides
- Secteur
- Emprise des investigations préalables GPSO
- Département



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Délimitation des zones humides existantes :

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Rivierain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
47_FAR_01_ZH01	2.81	Oui						Oui



Facteurs de dégradation : EEE végétale, Fossés, Sol labouré, Irrigation, Piste DFCI, Chasse lors de la visite

Superficies

Superficie totale du site : 38.58 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 38.53 ha

– par habitat cible :

Eaux stagnantes à fonds naturels // 0.04 ha

Boisements naturels feuillus - Chênaies acidiphiles hydromorphes // 12.08 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes // 0.09 ha

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 0.19 ha

Landes basses (< 1m) - Landes mésophiles // 0.19 ha

Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) // 17.20 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 1.73 ha

Boisements naturels feuillus // 1.95 ha

*Landes basses (< 1m) - Landes humides à *Molinia caerulea* // 4.98 ha*

Haies et alignements d'arbres // 0.09 ha

– en zone humide (ha) : 2.81 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Circaète Jean-le-Blanc, Cistude d'Europe, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Triton marbré, Vipère aspic

Boisements naturels feuillus - Chênaies acidiphiles hydromorphes : Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Cistude d'Europe, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette

Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) : Accenteur mouchet, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Circaète Jean-le-Blanc, Cistude d'Europe, Fauvette pitchou, Grand Capricorne, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Triton marbré, Vipère aspic

Eaux stagnantes à fonds naturels : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Drosera intermedia, Pélophylax, Triton marbré*

Haies et alignements d'arbres : Accenteur mouchet, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts

Landes basses (< 1m) - Landes humides à Molinia caerulea : Cisticole des joncs, Damier de la Succise, Drosera intermedia, Drosera rotundifolia*, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Vipère aspic*

Landes basses (< 1m) - Landes mésophiles : Coronelle girondine, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Cisticole des joncs, Cistude d'Europe, Coronelle girondine, Damier de la Succise, Linaria spartea, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes : Fadet des Laïches, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C023	C2.1e	Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés	Amélioration des conditions environnementales pour les espèces caractéristiques des milieux de landes et fourrés, ces habitats permettront : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux semi-ouverts.	0.15
Calendrier de mise en œuvre		Septembre à octobre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélodytes, Triton marbré	Cistude d'Europe, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Circaète Jean-le-Blanc, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chan-		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					teurs		
Modalités et durée de suivi	<p>Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre</p> <p>Points d'écoute et observation directe</p>	<p>Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre</p> <p>Suivi sous plaque de thermorégulation</p> <p>Transects de recherche de présence</p>	<p>Privilégier passage entre juin et juillet</p> <p>Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables)</p> <p>Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)</p>		<p>Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)</p> <p>Points d'écoute diurne (matinée)</p> <p>Points d'écoute nocturne avec repasse</p> <p>Points d'observation</p>		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	0.89
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Cistude d'Europe, Coronelle giron-dine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Suc-cise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Cisticole des joncs, Oiseaux - Cortège des habitats ou-verts, Tarier pâtre		Linaria spartea
Indicateurs de suivi		Nombre d'indivi-dus observés	Surface des habi-tats favorables Typicité des habi-tats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidi-fication Nombre de chan-teurs		Surface des habi-tats favorables Nombre de pieds ou surface des sta-tions

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Modalités et durée de suivi		<p>Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre</p> <p>Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés</p> <p>Transects de recherche de présence</p>	<p>Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet</p> <p>Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques)</p> <p>Transects de recherche de présence</p>	<p>Privilégier passage en septembre</p> <p>Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils</p> <p>Piégeage photographique avec un dispositif attractif</p>	<p>Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)</p> <p>Points d'écoute diurne (matinée)</p> <p>Points d'écoute nocturne avec repasse</p> <p>Points d'observation</p>		<p>Passages définis selon les ciblage du plan de gestion</p> <p>Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques)</p> <p>Mai à septembre (selon les espèces concernées)</p>

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers., <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	1.49
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces	Cistude d'Europe, Reptiles - Cortège des habitats aqua-	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammi-	Accenteur mou- chet, Bouvreuil pi- voine, Circaète	Chiroptères - Cor- tège des espèces ubiquistes, Chiro-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	tiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic		fères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Jean-le-Blanc, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre	ptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	12.29
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Triton marbré	Cistude d'Europe, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mou-chet, Bouvreuil pivoine, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Serin cini	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril,	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habi-	Privilégier passages au printemps et en septembre	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	et en septembre Points d'écoute et observation directe	Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	tat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	0.84
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Cistude d'Europe, Coronelle girondine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Cisticole des joncs, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Tarier pâtre		
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ou-	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et rele-	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée)		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		verts et boisés Transects de recherche de présence	vés floristiques) Transects de recherche de présence	Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	0.21
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Serin cini	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégula-		Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		tion Transects de recherche de présence le long des haies		capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C063	C2.1i	Traitement de la Fougère aigle	Régénération de végétations spontanées, plantées ou semées en limitant le développement de la Fougère aigle. Cela implique, de permettre le retrait de la Fougère aigle, même temporairement, afin de laisser le temps à d'autres espèces de se développer.	2.26
Calendrier de mise en œuvre		Juin à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : jusqu'au contrôle de l'espèce Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+4, N+5, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes (à ajuster en fonction de la dynamique de colonisation de l'espèce et des milieux colonisés).		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Fadet des Laïches		Cisticole des joncs, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Tardif pâle		Drosera intermedia*, Drosera rotundifolia*
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés			Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence			Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	3.00
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Coronelle giron-dine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Damier de la Suc-cise, Fadet des Laïches		Cisticole des joncs, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats hu-mides, Oiseaux - Cortège des habi-tats ouverts, Oi-seaux - Cortège des habitats semi-ou-verts, Pipit des arbres, Tarier pâtre		Drosera interme-dia*, Drosera rotun-difolia*
Indicateurs de suivi		Nombre d'indivi-dus observés	Surface des habi-tats favorables Typicité des habi-tats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés				Surface des habi-tats favorables Nombre de pieds ou surface des sta-tions
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ou-verts et boisés Transects de re-cherche de pré-	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et dé-but-juillet Diagnostic d'habi-tat d'espèce (Car-tographie et rele-vés floristiques) Transects de re-cherche de pré-				Passages définis se-lon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habi-tat d'espèce (Car-tographie et rele-vés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		sence	sence				

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	17.35
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Triton marbré	Cistude d'Europe, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Circaète Jean-le-Blanc, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Serin cini	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	<p>Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique.</p> <p>Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ; - L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction des odonates ; - Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées. 	0.04
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélodytes, Triton marbré						Drosera intermedia*
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes						Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe						Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
							(selon les espèces concernées)



SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

Site
 Commune

Réseau hydrographique
 Permanent
 Intermittent

Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles
- Gestion de la végétation par fauche extensive
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés

- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de pinède
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes
- Traitement de la Fougère Aigle



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	31.23	Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Circaète Jean-le-Blanc, Cistude d'Europe, Fauvette pitchou, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Triton marbré, Vipère aspic	183.68	33.26
Eaux stagnantes	0.04	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Drosera intermedia*, Pélophylax, Triton marbré	0.19	0.03
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		0.30	0
Haies et alignements d'arbres	0.27	Accenteur mouchet, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini	0	0.20
Landes basses et coupes forestières récentes	5.17	Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Damier de la Succise, Drosera intermedia*, Drosera rotundifolia*, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Vipère aspic	0.53	5.01
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	1.81	Cisticole des joncs, Cistude d'Europe, Coronelle girondine, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Linaria spartea, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	5.12	1.57
Milieux ouverts herbacés haut	0		0.44	0

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
(>1m)				
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		0	0

Apurement de la dette au titre des zones humides

Gains écologiques du projet de compensation :

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
Ourbise	8.10	2.81
Système hydrogéomorphologique		
de type plateau		2,81
non définis	8,1	

Fonctionnalités et suivi de l'efficacité des mesures:

Niveaux de fonctionnalités :

1- Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

47_FAR_01_ZH0 1	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	<i>Pas d'action envisagée</i>	<i>Pas d'action envisagée</i>	La lande à Molinie, qui représente la quasi-totalité de la zone humide, est en cours de formation suite à une coupe forestière (exploitation d'une pinède). Sa libre évolution avec éventuellement une gestion extensive avec un débroussaillage ponctuel maintiendra une lande en bon état de conservation et ouverte. Une fauche extensive et tardive sera réalisée sur le patch de prairie humide afin de maintenir le milieu ouvert.
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures			Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune Suivi de la faune avec comptage des espèces faunistiques

Site de compensation n°47_FAR_03

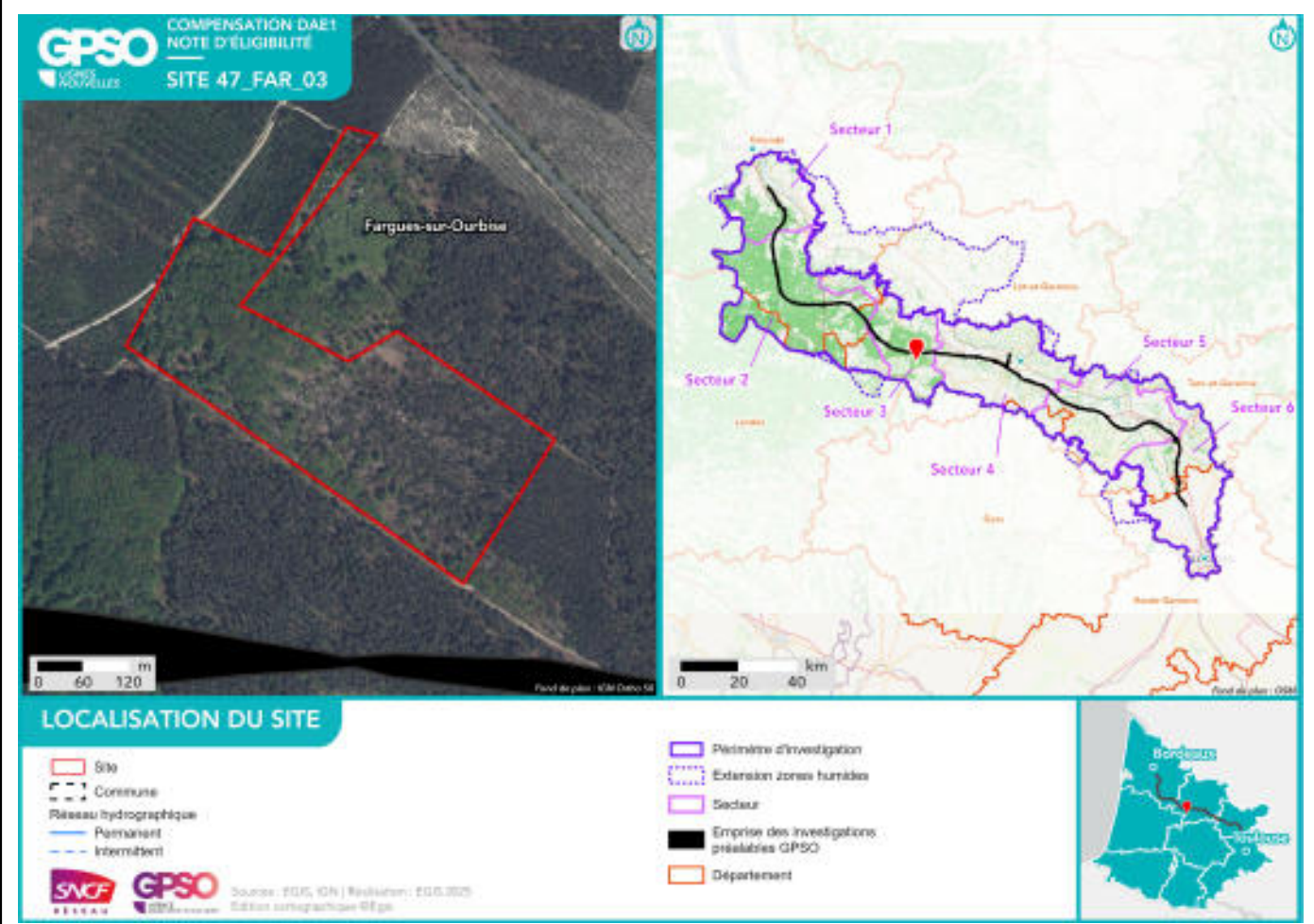
Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Fargues-sur-Ourbise
Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
47093000AI0034	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	AI	34
47093000AI0028	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	AI	28
47093000AI0023	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	AI	23
47093000AI0027	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	AI	27

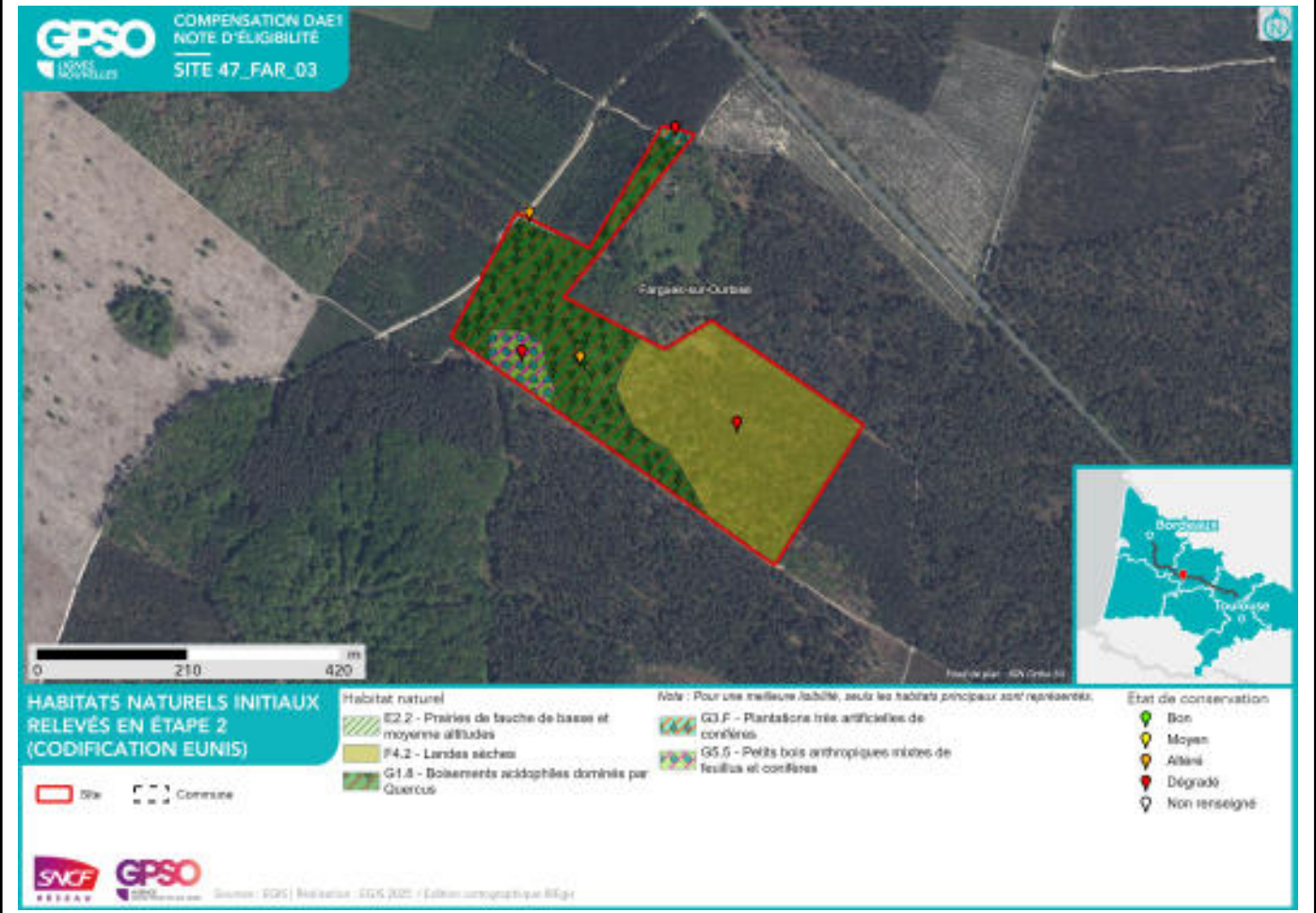
Secteur de compensation : Secteur 3

Périmètre et localisation du site :



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Facteurs de dégradation : Piste DFCI,

Superficies
Superficie totale du site : 11.33 ha Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 11.33 ha
– par habitat cible :
<i>Boisements naturels feuillus // 5.12 ha</i> <i>Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 0.04 ha</i> <i>Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) // 0.07 ha</i> <i>Landes basses (< 1m) - Landes mésophiles // 6.11 ha</i>
– en zone humide (ha) : 0 ha

Espèces cibles
Le détail des espèces par cortèges est en Annexe
Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e) :
<i>Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Circaète Jean-le-Blanc, Convallaria majalis, Grand Capricorne, Hypericum montanum, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette</i>
<i>Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) : Accenteur mouchet, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Circaète Jean-le-Blanc, Fauvette pitchou, Grand Capricorne, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Triton marbré, Vipère aspic</i>
<i>Landes basses (< 1m) - Landes mésophiles : Cistus umbellatus, Convallaria majalis, Coronelle girondine, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre</i>
<i>Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Hypericum montanum</i>

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	<p>Création de milieux ouverts humides, propices à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., <p>Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts. 	6.15
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Coronelle girondine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts			Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit des arbres, Tarier pâtre		Cistus umbellatus, Convallaria majalis, Hypericum montanum
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés			Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et		Passages diurnes, privilé-			Privilégier passage de		Passages définis selon

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi		<p>gier entre avril et septembre</p> <p>Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés</p> <p>Transects de recherche de présence</p>			<p>mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)</p> <p>Points d'écoute diurne (matinée)</p> <p>Points d'écoute nocturne avec repasse</p> <p>Points d'observation</p>		<p>les ciblage du plan de gestion</p> <p>Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques)</p> <p>Mai à septembre (selon les espèces concernées)</p>

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers., <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	0.07
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces	Reptiles - Cortège des habitats semi-	Grand Capricorne		Accenteur mouchet, Circaète Jean-	Chiroptères - Cortège des espèces	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	ubiquistes, Triton marbré	ouverts, Vipère aspic			le-Blanc, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Serin cini	ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	4.55
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles			Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Circaète Jean-le-Blanc, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	Convallaria majalis, Hypericum montanum
Indicateurs de suivi			Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi			Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (carto-	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'in-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enre-	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habi-

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			graphie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	dices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	gistrement Points d'écoute active	tat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	0.56
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles			Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Bouvreuil pivoine, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	Convallaria majalis
Indicateurs de suivi			Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi			Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (carto-	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'in-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enre-	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habi-

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			graphie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	dices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	gistrement Points d'écoute active	tat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)



Fond de plan : IGN Ortho 50

SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de pinède

- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	5.18	Accenteur mouchet, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bouvreuil pivoine, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Circaète Jean-le-Blanc, Convallaria majalis, Fauvette pitchou, Grand Capricorne, Hypericum montanum, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Triton marbré, Vipère aspic	183.68	6.10
Eaux stagnantes	0		0.19	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		0.30	0
Haies et alignements d'arbres	0		0	0
Landes basses et coupes forestières récentes	6.11	Cistus umbellatus, Convallaria majalis, Coronelle girondine, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	0.53	6.57
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	0.04	Hypericum montanum	5.12	0.05
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.44	0
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		0	0

Site de compensation n°47_FAR_62

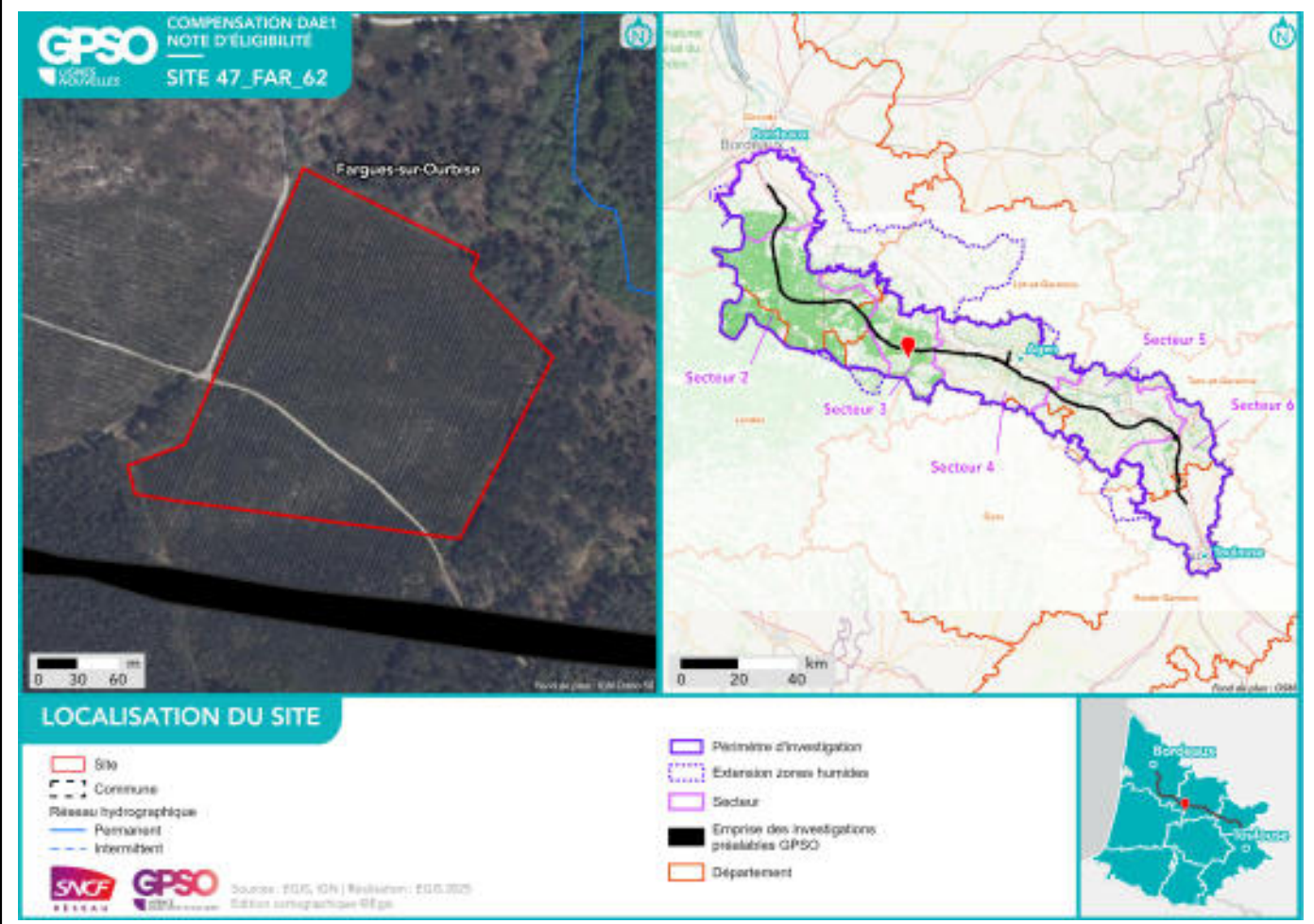
Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Fargues-sur-Ourbise
 Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
47093000AD0279	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	AD	0279

Secteur de compensation : Secteur 3

Périmètre et localisation du site :



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Facteurs de dégradation : Drainage, Fossés, Piste DFCI,

Superficies

Superficie totale du site : 5.07 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 5.07 ha

– par habitat cible :

Landes basses (< 1m) // 5.07 ha

– en zone humide (ha) : 0 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e) :

Landes basses (< 1m) : Alouette lulu, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bruant proyer, Circaète Jean-le-Blanc, Cisticole des joncs, Cistus umbellatus, Coronelle girondine, Couleuvre verte et jaune, Damier de la Succise, Engoulevent d'Europe, Épervier d'Europe, Fadet des Laîches, Faucon crécerelle, Fauvette pitchou, Grand Murin, Grand rhinolophe, Grande Noctule, Hirondelle rustique, Léopard des murailles, Milan noir, Milan royal, Mniotiltide de Schreibers, Murin à oreilles échanquées, Murin de Natterer, Noctule commune, Noctule de Leisler, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Oreillard gris, Oreillard roux, Petit rhinolophe, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipit des arbres, Pipit farlouse, Pipit rousseline, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Sérotine

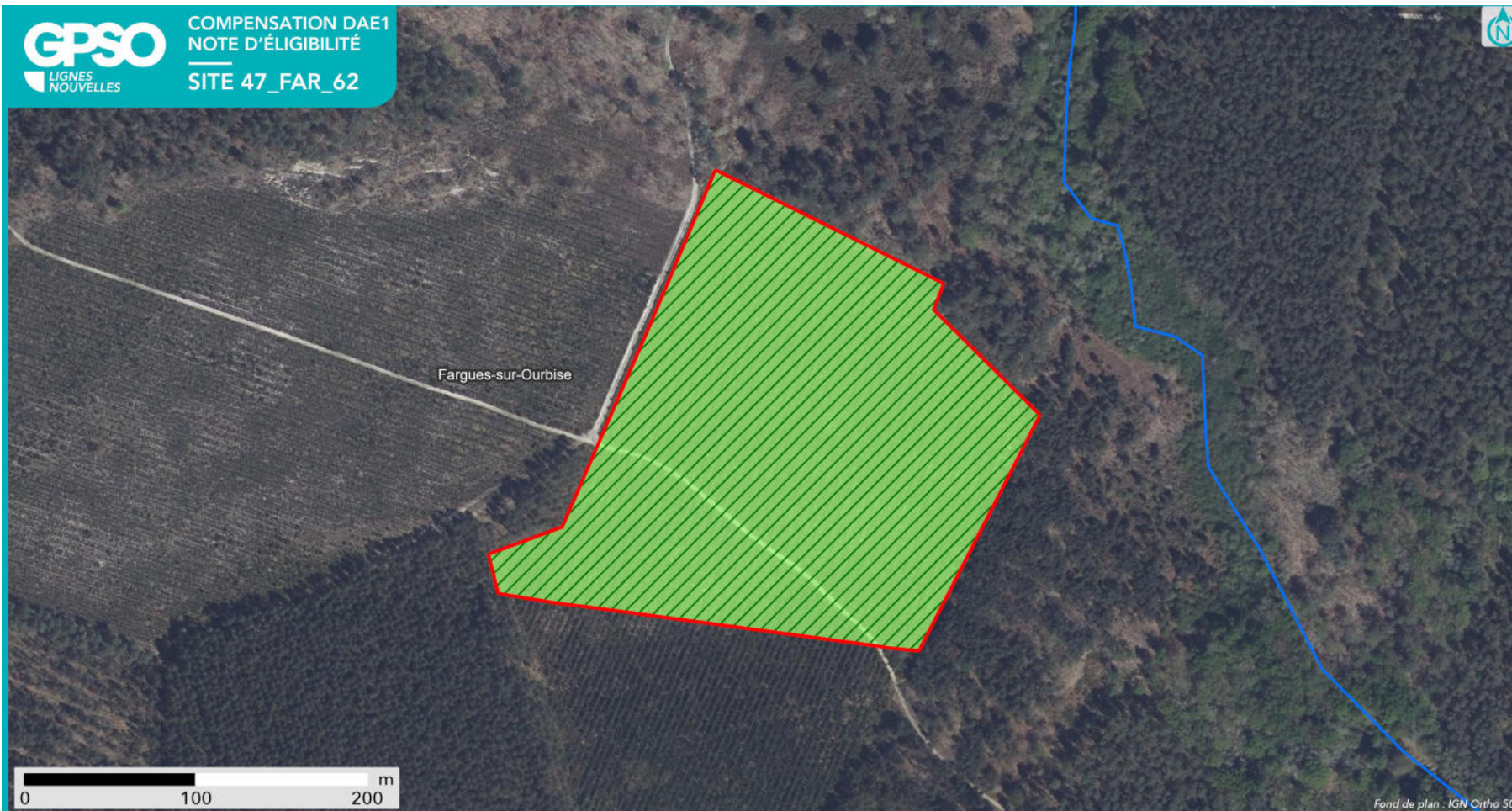
commune, Tariel pâtre

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	5.07
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes	Coronelle girondine, Couleuvre verte et jaune, Léopard des murailles, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise, Fadet des Laïches		Alouette lulu, Bruant proyer, Circaète Jeanle-Blanc, Cisticole des joncs, Engoulevent d'Europe, Épervier d'Europe, Faucon crécerelle, Fauvette pitchou, Hirondelle rustique, Milan noir, Milan royal,	Grand Murin, Grand rhinolophe, Grande Noctule, Minioptère de Schreibers, Murin à oreilles échancrées, Murin de Natterer, Noctule commune, Noctule de Leisler, Oreillard gris, Oreillard roux, Petit rhinolophe, Pipistrelle	Cistus umbellatus

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Pipit farlouse, Pipit rousseline, Tarrier pâtre	commune, Pipistrelle de Kuhl, Sérotine commune	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Passages définis selon les ciblages du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

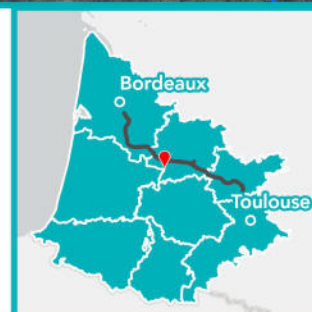


SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire
Restauration ou réhabilitation de prairies
par réouverture des milieux - Milieux
ouverts mésophiles à thermophiles



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	0		183.68	0
Eaux stagnantes	0		0.19	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		0.30	0
Haies et alignements d'arbres	0		0	0
Landes basses et coupes forestières récentes	5.07	Alouette lulu, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bruant proyer, Circaète Jean-le-Blanc, Cisticole des joncs, Cistus umbellatus, Coronelle girondine, Couleuvre verte et jaune, Damier de la Succise, Engoulevent d'Europe, Épervier d'Europe, Fadet des Laïches, Faucon crécerelle, Fauvette pitchou, Grand Murin, Grand rhinolophe, Grande Noctule, Hirondelle rustique, Lézard des murailles, Milan noir, Milan royal, Minioptère de Schreibers, Murin à oreilles échancrées, Murin de Natterer, Noctule commune, Noctule de Leisler, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Oreillard gris, Oreillard roux, Petit rhinolophe, Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl, Pipit des arbres, Pipit farlouse, Pipit rouseline, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Sérotine commune, Tarier pâtre	0.53	9.58
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	0		5.12	0
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.44	0
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		0	0

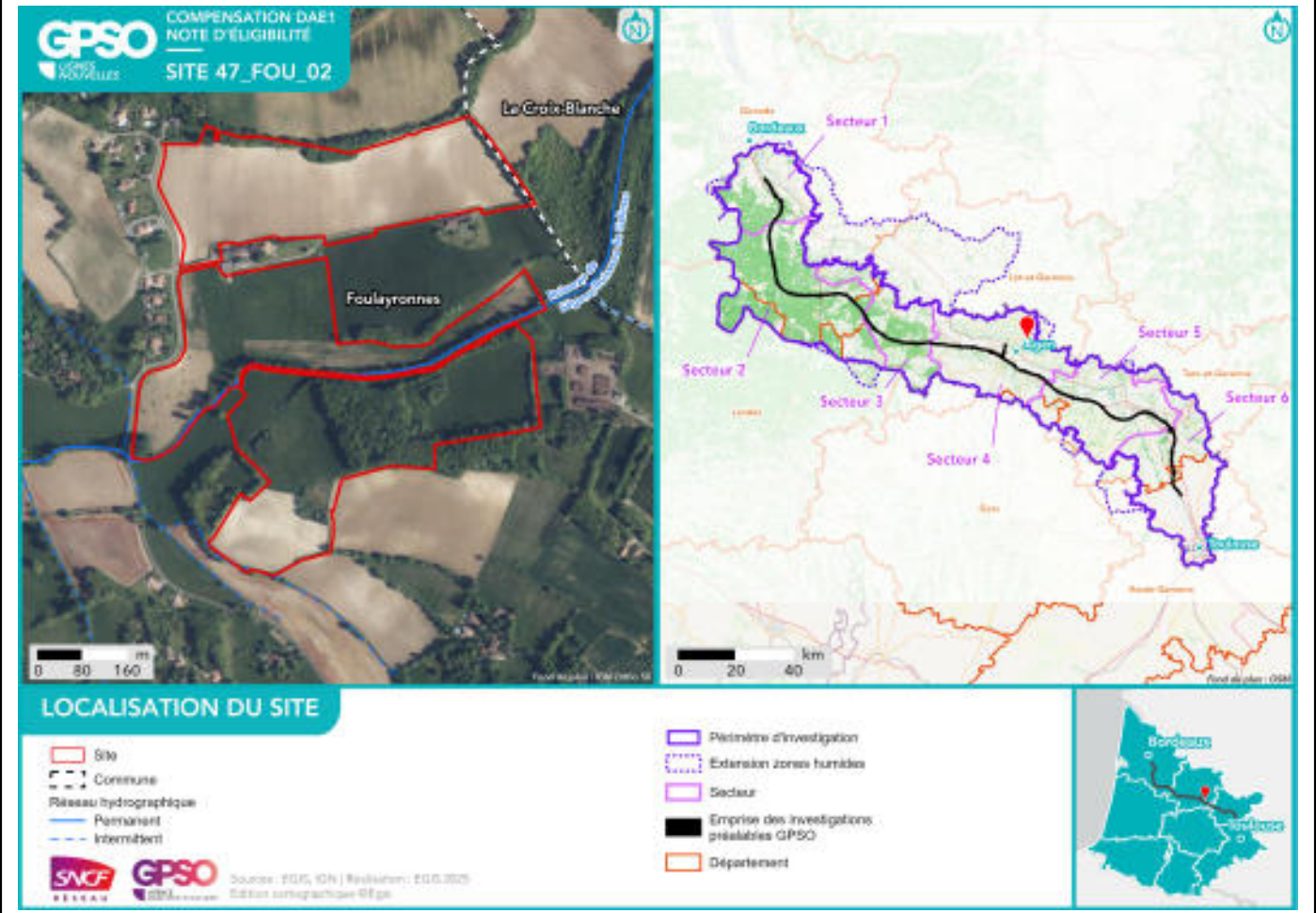
Site de compensation n°47_FOU_02

Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Foulayronnes, La Croix-Blanche
Parcelle(s) cadastrale(s) :

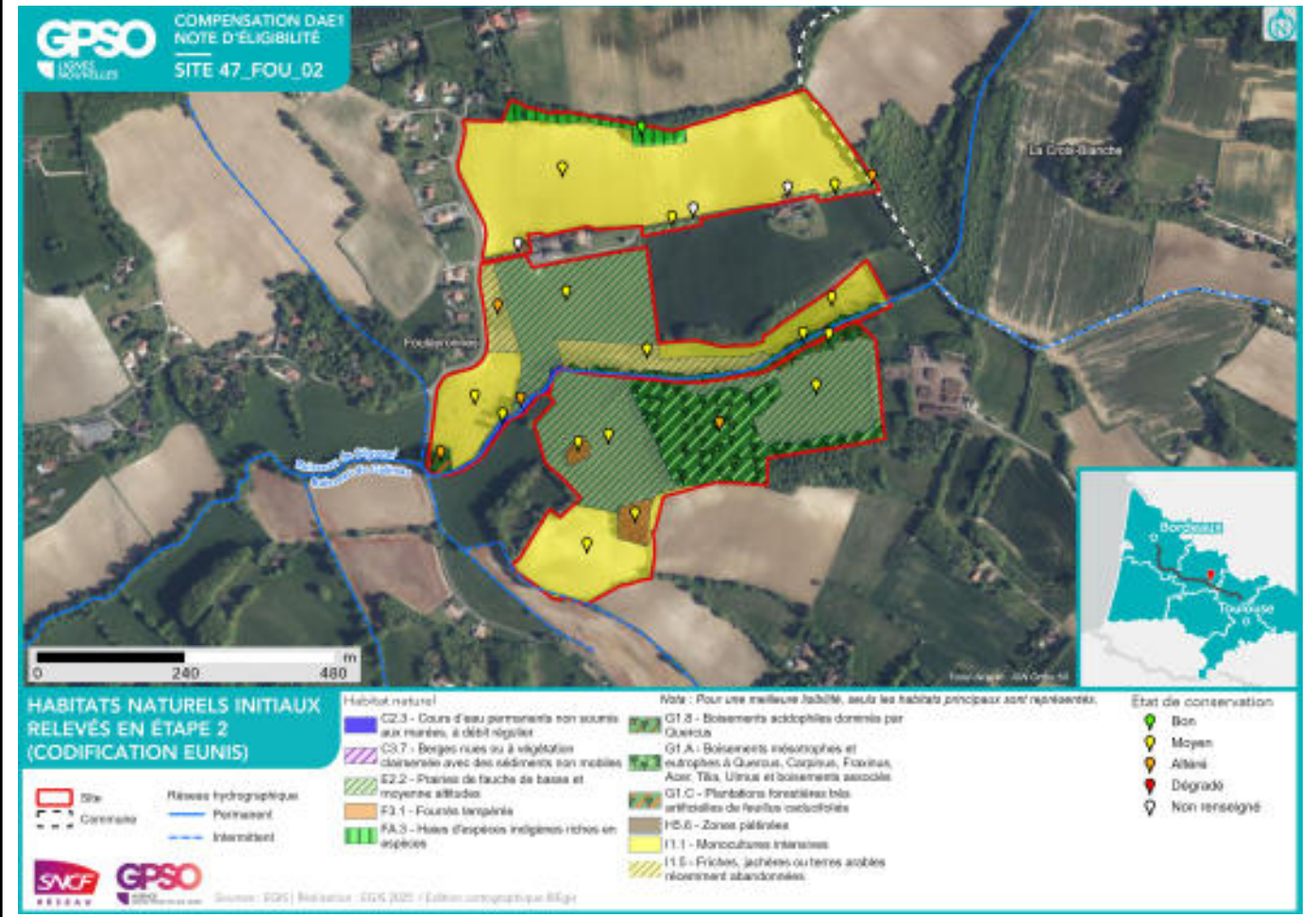
Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
471000000B0209						
471000000B0205						
471000000B0098	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	209
471000000B0952	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	205
471000000B0071	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	98
471000000B0224	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	952
471000000B0701	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	71
471000000B0954	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	224
471000000B0954	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	701
471000000B0083	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	954
471000000B0097	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	83
471000000B0208	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	97
471000000B0207	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	208
471000000B0210	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	207
471000000B0073	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	210
471000000B0096	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	73
471000000B0084	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	96
471000000B0212	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	84
471000000B0211	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	212
471000000B0215	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	211
471000000B0858	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	215
471000000B0223	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	858
471000000B0223	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	223
471000000B0855	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	855
471000000B0219	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	219
471000000B0094	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	94
471000000B0700	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	700
471000000B0093	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	93
471000000B0214	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	214
471000000B0100	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	100
471000000B0100	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	213
471000000B0213	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	206
471000000B0206	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	85
471000000B0085	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	70
471000000B0070	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	95
471000000B0095	Lot-et-Garonne	Foulayronnes	47100	000	B	854
471000000B0854						

Secteur de compensation : Secteur 4
Périmètre et localisation du site :



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Facteurs de dégradation : EEE végétale, Sol labouré,

Superficies

Superficie totale du site : 32.10 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 31.94 ha

– par habitat cible :

Boisements naturels feuillus // 3.96 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche // 24.83 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 1.24 ha

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés tempérés // 0.45 ha

Boisements naturels feuillus - Chênaies-frênaies alluviales // 0.83 ha

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 0.49 ha

– en zone humide (ha) : 0 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e) :

Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélodytes, Petit-duc scops, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe

Boisements naturels feuillus - Chênaies-frênaies alluviales : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés, Insectes - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats boisés

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés tempérés : Accenteur mouchet, Alouette lulu, Bouscarle de Cetti, Bouvreuil pivoine, Bruant jaune, Chardonneret élégant, Faucon crécerelle, Fauvette grisette, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pie-grièche écorcheur, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle, Rousserolle effarvate, Rousserolle turdoïde, Tarier pâtre

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Bondrée apivore, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chouette hulotte, Épervier d'Europe, Gobemouche noir, Grand Capricorne, Grimpereau des jardins, Insectes - Cortège des habitats boisés, Lorient d'Europe, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Roitelet à triple bandeau, Rougegorge familier, Sittelle torchepot, Verdier d'Europe

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Bruant proyer, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Cochevis huppé, Gladiolus italicus, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit farlouse, Pipit rousseline, Tarier des prés

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bruant proyer, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Cochevis huppé, Élanion blanc, Gladiolus italicus, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélodytes, Pipit farlouse, Pipit rousseline, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Tarier des prés, Tarier pâtre

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	16.74
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélophylax	Orvet fragile, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Bruant proyer, Cisticole des joncs, Cochevis huppé, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit farlouse, Pipit rousseline, Tarier des prés, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	Gladiolus italicus
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence		Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	3.26
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles			Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés		Oiseaux - Cortège des habitats boisés	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi			Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi			Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (ins-		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec re-	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			peption des chênes favorables)		passé Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	0.49
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles			Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Bondrée apivore, Chouette hulotte, Épervier d'Europe, Gobe-mouche noir, Grimpereau des jardins, Lorient d'Europe, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Roitelet à triple bandeau, Rougegorge familier, Sittelle torchepot, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi			Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi			Privilégier passage entre juin et juillet	Privilégier passage en septembre	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			<p>Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables)</p> <p>Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)</p>	<p>Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils</p> <p>Piégeage photographique avec un dispositif attractif</p>	<p>mai à juillet (Rapaces)</p> <p>Points d'écoute diurne (matinée)</p> <p>Points d'écoute nocturne avec repasse</p> <p>Points d'observation</p>	<p>Points fixes d'enregistrement</p> <p>Points d'écoute active</p>	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	<p>Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique.</p> <p>Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ; - L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction des odonates ; - Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées. 	0.18
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélodytes	Orvet fragile		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Cisticole des joncs, Élanion blanc, Guêpier d'Europe, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Sterne pierregarin, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes	Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril,	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre		Privilégier passages au printemps et en septembre	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	et en septembre Points d'écoute et observation directe	Recherche de présence		Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C051	C1.1a	Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Création d'espaces interstitiels ou isolés enherbés au sein de milieux agricoles afin de favoriser le développement de la biodiversité (refuges, source de nourriture) et la connectivité entre les milieux naturels. Ces habitats pourront participer à : - L'alimentation et le repos de certaines espèces d'oiseaux des milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et le transit de certaines espèces de mammifères ubiquistes et de milieux humides ; - L'alimentation, repos, la reproduction et le transit des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction de certains insectes de milieux humides ; - Au développement de la flore des milieux ouverts et milieux semi-ouverts.	0.45
Calendrier de mise en œuvre		Juillet à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts			Accenteur mouchet, Alouette lulu, Bouscarle de Cetti, Bouvreuil pivoine, Bruant jaune, Chardonneret élégant, Faucon crécerelle, Fauvette grisette, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pie-grièche écorcheur, Rossignol philomèle, Rousserolle effarvatte, Rousserolle turdoïde, Tarier pâtre		
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés			Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence			Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	0.95
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés, Insectes - Cortège des habitats humides	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Aigle botté, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers., <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	0.58
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces	Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ou-	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammi-	Accenteur mouchet, Aigle botté, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Élanion blanc,	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiro-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	verts		fères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	ptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	9.28
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélodytes punctatus	Orvet fragile		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Bruant proyer, Cisticole des joncs, Cochevis huppé, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit farlouse, Pipit rousseline, Tarier des prés, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	Gladiolus italicus
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés				Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence				Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)



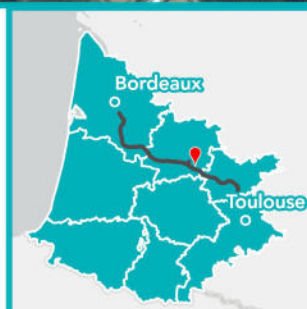
SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Gestion de la végétation par fauche extensive
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux ouverts
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes
- Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	4.79	Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés, Insectes - Cortège des habitats humides, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe	90.82	2.37
Eaux stagnantes	0		3.80	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0.45	Accenteur mouchet, Alouette lulu, Bouscarle de Cetti, Bouvreuil pivoine, Bruant jaune, Chardonneret élégant, Faucon crécerelle, Fauvette grisette, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pie-grièche écorcheur, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle, Rousserolle effarvate, Rousserolle turdoïde, Tarier pâtre	12.72	0.23
Haies et alignements d'arbres	0.49	Bondrée apivore, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chouette hulotte, Épervier d'Europe, Gobemouche noir, Grand Capricorne, Grimpereau des jardins, Insectes - Cortège des habitats boisés, Lorient d'Europe, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Roitelet à triple bandeau, Rougegorge familier, Sittelle torchepot, Verdier d'Europe	3.14	0.20
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.15	0
Milieus ouverts	26.07	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des es-	118.49	16.89

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
herbacés bas (<1m)		pèces ubiquistes, Bruant proyer, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Cochevis huppé, Élanion blanc, Gladiolus italicus, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Pipit farlouse, Pipit rousseline, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Tarier des prés, Tarier pâtre		
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.18	0
Roselières et phragmitaies	0		0.09	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		1.95	0

Site de compensation n°47_HOU_02

Localisation

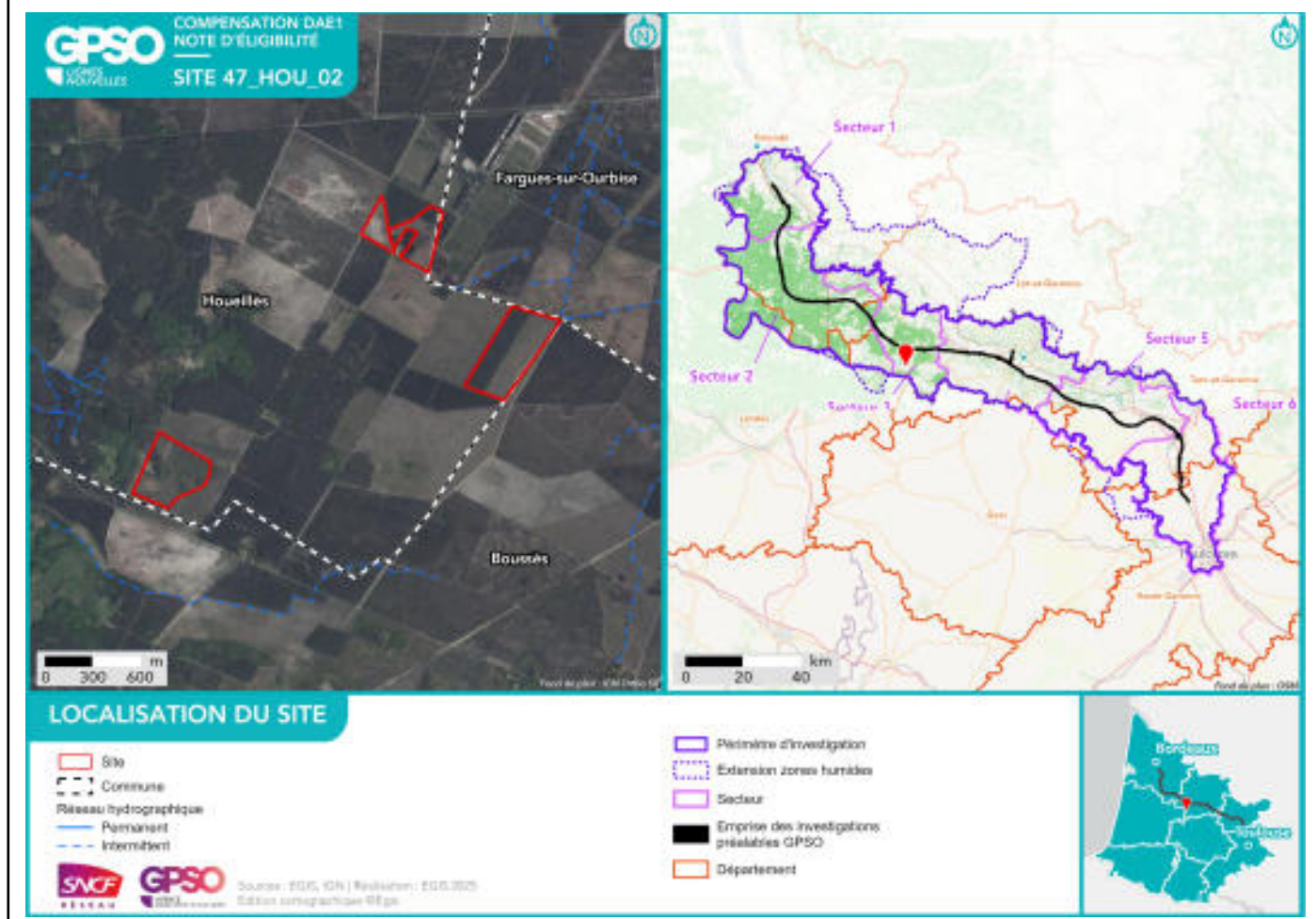
Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Boussès, Fargues-sur-Ourbise, Houeillès

Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
47119000AI0192	Lot-et-Garonne	Houeillès	47119	000	AI	192
47119000AI0122	Lot-et-Garonne	Houeillès	47119	000	AI	122
47119000AI0119	Lot-et-Garonne	Houeillès	47119	000	AI	119
47119000AI0160	Lot-et-Garonne	Houeillès	47119	000	AI	160

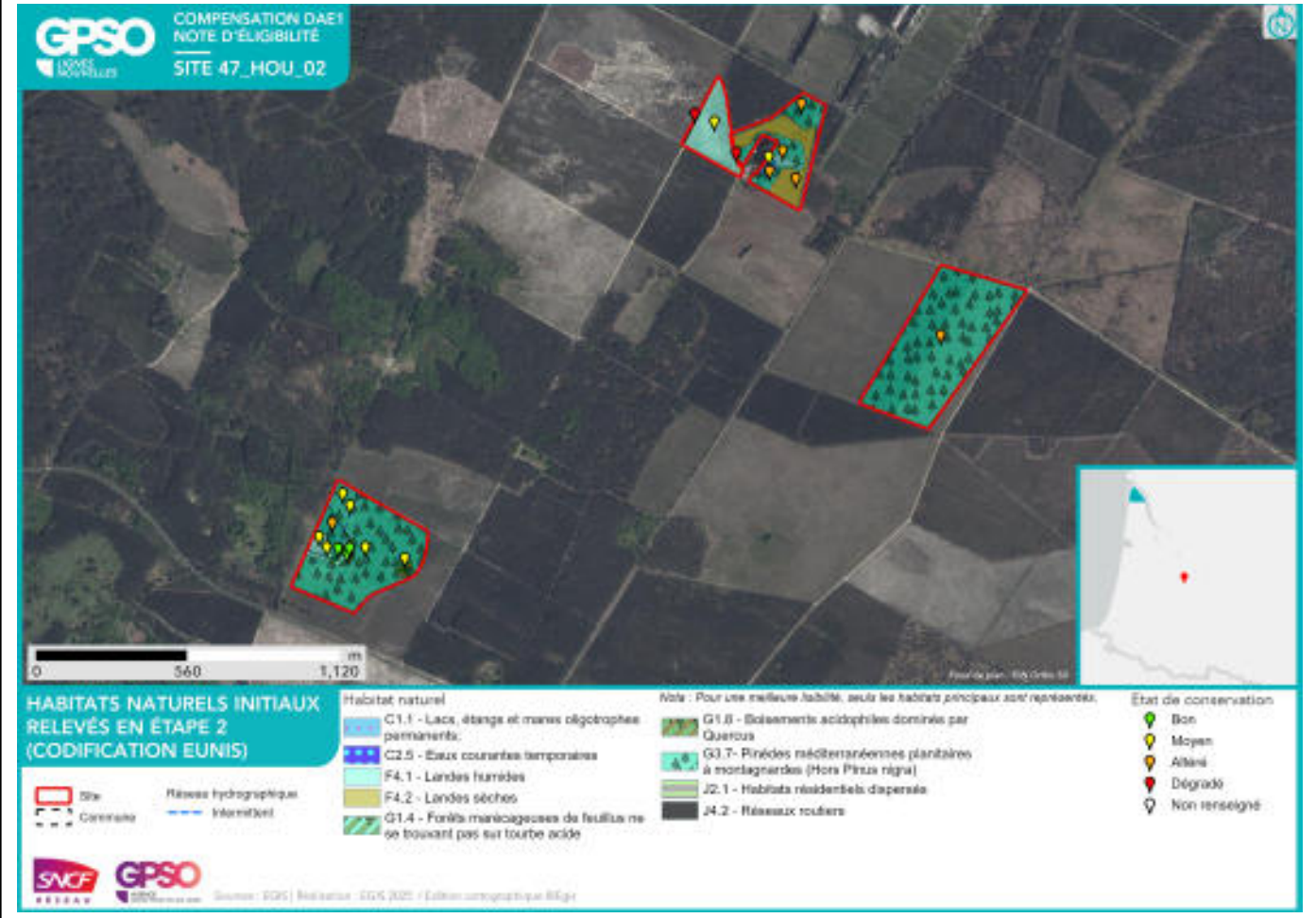
Secteur de compensation : Secteur 3

Périmètre et localisation du site :



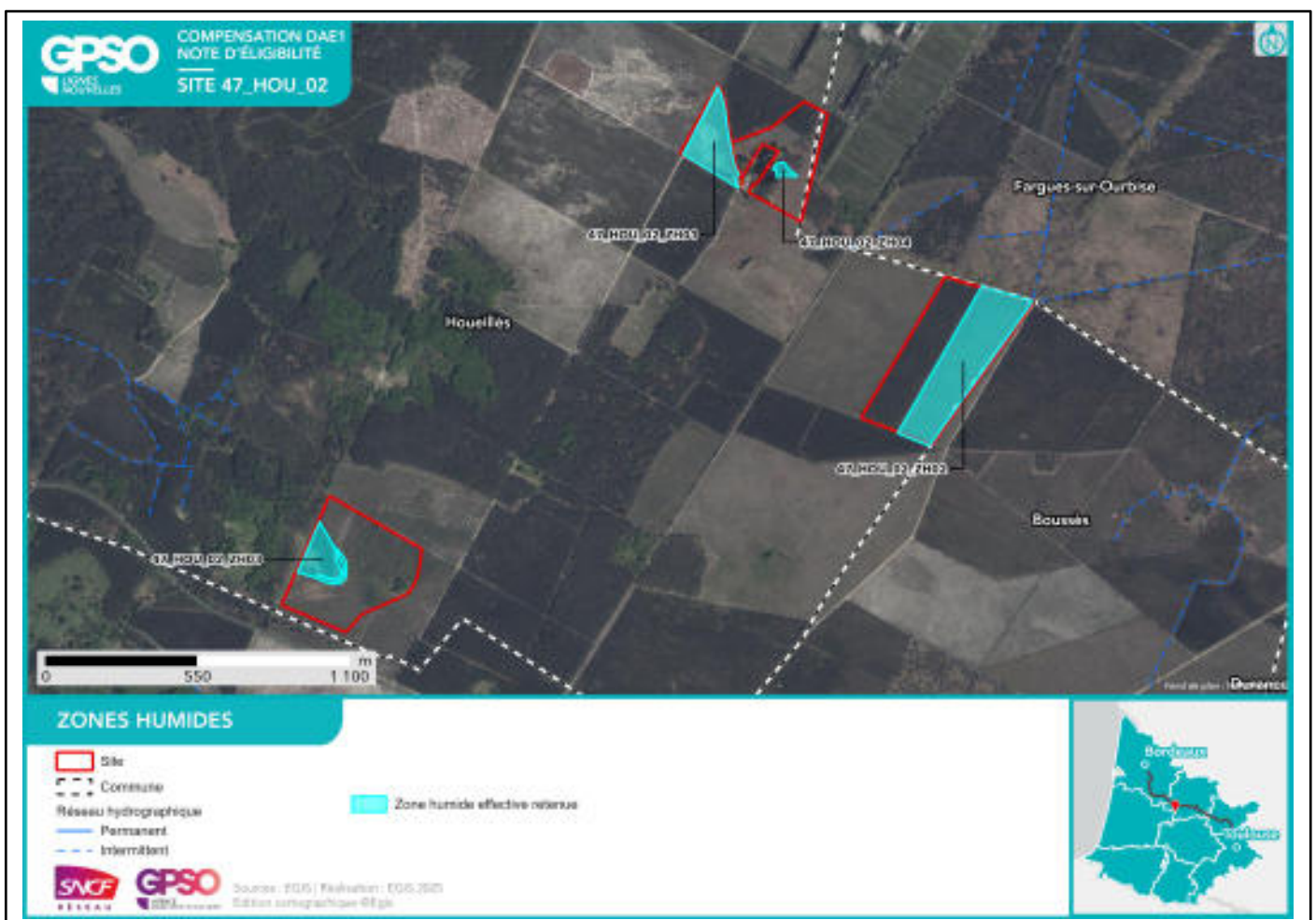
État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Délimitation des zones humides existantes :

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
47_HOU_02_ZH01	3.39	Oui						Ou
47_HOU_02_ZH02	9.58	Oui						i Ou
47_HOU_02_ZH03	2.07	Oui						i Ou
47_HOU_02_ZH04	0.25	Oui				Oui		i



Facteurs de dégradation : EEE végétale, Drainage, Fossés, Bassin et plans d'eau artificiel (fond imperméabilisé), Sol labouré, Piste DFCI, Zone coupe-feu, Pratiques motorisées, Surfréquentation, Nourrissage à but cynégétique.

Chasse

Clôture tout autour de la propriété

Superficies

Superficie totale du site : 41.13 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 40.92 ha

– par habitat cible :

Eaux stagnantes à fonds naturels // 0.32 ha

Landes basses (< 1m) // 0.65 ha

Boisements naturels feuillus - Saulaies blanches // 0.54 ha

Landes basses (< 1m) - Landes mésophiles // 3.17 ha

Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) // 25.82 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 0.25 ha

*Landes basses (< 1m) - Landes humides à *Molinia caerulea* // 3.25 ha*

Boisements naturels feuillus // 6.80 ha

– en zone humide (ha) : 15.29 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e) :

Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Circaète Jean-le-Blanc, Fadet des Laïches, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Triton marbré, Vipère aspic

Boisements naturels feuillus - Saulaies blanches : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques

Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) : Accenteur mouchet, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Circaète Jean-le-Blanc, Fauvette pitchou, Grand Capricorne, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Triton marbré, Vipère aspic

Eaux stagnantes à fonds naturels : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cistude d'Europe, Crapaud calamite, Fadet des Laïches, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Triton marbré

Landes basses (< 1m) : Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

*Landes basses (< 1m) - Landes humides à *Molinia caerulea* : Cisticole des joncs, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Vipère aspic*

*Landes basses (< 1m) - Landes mésophiles : *Cistus umbellatus*, Coronelle girondine, Fauvette pitchou, Oiseaux -*

Cortège des habitats ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Drosera intermedia, Drosera rotundifolia*, Fadet des Laïches, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts*

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	7.20
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélophylax	Coronelle girondine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Damier de la Succise, Fadet des Laïches	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Cisticole des joncs, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des		Cistus umbellatus

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					arbres, Tarier pâtre		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	0.34
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Circaète Jean-le-Blanc, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Serin cini	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril,	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habi-	Privilégier passages au printemps et en septembre	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	et en septembre Points d'écoute et observation directe	Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	tat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	10.58
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélodytes, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne		Accenteur mouchet, Circaète Jean-le-Blanc, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pic épeichette, Serin cini	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier	Passages diurnes, privilégier entre	Privilégier passage entre juin et juillet		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)		cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
S_NAT_AFlo	A5.b	Translocation et création de milieux propices aux espèces végétales cibles	Favoriser la recolonisation et le développement d'espèces végétales protégées autres que <i>Lotus hispidus</i> , <i>Lotus angustissimus</i> et <i>Serapias cordigera</i>	0.02
Calendrier de mise en œuvre		A définir en fonction des espèces concernées et leur phénologie		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 30 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, puis tous les 5 ans pour les années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélophylax		Damier de la Succise, Fadet des Laïches				<i>Drosera intermedia</i> *, <i>Drosera rotundifolia</i> *
Indicateurs de suivi							Surface des habitats favorables Nombre de pieds Surface des stations
Modalités et durée de suivi							Passages définis selon les ciblages du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à juillet (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	0.09
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Coronelle giron-dine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Suc-cise, Fadet des Laïches		Cisticole des joncs, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ou-verts, Oiseaux - Cortège des habi-tats semi-ouverts, Pipit des arbres, Ta-rier pâtre		
Indicateurs de suivi		Nombre d'indivi-dus observés	Surface des habi-tats favorables Typicité des habi-tats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés				
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégula-tion en lisière de milieux semi-ou-verts et boisés Transects de re-cherche de pré-sence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et dé-but-juillet Diagnostic d'habi-tat d'espèce (Car-tographie et rele-vés floristiques) Transects de re-cherche de pré-sence				

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers., <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	22.25
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauçonne : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

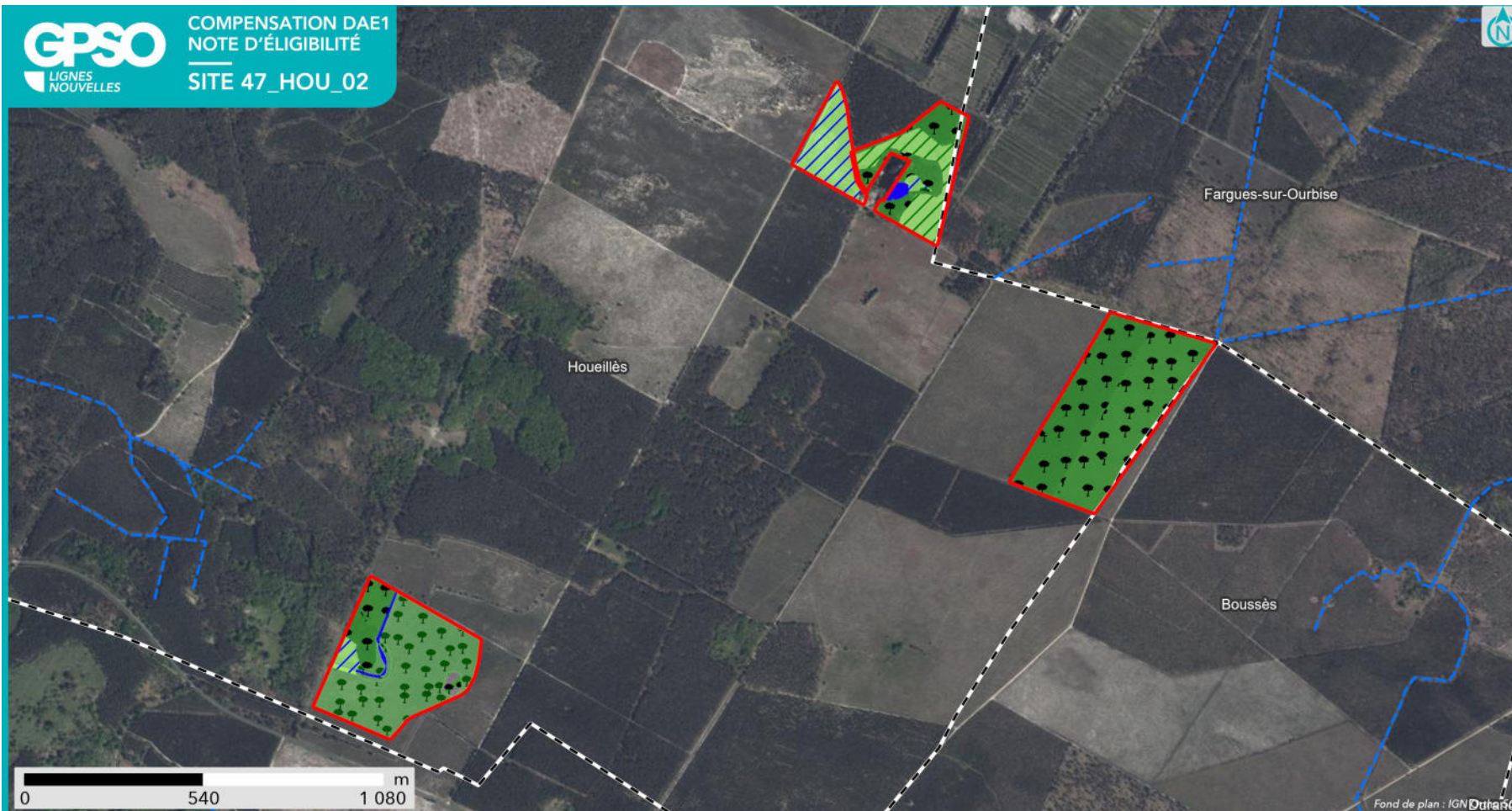
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces	Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles -	Fadet des Laïches, Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammi-	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Circaète Jean-le-Blanc,	Chiroptères - Cortège des espèces ubi-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic		fères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre	quistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	<p>Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique.</p> <p>Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ; - L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction des odonates ; - Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées. 	0.41
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Pélodytes, Triton marbré	Cistude d'Europe, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Fadet des Laïches		Oiseaux - Cortège des habitats humides		
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes	Nombre d'individus observés	Nombre d'imagos observés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Recherche de présence		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	Points d'écoute et observation directe	sence			à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation		



Fond de plan : IGN

SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue)
- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles
- Gestion de la végétation par fauche extensive

- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de pinède
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes
- Translocation et création de milieux propices aux espèces végétales cibles



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	33.16	Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Circaète Jean-le-Blanc, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Triton marbré, Vipère aspic	183.68	31.87
Eaux stagnantes	0.32	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cistude d'Europe, Crapaud calamite, Fadet des Laïches, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Triton marbré	0.19	0.28
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		0.30	0
Haies et alignements d'arbres	0		0	0
Landes basses et coupes forestières récentes	7.06	Cisticole des joncs, Cistus umbellatus, Coronelle girondine, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Vipère aspic	0.53	6.47
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	0.25	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Drosera intermedia*, Drosera rotundifolia*, Fadet des Laïches, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	5.12	0.14
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.44	0

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		0	0

Apurement de la dette au titre des zones humides

Gains écologiques du projet de compensation :

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
Avance	41.60	15.29
Système hydrogéomorphologique		
de type alluvial	0,3	
de type plateau	13,68	15,04
de type dépression		0,25
non définis	27,67	

Fonctionnalités et suivi de l'efficacité des mesures:

Niveaux de fonctionnalités :

1- Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

47_HOU_02_ZH 01	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	Une intervention sur les fossés et les rigoles permettra une meilleure hydrologie locale	L'intervention sur les systèmes de drainage favoriseront une texture de sol favorable à l'établissement des fonctions biogéochimiques	La lande à Molinie sera restaurée notamment par une action sur la Fougère aigle par roulage. La libre évolution, avec éventuellement une gestion extensive permettra de conserver le milieu ainsi créer. Un débroussaillage ponctuel peut être envisagé en cas de fermeture du milieu
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures	Suivis pédologiques	Suivis pédologiques	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives Suivi du recouvrement des fougères

--	--	--	--

47_HOU_02_ZH 02	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	Une intervention sur les fossés et les rigoles permettra une meilleure hydrologie locale	L'intervention sur les systèmes de drainage favoriseront une texture de sol favorable à l'établissement des fonctions biogéochimiques	La plantation de Pin maritime sera conservée jusqu'à son exploitation. La strate herbacée composée de Molinie sera entretenue ou en libre évolution afin de maintenir ce milieu en sous strate. Après exploitation des arbres (coupe et dessouchage), les landes à Molinie seront conservées en gérées de la même manière.
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures	Suivis pédologiques	Suivis pédologiques	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives

47_HOU_02_ZH 03	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	Une intervention sur les fossés et les rigoles permettra une meilleure hydrologie locale	L'intervention sur les systèmes de drainage favoriseront une texture de sol favorable à l'établissement des fonctions biogéochimiques	La plantation de Pin maritime sera conservée jusqu'à son exploitation. La strate herbacée composée de Molinie sera entretenue ou en libre évolution afin de maintenir ce milieu en sous strate. Après exploitation des arbres (coupe et dessouchage), les landes à Molinie seront conservées en gérées de la même manière. La lande à Molinie sera laissée en libre évolution, avec éventuellement une gestion extensive permettra de conserver le milieu ainsi créer. Un débroussaillage ponctuel peut être envisagé en cas de fermeture du milieu. Le boisement humide sera laissé en libre évolution, avec éventuellement une gestion en futaie

			en cas de fort développement de la strate arbustive
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures	Suivis pédologiques	Suivis pédologiques	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives

47_HOU_02_ZH 04	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	Une intervention sur les fossés et les rigoles permettra une meilleure hydrologie locale	L'intervention sur les systèmes de drainage favoriseront une texture de sol favorable à l'établissement des fonctions biogéochimiques	La lande à Molinie sera restaurée de manière à la rouvrir de manière homogène. Une gestion extensive avec éventuellement un débroussaillage afin d'éviter sa fermeture sera réalisée. Les stations de Rossolis à feuilles intermédiaires et feuilles rondes (<i>Drosera intermedia</i> et <i>Dorsera rotundifolia</i>) seront mises en défens. Un roulage sur Fougère aigle est à envisager en cas de colonisation trop importante de cette espèce.
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures	Suivis pédologiques	Suivis pédologiques	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives Suivi de la présence et de l'évolution des stations de Rossolis

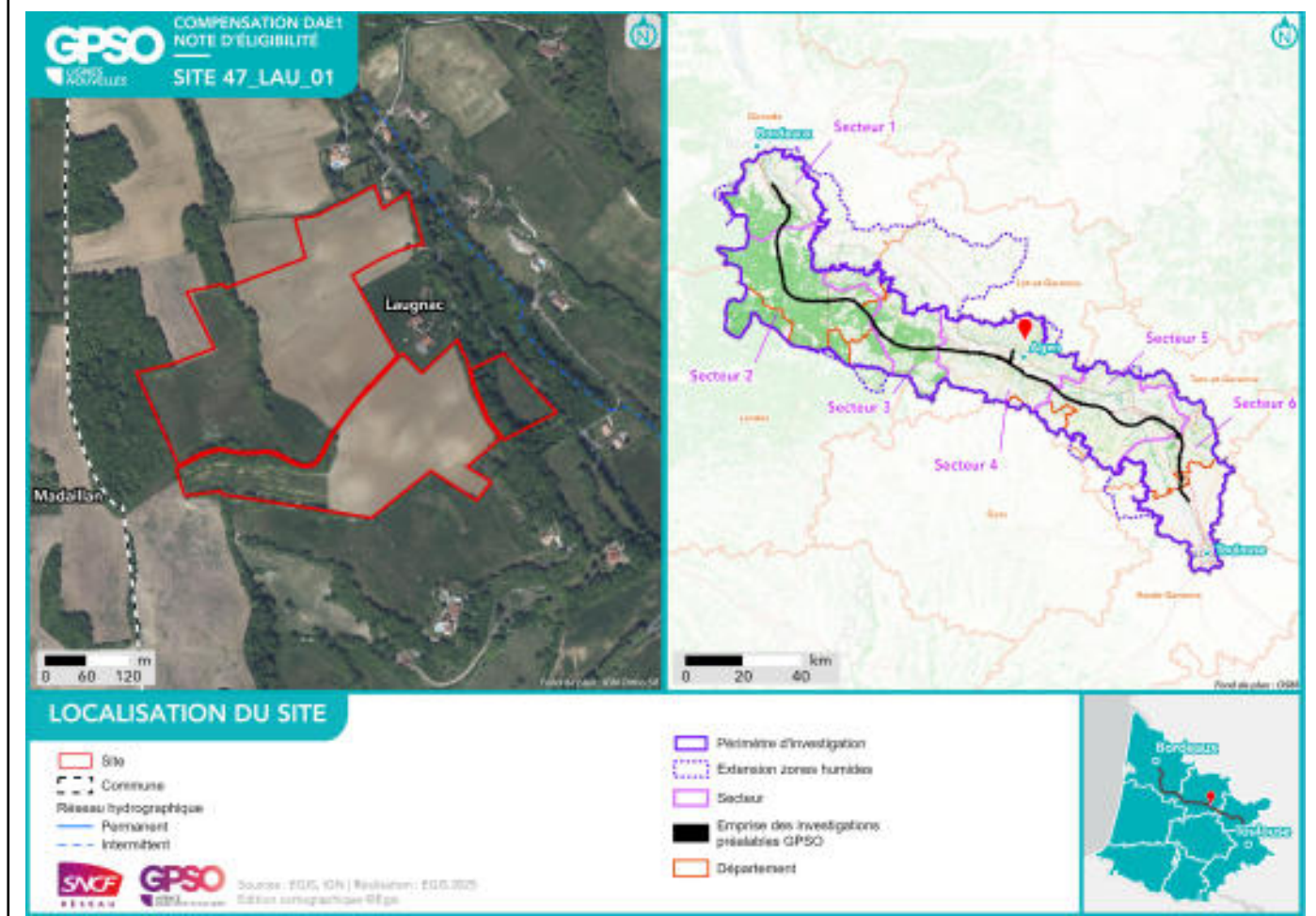
Site de compensation n°47_LAU_01

Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Laugnac
Parcelle(s) cadastrale(s) :

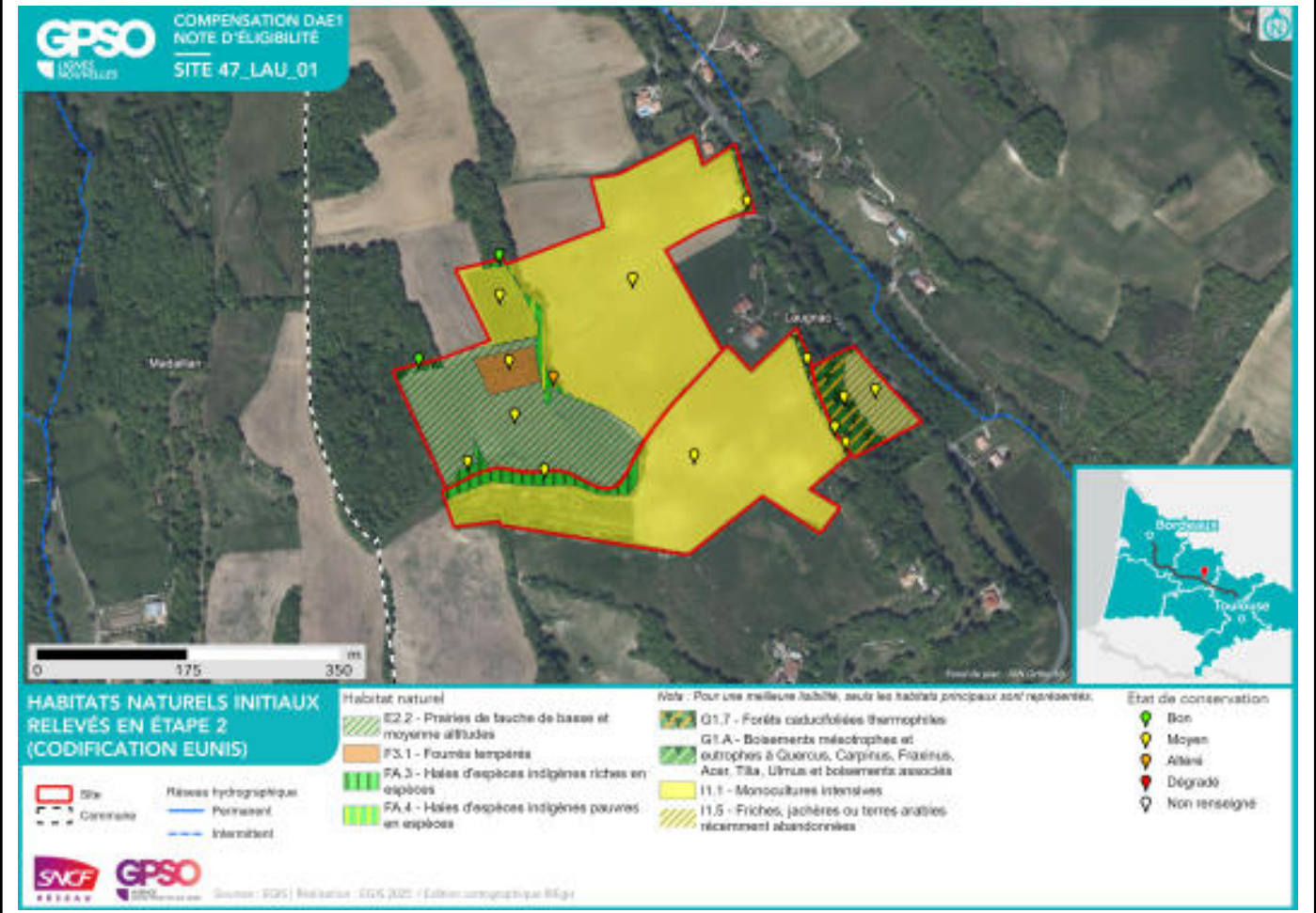
Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
471400000C0515						
471400000C0430	Lot-et-Garonne	Laugnac	47140	000	C	515
471400000C0465	Lot-et-Garonne	Laugnac	47140	000	C	430
471400000C0513	Lot-et-Garonne	Laugnac	47140	000	C	465
471400000C0433	Lot-et-Garonne	Laugnac	47140	000	C	513
471400000C0434	Lot-et-Garonne	Laugnac	47140	000	C	433
471400000C0514	Lot-et-Garonne	Laugnac	47140	000	C	434
471400000C0431	Lot-et-Garonne	Laugnac	47140	000	C	514
471400000C0436	Lot-et-Garonne	Laugnac	47140	000	C	431
471400000C0436	Lot-et-Garonne	Laugnac	47140	000	C	436
471400000C0467	Lot-et-Garonne	Laugnac	47140	000	C	467
471400000C0463	Lot-et-Garonne	Laugnac	47140	000	C	463
471400000C0462	Lot-et-Garonne	Laugnac	47140	000	C	462
471400000C0461	Lot-et-Garonne	Laugnac	47140	000	C	461
471400000C0466	Lot-et-Garonne	Laugnac	47140	000	C	466
471400000C0466	Lot-et-Garonne	Laugnac	47140	000	C	437
471400000C0437	Lot-et-Garonne	Laugnac	47140	000	C	432
471400000C0432	Lot-et-Garonne	Laugnac	47140	000	C	435
471400000C0435	Lot-et-Garonne	Laugnac	47140	000	C	435

Secteur de compensation : Secteur 4
Périmètre et localisation du site :



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Facteurs de dégradation : EEE végétale, Sol labouré,

Superficies

Superficie totale du site : 14.69 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 14.69 ha

– par habitat cible :

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche // 12.07 ha

Boisements naturels feuillus // 1.32 ha

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 0.51 ha

Boisements naturels feuillus - Forêts de feuillus caducifoliés // 0.09 ha

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés tempérés // 0.71 ha

– en zone humide (ha) : 0 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe

Boisements naturels feuillus - Forêts de feuillus caducifoliés : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Élanion blanc, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeichette, Tarier pâtre, Verdier d'Europe

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés tempérés : Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pie-grièche écorcheur, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Tarier pâtre

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers., <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	0.87
Calendrier de mise en œuvre	<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>			
Récurrence du suivi	<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>			

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Aigle botté, Bihoreau gris, Charbonneret élégant, Élanion blanc, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favo-	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			rables)				

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	0.41
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles			Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Oiseaux - Cortège des habitats boisés	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi			Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi			Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (carto-	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'in-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enre-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			graphie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	dices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	gistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	0.71
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pie-grièche écorcheur		
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés					
Modalités et durée de suivi		Passage diurne, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence					

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	0.51
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles			Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Oiseaux - Cortège des habitats boisés	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi			Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi			Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photogra-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			émergences (inspection des chênes favorables)	phique avec un dispositif attractif	nocturne avec repasse Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	0.13
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax		Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Aigle botté, Chardonnet élégant, Élanion blanc, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés		Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril,		Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habi-	Privilégier passages au printemps et en septembre	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	et en septembre Points d'écoute et observation directe		tat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C012	C2.1d	Réensemencement de milieux ouverts prairiaux	Restauration de milieux ouverts diversifiés par l'apport de semences d'essences locales. Ces milieux participeront à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	2.55
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

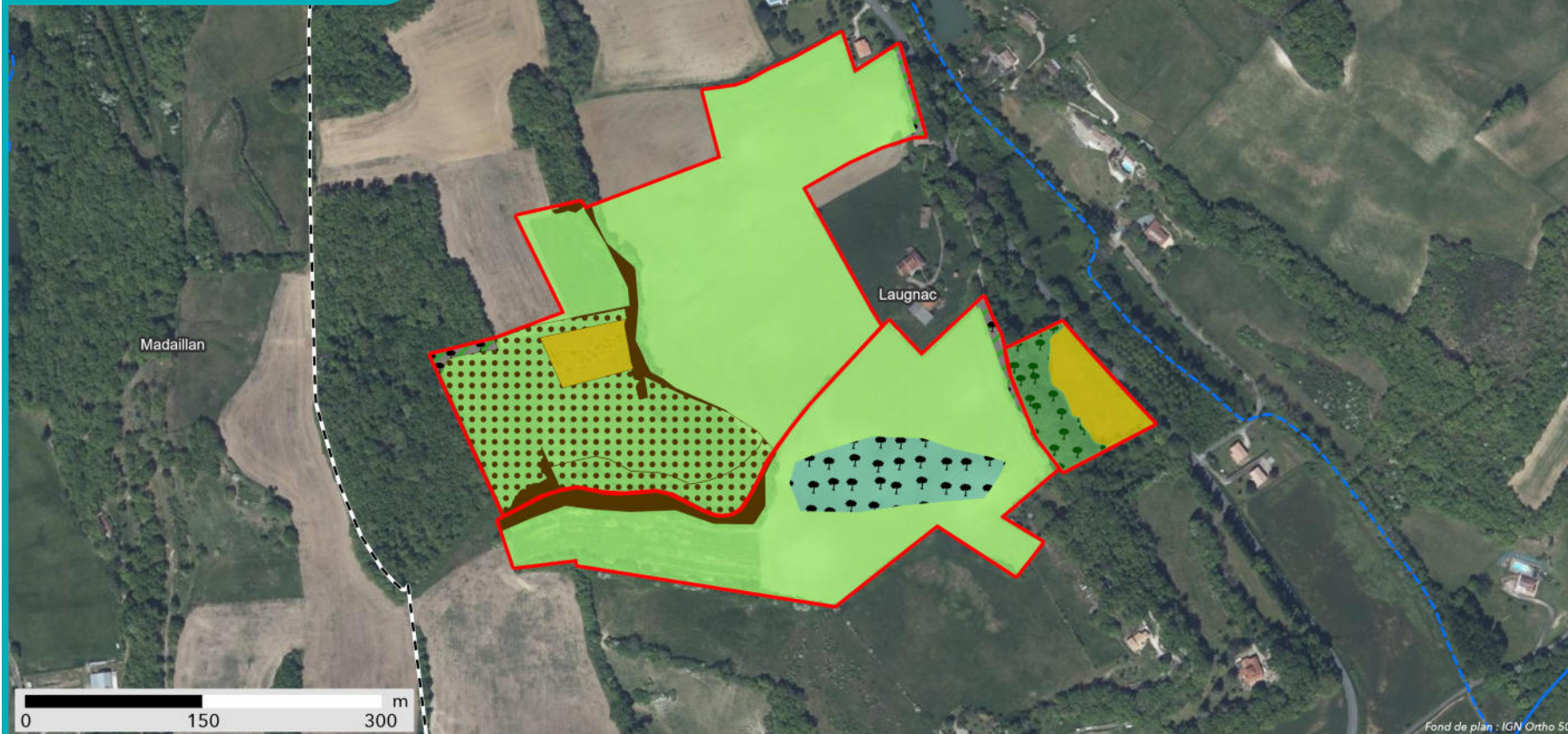
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélodytes	Orvet fragile		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Tarier pâle	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de pré-		Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		sence			Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	9.52
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélodytes	Orvet fragile		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ou-		Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée)	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		verts et boisés Transects de recherche de présence		Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		



SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Ensemencement de milieux ouverts prairiaux
- Gestion de la végétation par fauche extensive

- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux ouverts
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	1.41	Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe	90.82	0.81
Eaux stagnantes	0		3.80	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0.71	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pie-grièche écorcheur, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	12.72	0.48
Haies et alignements d'arbres	0.51	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés	3.14	0.21
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.15	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	12.07	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Tarier pâtre	118.49	5.78
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.18	0
Roselières et phragmitaies	0		0.09	0
Végétation des	0		1.95	0

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)				

Site de compensation n°47_LAV_01

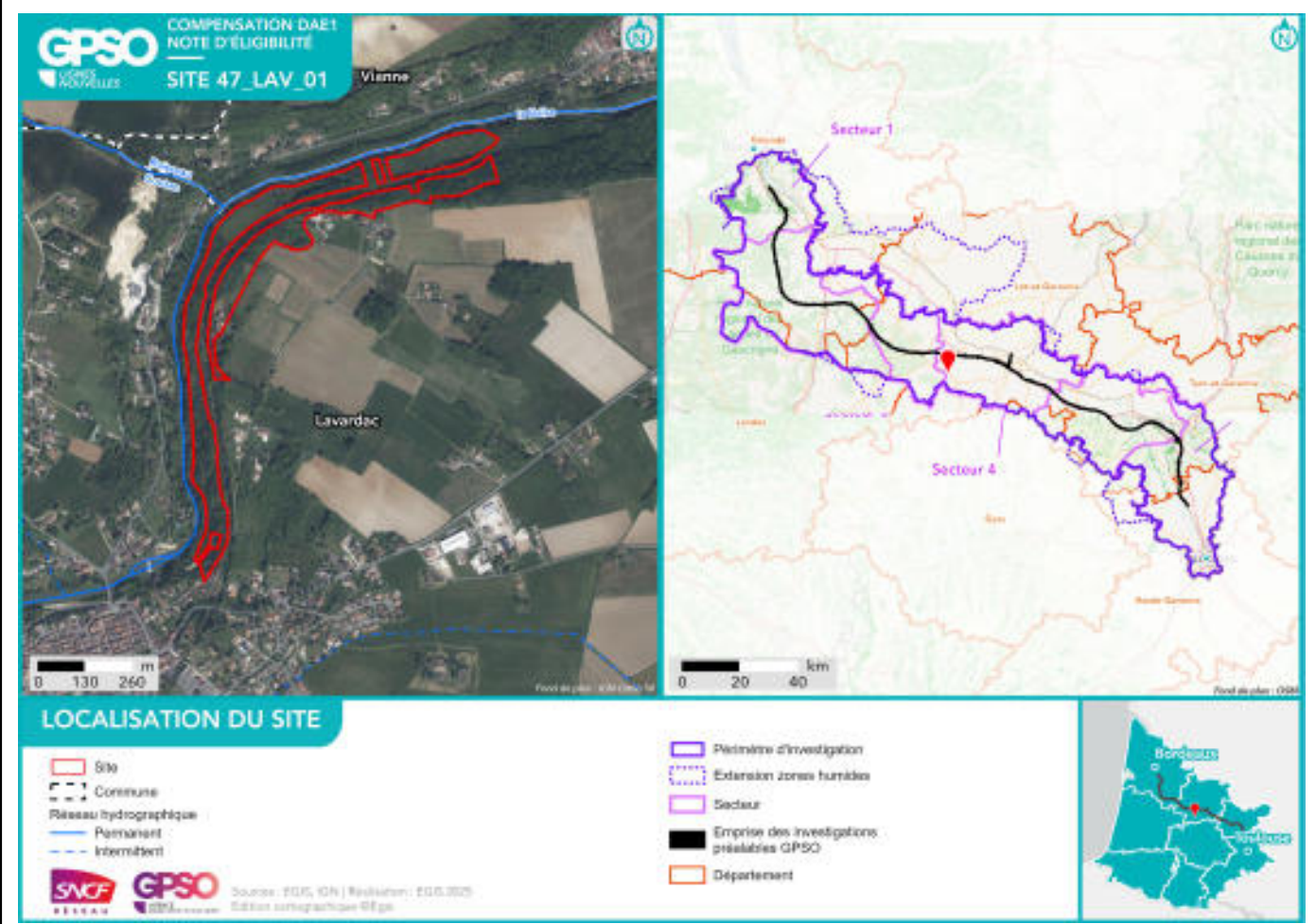
Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Lavardac
 Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
471430000B0003	Lot-et-Garonne	Lavardac	47143	000	B	3
471430000B0020		Lavardac	47143	000	B	20
471430000B0363		Lavardac	47143	000	B	363
471430000B0017		Lavardac	47143	000	B	17
471430000B0364		Lavardac	47143	000	B	364
471430000B0279		Lavardac	47143	000	B	279
471430000B0019		Lavardac	47143	000	B	19
471430000B0018		Lavardac	47143	000	B	18
471430000B0046		Lavardac	47143	000	B	46
471430000B0052		Lavardac	47143	000	B	52
471430000B0006		Lavardac	47143	000	B	6
471430000B0050		Lavardac	47143	000	B	50
471430000B0376		Lavardac	47143	000	B	376
471430000B0005		Lavardac	47143	000	B	5
471430000B0002		Lavardac	47143	000	B	2
471430000B0007		Lavardac	47143	000	B	7
471430000B0286		Lavardac	47143	000	B	286
471430000B0285		Lavardac	47143	000	B	285
471430000B0001		Lavardac	47143	000	B	1

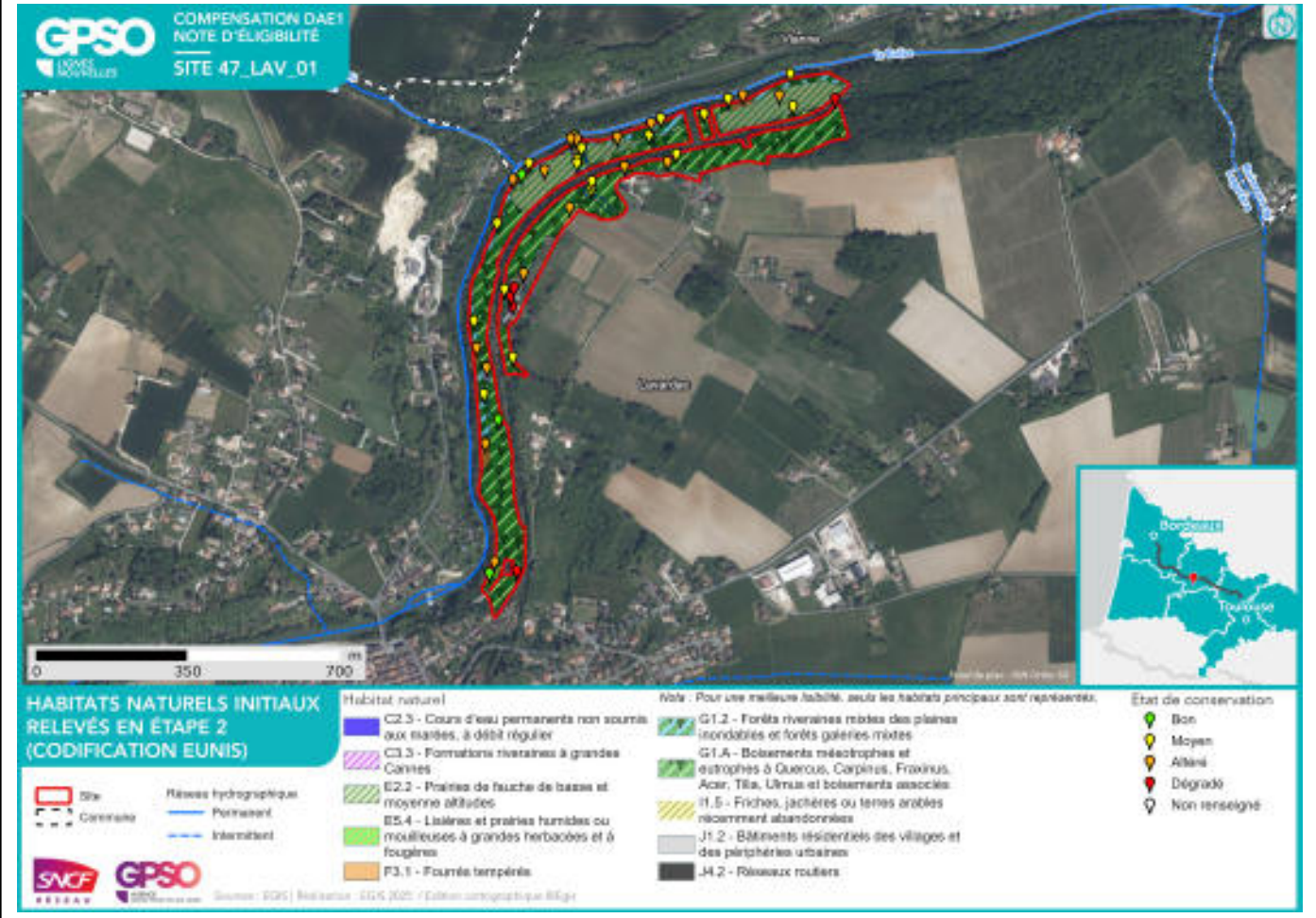
Secteur de compensation : Secteur 4

Périmètre et localisation du site :



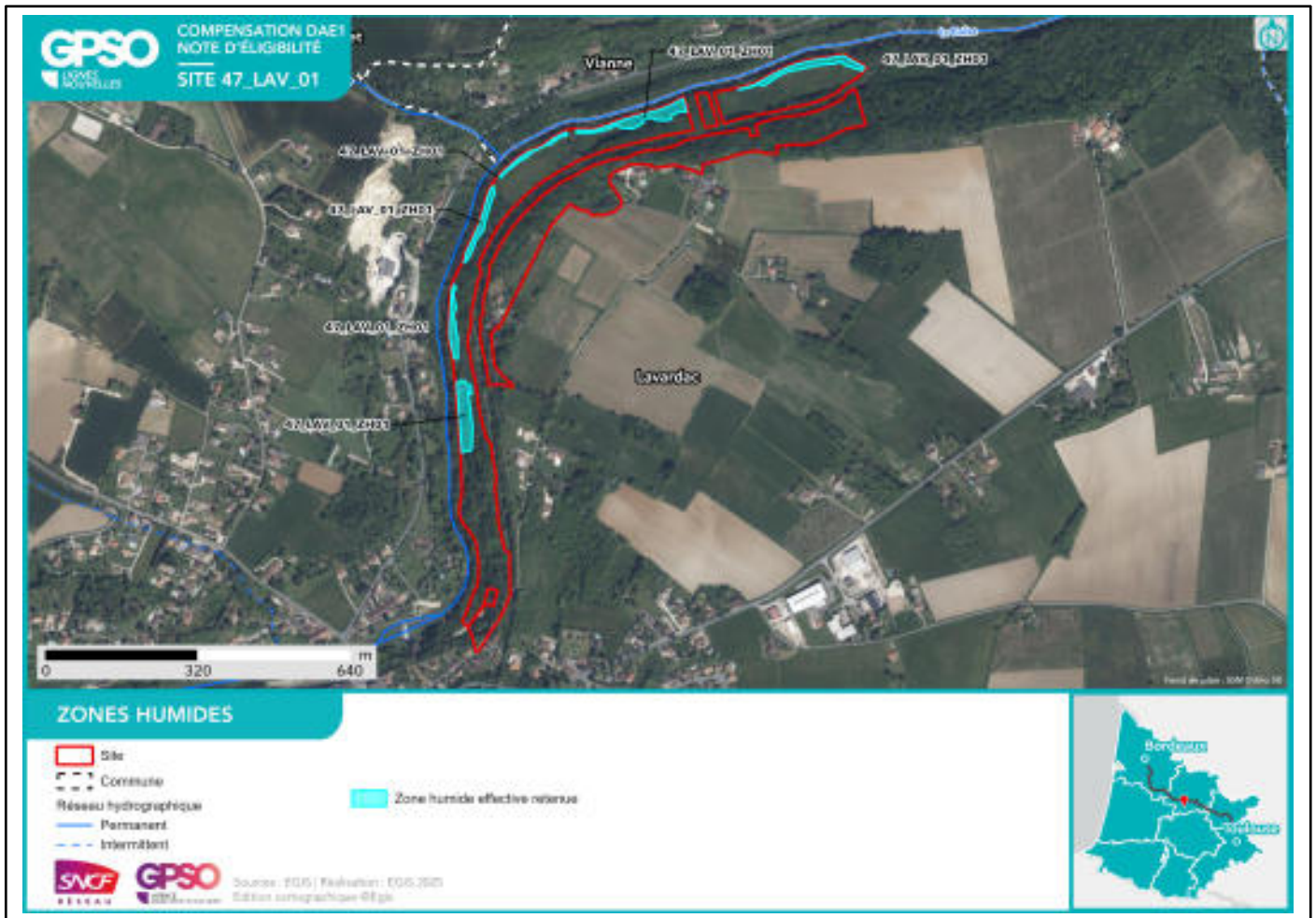
État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Délimitation des zones humides existantes :

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
47_LAV_01_ZH01	1.34	Oui		Oui				



Facteurs de dégradation : EEE végétale, Fossés, Dépôt de déchets,

Superficies
Superficie totale du site : 14.49 ha Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 14.36 ha
– par habitat cible :
<i>Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales // 1.32 ha</i> <i>Eaux stagnantes à fonds naturels // 0.02 ha</i> <i>Boisements naturels feuillus // 13.03 ha</i> <i>Landes basses (< 1m) // 0.51 ha</i>
– en zone humide (ha) : 1.34 ha

Espèces cibles
Le détail des espèces par cortèges est en Annexe
Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :
<i>Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Cistude d'Europe, Élanion blanc, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres, Polystichum aculeatum, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe</i>
<i>Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales : Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Orvet fragile, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Pic épeichette, Triton marbré, Verdier d'Europe</i>
<i>Eaux stagnantes à fonds naturels : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Cistude d'Europe, Crapaud calamite, Grenouille verte, Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Sterne pierregarin, Triton marbré</i>
<i>Landes basses (< 1m) : Chardonneret élégant, Cisticole des joncs, Damier de la Succise, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre</i>

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C051	C1.1a	Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Création d'espaces interstitiels ou isolés enherbés au sein de milieux agricoles afin de favoriser le développement de la biodiversité (refuges, source de nourriture) et la connectivité entre les milieux naturels. Ces habitats pourront participer à : - L'alimentation et le repos de certaines espèces d'oiseaux des milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et le transit de certaines espèces de mammifères ubiquistes et de milieux humides ; - L'alimentation, repos, la reproduction et le transit des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction de certains insectes de milieux humides ; - Au développement de la flore des milieux ouverts et milieux semi-ouverts.	0.03
Calendrier de mise en œuvre		Juillet à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne		Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés	Nombre d'imagos observés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre	Privilégier passage entre mai et juin Recherche de pré-		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	sence		cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	6.47
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Péloodyte ponctué, Pélophyllax, Triton marbré	Cistude d'Europe, Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Aigle botté, Bihoreau gris, Char-donneret élégant, Élanion blanc, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres	Densité d'indices sur site Nombre de	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification	Niveau d'activité nocturne Nombre d'es-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	lus contactés		colonisés	contacts	Nombre de chanteurs	èces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers., <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	5.03
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces	Cistude d'Europe, Orvet fragile, Reptiles - Cortège des	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammi-	Accenteur mouchet, Aigle botté, Bihoreau gris, Char-donneret élégant, Élanion	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères -	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Péloidyte ponctué, Pélophylax, Triton marbré	habitats semi-ouverts		fères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	blanc, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	3.64
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélodyte ponctué, Triton marbré	Cistude d'Europe, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés	Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Aigle botté, Chardonneret élégant, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pic épeichette, Pipit des arbres, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	Polystichum aculeatum
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril,	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habi-	Privilégier passages au printemps et en septembre	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-	Privilégier passage de mai à septembre	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	et en septembre Points d'écoute et observation directe	Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	tat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	<p>Création de milieux ouverts humides, propices à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; <p>Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts. 	0.51
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

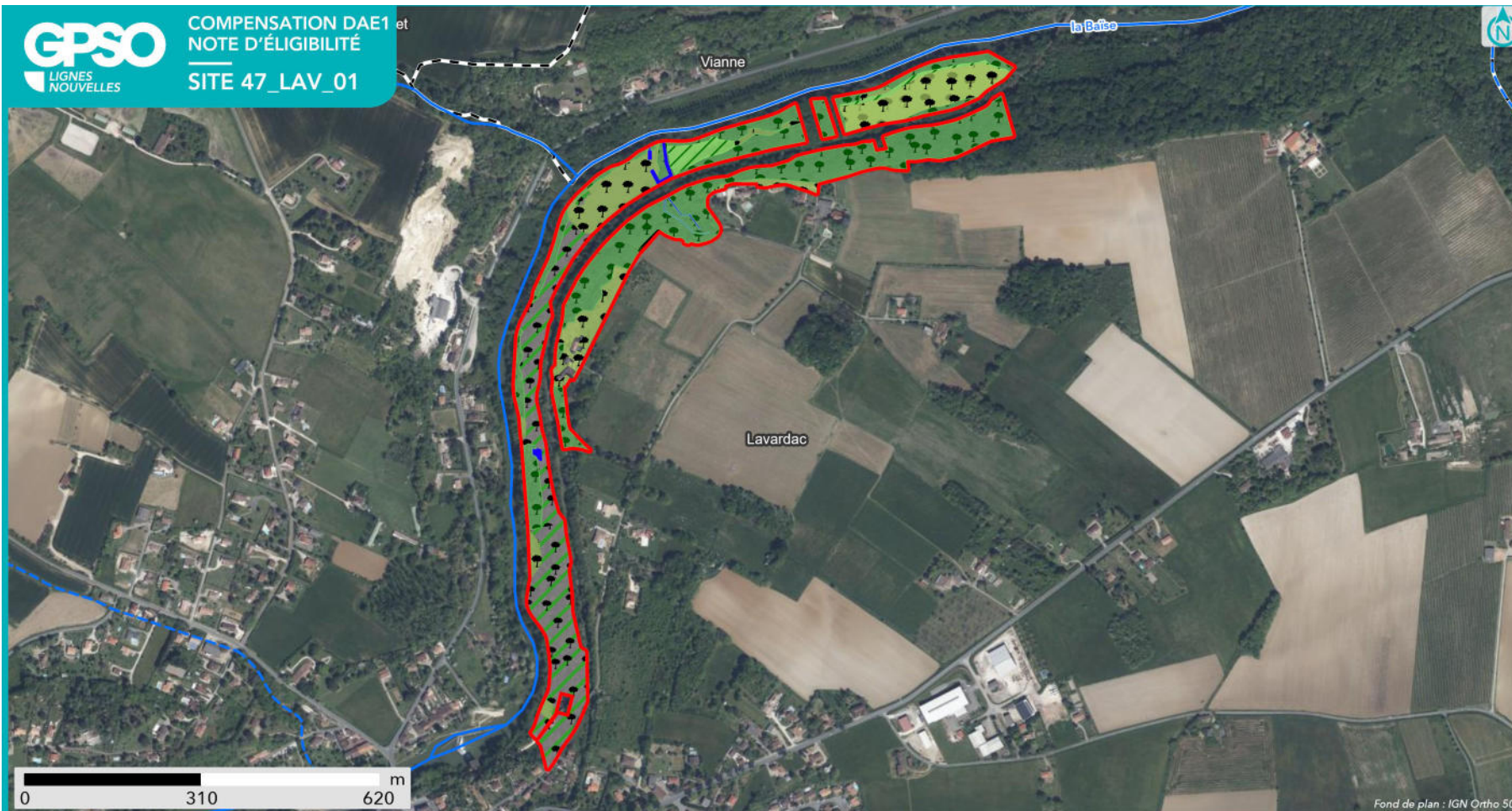
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Chardonneret élégant, Cisticole des joncs, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit des arbres, Tarier pâtre		
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			hôtes Nombre d'imagos observés				
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	<p>Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique.</p> <p>Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ; - L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction des odonates ; - Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées. 	0.11
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Grenouille verte, Pélodyte ponctué, Pélodyphylax, Triton marbré	Cistude d'Europe, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Sterne pierregarin	Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes	Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Recherche de pré-		Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'in-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enre-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	Points d'écoute et observation directe	sence		<p>dices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils</p> <p>Piégeage photographique avec un dispositif attractif</p>	<p>à juillet (Rapaces)</p> <p>Points d'écoute diurne (matinée)</p> <p>Points d'observation</p>	<p>gistrement</p> <p>Points d'écoute active</p>	



SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux semi-ouverts
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires

- Création d'îlots de sénescence
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes
- Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	14.35	Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Cistude d'Europe, Élanion blanc, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres, Polystichum aculeatum, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe	90.82	8.19
Eaux stagnantes	0.02	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Cistude d'Europe, Crapaud calamite, Grenouille verte, Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hironnelle de rivage, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Sterne pierregarin, Triton marbré	3.80	0.01
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		12.72	0
Haies et alignements d'arbres	0		3.14	0
Landes basses et coupes forestières récentes	0.51	Chardonneret élégant, Cisticole des joncs, Damier de la Succise, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	0.15	0.64
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	0		118.49	0
Milieus ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.18	0

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Roselières et phragmitaies	0		0.09	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		1.95	0

Apurement de la dette au titre des zones humides

Gains écologiques du projet de compensation :

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
Baïse	24,30	1,34
Système hydrogéomorphologique		
de type alluvial	0,88	1,34
de type plateau	12,43	
non définis	11,04	

Fonctionnalités et suivi de l'efficacité des mesures :

Niveaux de fonctionnalités :

1- Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

47_LAV_01_ZH0 1	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	Une intervention sur les fossés et les rigoles permettra une meilleure hydrologie locale	L'intervention sur les systèmes de drainage favoriseront une texture de sol favorable à l'établissement des fonctions biogéochimiques. La libre évolution du boisement participera à la sous-fonction de séquestration de carbone.	La ripisylve constituant la zone humide sera restaurée/densifiée par la plantation d'arbres et arbustes. Un paillage pourra s'avérer nécessaire pour assurer la bonne reprise des jeunes arbres la première année de leur plantation Un traitement des espèces végétales est envisagé (Robinier faux-acacias et Canne de Provence). Les individus déjà existants seront autrement laissés en libre évolution, avec éventuellement une gestion en futaie en cas de trop fort développement de la strate arbustive
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures	Suivis pédologiques	Suivis pédologiques Caractérisation de l'habitat	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative)

			<p>Suivi de la colonisation par la faune</p> <p>Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives</p> <p>Suivi du développement d'espèces exotiques envahissantes</p>
--	--	--	--

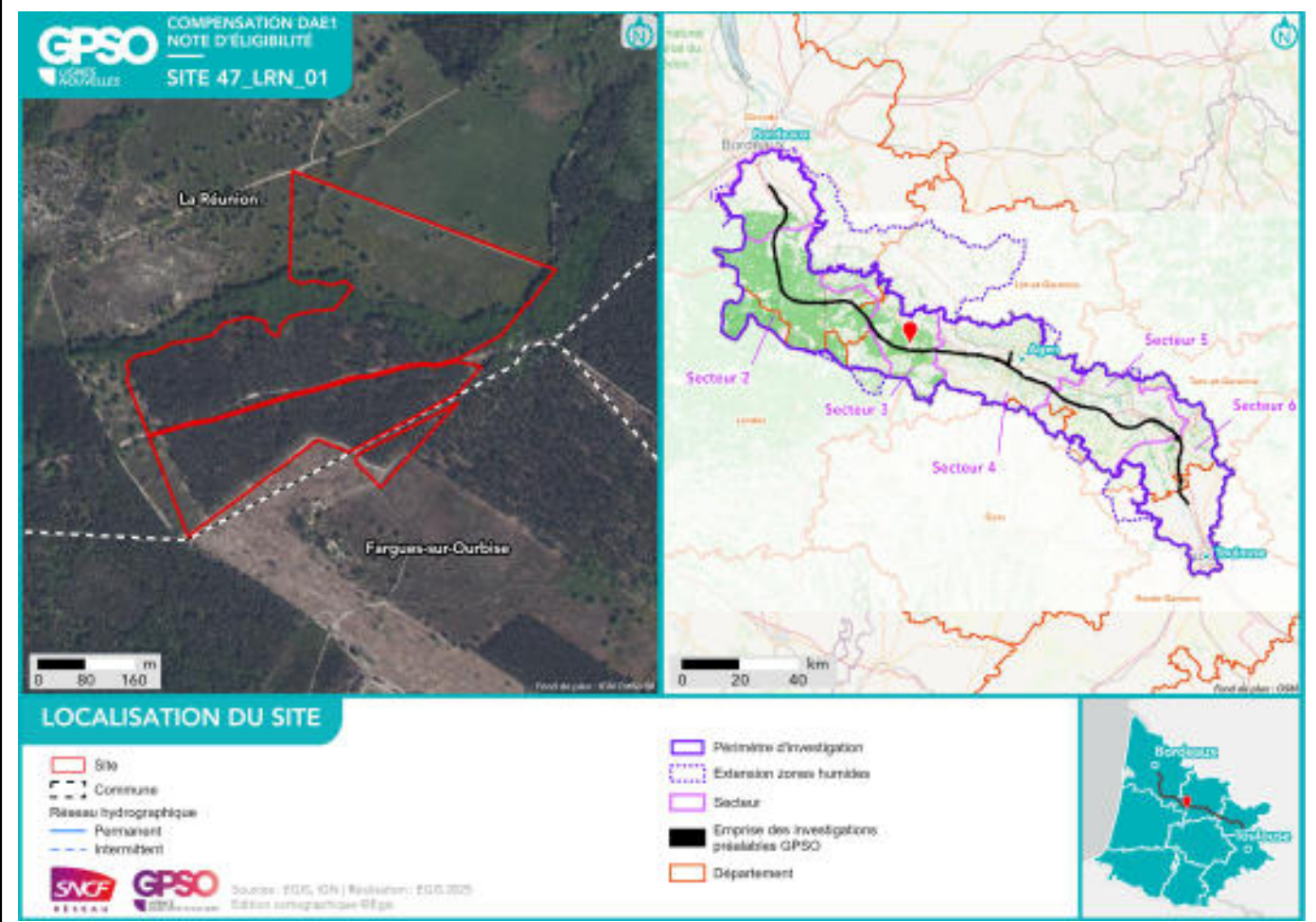
Site de compensation n°47_LRN_01

Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Fargues-sur-Ourbise, La Réunion
 Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
472220000C0208	Lot-et-Garonne	Réunion	47222	000	C	208
470930000AB0012	Lot-et-Garonne	Fargues-sur-Ourbise	47093	000	AB	12
472220000C0207	Lot-et-Garonne	Réunion	47222	000	C	207
472220000C0353	Lot-et-Garonne	Réunion	47222	000	C	353
472220000C0350	Lot-et-Garonne	Réunion	47222	000	C	350
472220000C0203	Lot-et-Garonne	Réunion	47222	000	C	203

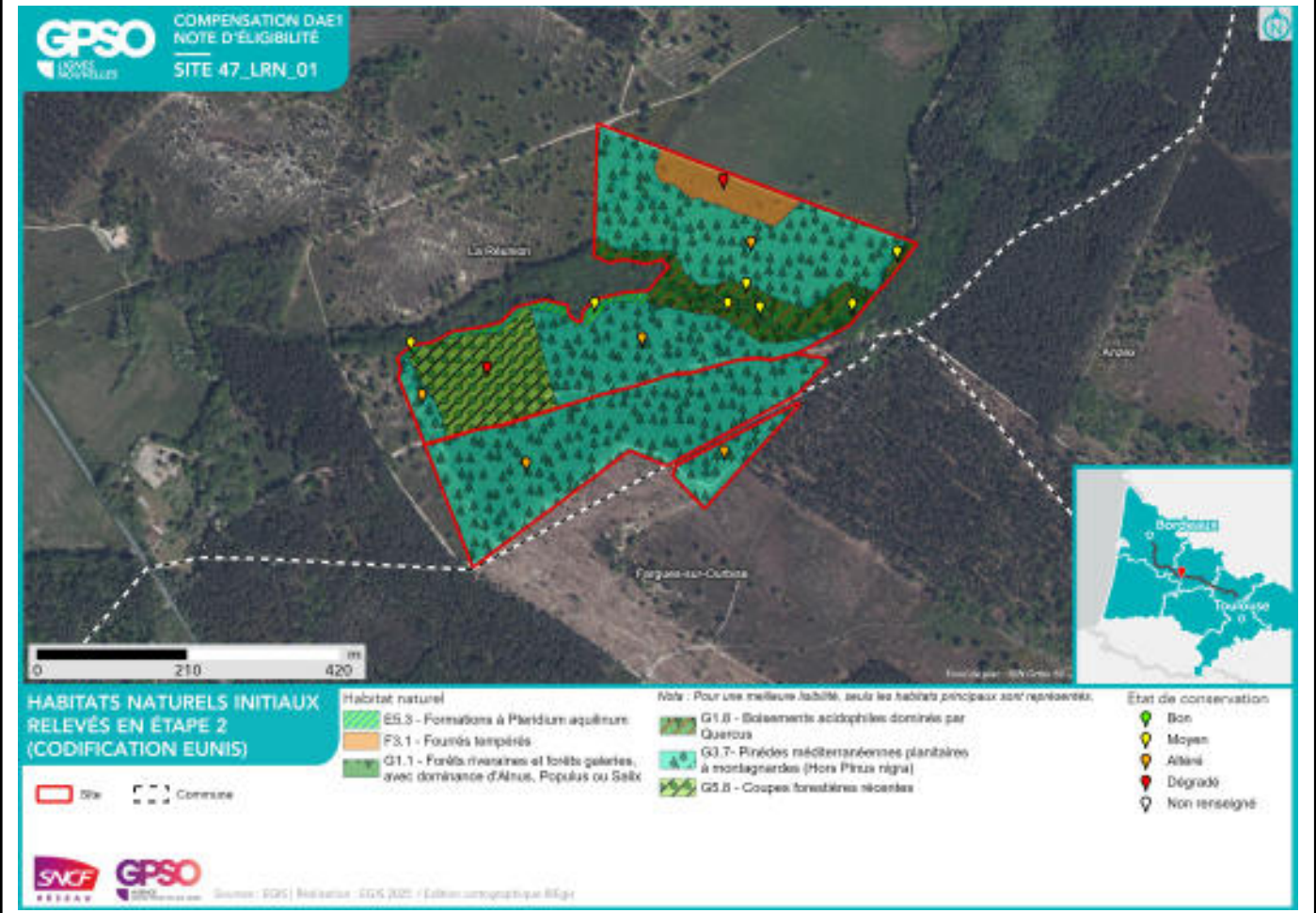
Secteur de compensation : Secteur 3
Périmètre et localisation du site :



¹ Sur la base du Plan Cadastral Informatisé (PCI) – Millésime Octobre 2024

État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Délimitation des zones humides existantes :

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
47_LRN_01_ZH01	0.25	Oui					Oui	



Facteurs de dégradation : /

Superficies

Superficie totale du site : 19.65 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 19.64 ha

– par habitat cible :

Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales // 0.25 ha

Boisements naturels feuillus // 2.71 ha

Landes basses (< 1m) - Landes mésophiles // 0.32 ha

Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) // 15.48 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 0.88 ha

– en zone humide (ha) : 0.25 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Circaète Jean-le-Blanc, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Triton marbré, Vipère aspic

Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Crapaud calamite, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Pic épeichette

Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) : Accenteur mouchet, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Circaète Jean-le-Blanc, Fauvette pitchou, Grand Capricorne, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Triton marbré, Vipère aspic

Landes basses (< 1m) - Landes mésophiles : Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Tarier pâtre

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Agrostis castellana, Ajuga chamaepitys, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	1.58
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Triton marbré		Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Oiseaux - Cortège des habitats boisés	Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés		Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe		Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			émergences (inspection des chênes favorables)	Piégeage photographique avec un dispositif attractif	nocturne avec repasse Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	1.22
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Pélophylax, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Circaète Jean-le-Blanc, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	1.20
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

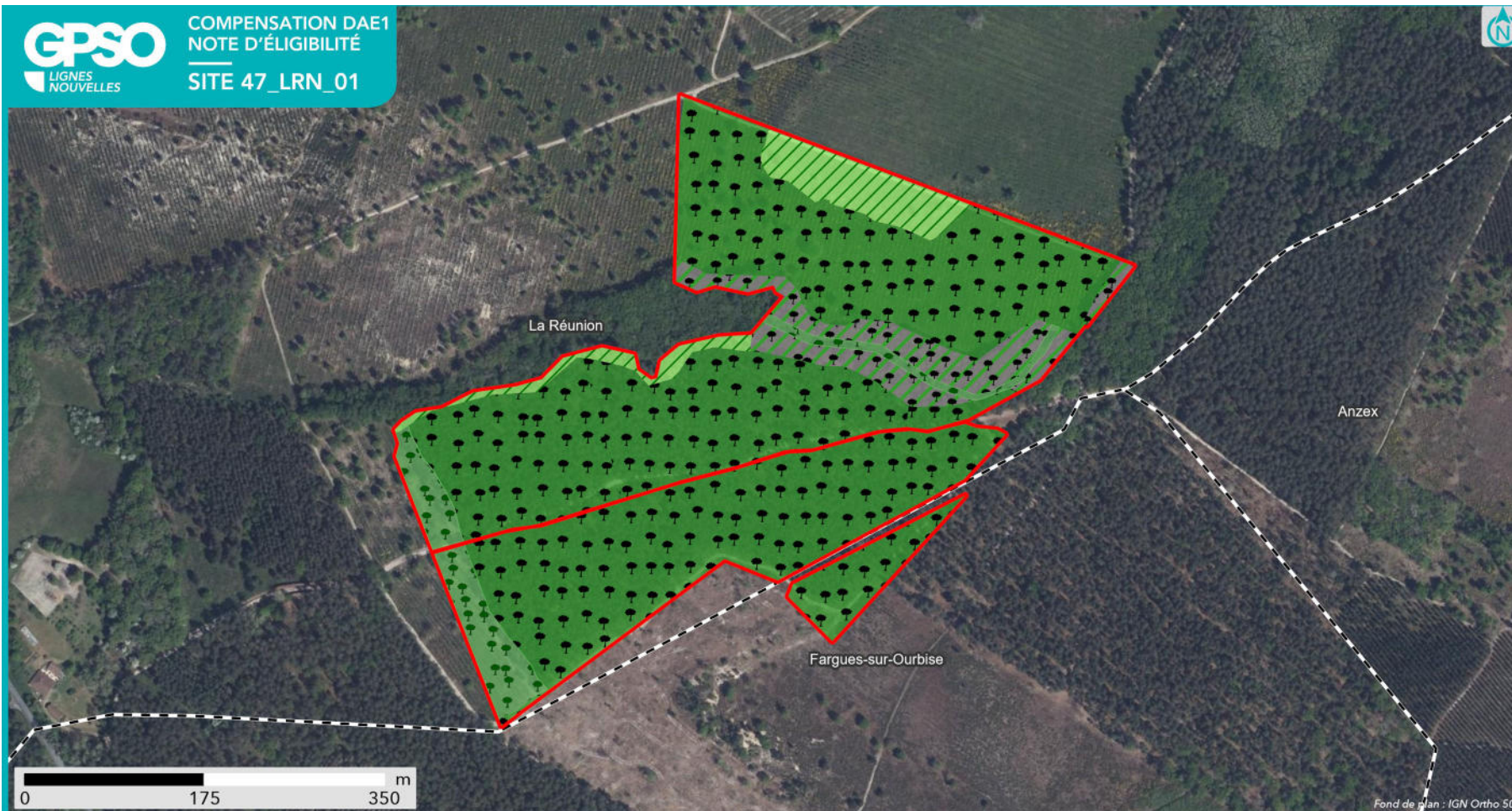
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes	Coronelle girondine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise, Fadet des Laïches	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Cisticole des joncs, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Tarier pâtre		Agrostis castellana, Ajuga chamaepitys
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			Nombre d'imagos observés				
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		Passages définis selon les cibages du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers., <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	15.64
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauce : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces	Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles -	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammi-	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Circaète Jean-le-Blanc, Fau-	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiro-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophilax, Triton marbré	Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic		fères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	vette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Serin cini, Tarier pâtre	ptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	



SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

Site
 Commune

Réseau hydrographique
 Permanent
 Intermittent

Mesure compensatoire

- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de pinède

- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	18.44	Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Circaète Jean-le-Blanc, Crapaud calamite, Fauvette pitchou, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Triton marbré, Vipère aspic	183.68	1714
Eaux stagnantes	0		0.19	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		0.30	0
Haies et alignements d'arbres	0		0	0
Landes basses et coupes forestières récentes	0.32	Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Tarier pâtre	0.53	0.40
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	0.88	Agrostis castellana, Ajuga chamaepitys, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Coronelle girondine, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	5.12	1.11
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.44	0
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces,	0		0	0

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)				

Apurement de la dette au titre des zones humides

Gains écologiques du projet de compensation :

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
Avance	41,60	0,25
Système hydrogéomorphologique		
de type alluvial	0,3	
de type plateau	13,68	
de type source et suintement		0,25
non définis	27,67	

Fonctionnalités et suivi de l'efficacité des mesures:

Niveaux de fonctionnalités :

1 - Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

47_LRN_01_ZH01	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	<i>Pas d'action envisagée</i>	La libre évolution du boisement participera à la sous-fonction de séquestration de carbone.	Le boisement alluvial existant sera laissé en libre évolution afin de conserver sa favorabilité pour la faune. Une gestion en futaie peut éventuellement être envisagée en cas de fort développement de la strate arbustive. Des actions aux abords de la zone humide permettront d'intégrer le site complet dans un écosystème plus vaste et favorable à la biodiversité
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures		Caractérisation de l'habitat	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la

			faune
--	--	--	-------

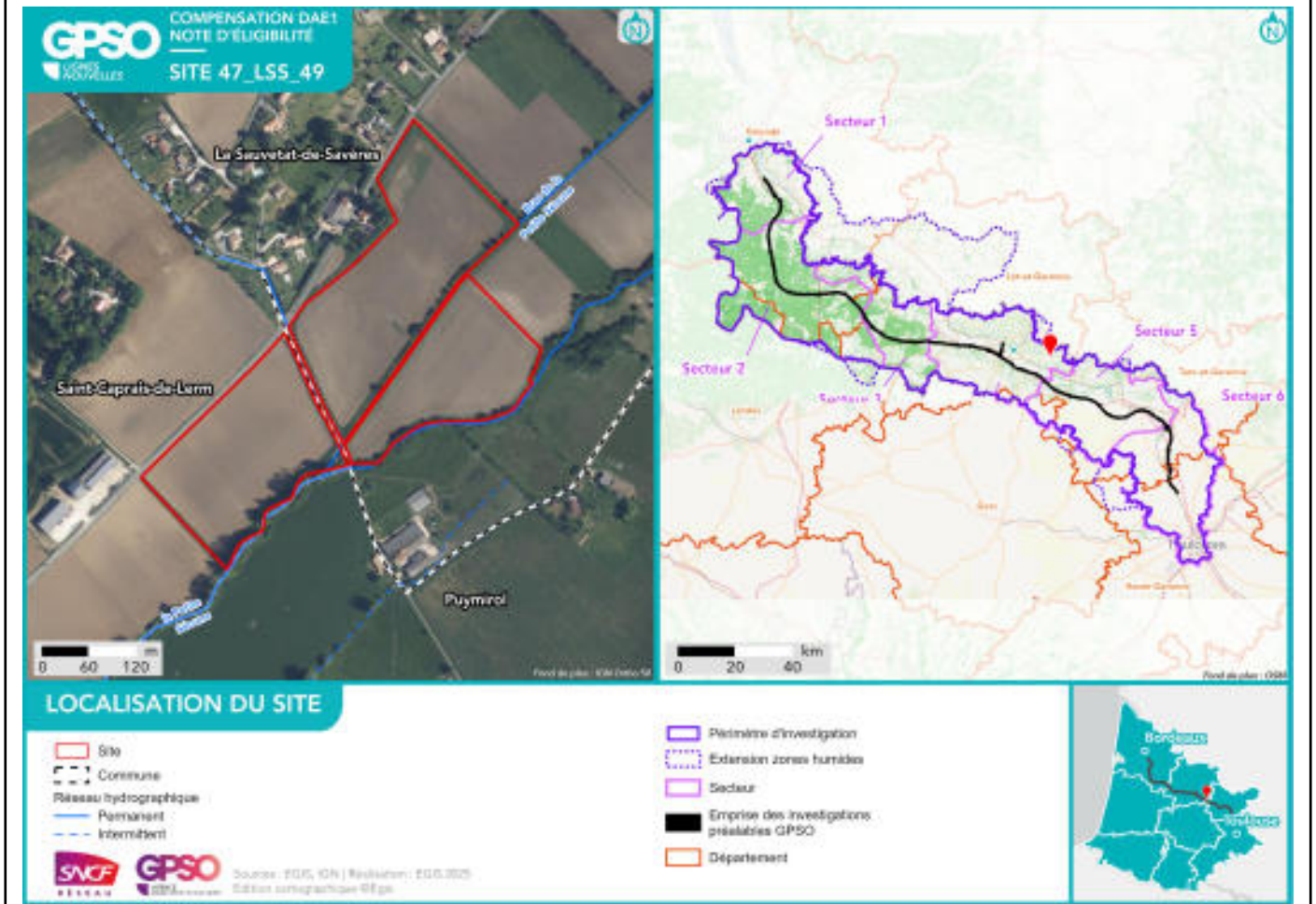
Site de compensation n°47_LSS_49

Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / La Sauvetat-de-Savères, Puymirol, Saint-Caprais-de-Lerm
 Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
47289000ZA0104	Lot-et-Garonne	La Sauvetat-de-Savères	47289	000	ZA	0104
47289000ZA0200	Lot-et-Garonne	La Sauvetat-de-Savères	47289	000	ZA	0200
47234000ZA0023	Lot-et-Garonne	Saint-Caprais-de-Lerm	47234	000	ZA	0023
47289000ZA0198	Lot-et-Garonne	La Sauvetat-de-Savères	47289	000	ZA	0198
47234000ZA0021	Lot-et-Garonne	Saint-Caprais-de-Lerm	47234	000	ZA	0021
47289000ZA0040	Lot-et-Garonne	La Sauvetat-de-Savères	47289	000	ZA	0040
47289000ZA0039	Lot-et-Garonne	La Sauvetat-de-Savères	47289	000	ZA	0039
47289000ZA0108	Lot-et-Garonne	La Sauvetat-de-Savères	47289	000	ZA	0108

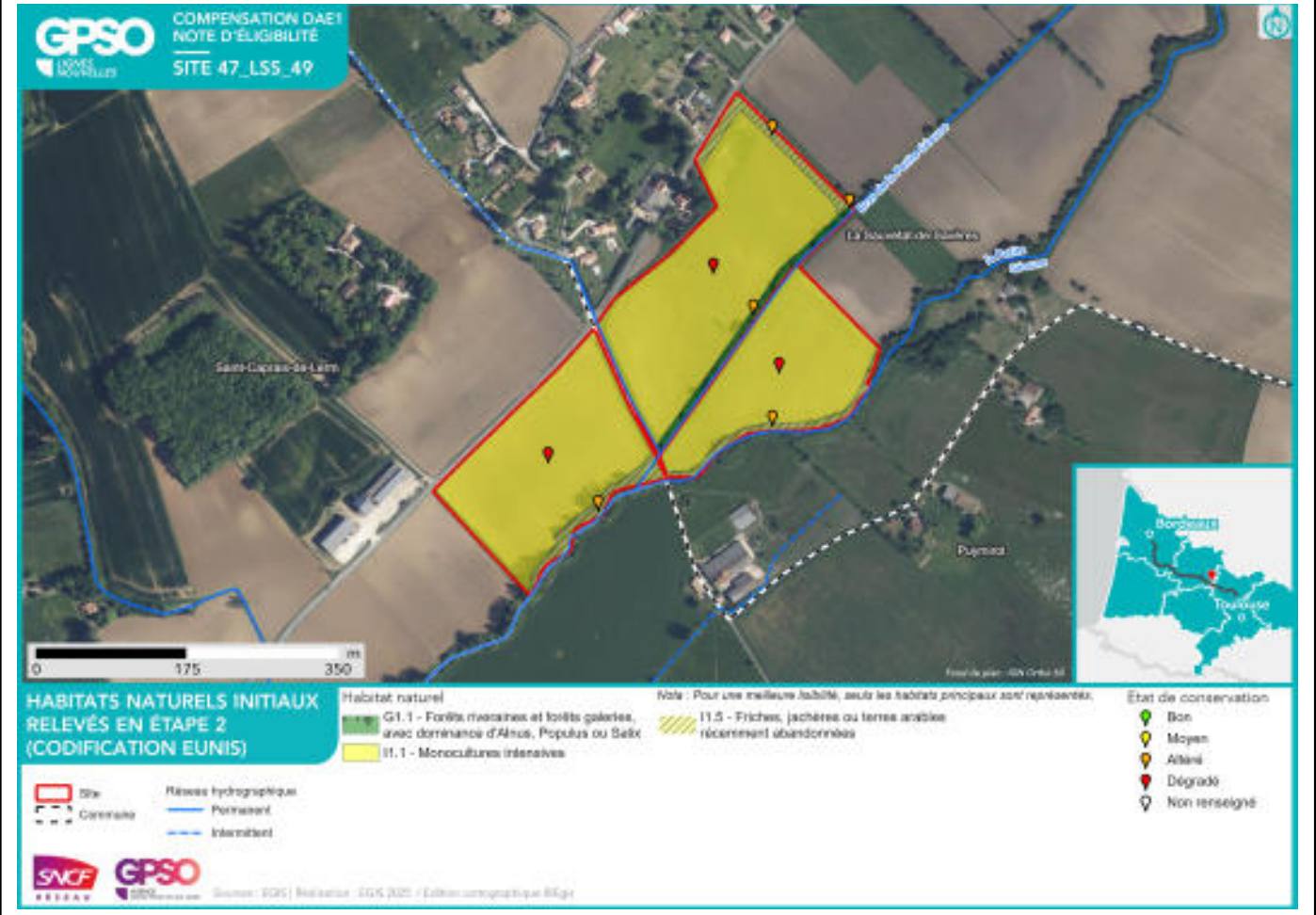
Secteur de compensation : Secteur 4
Périmètre et localisation du site :



¹ Sur la base du Plan Cadastral Informatisé (PCI) – Millésime Octobre 2024

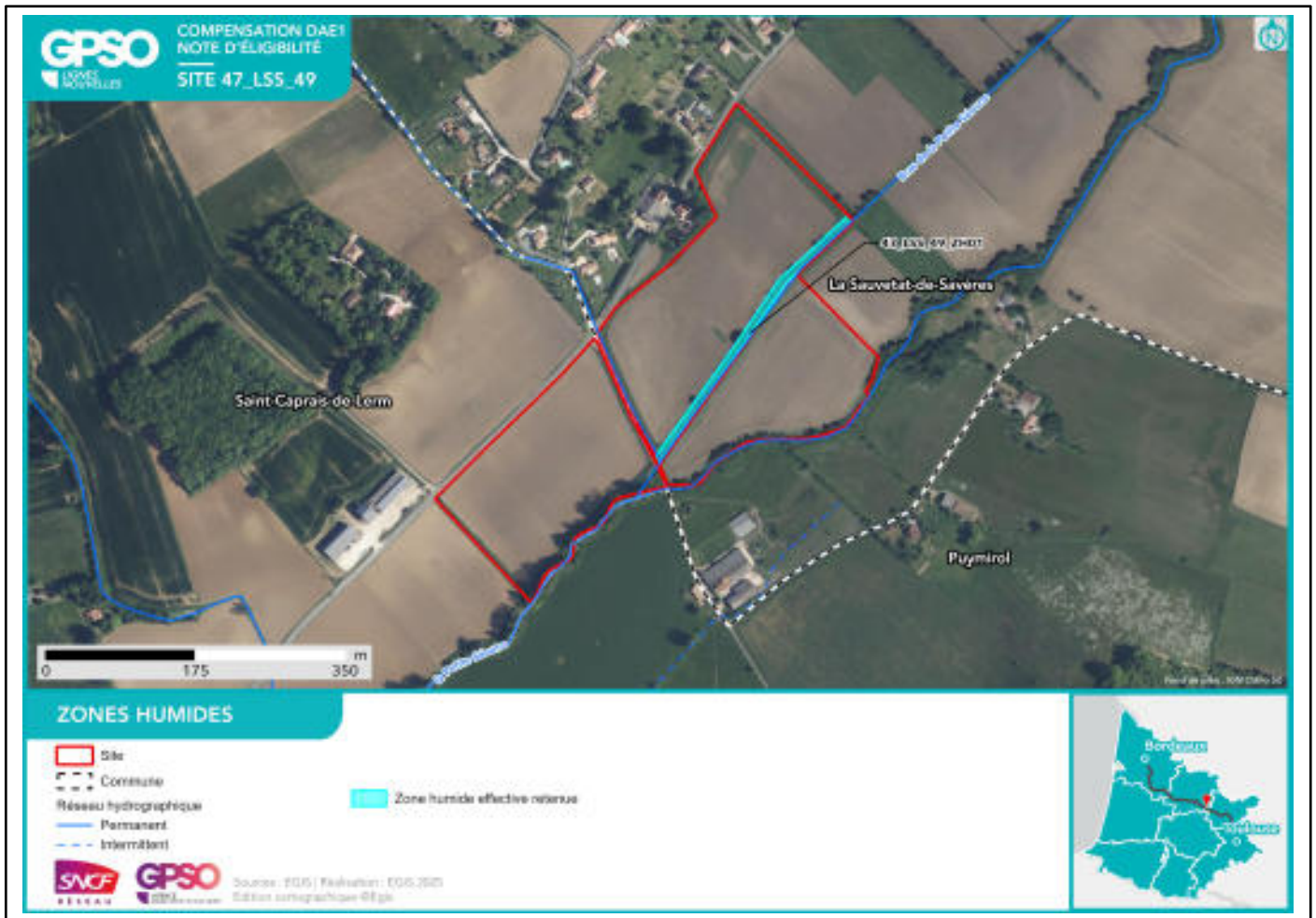
État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Délimitation des zones humides existantes :

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
47_LSS_49_ZH01	0.29	Oui		Oui				



Facteurs de dégradation : Digue, Fossés, Sol labouré, Sol tassé,

Superficies

Superficie totale du site : 11.23 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 11.23 ha

– par habitat cible :

Haies et alignements d'arbres // 0.26 ha

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 1.02 ha

Boisements naturels feuillus // 0.29 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes // 9.22 ha

Milieux ouverts herbacés haut (>1m) // 0.44 ha

– en zone humide (ha) : 0.29 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

Boisements naturels feuillus : Bouscarle de Cetti, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides

Haies et alignements d'arbres : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Effraie des clochers, Élanion blanc, Fauvette à tête noire, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Effraie des clochers, Élanion blanc, Fauvette à tête noire, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Effraie des clochers, Élanion blanc, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts

Milieux ouverts herbacés haut (>1m) : Bouscarle de Cetti, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Damier de la Succise, Fauvette grisette, Hypolaïs polyglotte, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C052	C2.1d	Restauration de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	<p>Diversification et densification des espaces interstitiels ou isolés enherbés au sein de milieux agricoles afin de favoriser le développement de la biodiversité (refuges, source de nourriture) et la connectivité entre les milieux naturels. Ces habitats pourront participer à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation et le repos de certaines espèces d'oiseaux des milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et le transit de certaines espèces de mammifères ubiquistes et de milieux humides ; - L'alimentation, repos, la reproduction et le transit des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction de certains insectes de milieux humides ; - Au développement de la flore des milieux ouverts et milieux semi-ouverts. 	0.44
Calendrier de mise en œuvre		Juillet à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Bouscarle de Cetti, Fauvette grisette, Hypolais polyglotte, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Rossignol philomèle	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi				Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi				Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
				présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation	Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	9.22
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Effraie des clochers, Élanion blanc, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi				Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi				Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute ac-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
				et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	tive	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	1.28
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

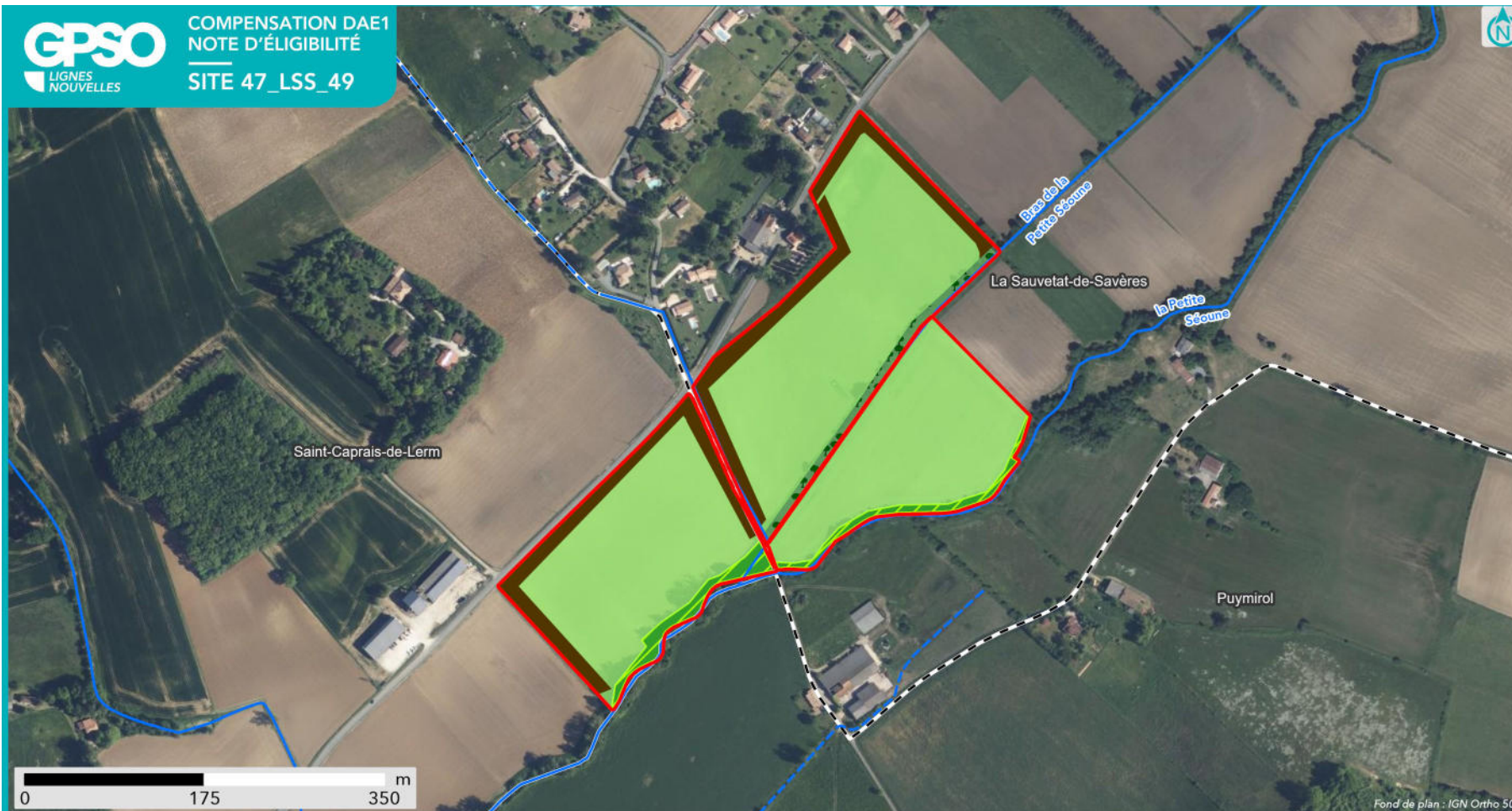
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles			Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Effraie des clochers, Élanion blanc, Fauvette à tête noire, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi			Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi			Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables)	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée)	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	0.29
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles			Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Bouscarle de Cetti, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi			Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et			Privilégier passage	Privilégier passages	Privilégier passage	Privilégier passage	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi			entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	



Fond de plan : IGN Ortho 50

SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres

- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Restauration de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	0.29	Bouscarle de Cetti, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides	90.82	0.23
Eaux stagnantes	0		3.80	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		12.72	0
Haies et alignements d'arbres	1.28	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Effraie des clochers, Élanion blanc, Fauvette à tête noire, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts	3.14	1.56
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.15	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	9.22	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Effraie des clochers, Élanion blanc, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	118.49	9.34
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0.44	Bouscarle de Cetti, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Damier de la Succise, Fauvette grisetite, Hypolaïs polyglotte, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle	0.18	0.71
Roselières et phragmitaies	0		0.09	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux,	0		1.95	0

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
dominées par des Jonc et/ou Carex)				

Site de compensation n°47_MSA_02

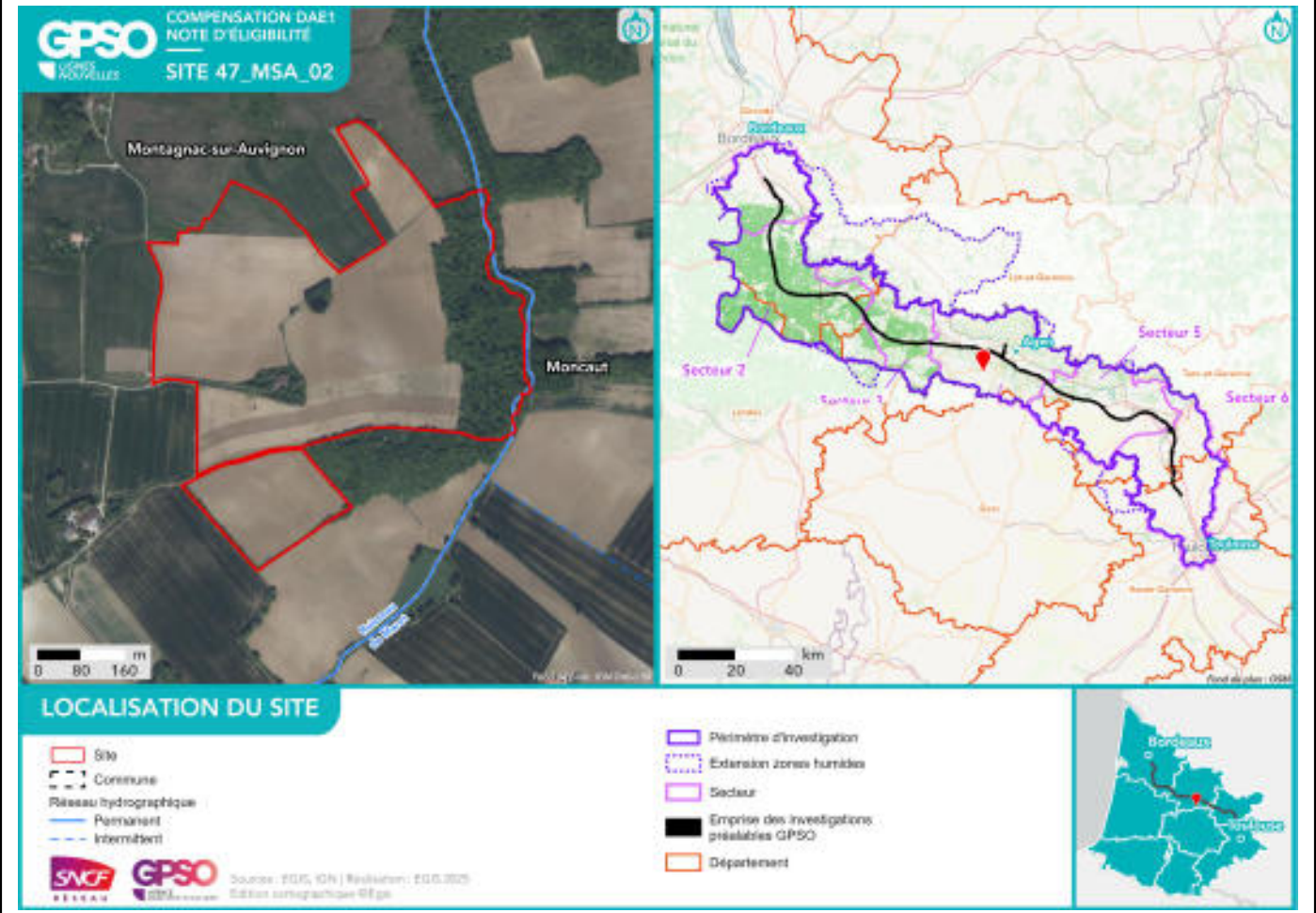
Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Moncaut, Montagnac-sur-Auvignon

Parcelle(s) cadastrale(s) :

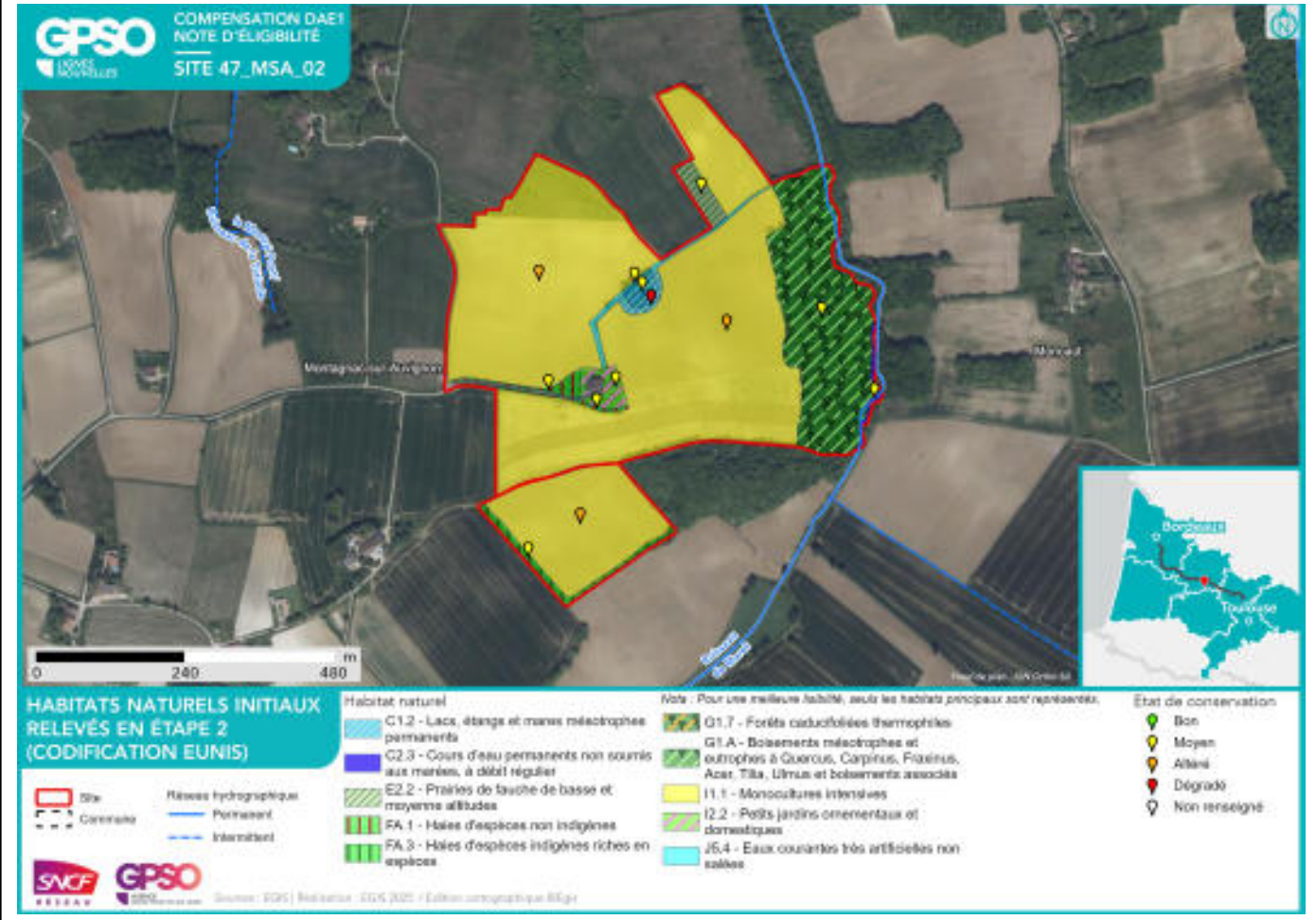
Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
471800000B0999						
471800000B0848						
471800000B0846	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	999
471800000B0828	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	848
471800000B0043	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	846
471800000B0050	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	828
471800000B0832	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	43
471800000B0024	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	50
471800000B0835	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	832
471800000B0861	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	24
471800000B0233	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	835
471800000B0023	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	861
471800000B0994	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	233
471800000B0235	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	23
471800000B0238	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	994
471800000B0234	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	235
471800000B0839	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	238
471800000B0051	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	234
471800000B0041	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	839
471800000B0863	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	51
471800000B0045	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	41
471800000B0018	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	863
471800000B0039	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	45
471800000B0997	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	18
471800000B1001	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	39
471800000B0830	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	997
471800000B0022	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	1001
471800000B0021	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	830
471800000B0236	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	22
471800000B0842	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	21
471800000B0865	Lot-et-Garonne	Montagnac-sur-Auvignon	47180	000	B	236
						842
						865

Secteur de compensation : Secteur 4
Périmètre et localisation du site :



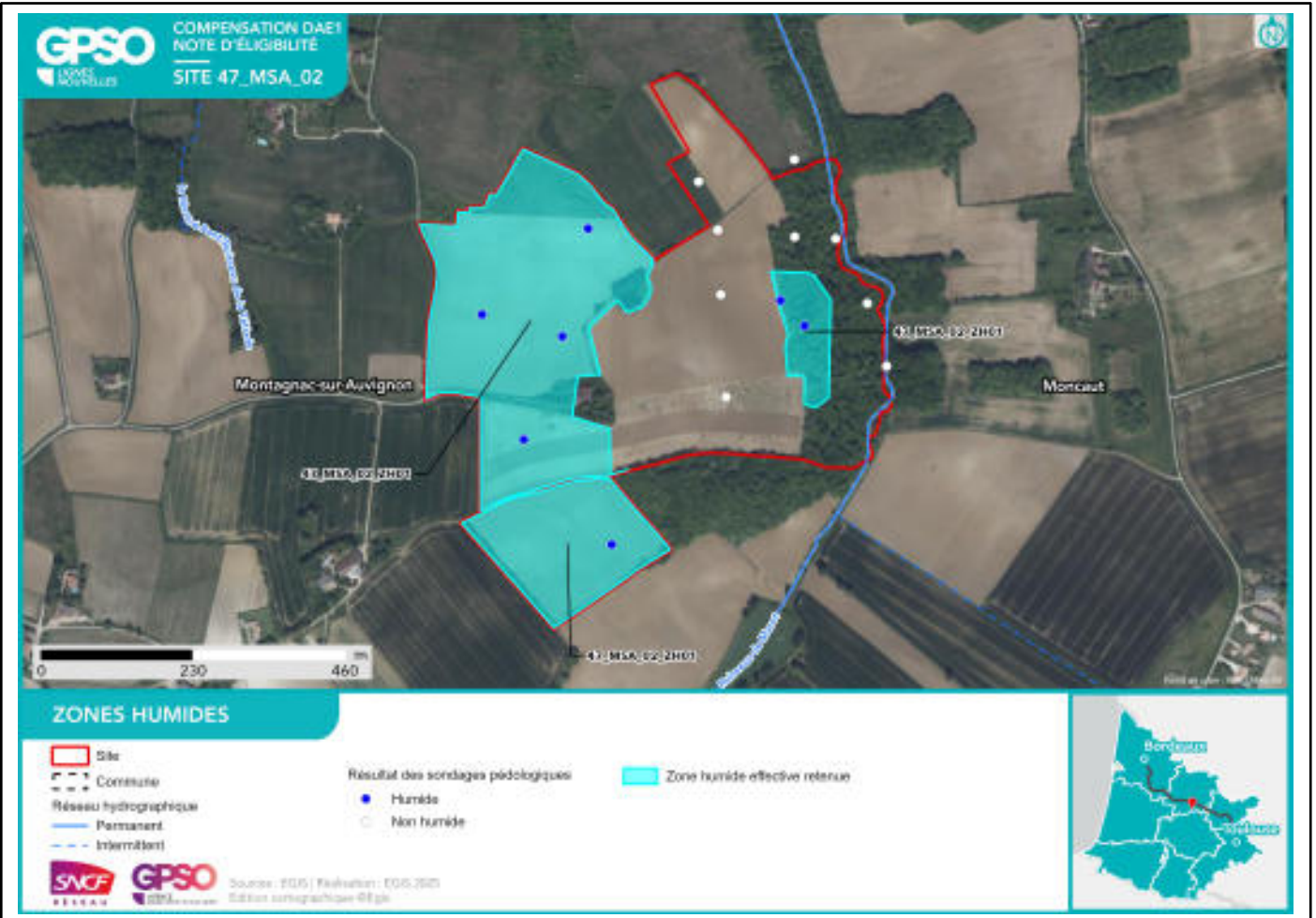
État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Délimitation des zones humides existantes :

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
47_MSA_02_ZH01	16.56	Oui	Oui					Oui



Facteurs de dégradation : Fossés, Sol labouré, Irrigation,

Superficies

Superficie totale du site : 31.93 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 31.69 ha

– par habitat cible :

Haies et alignements d'arbres // 1.30 ha

Eaux stagnantes à fonds naturels // 0.19 ha

Milieus ouverts herbacés bas (<1m) // 8.62 ha

Boisements naturels feuillus // 6.52 ha

Milieus ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes // 14.38 ha

– en zone humide (ha) : 16.56 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alouette lulu, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bergeronnette des ruisseaux, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Coucou gris, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Élanion blanc, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats humides, Lorient d'Europe, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic noir, Pic vert, Pinson des arbres, Pipit des arbres, Pouillot véloce, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Roitelet à triple bandeau, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe

Eaux stagnantes à fonds naturels : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Cistude d'Europe, Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Grand Capricorne, Grand Cormoran, Grenouille verte, Guêpier d'Europe, Héron cendré, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Sterne pierregarin, Triton marbré

Haies et alignements d'arbres : Accenteur mouchet, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Élanion blanc, Grand Capricorne, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe

Milieus ouverts herbacés bas (<1m) : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C051	C1.1a	Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Création d'espaces interstitiels ou isolés enherbés au sein de milieux agricoles afin de favoriser le développement de la biodiversité (refuges, source de nourriture) et la connectivité entre les milieux naturels. Ces habitats pourront participer à : - L'alimentation et le repos de certaines espèces d'oiseaux des milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et le transit de certaines espèces de mammifères ubiquistes et de milieux humides ; - L'alimentation, repos, la reproduction et le transit des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction de certains insectes de milieux humides ; - Au développement de la flore des milieux ouverts et milieux semi-ouverts.	0.28
Calendrier de mise en œuvre		Juillet à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés	Couleuvre verte et jaune, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Cisticole des joncs, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril,	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre		Privilégier passages au printemps et en septembre	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregis-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	et en septembre Points d'écoute et observation directe	Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence		Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation	trement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	5.11
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Triton marbré	Couleuvre verte et jaune, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques	Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats humides	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Aigle botté, Alouette lulu, Bergeronnette des ruisseaux, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Coucou gris, Élanion blanc, Lorient d'Europe, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic noir, Pic vert, Pinson des arbres, Pipit des arbres,	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					Pouillot véloce, Roitelet à triple bandeau, Verdier d'Europe		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	1.30
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés	Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Char-donneret élégant, Élanion blanc, Linotte mélodieuse, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pipit des arbres, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages diurnes, privilégier entre mars et avril. Points d'écoute et	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (carto-	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (mati-	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'en-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	observation directe	de thermorégulation Transects de recherche de présence le long des haies	graphie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	née) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	registrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	22.27
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélodyte ponctué, Pélodyte	Orvet fragile, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril,	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et dé-	Privilégier passage en septembre Recherche d'in-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	et en septembre Points d'écoute et observation directe	Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	but-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence	dices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
S_NAT_AFa02	A5.b	Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères	Mise à disposition de sites artificiels de repos, reproduction ou de nidification, indépendants des contraintes naturelles, afin de favoriser l'accueil de l'avifaune et des chiroptères. Ces habitats participeront : - Au repos de chiroptères cavicoles ; - Au repos et à la reproduction de l'avifaune nicheuse des habitats anthropiques et boisés.	0.35
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 10 ans Récurrence du suivi : Tous les ans		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C012	C2.1d	Réensemencement de milieux ouverts prairiaux	Restauration de milieux ouverts diversifiés par l'apport de semences d'essences locales. Ces milieux participeront à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	0.32
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Cisticole des joncs, Élanion blanc, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés		Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photogra-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		Transects de recherche de présence		phique avec un dispositif attractif	nocturne avec repasse Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	<p>Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique.</p> <p>Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ; - L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction des odonates ; - Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées. 	0.64
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Grenouille verte, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Triton marbré	Cistude d'Europe, Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Orvet fragile, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise, Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Grand Cormoran, Guêpier d'Europe, Héron cendré, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Hirondelle rustique, Linotte mélodieuse, Martin-pêcheur d'Europe, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Sterne pierregarin, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés	Nombre d'individus observés	Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidifica-	Niveau d'activité nocturne	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	Nombre d'individus contactés Nombre de pontes				tion Nombre de chanteurs	Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurne, privilégier entre avril et septembre Recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Recherche de présence	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers., <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	1.42
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces	Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ou-	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Aigle botté, Bihoreau gris, Charbonnet élégant, Élanion	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiro-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Pélodyte ponctué, Pélodyte marbré	verts			blanc, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	ptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	



SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Ensemencement de milieux ouverts prairiaux
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux ouverts
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes
- Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées
- Mise en place de sites artificiels de reproduction ou de nidification pour l'avifaune et les chiroptères



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	6.52	Accenteur mouchet, Aigle botté, Alouette lulu, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bergeronnette des ruisseaux, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Coucou gris, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Élanion blanc, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats humides, Lorient d'Europe, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic noir, Pic vert, Pinson des arbres, Pipit des arbres, Pouillot véloce, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Roitelet à triple bandeau, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe	90.82	3.02
Eaux stagnantes	0.19	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Cistude d'Europe, Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Grand Capricorne, Grand Cormoran, Grenouille verte, Guêpier d'Europe, Héron cendré, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Sterne pierregarin, Triton marbré	3.80	0.11
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		12.72	0

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Haies et alignements d'arbres	1.30	Accenteur mouchet, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Élanion blanc, Grand Capricorne, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	3.14	0.96
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.15	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	23.00	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélodyte ponctué, Pélodyte, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	118.49	11.72
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.18	0
Roselières et phragmitaies	0		0.09	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		1.95	0

Apurement de la dette au titre des zones humides

Gains écologiques du projet de compensation :

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
Bruilhois	12.90	16.56
Système hydrogéomorphologique		
de type plateau	10,86	16,56
non définis	2,02	

Fonctionnalités et suivi de l'efficacité des mesures:

Niveaux de fonctionnalités :

1- Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

47_MSA_02_ZH 01	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	Une intervention sur les fossés et les rigoles, avec leur enherbement, permettra de limiter le drainage local. Par ailleurs, un adoucissement des berges des fossés les plus profonds est préconisé.	La conversion des milieux agricoles avec une préparation du sol par décompactage / sous-solage et l'intervention sur les systèmes de drainage favoriseront les fonctions biogéochimiques. La sénescence du boisement augmentera le stockage du carbone.	La conversion des milieux agricoles par un ensemencement prairial et une gestion extensive augmente significativement l'attrait du site pour la biodiversité. Un débroussaillage de la strate arbustive est à réaliser dans le boisement, avant sa libre évolution. Une gestion en futaie peut être envisagée selon l'évolution de la strate arbustive et de l'état de conservation du boisement.
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures	Suivis pédologiques Suivis de la stabilité des berges et des marqueurs d'érosion (ravinement, retrait) Suivi de la reconquête par	Suivis pédologiques Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative)	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune

	la faune		Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives Suivi du développement d'espèces exotiques enva- hissantes
--	----------	--	--

Site de compensation n°47_PIN_02

Localisation

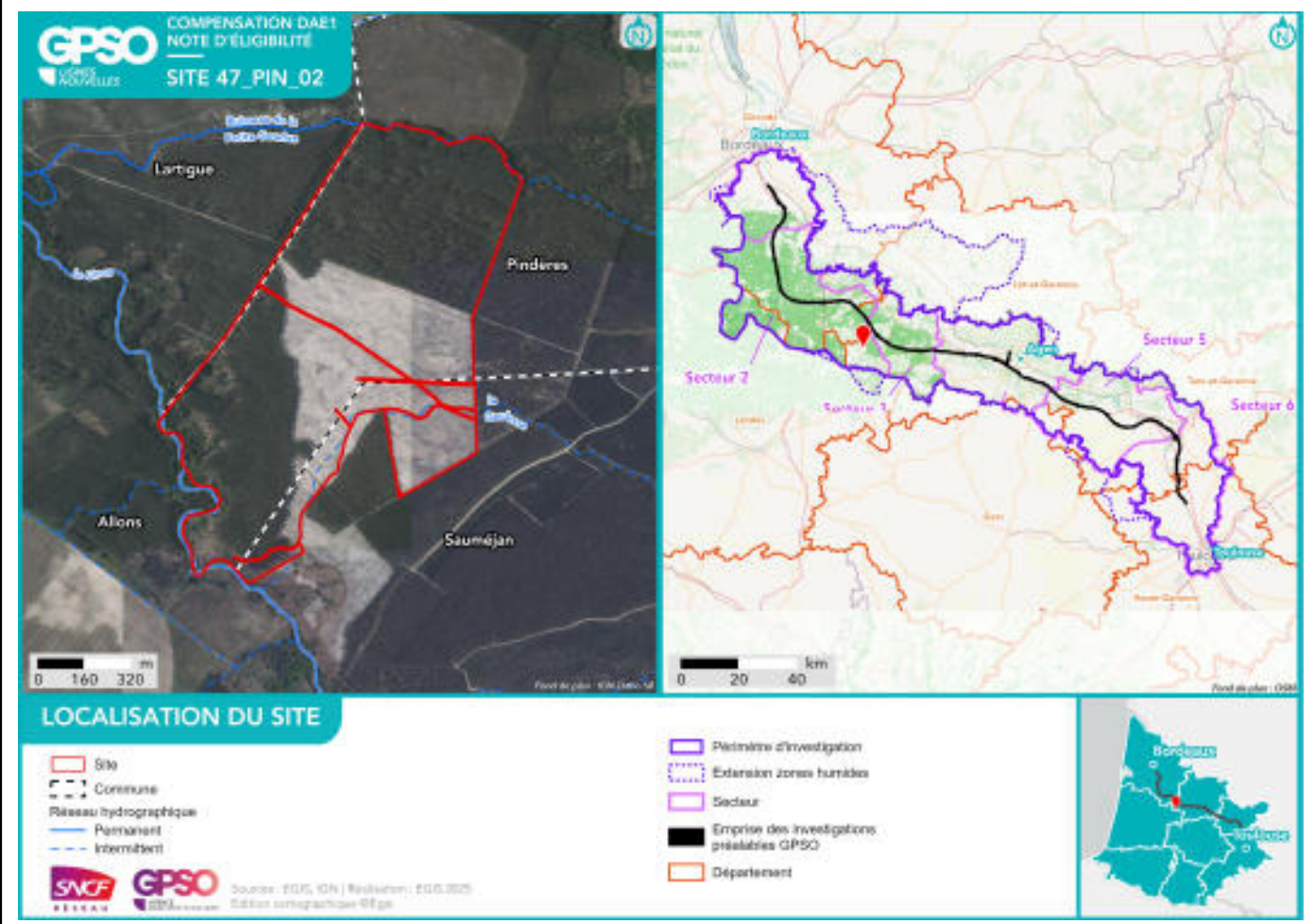
Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Gironde, Lot-et-Garonne / Allons, Lartigue, Pindères, Sauméjan

Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
47205000AH0332						
472860000A0461	Lot-et-Garonne	Pindères	47205	000	AH	332
47205000AH0331	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	461
472860000A0012	Lot-et-Garonne	Pindères	47205	000	AH	331
472860000A0011	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	12
472860000A0463	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	11
47205000AH0329	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	463
47205000AH0333	Lot-et-Garonne	Pindères	47205	000	AH	329
472860000A0462	Lot-et-Garonne	Pindères	47205	000	AH	333
472860000A0002	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	462
472860000A0459	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	2
472860000A0001	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	459
47205000AH0330	Lot-et-Garonne	Pindères	47205	000	AH	330
472860000A0001	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	1
47205000AH0334	Lot-et-Garonne	Pindères	47205	000	AH	334
472860000A0013	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	13

Secteur de compensation : Secteur 2

Périmètre et localisation du site :



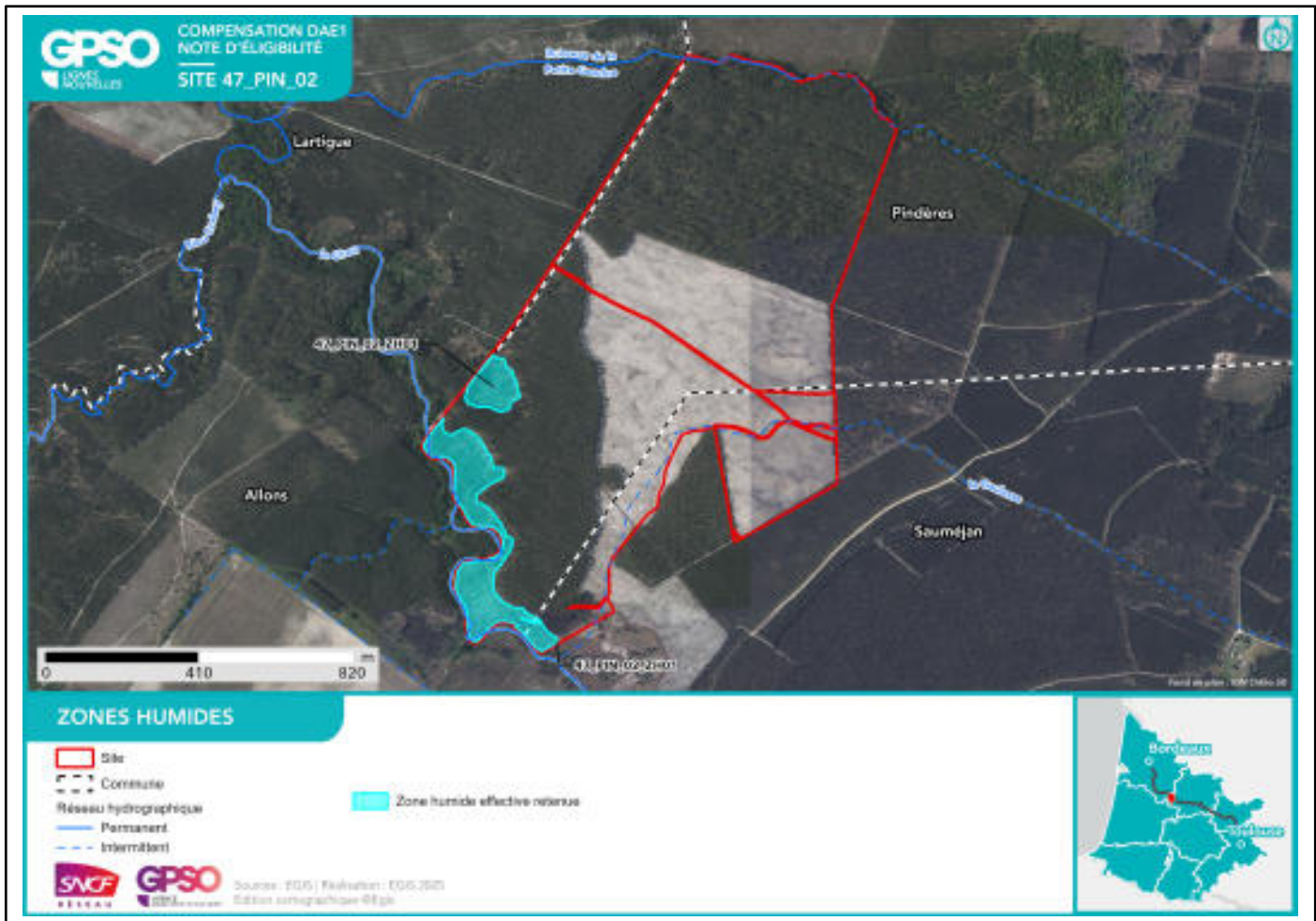
État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Délimitation des zones humides existantes :

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
47_PIN_02_ZH01	7.01	Oui		Oui				



Facteurs de dégradation : EEE végétale, Sol labouré, Erosion, Piste DFCI, Pratiques motorisées, Chasse (palombières)

Superficies

Superficie totale du site : 106.91 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 105.85 ha

– par habitat cible :

Boisements naturels feuillus // 31.65 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pelouses calcaires vivaces sèches // 2.23 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes // 1.42 ha

Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) // 64.45 ha

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Landes arbustives tempérées // 0.50 ha

Boisements naturels feuillus - Aulnaies marécageuses méso-eutrophes // 5.59 ha

– en zone humide (ha) : 7.01 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélodytes, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic

Boisements naturels feuillus - Aulnaies marécageuses méso-eutrophes : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Cistude d'Europe, Gobemouche gris, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodytes, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Scirpus sylvaticus, Triton marbré, Verdier d'Europe*

Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) : Accenteur mouchet, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Fauvette pitchou, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pelouses calcaires vivaces sèches : Armeria arenaria, Damier de la Succise, Hypericum linariifolium

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Gentiana pneumonanthe, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts*

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers., <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	83.88
Calendrier de mise en œuvre	<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>			
Récurrence du suivi	<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>			

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Chardonnet élégant, Fauvette pitchou, Gobemouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'images observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favo-	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			rables)				

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	2.25
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles			Damier de la Succise				Armeria arenaria, Hypericum linariifolium
Indicateurs de suivi			Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés				Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi			Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de re-				Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces)

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			cherche de présence				concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	17.81
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

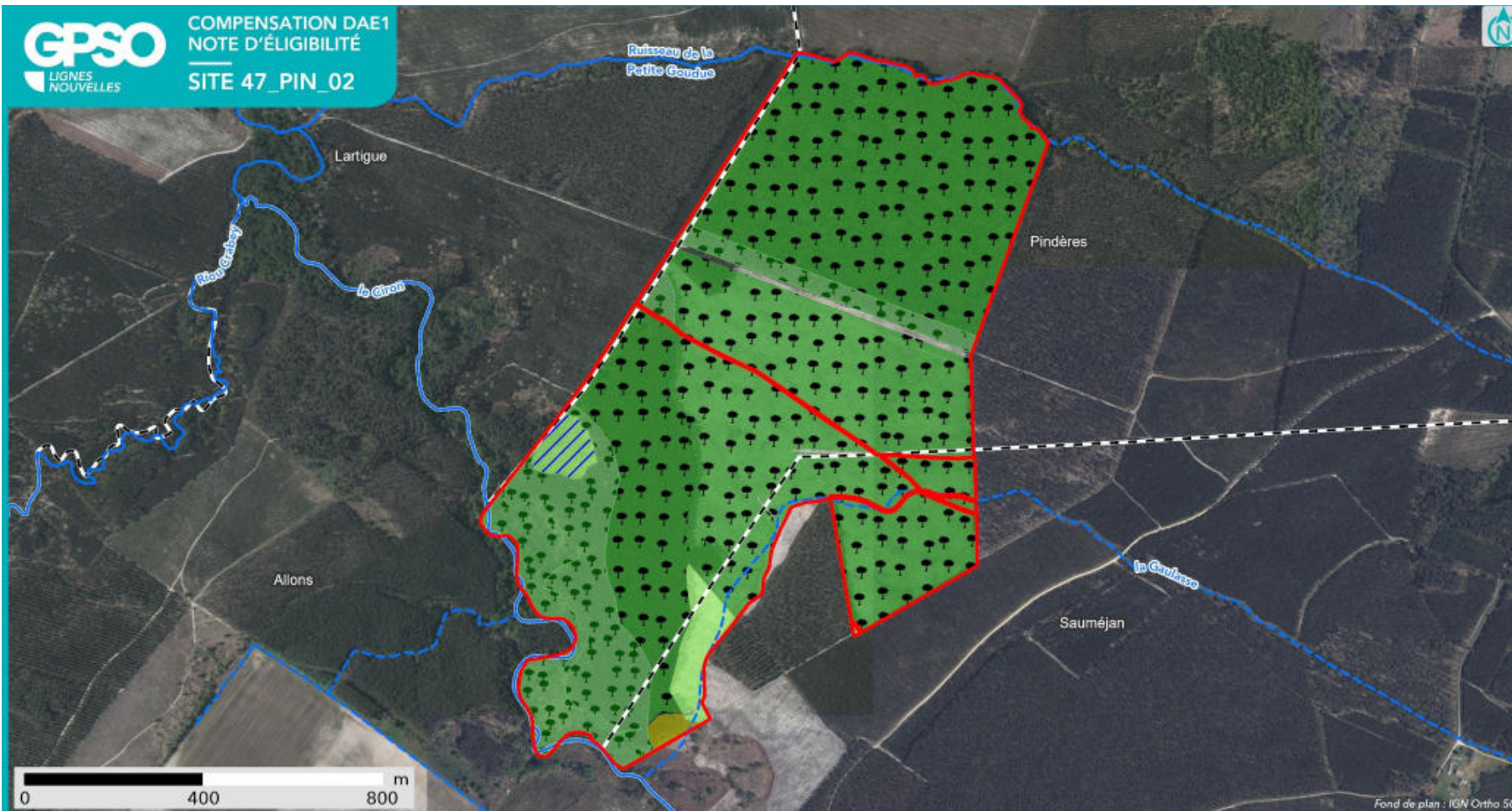
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Cistude d'Europe, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Fauvette pitchou, Gobe-mouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pic épeichette, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	Scirpus sylvaticus*
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
							des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Passages définis selon les ciblages du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	1.42
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés				Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts	Chiroptères - Cortège des habitats humides	Gentiana pneumonanthe*
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés				Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe				Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)



SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue)

- Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de pinède
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	101.69	Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Cistude d'Europe, Fauvette pitchou, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Scirpus sylvaticus*, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic	241.54	66.94
Eaux stagnantes	0		0	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0.50		4.25	0.81
Haies et alignements d'arbres	0		1.13	0
Landes basses et coupes forestières récentes	0		48.47	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	3.65	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Armeria arenaria, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Damier de la Succise, Gentiana pneumonanthe*, Hypericum linariifolium, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts	4.33	3.96
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		11.10	0
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des berges et aquatiques	0		0.01	0

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
(berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)				

Apurement de la dette au titre des zones humides

Gains écologiques du projet de compensation :

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
Ciron	144.00	7.01
Système hydrogéomorphologique		
de type alluvial	3	7,01
de type plateau	80,46	
non définis	60,62	

Fonctionnalités et suivi de l'efficacité des mesures:

Niveaux de fonctionnalités :

1- Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

47_PIN_02_ZH0 1	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	<i>Pas d'action envisagée</i>	La libre évolution du boisement participera à la sous-fonction de séquestration de carbone. La conversion du fourré de saules en milieux herbacé haut participera à une évolution positive des fonctionnalités biogéochimiques	Le boisement alluvial dominé par les chênes sera peu à peu converti en boisement dominé par des essences hygrophiles, en particulier par la sélection d'aulnes. Les fourrés de saules seront débroussaillés en faveur du développement d'une lande à Mollinie, également favorable à la faune. Cet habitat sera géré de manière extensive afin d'éviter sa fermeture.
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures		Caractérisation de l'habitat	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune

			Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives Suivi du développement d'espèces exotiques envahissantes
--	--	--	--

Site de compensation n°47_PUY_50

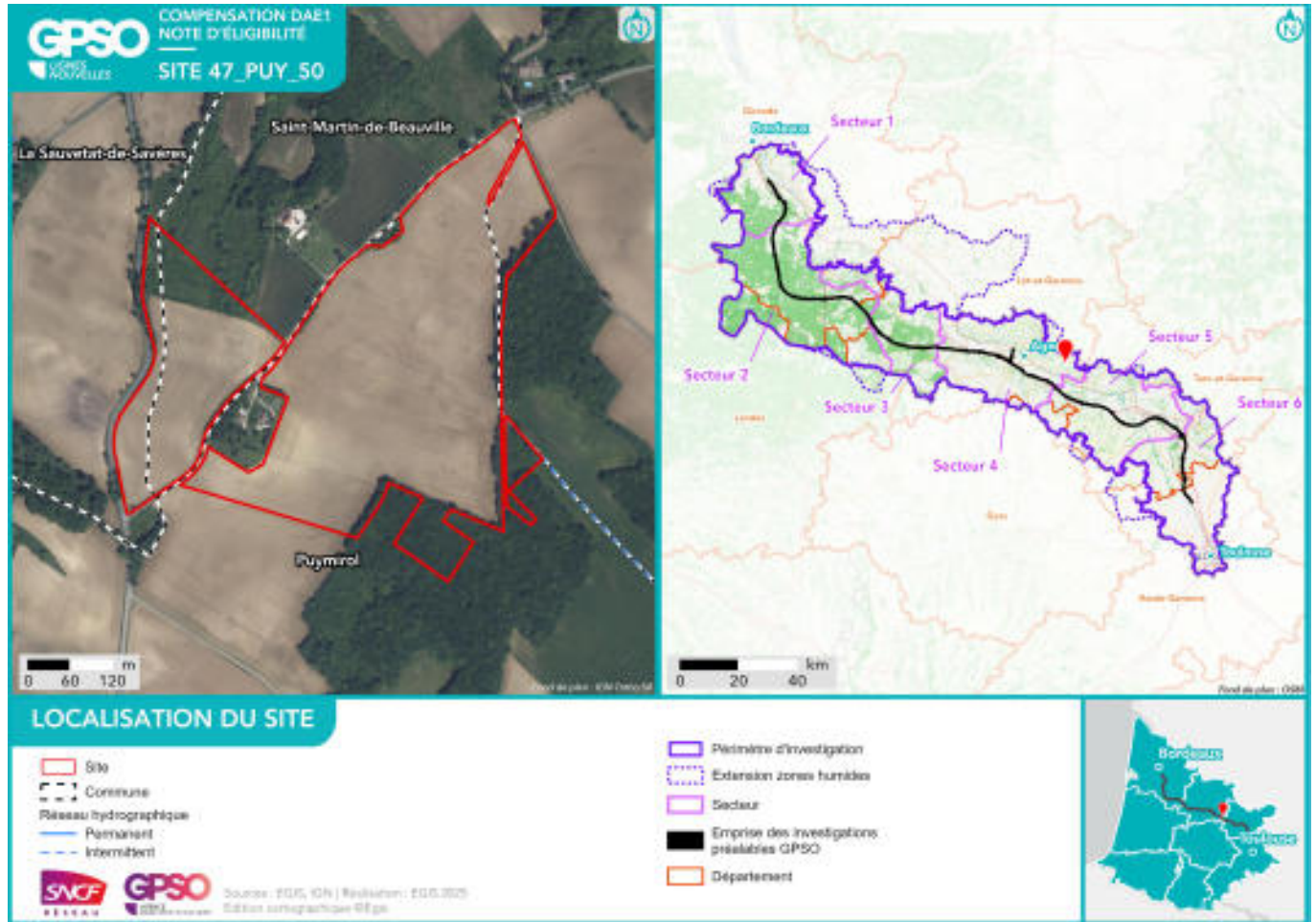
Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / La Sauvetat-de-Savères, Puymirol, Saint-Martin-de-Beauville

Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
47255000ZA0055						
472170000A0766	Lot-et-Garonne	Saint-Martin-de-Beauville	47255	000	ZA	0055
47255000ZA0056	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	0A	0766
47255000ZA0004	Lot-et-Garonne	Saint-Martin-de-Beauville	47255	000	ZA	0056
472170000A0817	Lot-et-Garonne	Saint-Martin-de-Beauville	47255	000	ZA	0004
472170000A0794	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	0A	0817
472170000A0729	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	0A	0794
472170000A0767	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	0A	0729
47289000ZA0151	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	0A	0767
472170000A0835	Lot-et-Garonne	La Sauvetat-de-Savères	47289	000	ZA	0151
472170000A0026	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	0A	0835
472170000A0811	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	0A	0026
47289000ZA0004	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	0A	0811
47255000ZA0053	Lot-et-Garonne	La Sauvetat-de-Savères	47289	000	ZA	0004
47255000ZA0082	Lot-et-Garonne	Saint-Martin-de-Beauville	47255	000	ZA	0053
472170000A0796	Lot-et-Garonne	Saint-Martin-de-Beauville	47255	000	ZA	0082
47255000ZA0003	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	0A	0796
47289000ZA0150	Lot-et-Garonne	Saint-Martin-de-Beauville	47255	000	ZA	0003
472170000A0023	Lot-et-Garonne	La Sauvetat-de-Savères	47289	000	ZA	0150
47289000ZA0005	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	0A	0023
47255000ZH0108	Lot-et-Garonne	La Sauvetat-de-Savères	47289	000	ZA	0005
47289000ZA0171	Lot-et-Garonne	Saint-Martin-de-Beauville	47255	000	ZH	0108
47289000ZA0148	Lot-et-Garonne	La Sauvetat-de-Savères	47289	000	ZA	0171
472170000A0800	Lot-et-Garonne	La Sauvetat-de-Savères	47289	000	ZA	0148
		Puymirol	47217	000	0A	0800

Secteur de compensation : Secteur 4
Périmètre et localisation du site :



Superficies
Superficie totale du site : 20.53 ha Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 20.24 ha
– par habitat cible :
<i>Haies et alignements d'arbres // 0.07 ha</i> <i>Boisements naturels feuillus // 15.74 ha</i> <i>Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) // 0.92 ha</i> <i>Milieus ouverts herbacés bas (<1m) // 3.80 ha</i>
– en zone humide (ha) : 0 ha

Espèces cibles
Le détail des espèces par cortèges est en Annexe
Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e)s :
<p><i>Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pinson des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe</i></p> <p><i>Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) : Chardonneret élégant, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts</i></p> <p><i>Haies et alignements d'arbres : Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Élanion blanc, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Rougegorge familier</i></p> <p><i>Milieus ouverts herbacés bas (<1m) : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre</i></p>

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	3.80
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts			Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés			Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque			Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enre-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence			à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	gistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	0.07
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles			Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Chardonneret élégant, Élanion blanc, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Rougegorge familial	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi			Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi			Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habi-	Privilégier passage en septembre Recherche d'in-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			tat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	dices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers., <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	14.01
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces	Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ou-	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mou- chet, Aigle botté, Bihoreau gris, Char-	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiro-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	verts			donneret élégant, Élanion blanc, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	ptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dis-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			favorables)	positif attractif	Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	1.44
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des habitats boisés		Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeiche, Pinson des arbres	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés		Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe		Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (ins-	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photogra-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec re-	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			peption des chênes favorables)	phique avec un dispositif attractif	passé Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C023	C2.1e	Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés	Amélioration des conditions environnementales pour les espèces caractéristiques des milieux de landes et fourrés, ces habitats permettront : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux semi-ouverts.	0.92
Calendrier de mise en œuvre		Septembre à octobre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles				Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Chardonneret élégant, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts		
Indicateurs de suivi					Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi					Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec re-		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					<p>passerelles</p> <p>Points d'observation</p>		



Fond de plan : IGN Ortho 50

SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

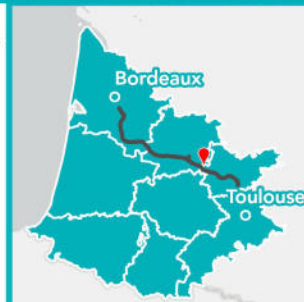
- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres

- Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux semi-ouverts
- Création d'îlots de sénescence



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	15.74	Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pinson des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe	90.82	9.91
Eaux stagnantes	0		3.80	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0.92	Chardonneret élégant, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts	12.72	0.75
Haies et alignements d'arbres	0.07	Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Élanion blanc, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Rougegorge familier	3.14	0.04
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.15	0
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	3.80	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	118.49	2.57
Milieus ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.18	0
Roselières et phragmitaies	0		0.09	0
Végétation des berges et	0		1.95	0

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)				

Site de compensation n°47_SCL_02

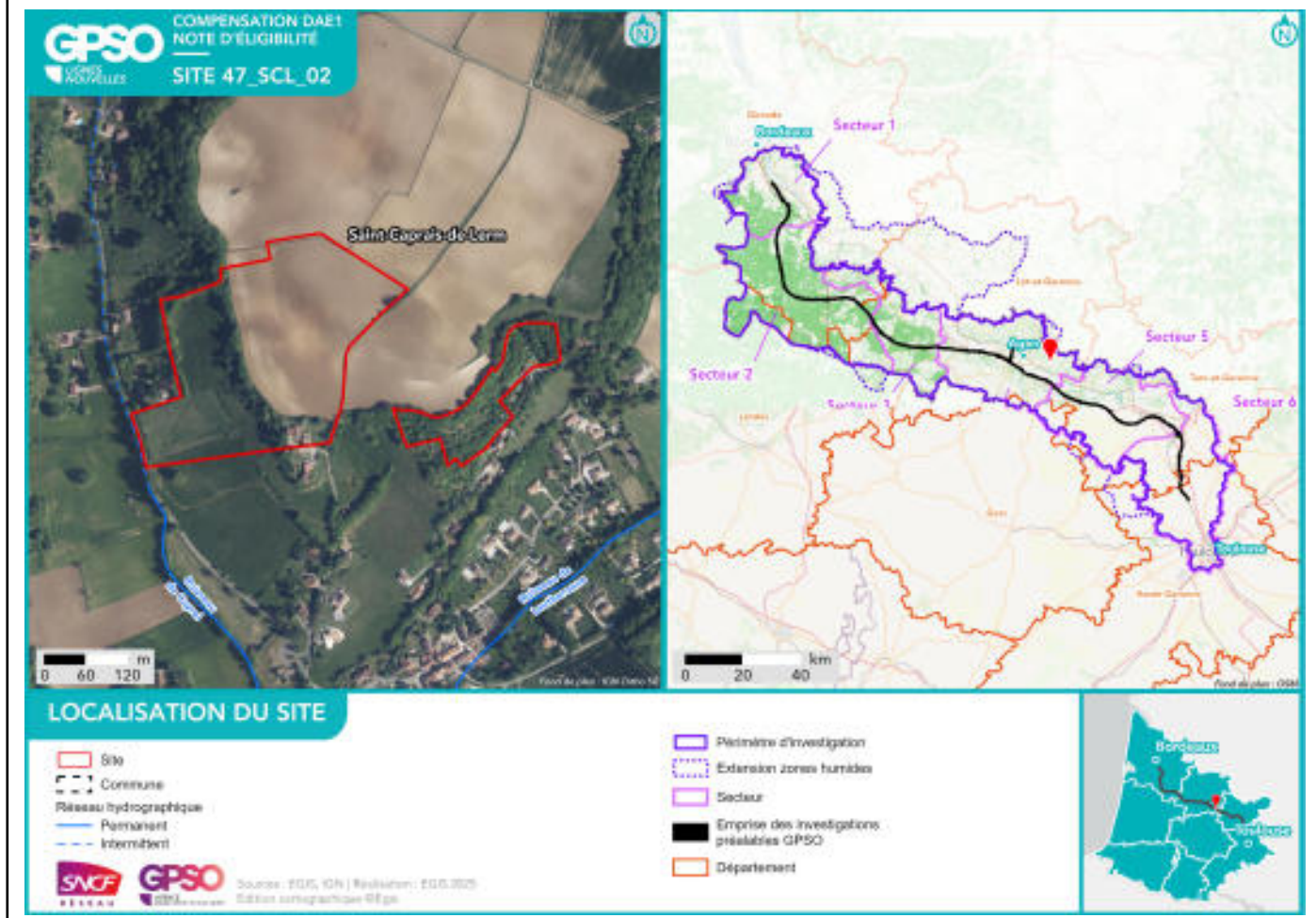
Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Saint-Caprais-de-Lerm
Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
472340000D0081	Lot-et-Garonne	Saint-Caprais-de-Lerm	47234	000	D	81
472340000C0304	Lot-et-Garonne	Saint-Caprais-de-Lerm	47234	000	C	304
472340000D1193	Lot-et-Garonne	Saint-Caprais-de-Lerm	47234	000	D	1193
472340000C0682	Lot-et-Garonne	Saint-Caprais-de-Lerm	47234	000	C	682
472340000D1158	Lot-et-Garonne	Saint-Caprais-de-Lerm	47234	000	D	1158
472340000C0680	Lot-et-Garonne	Saint-Caprais-de-Lerm	47234	000	C	680
472340000D1160	Lot-et-Garonne	Saint-Caprais-de-Lerm	47234	000	D	1160

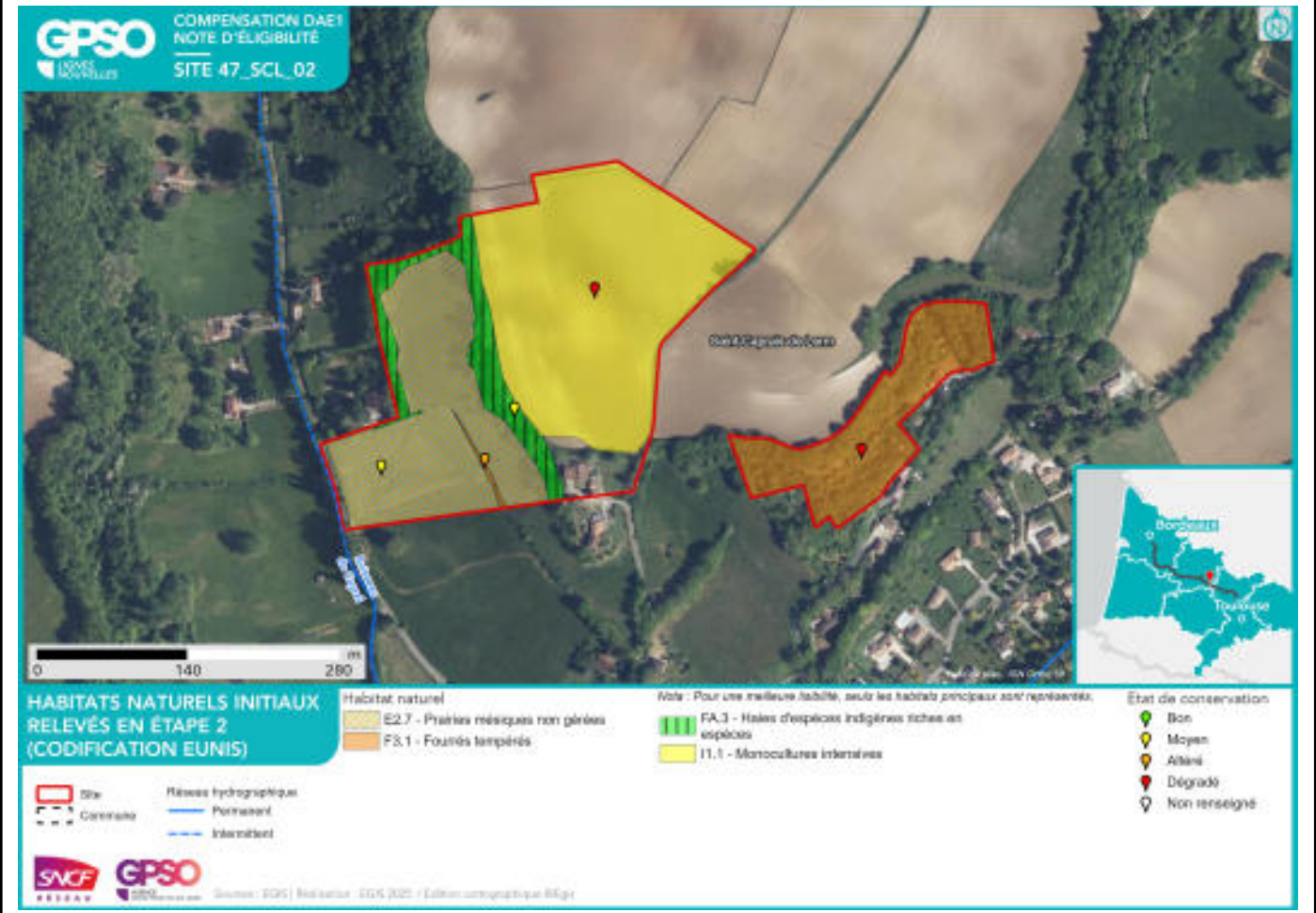
Secteur de compensation : Secteur 4

Périmètre et localisation du site :



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Facteurs de dégradation : EEE végétale, Sol labouré, Sol tassé,

Superficies

Superficie totale du site : 9.64 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 9.25 ha

– par habitat cible :

Boisements naturels feuillus // 0.75 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche // 7.67 ha

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés tempérés // 0.03 ha

Haies et alignements d'arbres // 0.80 ha

– en zone humide (ha) : 0 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e)s :

Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés tempérés : Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts

Haies et alignements d'arbres : Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Élanion blanc, Grand Capricorne, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Gladiolus italicus, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	1.61
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles						Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	Gladiolus italicus
Indicateurs de suivi						Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et						Privilégier passage	Passages définis se-

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi						de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	lon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	0.09
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Linotte mélodieuse, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (carto-	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		de thermorégulation Transects de recherche de présence le long des haies	graphie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	3.33
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Chardonneret élégant, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés			Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence			Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers., <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	0.75
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauçonnage : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces	Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ou-	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammi-	Accenteur mouchet, Aigle botté, Bihoreau gris, Charbonnet élégant, Élanion	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiro-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	verts		fères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	blanc, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	ptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	3.47
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélodytes	Orvet fragile		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ou-		Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée)	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		verts et boisés Transects de recherche de présence		Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		



Fond de plan : IGN Ortho 50

SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles
- Gestion de la végétation par fauche extensive
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux ouverts



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	0.75	Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe	90.82	0.68
Eaux stagnantes	0		3.80	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0.03	Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	12.72	0.02
Haies et alignements d'arbres	0.80	Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Élanion blanc, Grand Capricorne, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	3.14	0.73
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.15	0
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	7.67	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Gladiolus italicus, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	118.49	5.92

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Milieus ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.18	0
Roselières et phragmitaies	0		0.09	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		1.95	0

Site de compensation n°47_SMJ_01

Localisation

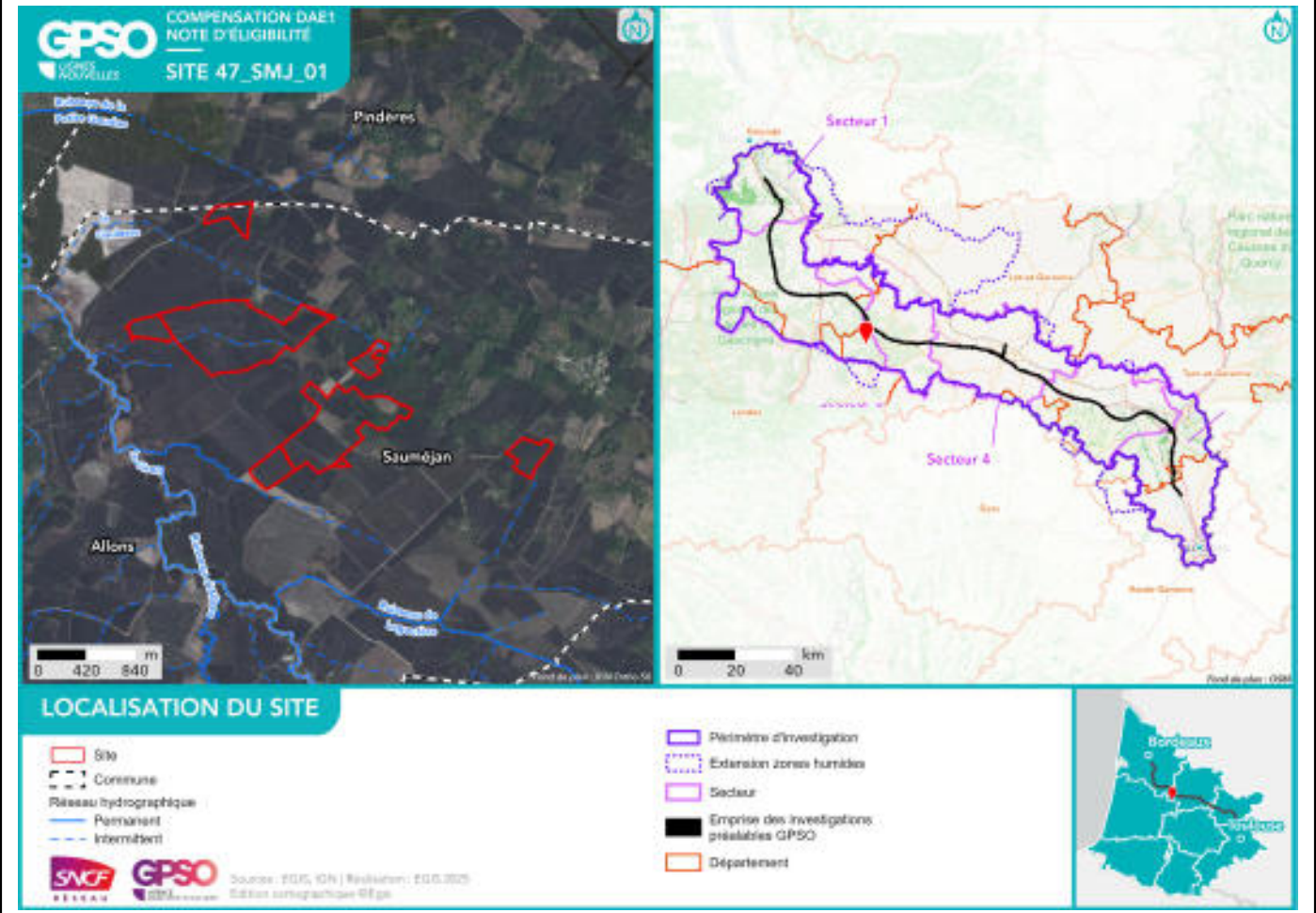
Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Pindères, Sauméjan
Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
472860000A0382						
472860000A0451						
472860000A0471						
472860000A0391	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	382
472860000A0355	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	451
472860000A0351	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	471
472860000A0450	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	391
472860000A0385	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	355
472860000A0473	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	351
472860000A0387	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	450
472860000A0365	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	385
472860000A0357	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	473
472860000A0419	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	387
472860000A0531	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	365
472860000A0149	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	357
472860000A0435	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	419
472860000A0415	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	531
472860000A0148	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	149
472860000A0396	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	435
472860000A0452	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	415
472860000A0437	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	148
472860000A0417	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	396
472860000A0356	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	452
472860000A0447	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	437
472860000A0449	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	417
472860000A0448	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	356
472860000A0384	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	447
472860000A0362	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	449
472860000A0350	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	448
472860000A0532	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	384
472860000A0453	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	362
472860000A0026	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	350
472860000C0026	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	532
472860000A0151	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	453
472860000A0366	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	26
472860000C0104	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	C	26
472860000A0363	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	151
472860000A0483	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	366
472860000A0418	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	104
472860000A0416	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	363
472860000A0383	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	483
472860000A0364	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	418
472860000A0436	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	416
472860000A0150	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	383
472860000A0386	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	364
472860000A0454	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	A	436

¹ Sur la base du Plan Cadastral Informatisé (PCI) – Millésime Octobre 2024

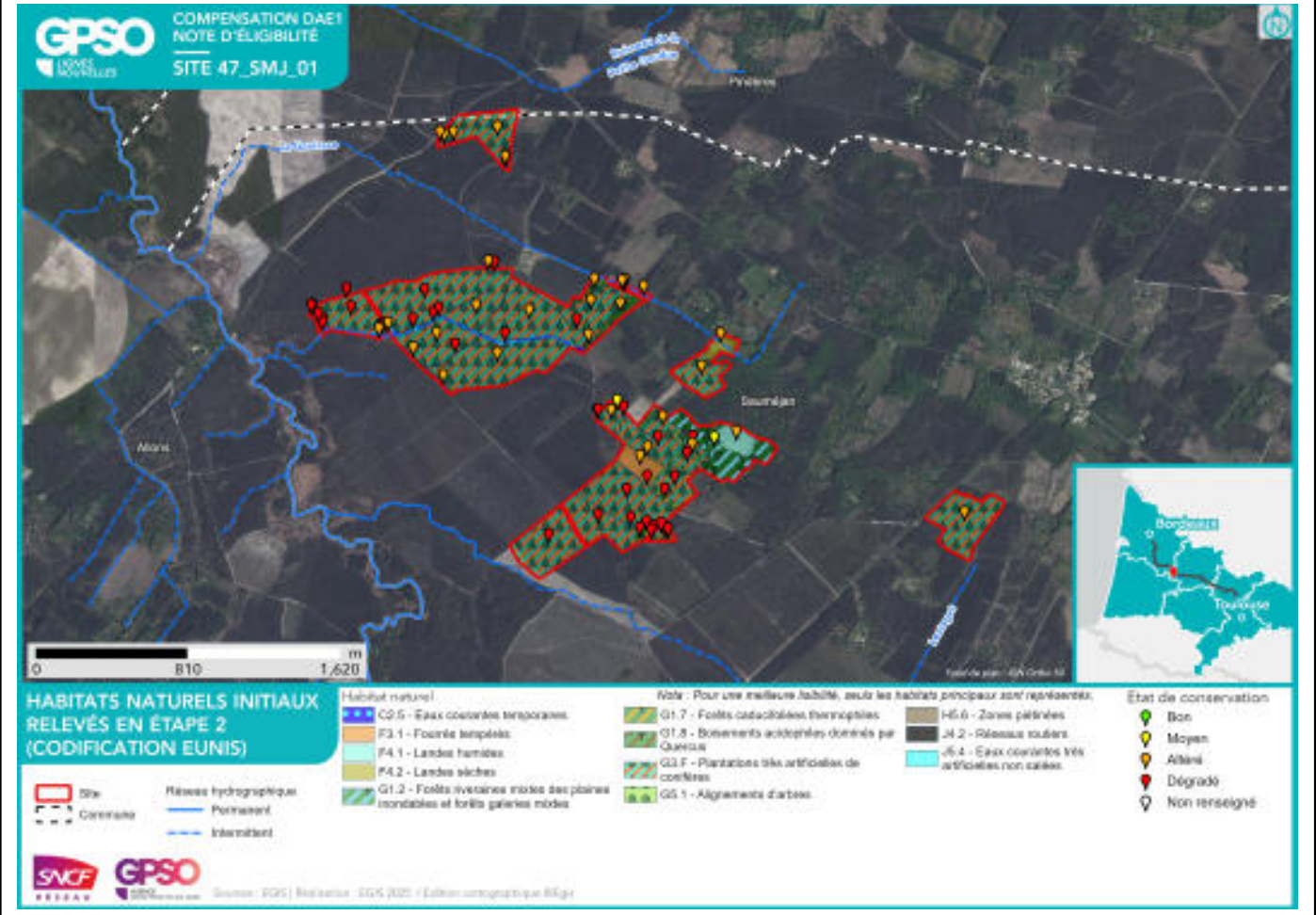
Secteur de compensation : Secteur 2

Périmètre et localisation du site :



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Délimitation des zones humides existantes :

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
47_SMJ_01_ZH01	9.85	Oui	Oui					Oui



Facteurs de dégradation : EEE végétale, Fossés, Piste DFCI, Zone coupe-feu, Sylviculture intensive.

Superficies

Superficie totale du site : 130.64 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 129.18 ha

– par habitat cible :

Boisements naturels feuillus // 120.57 ha

Boisements naturels feuillus - Chênaies acidiphiles hydromorphes // 0.41 ha

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) // 1.99 ha

Landes basses (< 1m) // 2.31 ha

Landes basses (< 1m) - Landes mésophiles // 1.26 ha

Milieus ouverts herbacés haut (>1m) // 2.64 ha

– en zone humide (ha) : 9.85 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e)s :

Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Coronelle girondine, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Fauvette pitchou, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic

Boisements naturels feuillus - Chênaies acidiphiles hydromorphes : Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) : Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Bruant jaune, Bruant proyer, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Coronelle girondine, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Hypolaïs polyglotte, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic

Landes basses (< 1m) : Alyte accoucheur, Chardonneret élégant, Coronelle girondine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélophylax, Pipit des arbres, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Landes basses (< 1m) - Landes mésophiles : Chardonneret élégant, Cistus umbellatus, Coronelle girondine, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Milieus ouverts herbacés haut (>1m) : Alyte accoucheur, Chardonneret élégant, Coronelle girondine, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats

semi-ouverts

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	47.73
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Pélophylax, Triton marbré	Coronelle giron-dine, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mou-chet, Bouvreuil pivoine, Chardonnet élégant, Gobe-mouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers., <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	73.25
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cor-	Couleuvre helvétique, Couleuvre	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant,	Chiroptères - Cortège des es-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	tège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Pélophylax, Triton marbré	verte et jaune, Léopard à deux raies, Léopard des murailles, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic		ubiquistes	Fauvette pitchou, Gobe-mouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Pipit des arbres, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe	èces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C053	C3.2a	Restauration de prairies par aménagement de la fauche	<p>Restauration de milieux ouverts diversifiés propices à l'accueil des espèces animales et végétales caractéristiques de la région en permettant la germination du maximum d'essences présentes dans la banque de graine. Ces habitats pourront participer à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit du Crossope aquatique et du Campagnol amphibie (milieux humides) ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts. 	2.27
Calendrier de mise en œuvre		Février à octobre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Crapaud calamite, Pélophylax, Rainette méridionale	Coronelle girondine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise, Fadet des Laîches		Chardonneret élégant, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pipit des arbres, Tarier pâtre		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégula-	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habi-		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	observation directe	tion Transects de recherche de présence	tat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence		(matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation, transects		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	4.06
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

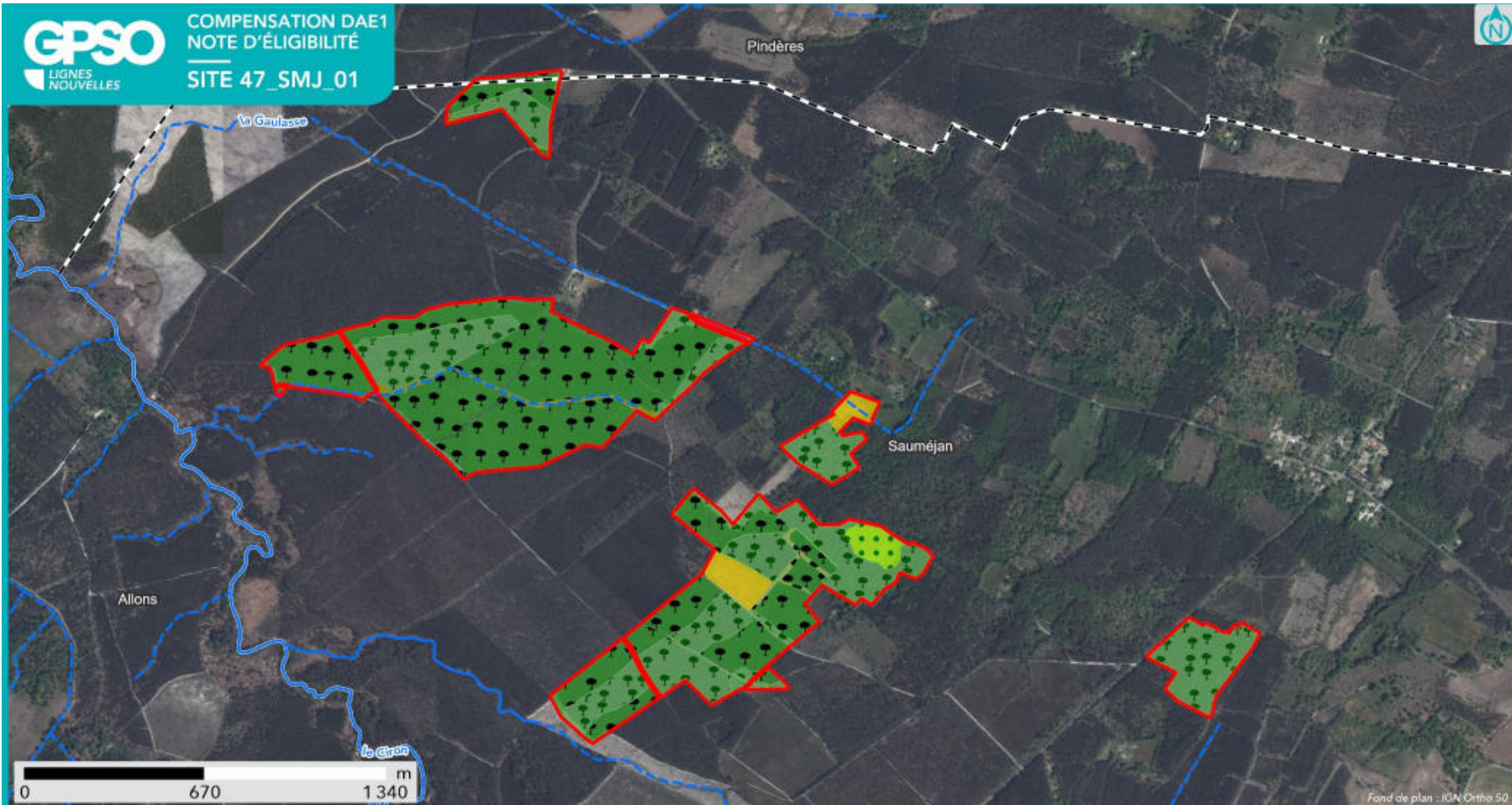
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Coronelle girondine, Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Damier de la Succise, Fadet des Laïches	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Chardonnet élégant, Fauvette pitchou, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	Cistus umbellatus
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés			Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques)			Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques)

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		Transects de recherche de présence	tiques) Transects de recherche de présence				Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C023	C2.1e	Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés	Amélioration des conditions environnementales pour les espèces caractéristiques des milieux de landes et fourrés, ces habitats permettront : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux semi-ouverts.	1.88
Calendrier de mise en œuvre		Septembre à octobre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Crapaud calamite, Triton marbré	Coronelle girondine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Damier de la Succise, Fadet des Laïches	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Bruant jaune, Bruant proyer, Bruant zizi, Charbonneret élégant, Fauvette pitchou, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et	Passages nocturnes	Passages diurnes,	Privilégier passage		Privilégier passage		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi	turnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)		de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		



Fond de plan : IGN Ortho 50

SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

- Gestion de la végétation par fauche extensive
- Restauration de landes hautes ou fourrés à partir de milieux boisés
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de pinède
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux semi-ouverts
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Restauration de prairies par aménagement de la fauche



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	120.98	Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Coronelle girondine, Couleuvre helvétique, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Fauvette pitchou, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Serin cini, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic	241.54	110.30
Eaux stagnantes	0		0	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	1.99	Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Bruant jaune, Bruant proyer, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Coronelle girondine, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Hypolaïs polyglotte, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic	4.25	1.42
Haies et alignements d'arbres	0		1.13	0
Landes basses et coupes forestières récentes	3.58	Alyte accoucheur, Chardonneret élégant, Cistus umbellatus, Coronelle girondine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélophylax, Pipit des arbres, Rainette méridionale, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	48.47	2.10

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	0		4.33	0
Milieus ouverts herbacés haut (>1m)	2.64	Alyte accoucheur, Chardonneret élégant, Coronnelle girondine, Couleuvre verte et jaune, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Fauvette pitchou, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	11.10	2.37
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		0.01	0

Apurement de la dette au titre des zones humides

Gains écologiques du projet de compensation :

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
Ciron	144.00	9.85
Système hydrogéomorphologique		
de type alluvial	3	
de type plateau	80,46	9,86
non définis	60,62	

Fonctionnalités et suivi de l'efficacité des mesures:

Niveaux de fonctionnalités :

1- Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

47_SMJ_01_ZH01	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	Une intervention sur les drains souterrains potentiels, les fossés et les rigoles permettra une meilleure stagnation d'eau sur le site	L'intervention sur les systèmes de drainage favoriseront une texture et une granulométrie satisfaisante La libre évolution du boisement participera à la sous-fonction de séquestration de carbone.	Les landes à Molinie déjà existantes et en mosaïque avec les Fougères subiront un roulage afin de favoriser le développement de la Molinie. Une gestion extensive adaptée et un éventuel débroussaillage seront réalisés afin d'éviter la fermeture du milieu. Le boisement sera laissé en libre évolution, avec éventuellement une gestion en futaie en cas de fort développement de la strate arbustive
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures	Suivis pédologiques Suivis piézométriques	Suivis pédologiques Caractérisation de l'habitat	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune

			Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives Suivi du recouvrement des fougères Suivi du développement d'espèces exotiques envahissantes
--	--	--	--

Site de compensation n°47_SMJ_02

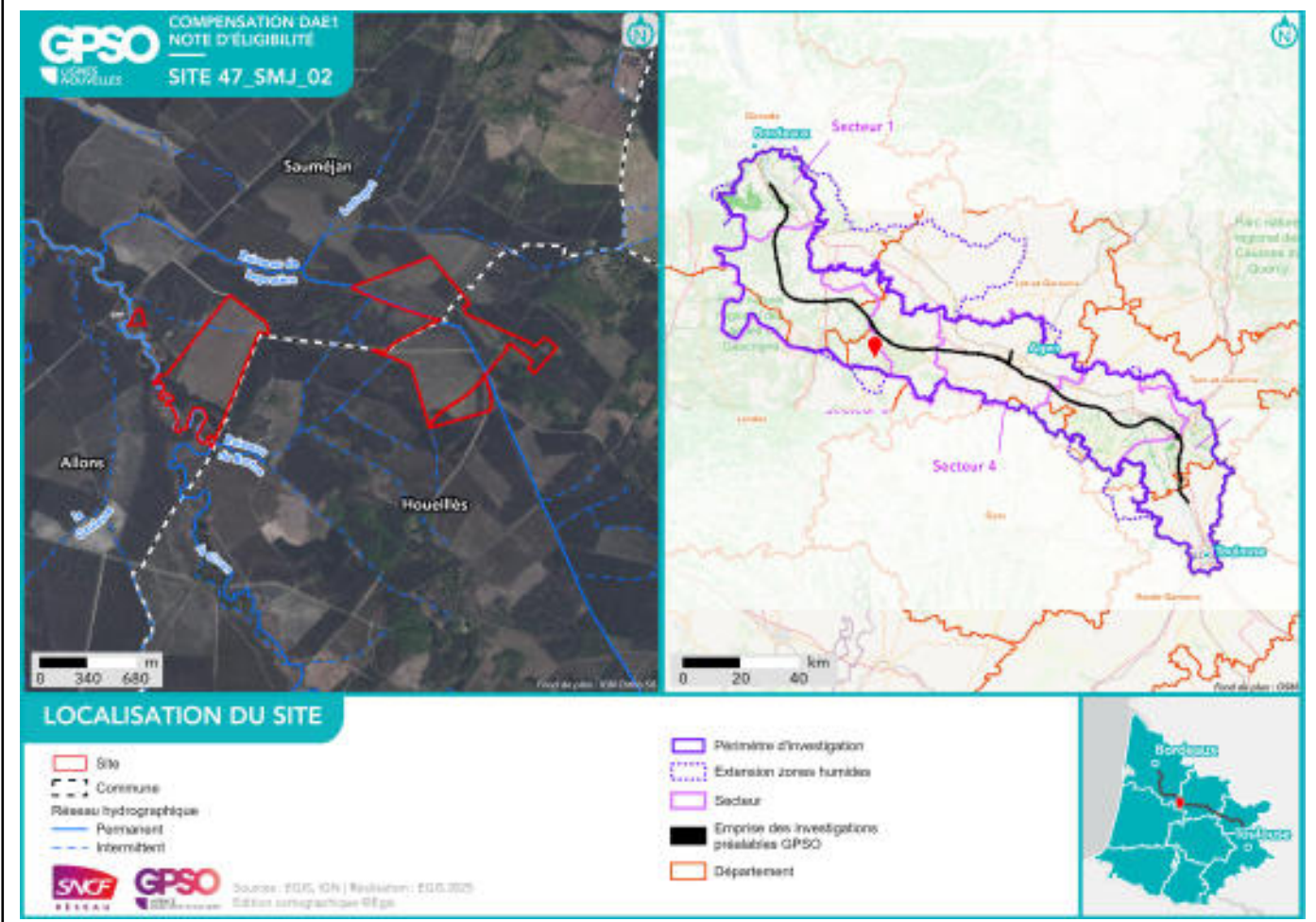
Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Allons, Houeillès, Sauméjan
Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
47119000AC0402	Lot-et-Garonne	Houeillès	47119	000	AC	402
47119000AB0093			000	AB	93	
47119000AB0097	Lot-et-Garonne	Houeillès	47119	000	AB	97
47119000AC0405			000	AC	405	
472860000C0220	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	C	220
472860000C0238			000	C	238	
472860000C0336	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	C	336
47119000AC0404			000	AC	404	
472860000C0237	Lot-et-Garonne	Sauméjan	47286	000	C	237
47119000AC0407			000	AC	407	
47119000AB0094	Lot-et-Garonne	Houeillès	47119	000	AB	94
472860000C0236			000	C	236	
47119000AC0395	Lot-et-Garonne	Houeillès	47119	000	AC	395

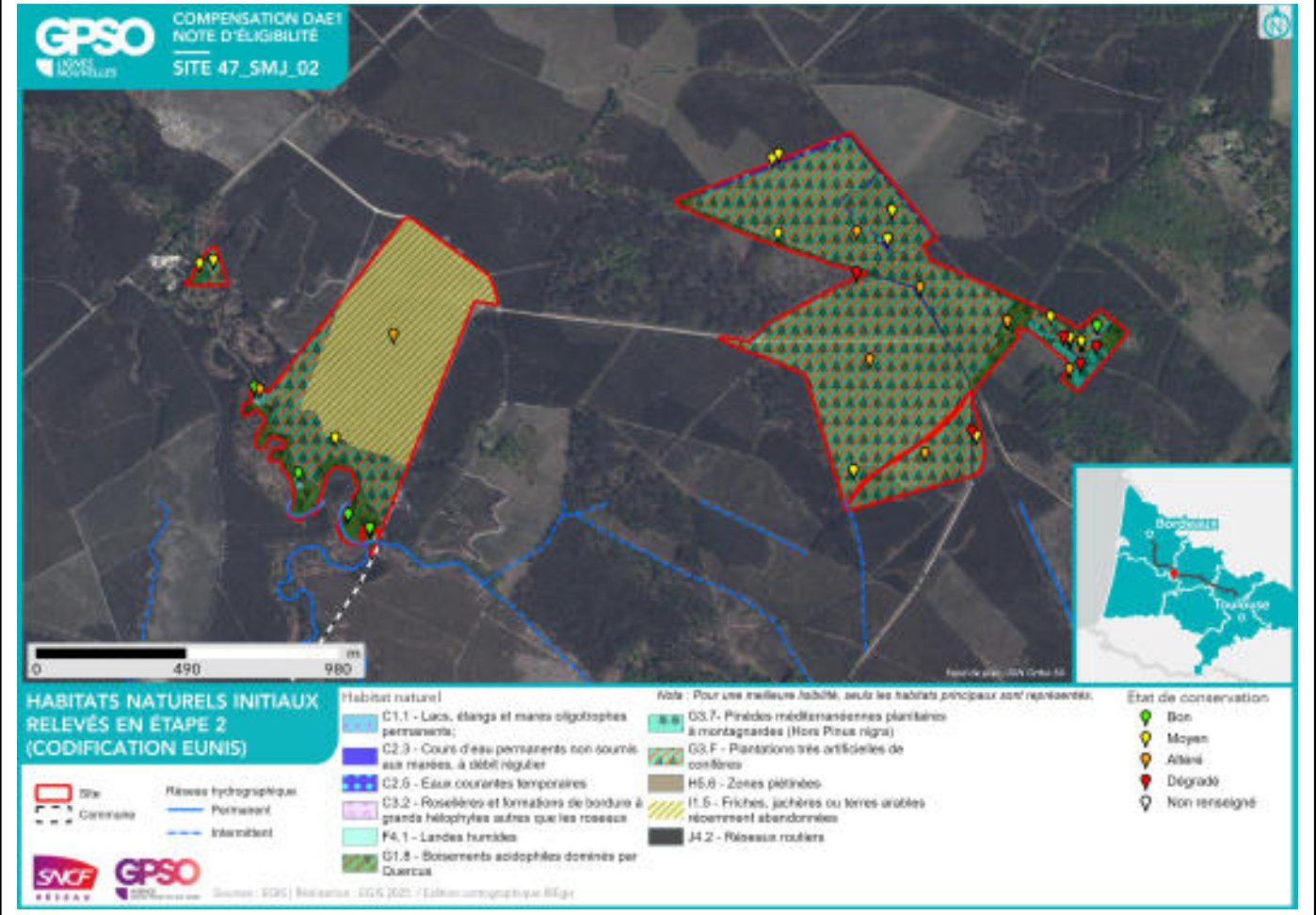
Secteur de compensation : Secteur 2

Périmètre et localisation du site :



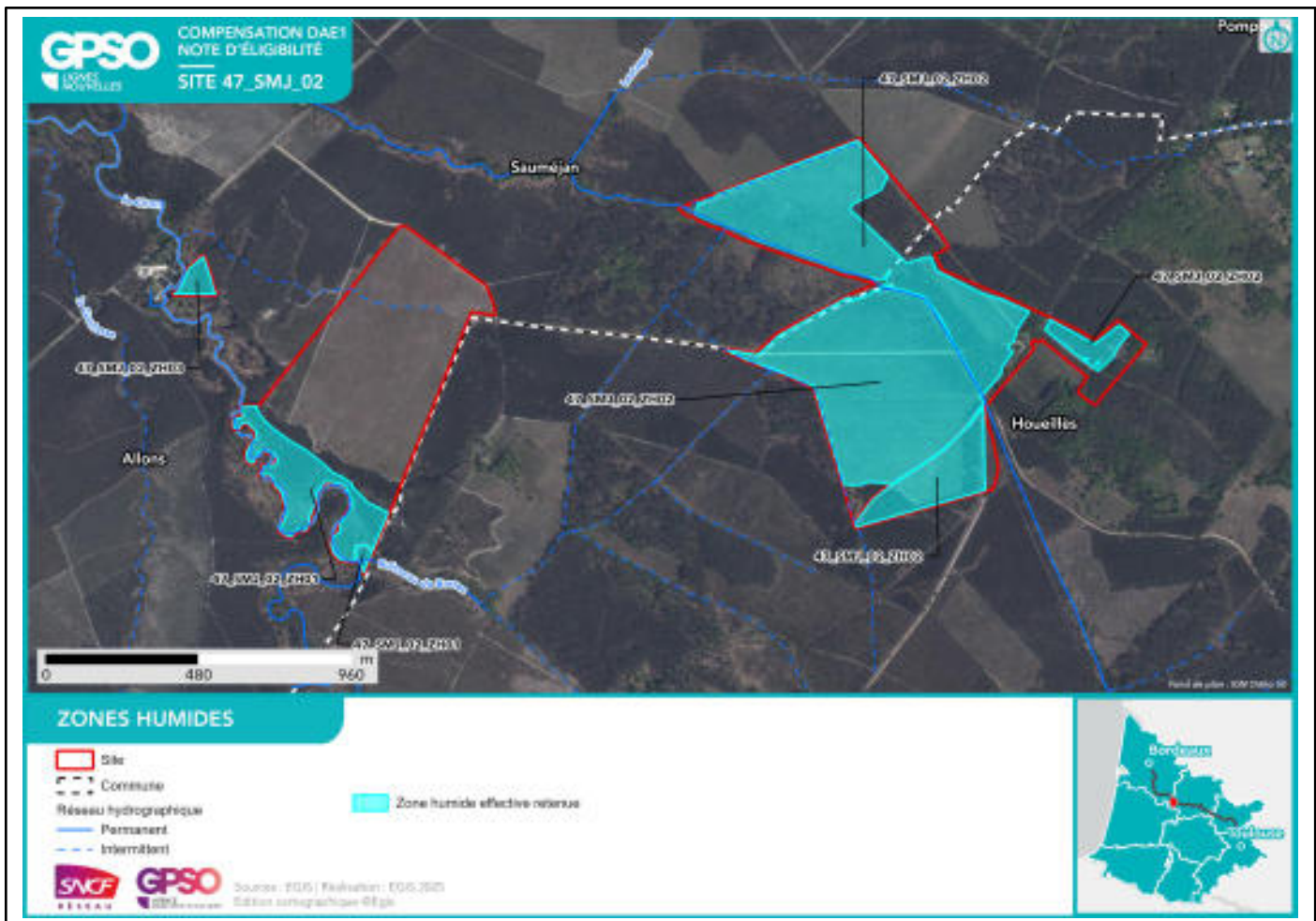
État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Délimitation des zones humides existantes :

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
47_SMJ_02_ZH01	7.11	Oui		Oui				Ou
47_SMJ_02_ZH02	55.40	Oui						i
47_SMJ_02_ZH03	0.80	Oui						Ou i



Facteurs de dégradation : EEE végétale, Drainage, Fossés, Sol labouré, Sol tassé, Erosion, Piste DFCI, Pratiques motorisées, Chasse (palombière)

Superficies

Superficie totale du site : 105.68 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 105.23 ha

– par habitat cible :

Boisements naturels feuillus // 5.61 ha

Eaux stagnantes à fonds naturels - Lacs, étangs et mares temporaires // 0.02 ha

Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) // 93.91 ha

Boisements naturels feuillus - Chênaies-frênaies alluviales // 4.10 ha

Landes basses (< 1m) - Landes humides à Molinia caerulea // 0.08 ha

Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex) // 0.02 ha

Milieus ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes // 0.04 ha

Milieus ouverts herbacés bas (<1m) // 0.17 ha

Milieus ouverts herbacés bas (<1m) - Pelouses sèches // 0.29 ha

Landes basses (< 1m) // 0.13 ha

– en zone humide (ha) : 63.10 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e)s :

Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Carex pseudobrivoïdes, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic

Boisements naturels feuillus - Chênaies-frênaies alluviales : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Cistude d'Europe, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Leucorrhine à front blanc, Leucorrhine à gros thorax, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Scirpus sylvaticus*, Verdier d'Europe

Boisements naturels mixtes (conifères et feuillus) : Accenteur mouchet, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Fauvette pitchou, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic

Eaux stagnantes à fonds naturels - Lacs, étangs et mares temporaires : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Fadet des Laïches, Grenouille de Pérez, Leucorrhine à front blanc, Leucorrhine à gros thorax, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Triton marbré

Landes basses (< 1m) : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Coronelle girondine, Leucorrhine à front blanc, Leucorrhine à gros thorax, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts

Landes basses (< 1m) - Landes humides à Molinia caerulea : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Leucorrhine à front blanc, Leucorrhine à gros thorax, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélodyte ponctué, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâle

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pelouses sèches : Coronelle girondine, Damier de la Succise, Lotus angustissimus, Lysimachia minima, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies humides mésotrophes à eutrophes : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Gentiana pneumonanthe, Pélodyte ponctué, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts*

Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex) : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Grenouille de Pérez, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodyte ponctué, Pélodyte

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique. Ces habitats participeront à : - L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ; - L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction des odonates ; - Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées.	0.91
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Grenouille de Pérez, Pélodyte ponctué, Pélodyte, Triton marbré	Couleuvre vipérine, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques	Fadet des Laïches, Leucorrhine à front blanc, Leucorrhine à gros thorax		Oiseaux - Cortège des habitats humides	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	Lysimachia minima, Ophioglossum vulgatum
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes	Nombre d'individus observés	Nombre d'imagos observés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et	Passages nocturnes	Passages diurnes,	Privilegier passage		Privilegier passage	Privilegier passage	Passages définis se-

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi	turnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	privilégier entre avril et septembre Recherche de présence	entre juin et juillet Recherche de présence		de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation	de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	lon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	0.08
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Leucorrhine à front blanc, Leucorrhine à gros thorax	Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales			
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés				
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence				

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	0.23
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélodytes	Couleuvre vipérine, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques		Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages diurnes, privilégier entre mars et avril. Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de re-		Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée)	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		cherche de présence le long des haies		Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	6.23
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Cistude d'Europe, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne, Leucorrhine à front blanc, Leucorrhine à gros thorax	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Gobemouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	Carex pseudobrizoides, Scirpus sylvaticus*
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril,	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habi-	Privilégier passages au printemps et en sep-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)	Privilégier passage de mai à septembre	Passages définis selon les ciblage du plan de ges-

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	et en septembre Points d'écoute et observation directe	Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	tat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	tembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	tion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	4.63
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Chardonneret élégant, Fauvette pitchou, Gobe-mouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C062	C2.1b	Traitement des espèces exotiques envahissantes : herbacées	Restaurer et préserver l'équilibre des écosystèmes en diminuant la pression induite par les espèces exotiques envahissantes et en évitant que les sites de compensation ne soient envahis durant la durée des compensations : suppression des stations existantes et limitation du développement.	0.04
Calendrier de mise en œuvre		A définir en fonction des espèces concernées et leur phénologie		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : Dépendant des milieux et espèces concernées Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+4, N+5 puis tous les 5 ans au cours des années suivantes (à ajuster en fonction des espèces et de leur dynamique de colonisation).		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélophylax	Couleuvre vipérine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts					Gentiana pneumonanthe*
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés					
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence					

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
S_NAT_AFlo	A5.b	Translocation et création de milieux propices aux espèces végétales cibles	Favoriser la recolonisation et le développement d'espèces végétales protégées autres que Lotus hispidus, Lotus angustissimus et Serapias cordigera	0.29
Calendrier de mise en œuvre		A définir en fonction des espèces concernées et leur phénologie		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 30 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, puis tous les 5 ans pour les années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Coronelle giron-dine	Damier de la Suc-cise		Oiseaux - Cortège des habitats ou-verts		Lotus angustissi-mus, Lysimachia minima
Indicateurs de suivi							Surface des habi-tats favorables Nombre de pieds Surface des sta-tions
Modalités et durée de suivi							Passages définis se-lon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habi-tat d'espèce (Car-tographie et rele-vés floristiques) Mai à juillet (selon les espèces concer-nées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers., <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	39.58
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauçonne : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces	Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles -	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Bouvreuil pivoine, Charbonnet élégant, Fau-	Chiroptères - Cortège des espèces ubi-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic			vette pitchou, Gobe-mouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette, Tarrier pâtre, Torcol fourmilier, Verdier d'Europe	quistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurne, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C012	C2.1d	Réensemencement de milieux ouverts prairiaux	Restauration de milieux ouverts diversifiés par l'apport de semences d'essences locales. Ces milieux participeront à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	0.17
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

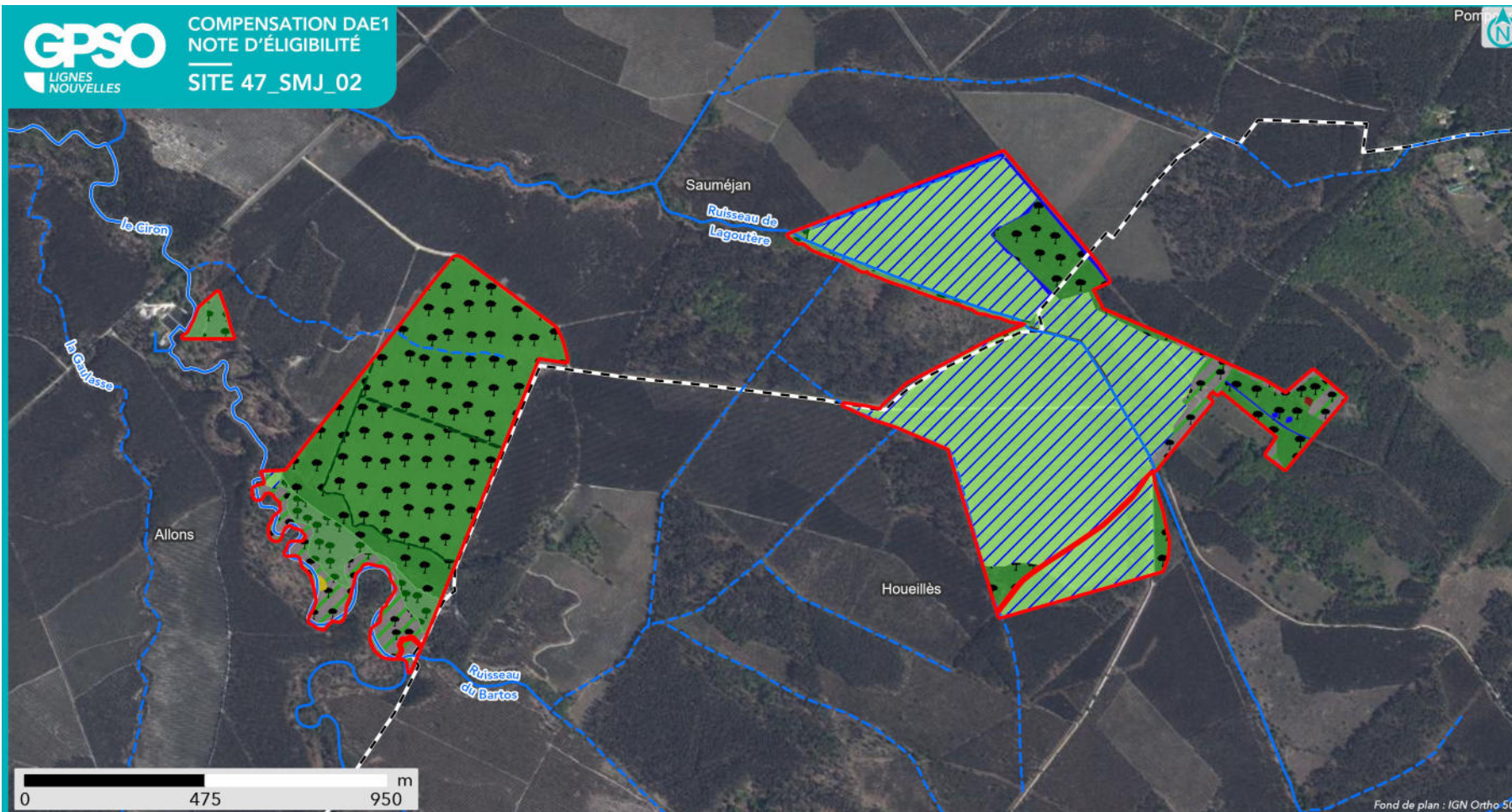
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélophylax	Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise, Fadet des Laïches	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Tarier pâtre		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs		
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de re-	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de re-	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dis-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec re-		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		cherche de présence	cherche de présence	positif attractif	passé Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	53.31
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Triton marbré	Coronelle giron-dine, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	Grand Capricorne, Leucorrhine à front blanc, Leucorrhine à gros thorax	Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouchet, Chardon-neret élégant, Fauvette pitchou, Gobemouche gris, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeichette, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			observés				
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	



SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES



Réseau hydrographique
— Permanent
- - - Intermittent

Mesure compensatoire

- Ensemencement de milieux ouverts prairiaux
- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts humides (dont landes à Molinie bleue)
- Gestion de la végétation par fauche extensive
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres

- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de pinède
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes
- Traitement d'espèces exotiques envahissantes : herbacées
- Translocation et création de milieux propices aux espèces végétales cibles



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	103.62	Accenteur mouchet, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bouvreuil pivoine, Carex pseudobrivoide, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Cistude d'Europe, Fauvette pitchou, Gobemouche gris, Grand Capricorne, Leucorrhine à front blanc, Leucorrhine à gros thorax, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Scirpus sylvaticus*, Tarier pâtre, Torcol fourmilier, Triton marbré, Verdier d'Europe, Vipère aspic	241.54	104.26
Eaux stagnantes	0.02	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Fadet des Laïches, Grenouille de Pérez, Leucorrhine à front blanc, Leucorrhine à gros thorax, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Triton marbré	0	0.01
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		4.25	0
Haies et alignements d'arbres	0		1.13	0
Landes basses et coupes forestières récentes	0.22	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Coronelle girondine, Leucorrhine à front blanc, Leucorrhine à gros thorax, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Vipère aspic	48.47	0.12
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	0.50	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Coronelle girondine, Couleuvre vipérine, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Gentiana pneumonanthe*, Lotus angustissimus, Lysimachia minima, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	4.33	0.52

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		11.10	0
Roselières et phragmitaies	0		0	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0.02	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Grenouille de Pérez, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélodyte ponctué, Pélodyte	0.01	0.04

Apurement de la dette au titre des zones humides

Gains écologiques du projet de compensation :

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
<i>Ciron</i>	144.00	62,51
Système hydrogéomorphologique		
de type alluvial	3	7,11
de type plateau	80,46	55,4
non définis	60,62	

Fonctionnalités et suivi de l'efficacité des mesures:

Niveaux de fonctionnalités :

1- Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

47_SMJ_02_ZH0	Fonctions hydrolo-	Fonctions biogéochi-	Fonctions biologiques
---------------	--------------------	----------------------	-----------------------

1	giques	miques	
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	<i>Pas d'action envisagée</i>	La libre évolution du boisement participera à la sous-fonction de séquestration de carbone.	Le boisement alluvial existant sera laissé en libre évolution afin de conserver sa favorabilité pour la faune. Une gestion en futaie peut éventuellement être envisagée en cas de fort développement de la strate arbustive. Les landes à molinie dégradées par la présence de la fougère seront restaurées afin d'éliminer cette dernière. Une gestion extensive voire un débroussaillage afin de limiter la fermeture du milieu sera réalisée en plus de la libre évolution. Les plantations de Pin maritime seront conservées jusqu'à leur exploitation puis peu à peu converties en boisements mixtes, plus favorables à la faune.
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures		Caractérisation de l'habitat	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives Suivi du recouvrement des fougères Suivi du développement d'espèces exotiques envahissantes

47_SMJ_02_ZH0 2	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	Une intervention sur les drains souterrains potentiels, les fossés et les rigoles permettra une meilleure stagnation d'eau sur le site	L'intervention sur les systèmes de drainage favoriseront une texture et une granulométrie satisfaisante	La conversion des plantations de Pin maritime en landes à Molinie nécessitera la coupe et le dessouchage des arbres. Ces landes humides seront laissées en libre évolution, avec éventuellement un débroussaillage afin d'éviter la fermeture du milieu. La Fougère aigle sera évincée des landes humides. Les plantations de Pin maritime tout à l'Est seront conservées jusqu'à leur exploitation puis peu à peu converties en boisements mixtes, plus favorables à la faune.

Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures	Suivis pédologiques Suivis piézométriques	Suivis pédologiques	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives Suivi du recouvrement des fougères Suivi du développement d'espèces exotiques envahissantes
--	--	---------------------	---

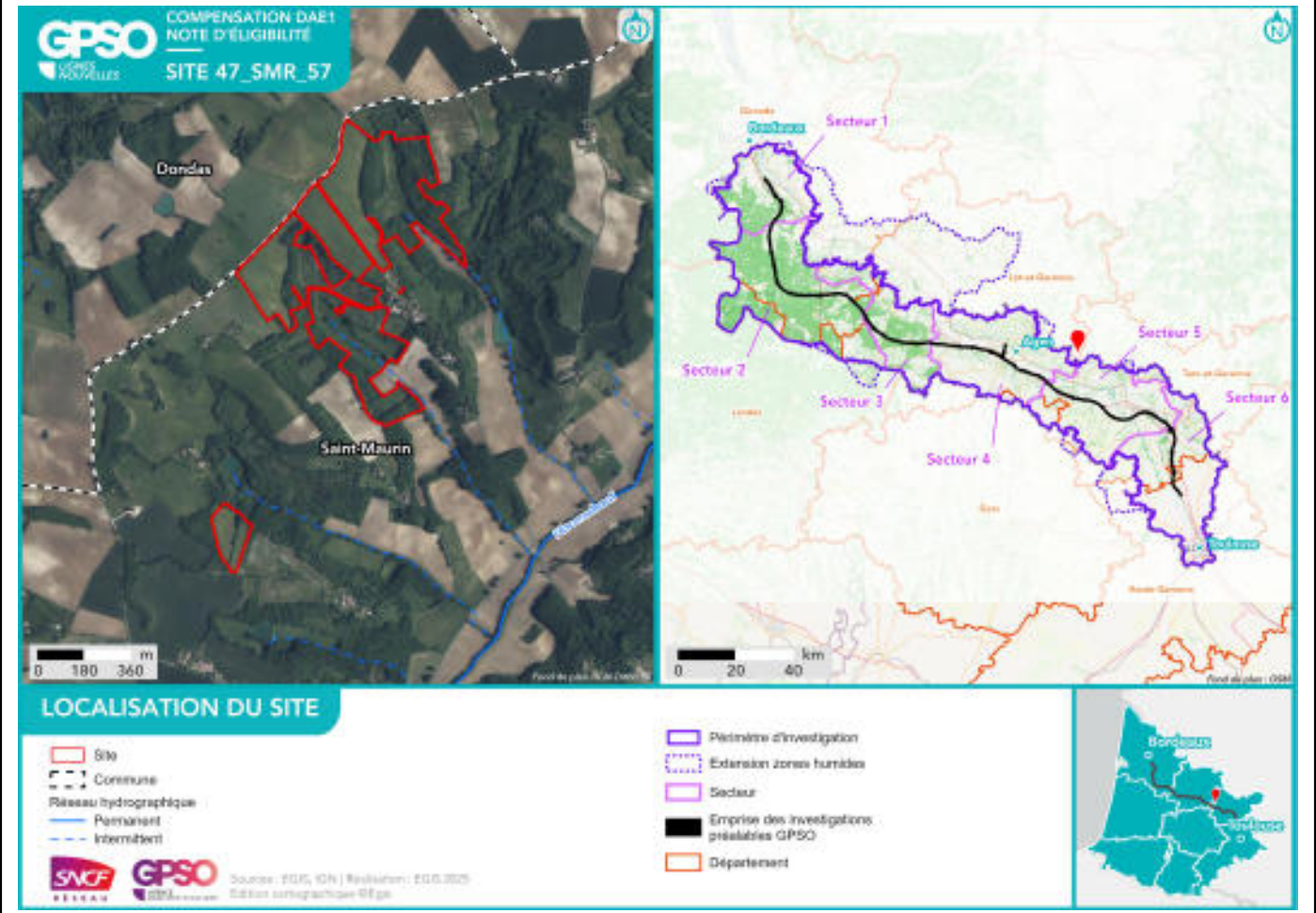
Site de compensation n°47_SMR_57

Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Saint-Maurin
 Parcelle(s) cadastrale(s) :

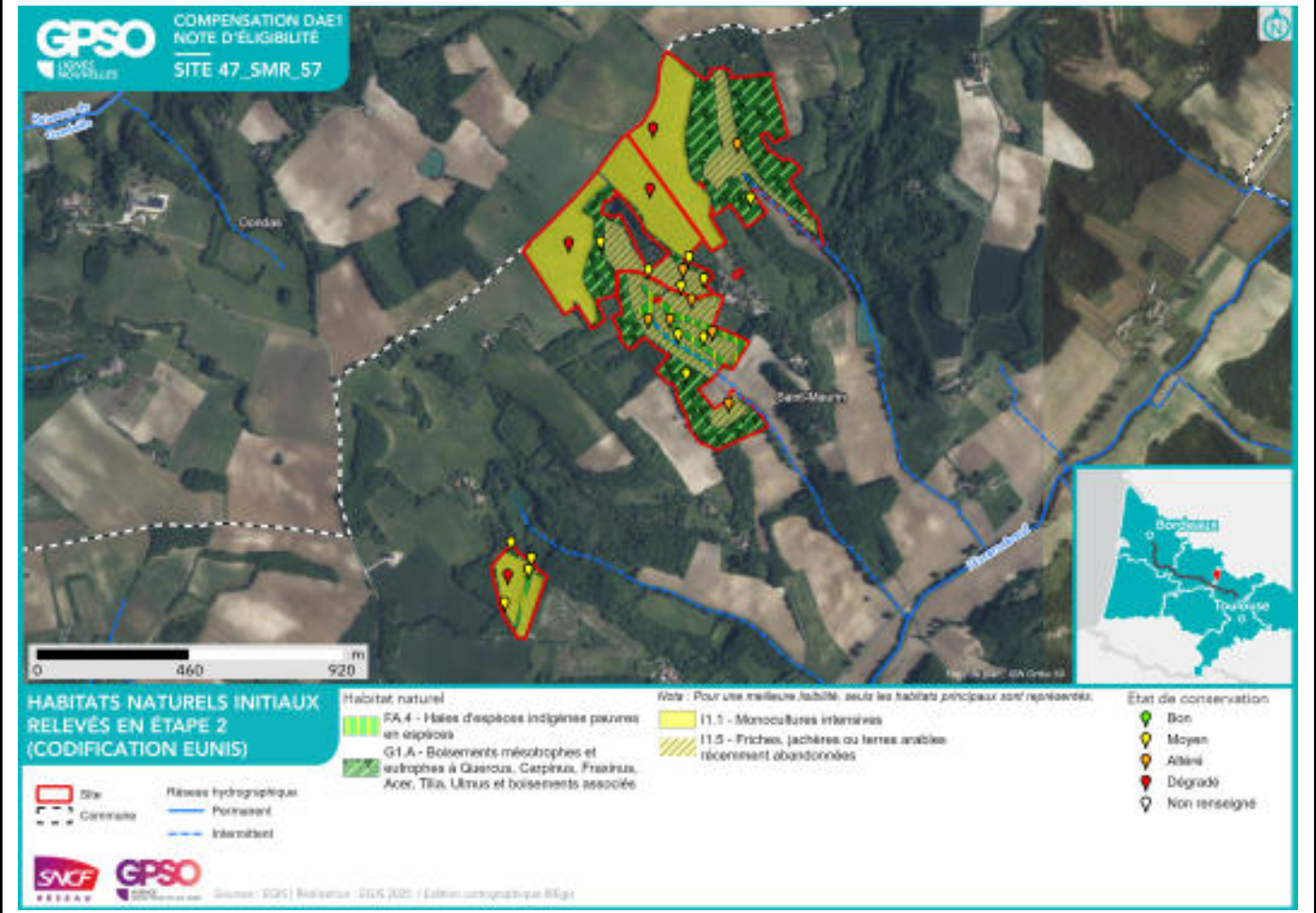
Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
472600000G0170						
472600000G0025						
472600000G0008						
472600000G0252	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0170
472600000WL0011	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0025
472600000G0046	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0008
472600000G0212	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0252
472600000G0265	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	WL	0011
472600000WL0009	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0046
472600000G0011	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0212
472600000G1129	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0265
472600000G0015	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	WL	0009
472600000G1141	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0011
472600000G0169	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	1129
472600000G1112	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0015
472600000G1139	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	1141
472600000WL0008	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0169
472600000G0213	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	1112
472600000WL0012	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	1139
472600000WL0017	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	WL	0008
472600000G1063	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0213
472600000G0013	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	WL	0012
472600000G1114	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	WL	0017
472600000G0205	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0013
472600000G0021	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0013
472600000G0163	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	1114
472600000G0183	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0205
472600000G0018	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0021
472600000G0179	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0163
472600000G0173	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0183
472600000G0172	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0018
472600000G0174	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0179
472600000G0176	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0173
472600000G0024	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0172
472600000WL0015	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0174
472600000WL0010	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0176
472600000G0264	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0024
472600000G0020	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	WL	0015
472600000G0175	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	WL	0010
472600000G1130	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0264
472600000G0266	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0020
472600000G0016	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0175
472600000G0014	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	1130
472600000WL0035	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0266
472600000G0022	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0016
472600000G0017	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0014
472600000G0019	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	WL	0035
472600000G1127	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0022
472600000G1132	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0017
472600000G0975	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0019
472600000G0023	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	1127
472600000G0182	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	1132
472600000G0171	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0975
472600000G0012	Lot-et-Garonne	Saint-Maurin	47260	000	OG	0023
						0182
						0171
						0012

Secteur de compensation :
Périmètre et localisation du site :



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Facteurs de dégradation : Drainage, Sol labouré, Sol tassé, Erosion,

Superficies

Superficie totale du site : 43.57 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 43.52 ha

– par habitat cible :

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 2.93 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche // 5.38 ha

Haies et alignements d'arbres // 1.91 ha

Boisements naturels feuillus // 14.86 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 18.46 ha

– en zone humide (ha) : 0 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Fauvette à tête noire, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Mésange nonnette, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélodytes, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rougegorge familier, Sittelle torchepot, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe

Haies et alignements d'arbres : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Fauvette à tête noire, Grand Capricorne, Hypolaïs polyglotte, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pinson des arbres, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rougegorge familier, Verdier d'Europe

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Bruant proyer, Buse variable, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Faucon crécerelle, Fauvette à tête noire, Hirondelle rustique, Hypolaïs polyglotte, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Damier de la Succise, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	23.84
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Cuivré des marais, Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Bruant proyer, Buse variable, Cisticole des joncs, Faucon crécelle, Fauvette à tête noire, Hirondelle rustique, Hypolaïs polyglotte, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			Nombre d'imagos observés				
Modalités et durée de suivi		Passages diurne, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; -La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	4.84
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

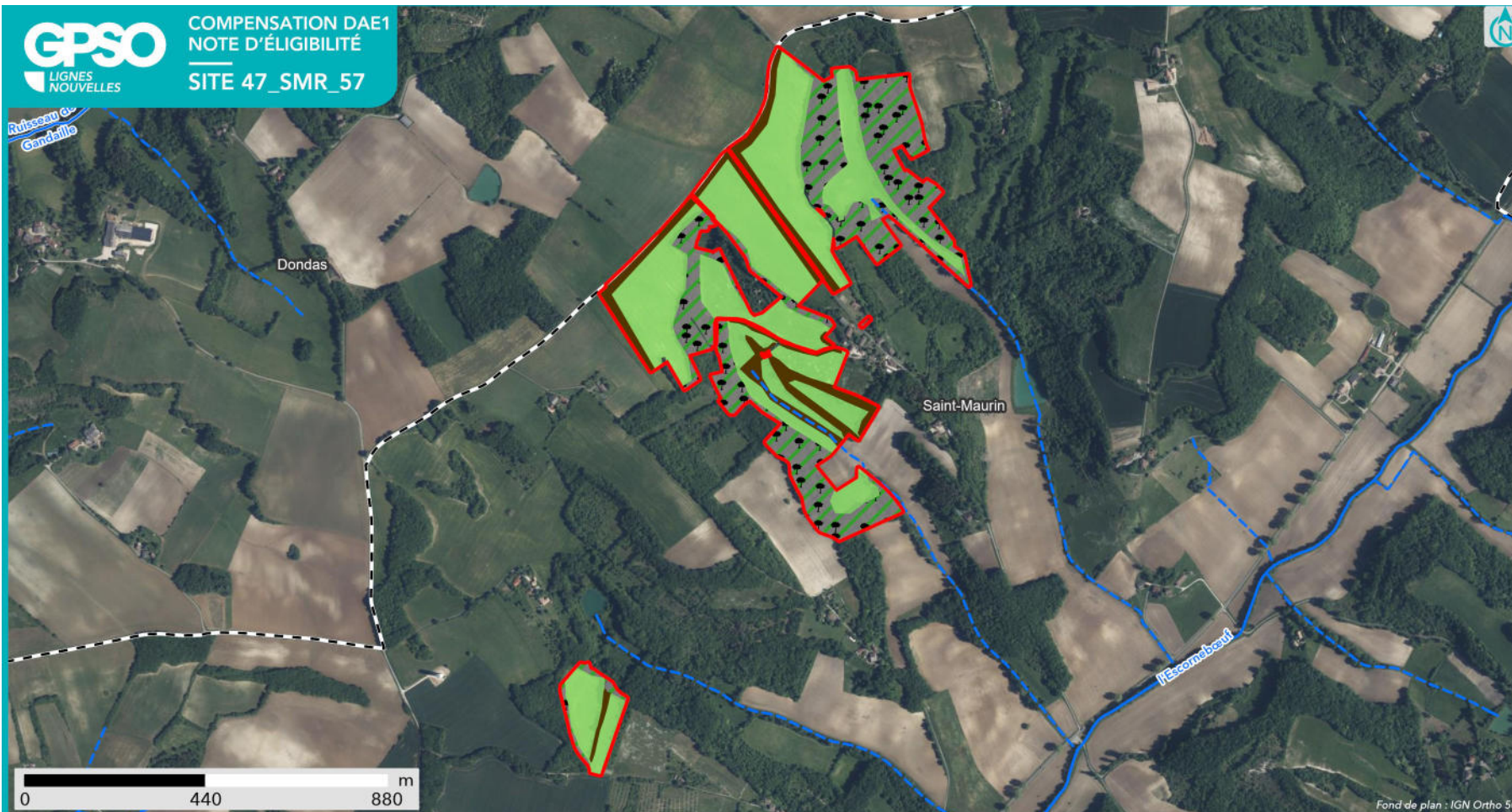
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Chardonneret élégant, Fauvette à tête noire, Hypolaïs polyglotte, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					semi-ouverts, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Rossignol philomèle, Rougegorge familier, Verdier d'Europe		
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence le long des haies	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	14.85
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des habitats boisés		Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Fauvette à tête noire, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Mésange nonnette, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Pic épeiche, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Rougegorge familier, Sittelle torchepot	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés		Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et	Passages noc-		Privilégier passage	Privilégier passages	Privilégier passage	Privilégier passage	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi	turnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe		entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	



Fond de plan : IGN Ortho 50

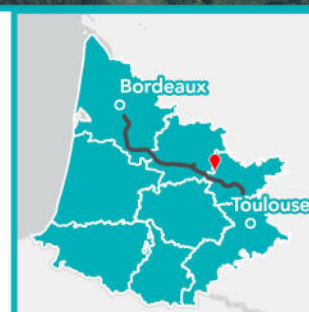
SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

- Mesure compensatoire
- Création de prairies par conversion de cultures ou friches

- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- Création d'îlots de sénescence



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	14.86	Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Fauvette à tête noire, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Mésange nonnette, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rougegorge familier, Sittelle torchepot, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe	90.82	4.68
Eaux stagnantes	0		3.80	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		12.72	0
Haies et alignements d'arbres	4.84	Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Fauvette à tête noire, Grand Capricorne, Hypolaïs polyglotte, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle, Rougegorge familier, Verdier d'Europe	3.14	3.35
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.15	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	23.84	Bruant proyer, Buse variable, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Faucon crécerelle, Fauvette à tête noire, Hirondelle rustique, Hypolaïs polyglotte, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ou-	118.49	13.89

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
		verts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle		
Milieus ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.18	0
Roselières et phragmitaies	0		0.09	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		1.95	0

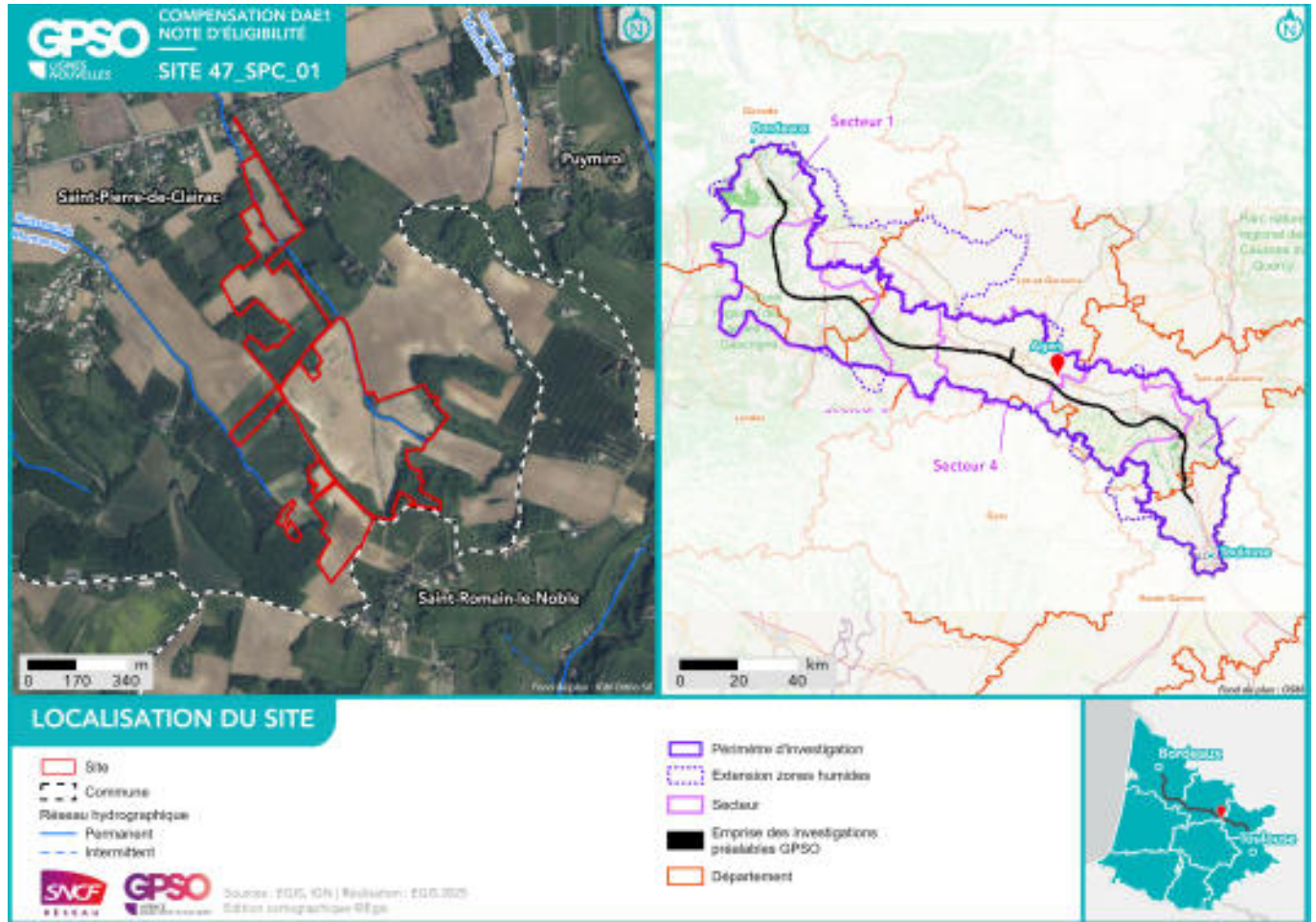
Site de compensation n°47_SPC_01

Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Saint-Pierre-de-Clairac
Parcelle(s) cadastrale(s) :

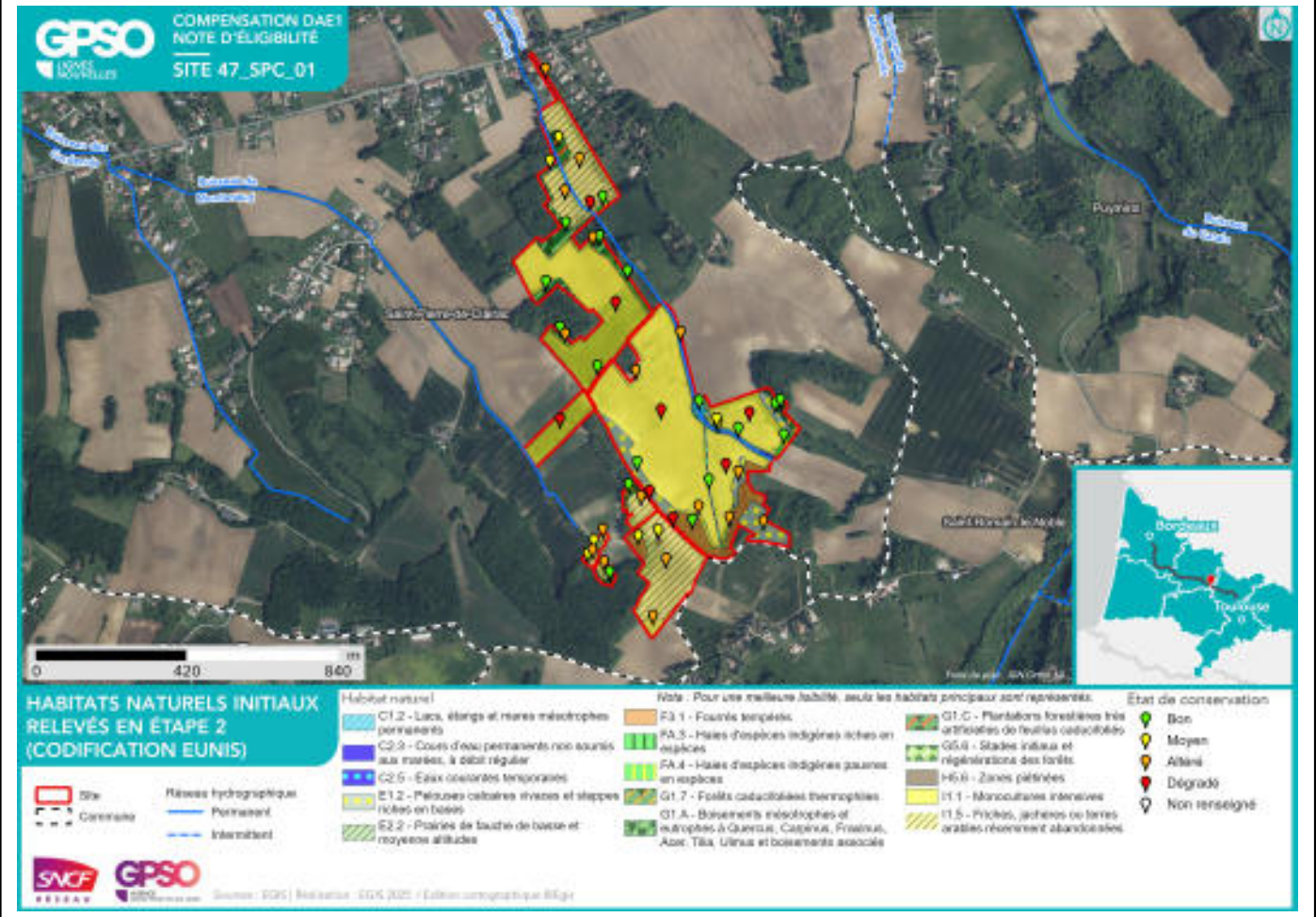
Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
472690000D0151						
472690000D0148						
472690000D0163						
472690000D0129	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	151
472690000D0149	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	148
472690000D0164	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	163
472690000D0088	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	129
472690000D0329	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	149
472690000D0180	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	164
472690000D0500	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	88
472690000D0162	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	329
472690000D0023	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	180
472690000D0184	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	500
472690000D0168	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	162
472690000D0150	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	23
472690000D0502	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	184
472690000D0167	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	168
472690000D0499	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	150
472690000D0264	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	502
472690000D0175	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	167
472690000D0154	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	499
472690000D0183	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	264
472690000D0170	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	175
472690000D0348	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	154
472690000D0176	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	183
472690000D0182	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	170
472690000D0195	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	170
472690000D0171	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	348
472690000D0166	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	176
472690000D0165	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	182
472690000D0193	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	195
472690000D0504	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	171
472690000D0152	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	166
472690000D0169	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	165
472690000D0506	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	193
472690000D0199	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	504
472690000D0191	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	152
472690000D0334	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	169
472690000D0181	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	506
472690000D0345	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	199
472690000D0161	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	191
472690000D0107	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	334
472690000D0172	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	181
472690000D0126	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	181
472690000D0330	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	345
472690000D0343	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	161
472690000D0347	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	107
472690000D0344	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	172
472690000D0336	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	126
472690000D0174	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	330
472690000D0501	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	343
472690000D0173						
472690000D0153						
472690000D0024						

Secteur de compensation : Secteur 4
Périmètre et localisation du site :



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Facteurs de dégradation : EEE végétale, EEE animal, Drainage, Sol labouré, Sol tassé, Irrigation, Pratiques motorisées, Présence de canons effaroucheur d'oiseaux aux abords du site

Superficies

Superficie totale du site : 3749 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 3749 ha

– par habitat cible :

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 0.27 ha

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) // 0.15 ha

Eaux stagnantes à fonds naturels - Lacs, étangs et mares temporaires // 0.13 ha

Haies et alignements d'arbres // 0.26 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 32.84 ha

Boisements naturels feuillus // 3.43 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pelouses calcaires vivaces sèches // 0.31 ha

– en zone humide (ha) : 0 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Bondrée apivore, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Circaète Jean-le-Blanc, Cistude d'Europe, Coucou gris, Couleuvre verte et jaune, Élanion blanc, Grand Capricorne, Grimpereau des jardins, Lézard à deux raies, Lorient d'Europe, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Milan noir, Milan royal, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic noir, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Triton marbré, Troglodyte mignon, Verdier d'Europe

Eaux stagnantes à fonds naturels - Lacs, étangs et mares temporaires : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Cistude d'Europe, Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Sterne pierregarin, Triton marbré

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) : Accenteur mouchet, Alouette lulu, Bouscarle de Cetti, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Couleuvre verte et jaune, Élanion blanc, Fauvette grisette, Lézard à deux raies, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe

Haies et alignements d'arbres : Accenteur mouchet, Alouette lulu, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bouscarle de Cetti, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Couleuvre verte et jaune, Élanion blanc, Faucon crécerelle, Fauvette à tête noire, Fauvette grisette, Grand Capricorne, Hypolaïs polyglotte, Lézard à deux raies, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Accenteur mouchet, Alouette lulu, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bouscarle de Cetti, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Cistude d'Europe, Couleuvre verte et jaune, Élanion blanc, Faucon crécerelle, Fauvette à tête noire, Fauvette grisette, Grand Capricorne, Hypolaïs polyglotte, Lézard à deux raies, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe

Milieus ouverts herbacés bas (<1m) : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bruant proyer, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Cistude d'Europe, Damier de la Succise, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Lézard à deux raies, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pelouses calcaires vivaces sèches : Bruant proyer, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Damier de la Succise, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Lézard à deux raies, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Tarier pâtre

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	<p>Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique.</p> <p>Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ; - L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction des odonates ; - Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées. 	0.26
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Grenouille agile, Pélodyte ponctué, Pélodyte phylax, Rainette méridionale, Triton marbré	Cistude d'Europe, Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques	Cordulie à corps fin, Gomphe de Graslin	Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Sterne pierregarin	Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes	Nombre d'individus observés	Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier	Passages diurne, privilégier entre	Privilégier passage entre juin et juillet	Privilégier passages au printemps et en	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	avril et septembre Recherche de présence	Recherche de présence	septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
S_NAT_AFa04	C3.2c	Mise en défens	Protection des zones sensibles lors de la mise en place des mesures compensatoires (stations d'espèces protégées, habitats d'espèces protégées ou sols humides sensibles, etc.)	0.03
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Pélophylax, Triton marbré	Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Alouette lulu, Bouscarle de Cetti, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Fauvette grisette, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle, Tarier pâtre, Verdier d'Europe		
Indicateurs de suivi							
Modalités et durée de suivi							

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C031	C1.1a, C1.1a / C3.1c	Création de milieux boisés naturels	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et ainsi de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers., <p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	1.66
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphi-	Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Reptiles	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Aigle botté, Bondrée apivore, Chardonneret élégant, Circaète Jean-le-	Chiroptères - Cortège des espèces ubi-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	biens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	- Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts			Blanc, Coucou gris, Élanion blanc, Grimpereau des jardins, Lorient d'Europe, Milan noir, Milan royal, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic noir, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Troglodyte mignon, Verdier d'Europe	quistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés, Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	0.46
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Cistude d'Europe, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Accenteur mouche, Aigle botté, Bihoreau gris, Charbonneret élégant, Élanion blanc, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					scops, Pic épeichette, Tarier pâtre, Verdier d'Europe		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	0.35
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélodytes, Triton marbré	Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouche, Alouette lulu, Bouscarle de Cetti, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Faucon crécerelle, Fauvette à tête noire, Fauvette grisette, Hypolaïs polyglotte, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pipit des	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					arbres, Rossignol philomèle, Tarier pâtre, Verdier d'Europe		
Indicateurs de suivi	Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages diurnes, privilégier entre mars et avril. Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence le long des haies	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C051	C1.1a	Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Création d'espaces interstitiels ou isolés enherbés au sein de milieux agricoles afin de favoriser le développement de la biodiversité (refuges, source de nourriture) et la connectivité entre les milieux naturels. Ces habitats pourront participer à : - L'alimentation et le repos de certaines espèces d'oiseaux des milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et le transit de certaines espèces de mammifères ubiquistes et de milieux humides ; - L'alimentation, repos, la reproduction et le transit des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction de certains insectes de milieux humides ; - Au développement de la flore des milieux ouverts et milieux semi-ouverts.	0.84
Calendrier de mise en œuvre		Juillet à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélodytes, Triton marbré	Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Alouette lulu, Bouscarle de Cetti, Bruant proyer, Bruant zizi, Chardonnet élégant, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Fauvette grise, Hirondelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle, Tarier pâle, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier	Passages diurnes, privilégier entre	Privilégier passage entre mai et juin	Privilégier passages au printemps et en	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou	Privilégier passage de mai à sep-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Recherche de présence	septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation	tembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	1.31
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Cistude d'Europe, Lézard à deux raies, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Aigle botté, Bondrée apivore, Chardonneret élégant, Circaète Jeanle-Blanc, Coucou gris, Élanion blanc, Grimpereau des jar-	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					dins, Lorient d'Europe, Milan noir, Milan royal, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic noir, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Troglodyte mignon, Verdier d'Europe		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	29.60
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélodytes	Cistude d'Europe, Lézard à deux raies, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Bruant proyer, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégula-	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habi-	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	observation directe	tion en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	tat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence	capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C012	C2.1d	Réensemencement de milieux ouverts prairiaux	Restauration de milieux ouverts diversifiés par l'apport de semences d'essences locales. Ces milieux participeront à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	1.60
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélodytes	Cistude d'Europe, Lézard à deux raies, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Bruant proyer, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégula-	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habi-	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	observation directe	tion en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	tat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence	capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C022	C1.1a	Création et restauration d'arbres têtards	Création et restauration d'habitats favorables à des espèces spécifiques appréciant les cavités. De plus, lorsqu'ils sont intégrés à des haies, les arbres têtards deviennent des corridors écologiques, particulièrement utiles au sein d'habitats agricoles. Ces habitats favoriseront : - Le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	0.18
Calendrier de mise en œuvre		Plantation de juin à septembre Recépage de novembre à mars		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

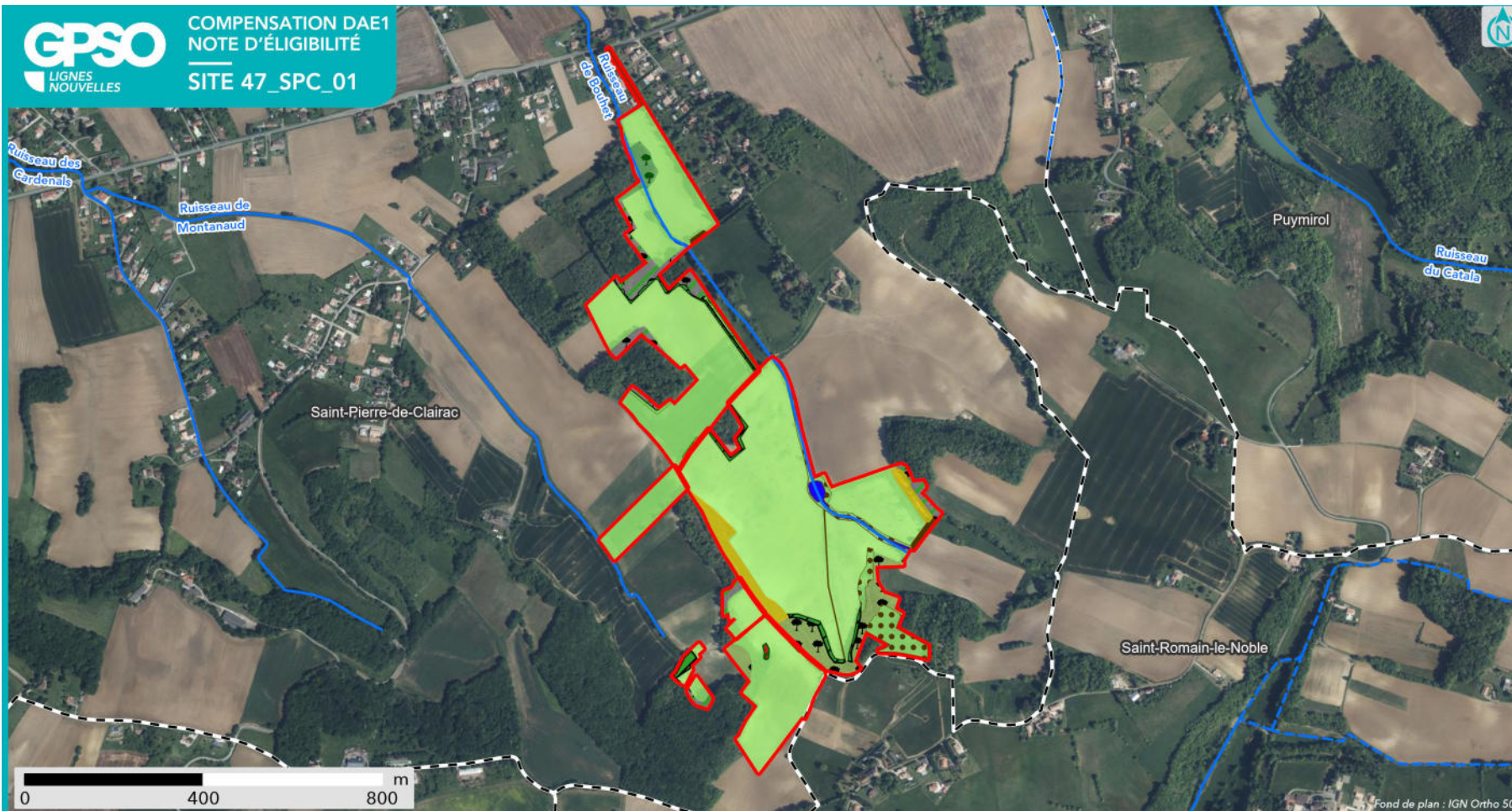
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélophylax, Triton marbré	Cistude d'Europe, Couleuvre verte et jaune, Lézard à deux raies, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Alouette lulu, Bouscarle de Cetti, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Faucon crécerelle, Fauvette à tête noire, Fauvette grisette, Hypolais polyglotte, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pipit des arbres, Rossignol philomèle, Tarier pâtre, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés		Nombre d'arbres occupés Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes Nombre d'arbres	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
						occupés	
Modalités et durée de suivi	Passages diurnes, privilégier entre mars et avril. Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Recherche de présence dans les cavités ou sous les écorces	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses) Inspection des cavités Points d'observation de la fréquentation des cavités	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active Inspection des cavités	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	1.23
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélodytes	Lézard à deux raies, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes	Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Bruant proyer, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance			Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			des plantes hôtes Nombre d'imagos observés				
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence			Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	



Fond de plan : IGN Ortho 50

SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

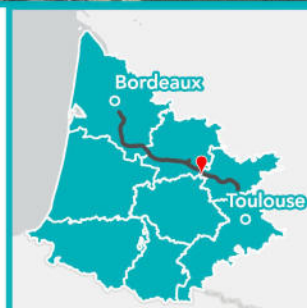
- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Ensemencement de milieux ouverts prairiaux
- Gestion de la végétation par fauche extensive
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- Création et restauration d'arbres têtards
- Création de milieux boisés naturels - Par conversion de milieux semi-ouverts

- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires
- Création d'îlots de sénescence
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes
- Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées
- Protection d'espèces protégées ou d'habitats d'espèces protégées présentes sur le site



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	3.43	Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Bondrée apivore, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Circaète Jean-le-Blanc, Cistude d'Europe, Coucou gris, Couleuvre verte et jaune, Élanion blanc, Grand Capricorne, Grimpereau des jardins, Lézard à deux raies, Lorient d'Europe, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Milan noir, Milan royal, Moineau friquet, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic noir, Pic vert, Pinson des arbres, Pouillot véloce, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre, Triton marbré, Trogodyte mignon, Verdier d'Europe	90.82	2.57
Eaux stagnantes	0.13	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Cistude d'Europe, Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Sterne pierregarin, Triton marbré	3.80	0.08
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0.15	Accenteur mouchet, Alouette lulu, Bouscarle de Cetti, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Couleuvre verte et jaune, Élanion blanc, Fauvette grisette, Lézard à deux raies, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe	12.72	0.18
Haies et alignements d'arbres	0.53	Accenteur mouchet, Alouette lulu, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bouscarle de Cetti, Bruant zizi, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Cistude d'Europe, Couleuvre verte et jaune, Élanion blanc, Faucon crécelle, Fauvette à tête noire, Fauvette grisette,	3.14	0.47

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
		Grand Capricorne, Hypolaïs polyglotte, Lézard à deux raies, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats anthropiques, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeiche, Pic épeichette, Pic vert, Pipit des arbres, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Rossignol philomèle, Tarier pâtre, Triton marbré, Verdier d'Europe		
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.15	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	33.15	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Bruant proyer, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Cistude d'Europe, Damier de la Succise, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Lézard à deux raies, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Reptiles - Cortège des habitats aquatiques, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	118.49	28.84
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.18	0
Roselières et phragmitaies	0		0.09	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		1.95	0

Localisation

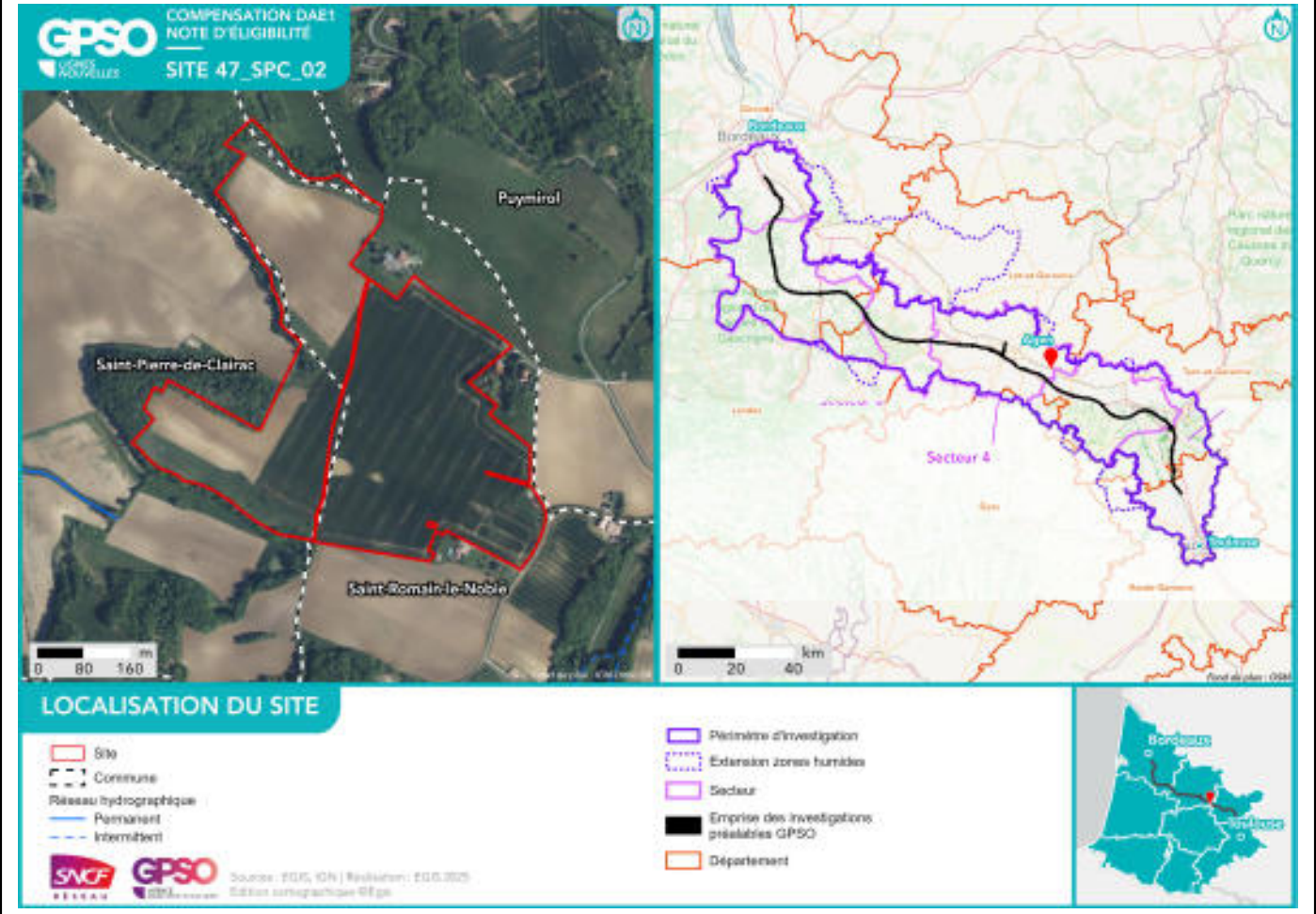
Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Puymirol, Saint-Pierre-de-Clairac, Saint-Romain-le-Noble

Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
472740000A0743						
472740000A0033						
472740000A0030						
472740000A0026	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	743
472740000A0023	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	33
472740000A0064	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	30
472740000A0805	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	26
472740000A0713	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	23
472740000A0714	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	64
472740000A0027	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	805
472740000A0031	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	713
472690000D0106	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	714
472690000D0517	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	27
472690000D0516	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	A	31
472740000A0084	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	106
472740000A0034	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	517
472740000A0032	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	D	516
472740000A0013	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	84
472740000A0028	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	34
472740000A0014	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	32
472740000A0062	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	13
472740000A0769	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	28
472740000A1014	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	14
472740000A0017	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	62
472740000A0022	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	769
472690000D0111	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	1014
472740000A0037	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	17
472740000A0742	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	22
472740000A0018	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	111
472740000A0029	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	37
472740000A0021	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	742
472690000D0110	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	18
472740000A1055	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	29
472740000A0016	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	21
472740000A0015	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	110
472740000A0020	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	1055
472740000A0772	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	16
472740000A0712	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	15
472740000A0061	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	20
472740000A0086	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	772
472740000A0036	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	712
472690000D0108	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	61
472740000A0063	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	86
472740000A0085	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	36
472740000A0083	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	D	108
472740000A1053	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	63
472740000A0810	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	85
472740000A0024	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	83
472740000A0019	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	1053
						810
						24
						19

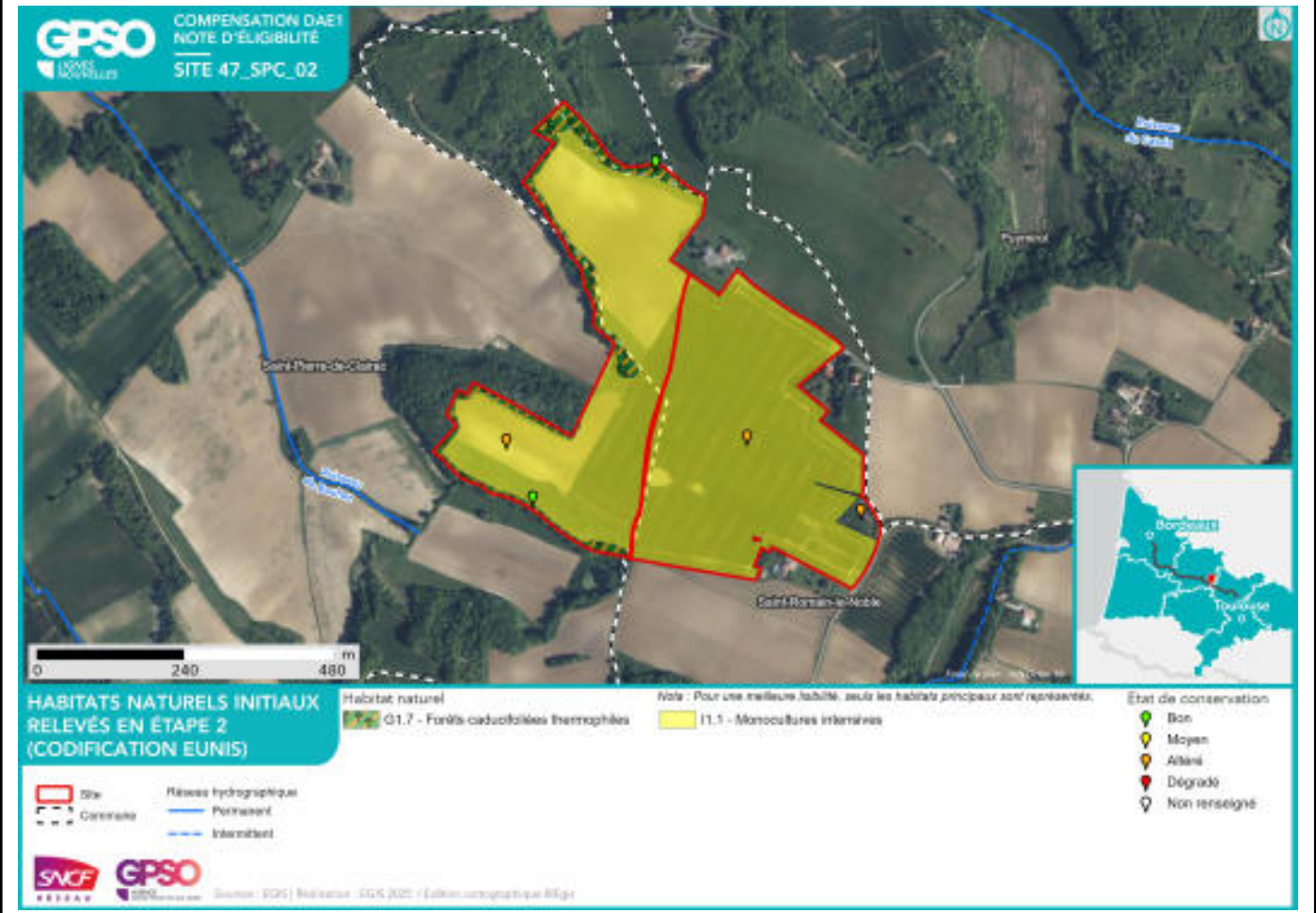
Secteur de compensation : Secteur 4

Périmètre et localisation du site :



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Facteurs de dégradation : Sol labouré, Sol tassé, Irrigation, Pratiques motorisées,

Superficies

Superficie totale du site : 26.16 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 25.91 ha

– par habitat cible :

Boisements naturels feuillus // 1.35 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 24.55 ha

– en zone humide (ha) : 0 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e) :

Boisements naturels feuillus : Aigle botté, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Damier de la Succise, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	1.35
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des habitats boisés		Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Aigle botté, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés		Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et		Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	observation directe		des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	24.55
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles			Damier de la Succise		Cisticole des joncs, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi			Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi			Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques)		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			Transects de recherche de présence		nocturne avec repasse Points d'observation		



SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

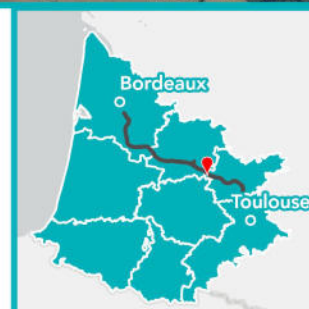
- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

Création de prairies par conversion de cultures ou friches

Création d'îlots de sénescence



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	1.35	Aigle botté, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres	90.82	0.85
Eaux stagnantes	0		3.80	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		12.72	0
Haies et alignements d'arbres	0		3.14	0
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.15	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	24.55	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Damier de la Succise, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	118.49	22.10
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.18	0
Roselières et phragmitaies	0		0.09	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		1.95	0

Site de compensation n°47_SPC_54

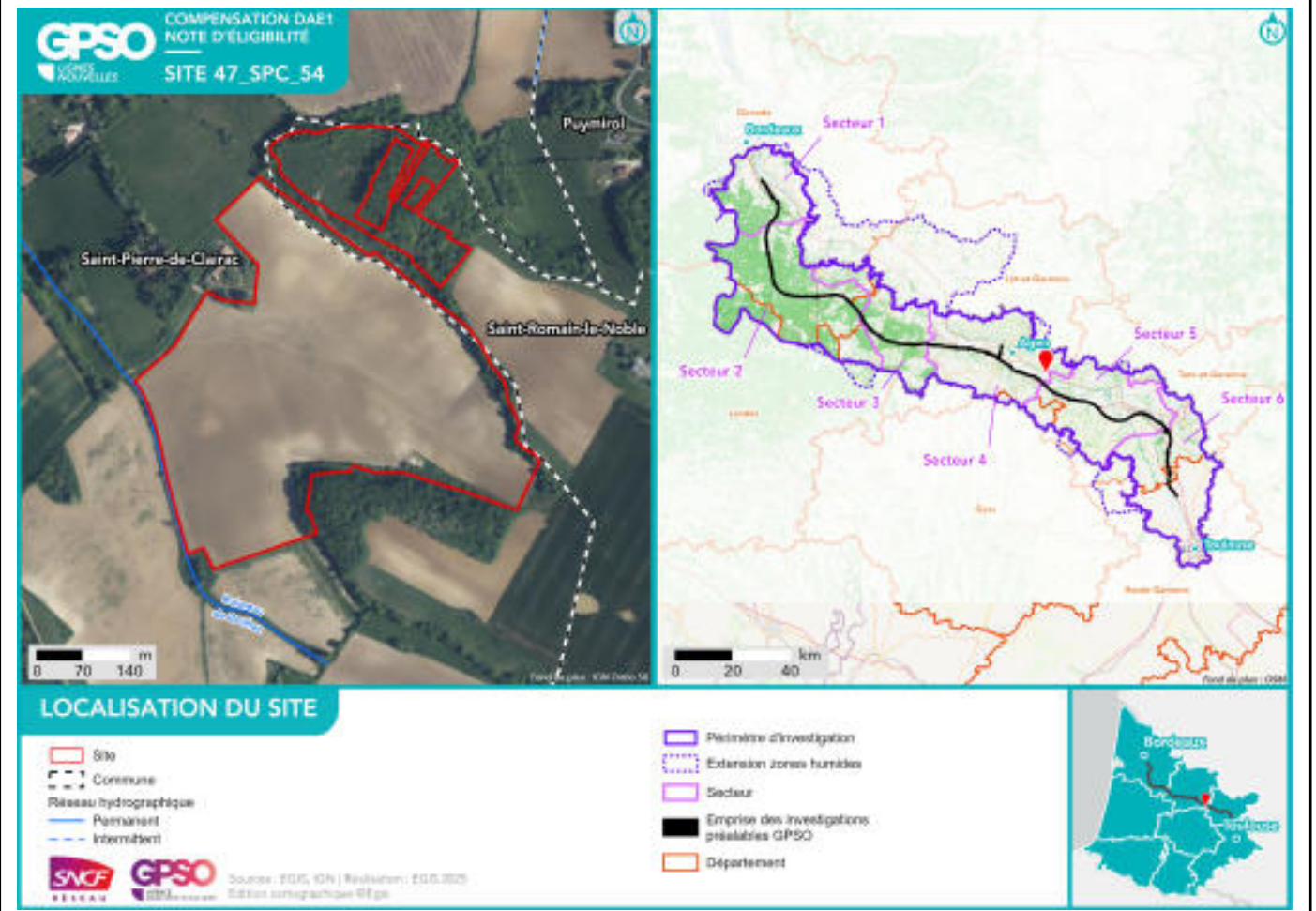
Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Saint-Pierre-de-Clairac, Saint-Romain-le-Noble

Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
472740000A0003	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	0A	0003
472740000A0001		Saint-Romain-le-Noble	47274	000	0A	0001
472690000D0087	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	0D	0087
472690000D0515	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	0D	0515
472690000D0509	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	0D	0509
472690000D0096	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	0D	0096
472690000D0091	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	0D	0091
472740000A0010	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	0A	0010
472690000D0089	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	0D	0089
472690000D0092	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	0D	0092
472740000A0011	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	0A	0011
472690000D0097	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	0D	0097
472690000D0518	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	0D	0518
472690000D0512	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	0D	0512
472740000A0005	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	0A	0005
472690000D0514	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	0D	0514
472690000D0100	Lot-et-Garonne	Saint-Pierre-de-Clairac	47269	000	0D	0100

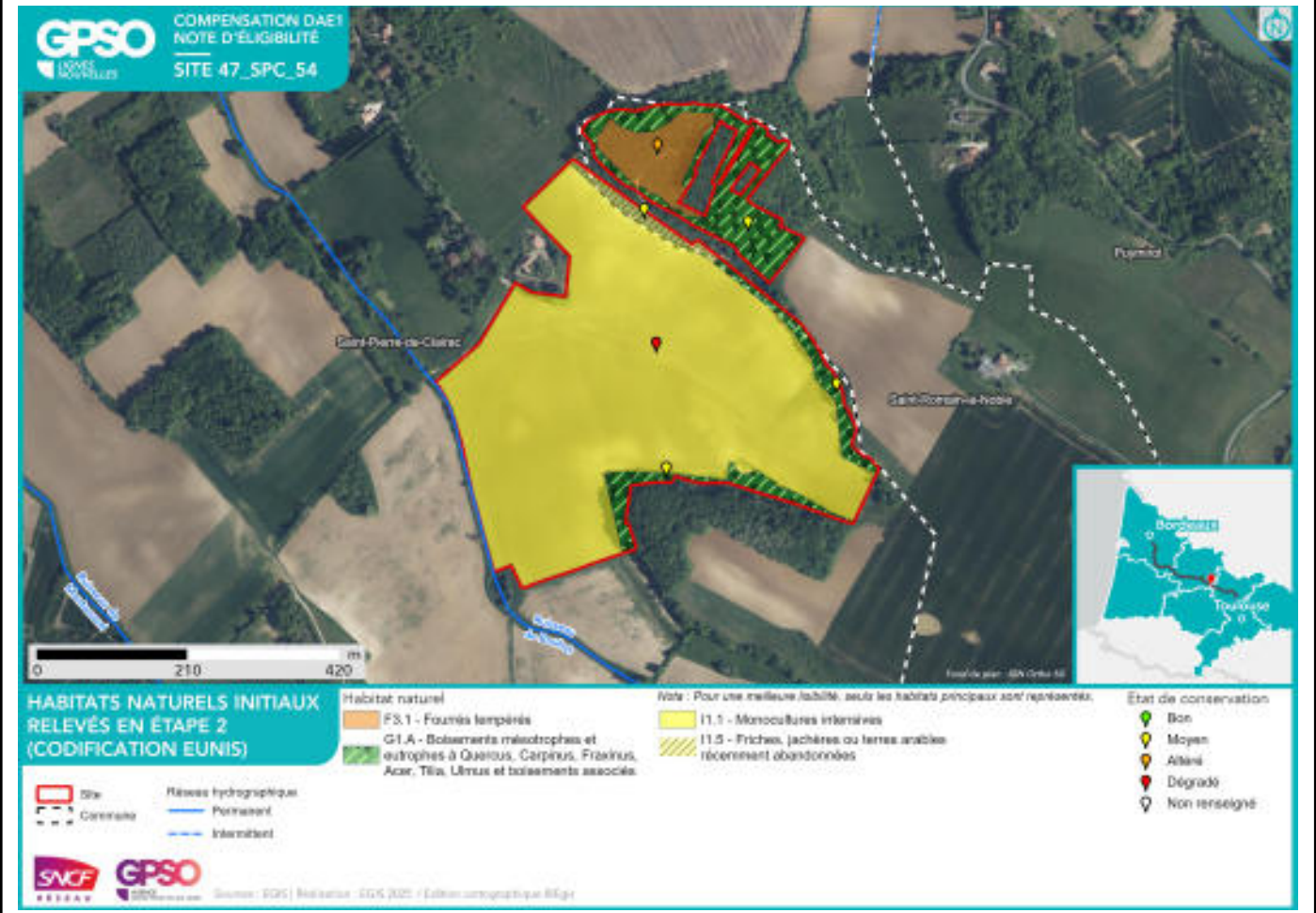
Secteur de compensation : Secteur 4
Périmètre et localisation du site :



¹ Sur la base du Plan Cadastral Informatisé (PCI) – Millésime Octobre 2024

État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Facteurs de dégradation : Sol labouré, Sol tassé, Erosion,

Superficies

Superficie totale du site : 22.29 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 22.29 ha

– par habitat cible :

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 15.36 ha

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 2.46 ha

Boisements naturels feuillus // 2.98 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche // 0.29 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pelouses calcaires vivaces // 1.20 ha

– en zone humide (ha) : 0 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Élanion blanc, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélodyte ponctué, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Triton marbré

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Aigle botté, Alouette lulu, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Élanion blanc, Fauvette à tête noire, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Milan noir, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélodyte ponctué, Pélodyte ponctué, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Pelouses calcaires vivaces : Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Damier de la Succise, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche : Aigle botté, Alouette lulu, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Élanion blanc, Fauvette à tête noire, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Milan noir, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélodyte ponctué, Pélodyte ponctué, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C032	C2.1d / C2.1e	Restauration de milieux boisés naturels rivulaires et non rivulaires	<p>Reconstitution, à terme, d'un boisement fonctionnel pour les cortèges de faune et de flore qui y sont associés. Cela se traduit par un maintien et une diversification des habitats et de la faune fréquentant ces milieux, en créant des boisements à partir de milieux arborés qui évolueront vers la sénescence. Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers. 	2.98
Calendrier de mise en œuvre		<p>Elimination des arbres : septembre à octobre Fauche : avril à août Plantation : novembre à mars</p>		
Récurrence du suivi		<p>Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.</p>		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Aigle botté, Chardonneret élégant, Élanion blanc, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pic épeichette	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	2.46
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages diurnes, privilégier entre mars et avril. Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de pré-	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photogra-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		sence le long des haies	émergences (inspection des chênes favorables)	phique avec un dispositif attractif	nocturne avec repasse Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	Création de milieux ouverts humides, propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à : - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	1.49
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélodyte ponctué, Pélodyte	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Aigle botté, Alouette lulu, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Fauvette à tête noire, Hirondelle rustique, Milan noir, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			plantes hôtes Nombre d'imagos observés				
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	
Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure				Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	<ul style="list-style-type: none"> - Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts. 				15.36
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre					
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.					

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Aigle botté, Alouette lulu, Cisticole des joncs, Éla-	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	ubiquistes, Crapaud calamite, Pélodyte ponctué, Pélodyte				nion blanc, Fauvette à tête noire, Hirondelle rustique, Milan noir, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Tarier pâtre		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence		Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	



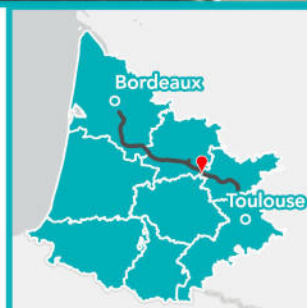
SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- Restauration de milieux boisés rivulaires et non rivulaires



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	2.98	Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Élanion blanc, Grand Capricorne, Insectes - Cortège des habitats boisés, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélophylax, Pic épeichette, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Triton marbré	90.82	1.61
Eaux stagnantes	0		3.80	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		12.72	0
Haies et alignements d'arbres	2.46	Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	3.14	1.99
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.15	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	16.85	Aigle botté, Alouette lulu, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Élanion blanc, Fauvette à tête noire, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Milan noir, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	118.49	11.31
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.18	0
Roselières et phragmitaies	0		0.09	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à	0		1.95	0

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)				

Site de compensation n°47_SRN_01

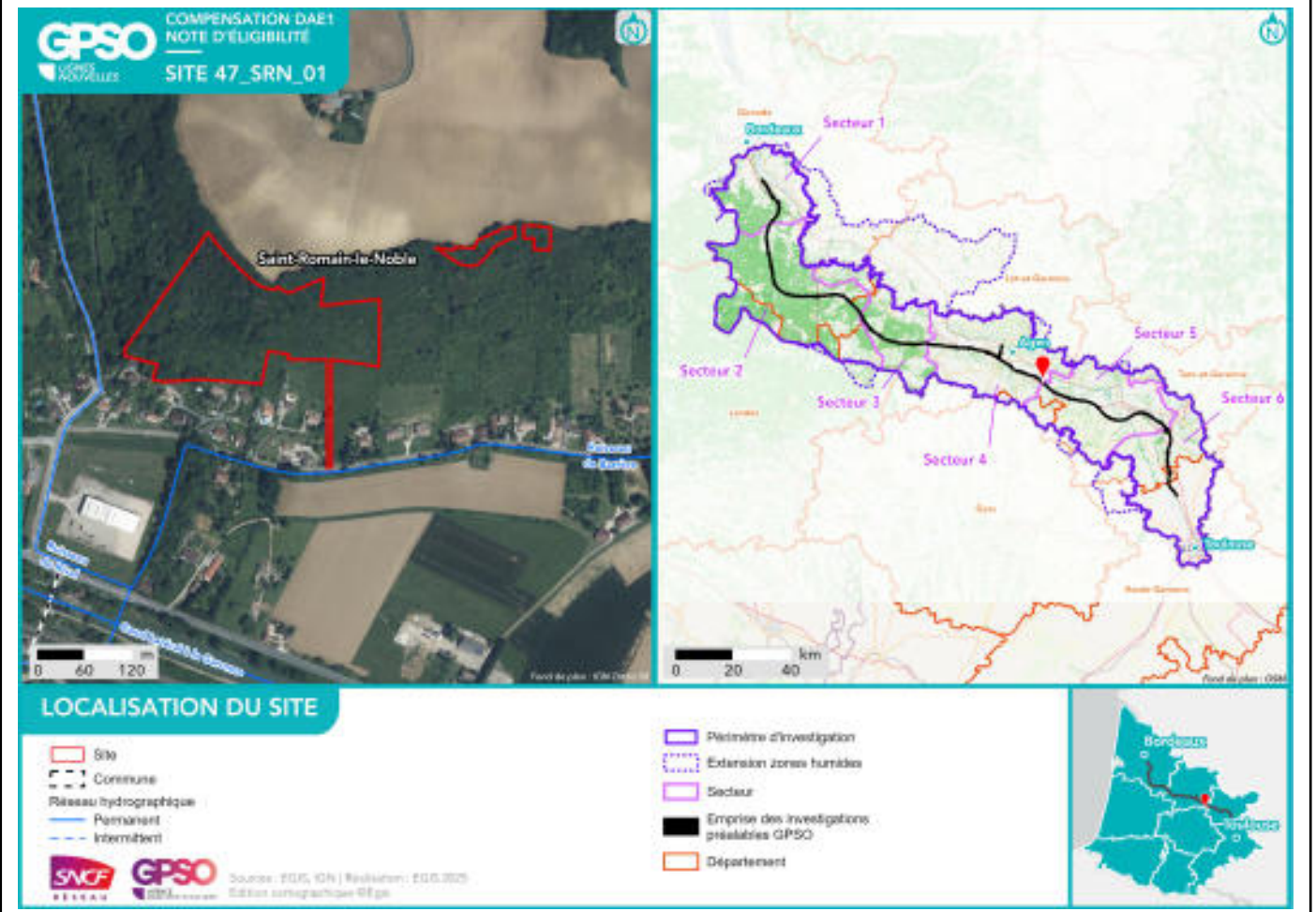
Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Saint-Romain-le-Noble
 Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
472740000A0920	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	920
472740000A0619	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	619
472740000A0927	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	927
472740000A0598	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	598
472740000A0922	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	922
472740000A0923	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	923
472740000A0620	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	620
472740000A0924	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	924
472740000A0828	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	828
472740000A0600	Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	47274	000	A	600

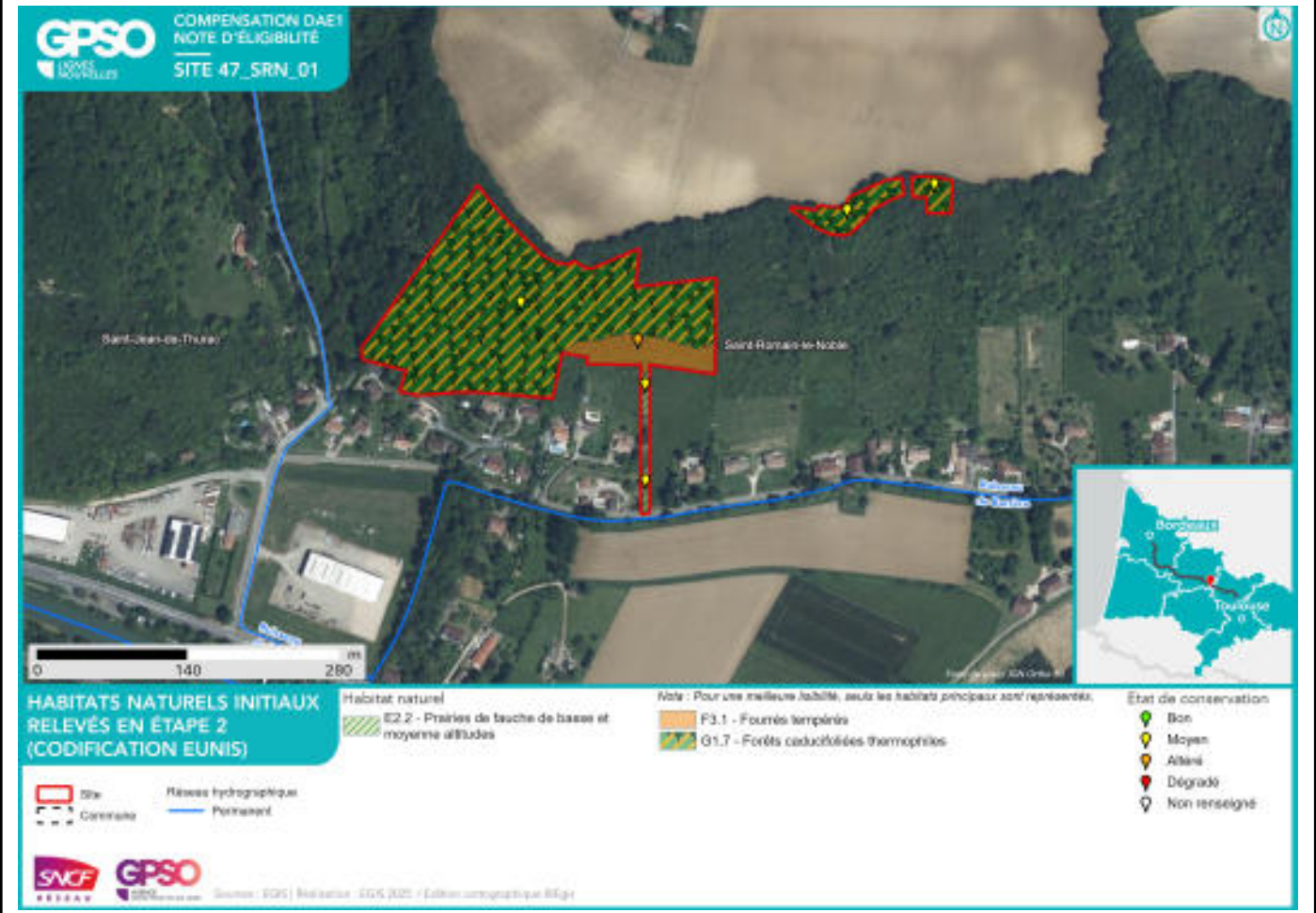
Secteur de compensation : Secteur 4

Périmètre et localisation du site :



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Facteurs de dégradation : EEE végétale,

Superficies

Superficie totale du site : 3.79 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 3.76 ha

– par habitat cible :

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche // 0.31 ha

Boisements naturels feuillus // 3.41 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 0.04 ha

– en zone humide (ha) : 0 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e)s :

Boisements naturels feuillus : Aigle botté, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Gladiolus italicus, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Gladiolus italicus, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Gladiolus italicus, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélodytes, Tarier pâtre

Mesures de compensation

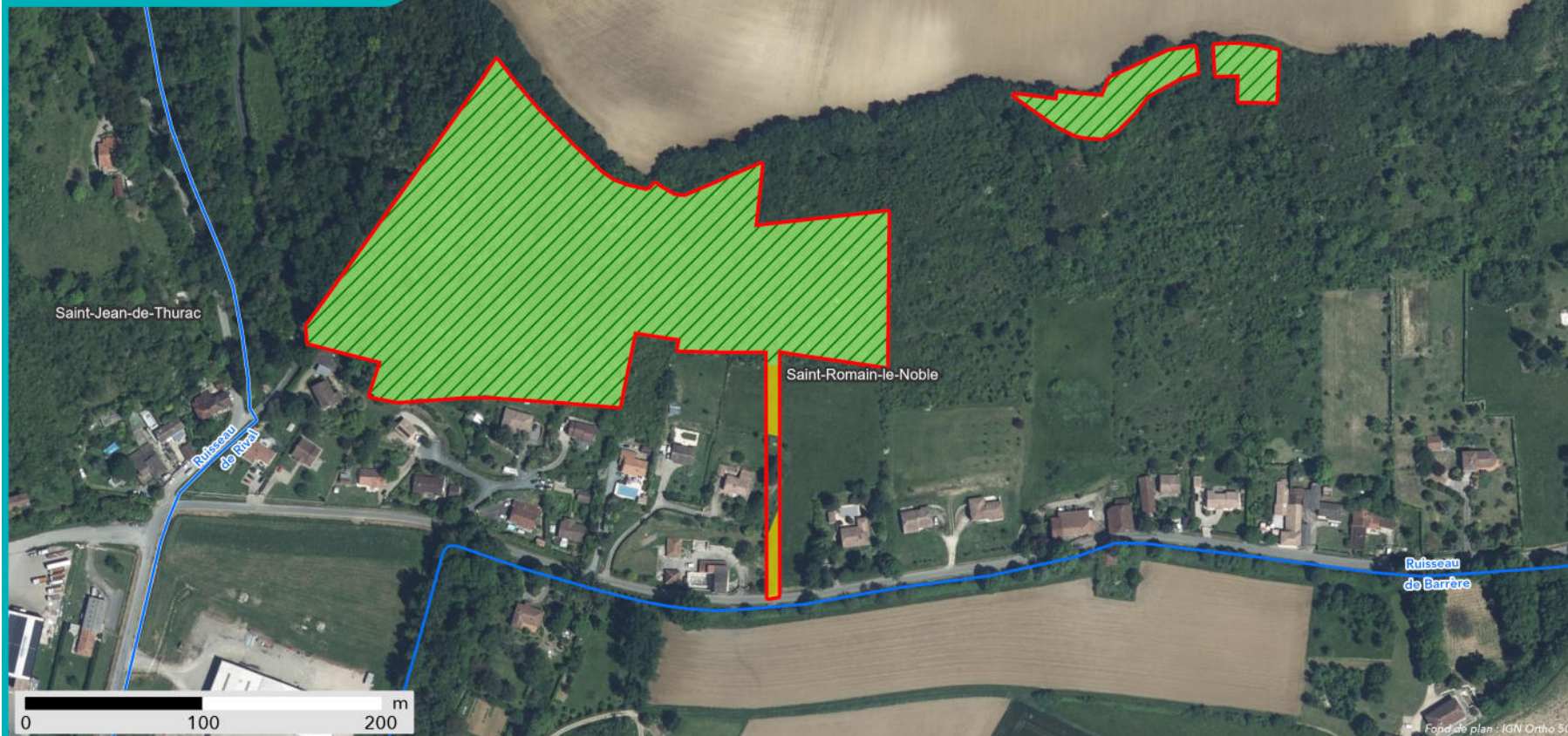
Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C013	C2.1e	Restauration de milieux ouverts mésophiles, thermophiles et humides (dont Landes à Molinie) à partir de milieux en fermeture	<p>Création de milieux ouverts humides, propices à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides ; - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts humides ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes ; - Le développement de la flore de milieux ouverts humides., <p>Création de milieux ouverts mésophiles à thermophiles propices à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - Le développement de la flore de milieux ouverts. 	3.71
Calendrier de mise en œuvre		Elimination des arbres : septembre et octobre Fauches de restauration : avril à août		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélodytes		Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Aigle botté, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	Gladiolus italicus

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					arbres, Tarier pâtre		
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés		Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe		Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	0.04
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes			Cisticole des joncs, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	Gladiolus italicus
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés				Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence				Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)



SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

Restauration ou réhabilitation de prairies par réouverture des milieux - Milieux ouverts mésophiles à thermophiles

Gestion de la végétation par fauche extensive



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	3.41	Aigle botté, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Gladiolus italicus, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres	90.82	2.15
Eaux stagnantes	0		3.80	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		12.72	0
Haies et alignements d'arbres	0		3.14	0
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.15	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	0.35	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Gladiolus italicus, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélophylax, Reptiles - Cortège des espèces ubiquistes, Tarier pâtre	118.49	0.23
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.18	0
Roselières et phragmitaies	0		0.09	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		1.95	0

Site de compensation n°47_SUR_01

Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Puymirol, Saint-Romain-le-Noble, Saint-Urcisse

Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
472810000C0344	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	344
472810000C0137	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	137
472810000C0153	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	153
472810000C0877	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	877
472810000A0574	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	574
472810000C0331	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	331
472170000E0411	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	411
472810000C1009	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	1009
472810000C1009	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	1058
472810000A1058	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	37
472810000C0037	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	447
472170000E0447	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	E	134
472810000C0134	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	C	714
472170000E0714	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	504
472170000E0504	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	E	755
472810000C0755	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	C	453
472170000E0453	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	426
472170000E0426	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	427
472170000E0427	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	E	489
472170000E0489	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	1062
472810000A1062	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	1052
472810000A1052	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	472
472170000E0472	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	15
472810000C0015	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	485
472810000A0485	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	407
472810000C0407	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	667
472810000A0667	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	376
472810000C0376	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	1060
472810000A1060	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	504
472810000A0504	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	425
472170000E0425	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	1047
472810000A1047	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	33
472810000C0033	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	384
472810000C0384	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	1011
472170000E0425	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	1056
472810000A1047	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	481
472810000C0033	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	458
472810000C0384	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	480
472810000C1011	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	35
472810000A1056	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	455
472810000A0481	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	1064
472170000E0458	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	64
472170000E0480	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	386
472810000C0035	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	876
472170000E0455	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	347
472810000A1064	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	1004
472810000C0064	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	1000
472810000C0386	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	14
472810000C0876	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	406
472810000C0347	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	471
472810000C1004	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	3
472810000C1000	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	12
472810000C0014	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	444
472810000C0406	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	493
472810000A0471	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	483
472810000C0003	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	1008
472810000C0012	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	832
472810000A0444	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	480
472170000E0493	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	920
472810000A0483	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	129
472810000C1008	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	477
472810000C0832	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	A	1045
472810000A0920	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	446
472810000C0129	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	685
472810000A0477	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	E	214
472810000A1045	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	E	457
472170000E0446	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	E	449
					E	495
					C	351
					C	1001
					A	575
					A	478

				Référence cadastrale			
472810000A0685	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	844	
472810000C0214	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	1025	
472170000E0457	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	438	
472170000E0449	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	502	
472170000E0495	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	383	
472810000C0351	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	212	
472810000C1001	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	A	503	
472810000A0575	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47217	000	E	874	
472810000A0478	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	199	
472170000E0844	Lot-et-Garonne	Puymirol	47281	000	A	459	
472810000A1025	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47217	000	E	439	
472170000E0438	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	681	
472170000E0502	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	145	
472810000C0383	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	684	
472810000C0212	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	40	
472810000A0503	Lot-et-Garonne	Puymirol	47281	000	A	918	
472170000E0874	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47217	000	E	484	
472810000C0199	Lot-et-Garonne	Puymirol	47281	000	A	454	
472810000A0459	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47217	000	C	126	
472170000E0439	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47217	000	E	450	
472810000A0681	Lot-et-Garonne	Puymirol	47281	000	C	373	
472810000C0145	Lot-et-Garonne	Puymirol	47281	000	C	372	
472810000A0684	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	758	
472810000C0040	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	488	
472810000A0918	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	481	
472810000A0484	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	5	
472170000E0454	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	496	
472810000C0126	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	494	
472170000E0450	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	34	
472810000C0373	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	452	
472810000C0372	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	4	
472810000C0758	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	1054	
472170000E0488	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	445	
472170000E0481	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	31	
472810000C0005	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	E	491	
472170000E0496	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	213	
472170000E0494	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	13	
472810000C0034	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	369	
472170000E0452	Lot-et-Garonne	Puymirol	47281	000	A	345	
472810000C0004	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	572	
472810000A1054	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	390	
472810000A0445	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	435	
472810000C0031	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	479	
472170000E0491	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47217	000	E	492	
472810000C0213	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	1098	
472810000C0369	Lot-et-Garonne	Puymirol	47281	000	C	2	
472810000C0345	Lot-et-Garonne	Puymirol	47281	000	C	142	
472810000A0572	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	1006	
472810000C0390	Lot-et-Garonne	Puymirol	47281	000	A	723	
472810000A0435	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	849	
472810000A0479	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	1050	
472170000E0492	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	32	
472810000A1098	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	E	459	
472810000C0002	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	475	
472810000C0142	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	A	1023	
472810000C1006	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	30	
472810000A0723	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	413	
472810000A0849	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	716	
472810000A1050	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	503	
472810000C0032	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	38	
472170000E0459	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	147	
472170000E0475	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	414	
472810000A1023	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	448	
472810000C0030	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	377	
472170000E0413	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	405	
472170000E0716	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	E	476	
472170000E0503	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	412	
472810000C0038	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	E	501	
472810000C0147	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	443	
472170000E0414	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	C	374	
472170000E0448	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47217	000	E	456	
472810000C0377							
472810000C0405							
472170000E0476							
472170000E0412							
472170000E0501							
472810000A0443							
472810000C0374							
472170000E0456							
472810000A0462							

Parcelles
concernées

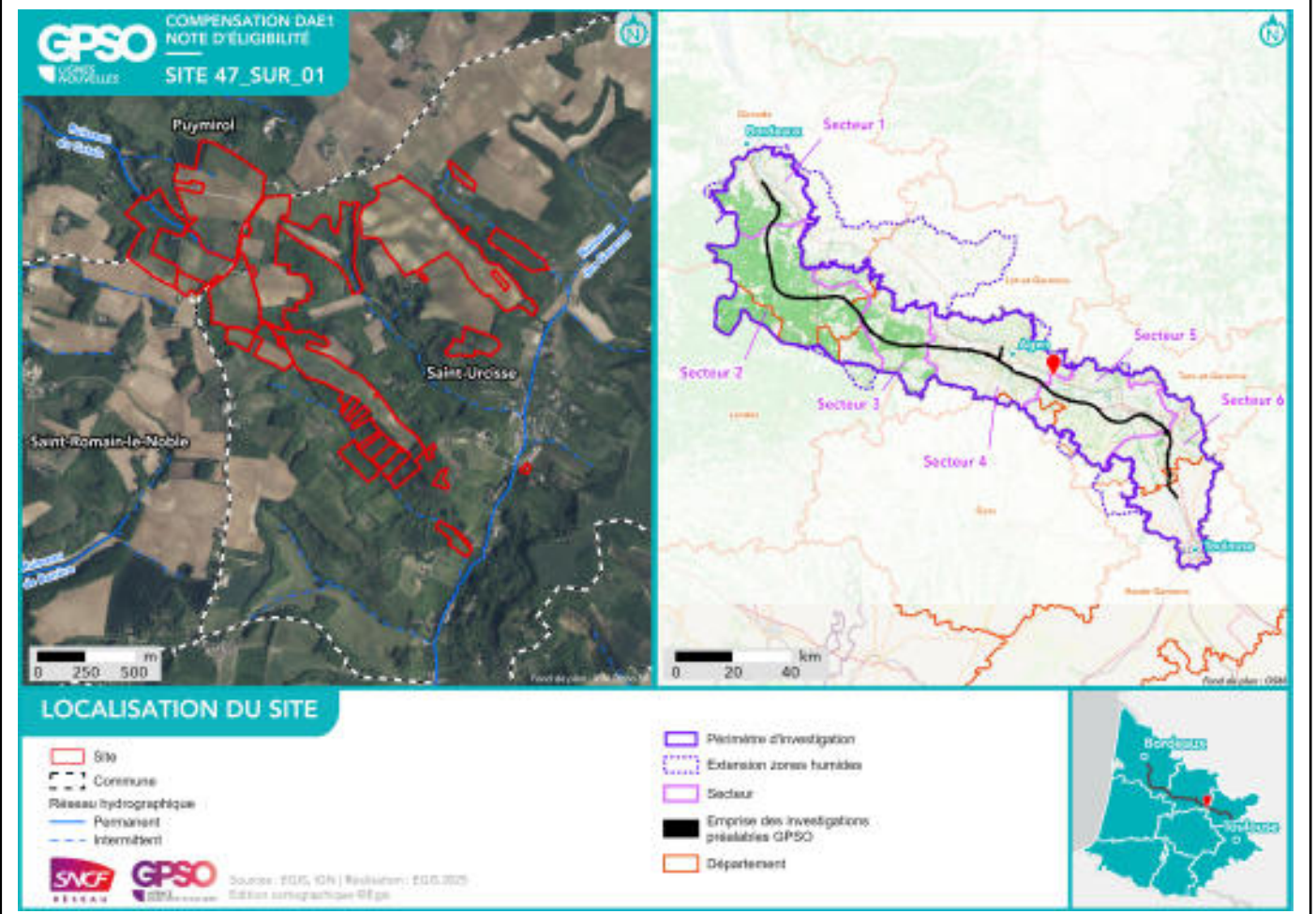
Département

Commune

Code
INSEE

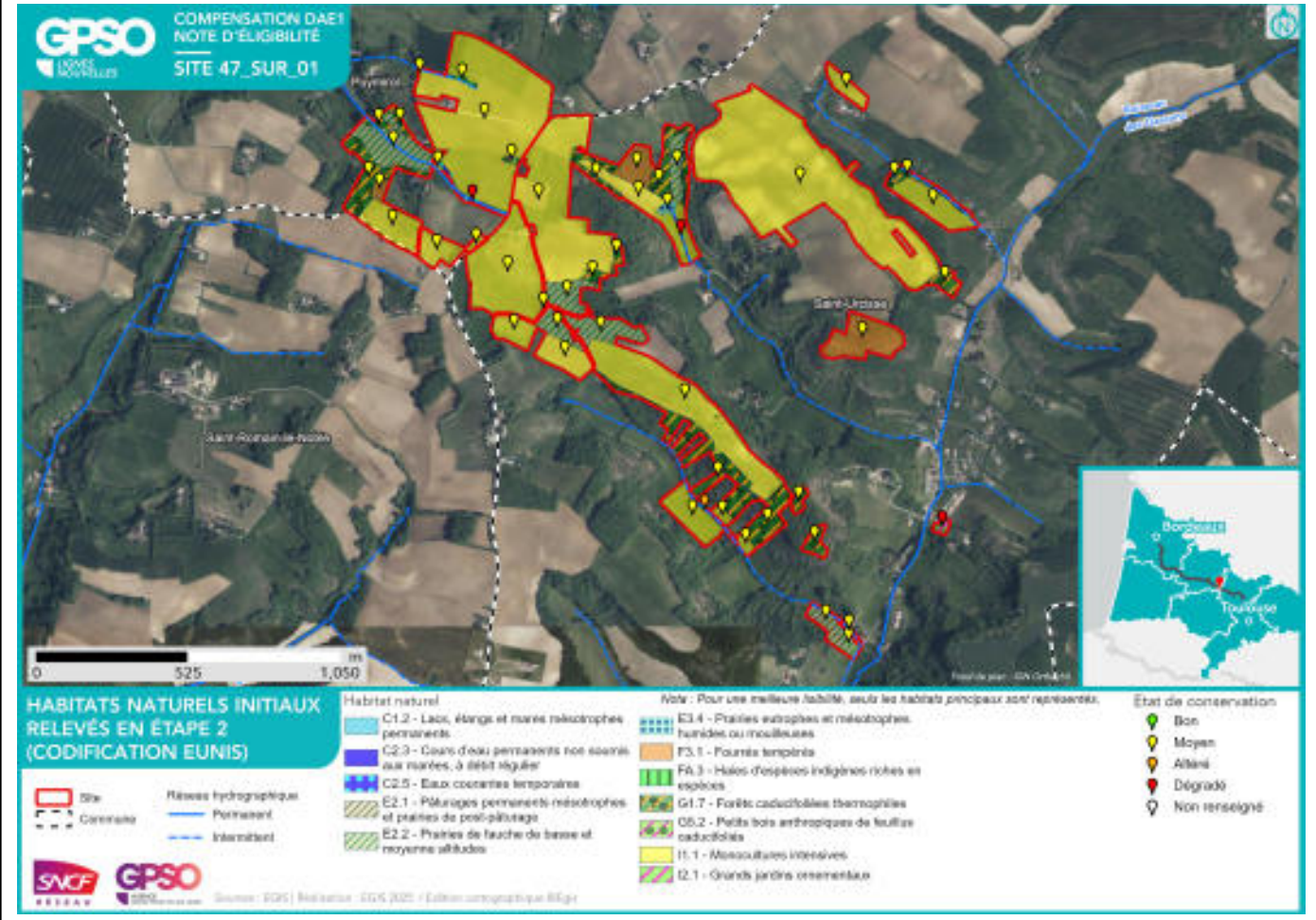
				Référence cadastrale		
472810000C0359	Département	Commune	Code INSEE			
472810000A0845						
472810000A1096						
Parcelles						
472170000E04573						
472170000E0490						
Concernées						
472170000E0500						
472170000E0451						
472810000A0476						
472810000C0348						
472810000A0442						

Secteur de compensation : Secteur 4
Périmètre et localisation du site :



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Délimitation des zones humides existantes :

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
47_SUR_01_ZH01	0.21	Oui				Oui		



Facteurs de dégradation : Fossés, Sol labouré, Sol tassé, Irrigation,

Superficies

Superficie totale du site : 103.68 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 103.65 ha

– par habitat cible :

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 0.15 ha

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) // 1.72 ha

Eaux stagnantes à fonds naturels - Lacs, étangs et mares temporaires // 0.02 ha

Boisements naturels feuillus // 11.16 ha

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés calcicoles // 2.57 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) // 87.51 ha

– en zone humide (ha) : 0.21 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e) :

Boisements naturels feuillus : Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Cistude d'Europe, Crapaud calamite, Grand Capricorne, Grenouille de Pérez, Hippocrepis emerus, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélodyte ponctué, Pélodyte, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres, Tarier pâtre, Triton marbré

Eaux stagnantes à fonds naturels - Lacs, étangs et mares temporaires : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Grenouille de Pérez, Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Martin-pêcheur d'Europe, Pélodyte ponctué, Pélodyte, Sterne pierregarin, Triton marbré

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) : Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Élanion blanc, Hippocrepis emerus, Huppe fasciée, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pie-grièche écorcheur, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés calcicoles : Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hippocrepis emerus, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Élanion blanc, Grand Capricorne, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Cistude d'Europe, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Élanion blanc, Gladiolus italicus, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélodyte ponctué, Pélodyte, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	78.10
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Pélolyte ponctué, Pélophylax	Cistude d'Europe, Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Tarrier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	Gladiolus italicus
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier	Passages diurnes, privilégier entre	Privilégier passage en mai et passage	Privilégier passage en septembre	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces	Privilégier passage de mai à	Passages définis selon les ciblage du

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence	Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C022	C1.1a	Création et restauration d'arbres têtards	Création et restauration d'habitats favorables à des espèces spécifiques appréciant les cavités. De plus, lorsqu'ils sont intégrés à des haies, les arbres têtards deviennent des corridors écologiques, particulièrement utiles au sein d'habitats agricoles. Ces habitats favoriseront : - Le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	0.02
Calendrier de mise en œuvre		Plantation de juin à septembre Recépage de novembre à mars		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cor-tèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cor-tège des habitats boisés, Crapaud ca-lamite, Grenouille de Pérez, Pélodyte ponctué, Pélophy-lax, Triton marbré				Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hi-rondelle de rivage, Martin-pêcheur d'Europe, Sterne pierregarin	Chiroptères - Cor-tège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre d'indivi-dus contactés				Nombre d'arbres occupés Estimation du nombre de couples avec statut de nidi-fication Nombre de chan-teurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes Nombre d'arbres occupés	
Modalités et	Passages diurnes,				Privilégier passage	Privilégier passage	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi	privilégier entre mars et avril. Points d'écoute et observation directe				de mars à fin mai (espèces nicheuses) Inspection des cavités Points d'observation de la fréquentation des cavités	de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active Inspection des cavités	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	<p>Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique.</p> <p>Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ; - L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction des odonates ; - Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées. 	0.52
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Crapaud calamite, Grenouille agile, Pélodyte ponctué, Pélodyphylax, Rainette méridionale, Triton marbré	Cistude d'Europe, Couleuvre helvétique, Couleuvre vipérine		Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Guêpier d'Europe, Hirondelle de rivage, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Sterne pierregarin	Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes	Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril,	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre		Privilégier passages au printemps et en septembre	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces ni-	Privilégier passage de mai à septembre	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	et en septembre Points d'écoute et observation directe	Recherche de présence		Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	cheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation	Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C051	C1.1a	Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Création d'espaces interstitiels ou isolés enherbés au sein de milieux agricoles afin de favoriser le développement de la biodiversité (refuges, source de nourriture) et la connectivité entre les milieux naturels. Ces habitats pourront participer à : - L'alimentation et le repos de certaines espèces d'oiseaux des milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et le transit de certaines espèces de mammifères ubiquistes et de milieux humides ; - L'alimentation, repos, la reproduction et le transit des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction de certains insectes de milieux humides ; - Au développement de la flore des milieux ouverts et milieux semi-ouverts.	8.89
Calendrier de mise en œuvre		Juillet à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Grenouille de Pérez, Pélodyte ponctué, Pélophyllax, Triton marbré	Cistude d'Europe	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouche, Aigle botté, Chardonneret élégant, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	Hippocrepis emerus
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'images observés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chan-	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					teurs		
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	Privilégier passage entre mai et juin Recherche de présence	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C014	C3.2a	Gestion de la végétation par fauche extensive	Maintien des formations herbacées (prairies, pelouses, mégaphorbiaies) qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (fourrés)	13.70
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi				

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Crapaud calamite, Pélodyte ponctué	Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Damier de la Succise	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Accenteur mouchet, Chardonnet élégant, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Huppe fasciée, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pie-grièche écorcheur, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	Gladiolus italicus, Hippocrepis emerus

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Surface des habitats favorables Typicité des habitats : abondance des plantes hôtes Nombre d'imagos observés			Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ouverts et boisés Transects de recherche de présence	Privilégier passage en mai et passage entre mi-juin et début-juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Transects de recherche de présence			Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	2.27
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

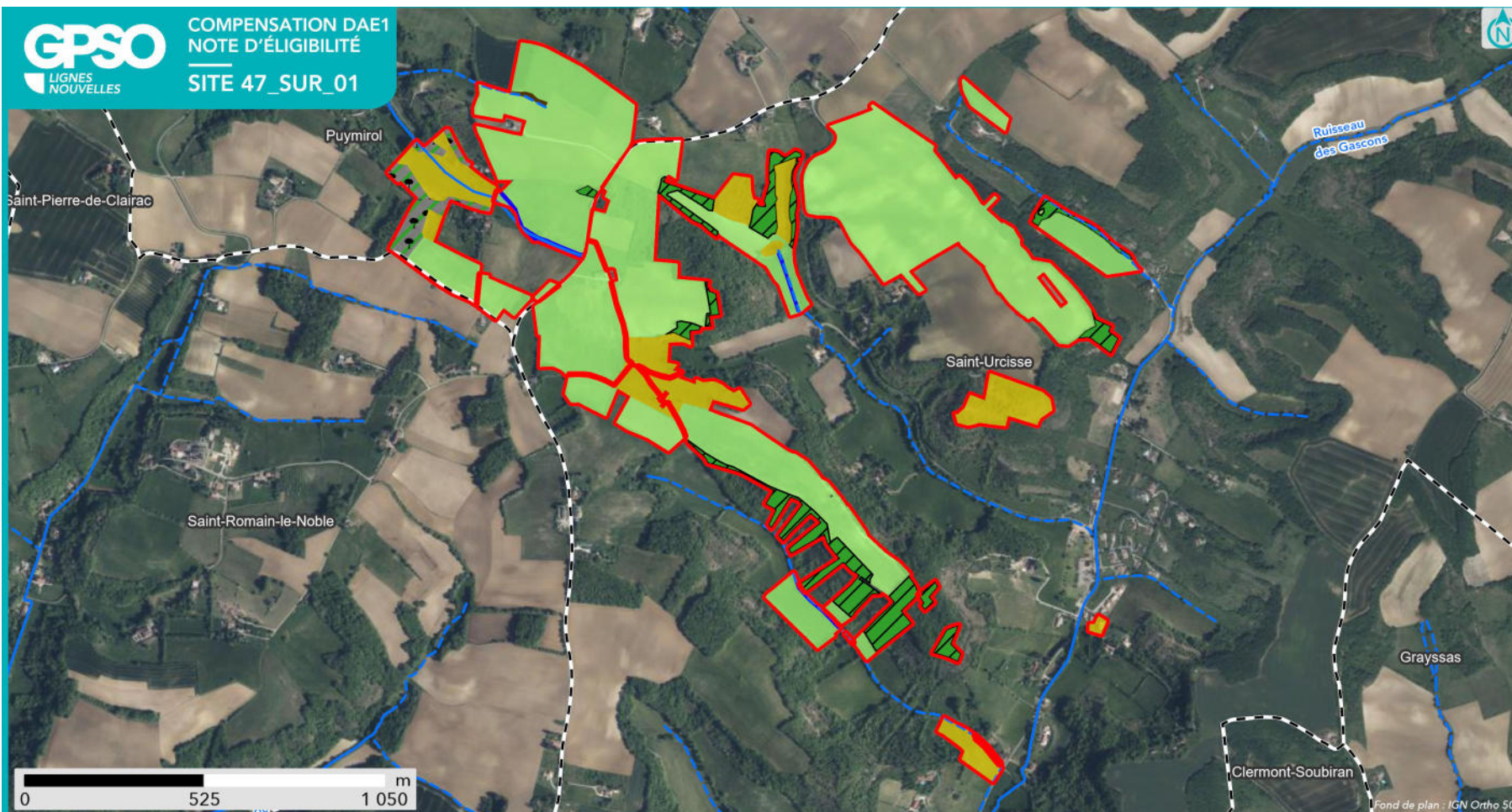
Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Crapaud calamite, Pélodyte ponctué		Grand Capricorne		Aigle botté, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés		Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe		Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			émergences (inspection des chênes favorables)		nocturne avec repasse Points d'observation		

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	0.15
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles			Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Élanion blanc, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi			Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi			Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage)	Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces)	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	Points d'écoute active	



SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Gestion de la végétation par fauche extensive
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres

- Création et restauration d'arbres têtards
- Création d'îlots de sénescence
- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes
- Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	11.16	Accenteur mouchet, Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Cistude d'Europe, Crapaud calamite, Grand Capricorne, Grenouille de Pérez, Hippocrepis emeris, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres, Tarier pâtre, Triton marbré	90.82	7.03
Eaux stagnantes	0.02	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Crapaud calamite, Grenouille de Pérez, Guêpier d'Europe, Héron pourpré, Hirondelle de rivage, Martin-pêcheur d'Europe, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Sterne pierregarin, Triton marbré	3.80	0.02
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	4.29	Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hippocrepis emeris, Huppe fasciée, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Pie-grièche écorcheur, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	12.72	3.99
Haies et alignements d'arbres	0.15	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Élanion blanc, Grand Capricorne, Linotte mélodieuse, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	3.14	0.08
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.15	0
Milieus ouverts herbacés bas (<1m)	87.51	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Cistude d'Europe, Crapaud calamite, Damier de la Succise, Élanion blanc, Gladiolus italicus, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Orvet fragile, Pélodyte ponctué, Pélophylax, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	118.49	78.76

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Milieus ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.18	0
Roselières et phragmitaies	0		0.09	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		1.95	0

Apurement de la dette au titre des zones humides

Gains écologiques du projet de compensation :

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
Garonne de la Barguelonne au Dropt	14.70	0.21
Système hydrogéomorphologique		
de type dépression		0,44
non définis	13,8	

Fonctionnalités et suivi de l'efficacité des mesures:

Niveaux de fonctionnalités :

1- Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

47_SUR_01_ZH0 1	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
--------------------	-------------------------	---------------------------	-----------------------

Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	<i>Pas d'action envisagée</i>	<i>Pas d'action envisagée</i>	Aucune action d'impulsion n'est envisagée sur la zone humide de manière directe, hormis une gestion extensive par la fauche ou le pâturage afin d'éviter la fermeture du milieu. Les actions sur les milieux adjacents seront bénéfiques pour la zone humide car permettront son intégration dans le paysage et une meilleure favorabilité et support pour la faune.
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures			Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune

Site de compensation n°47_SUR_03

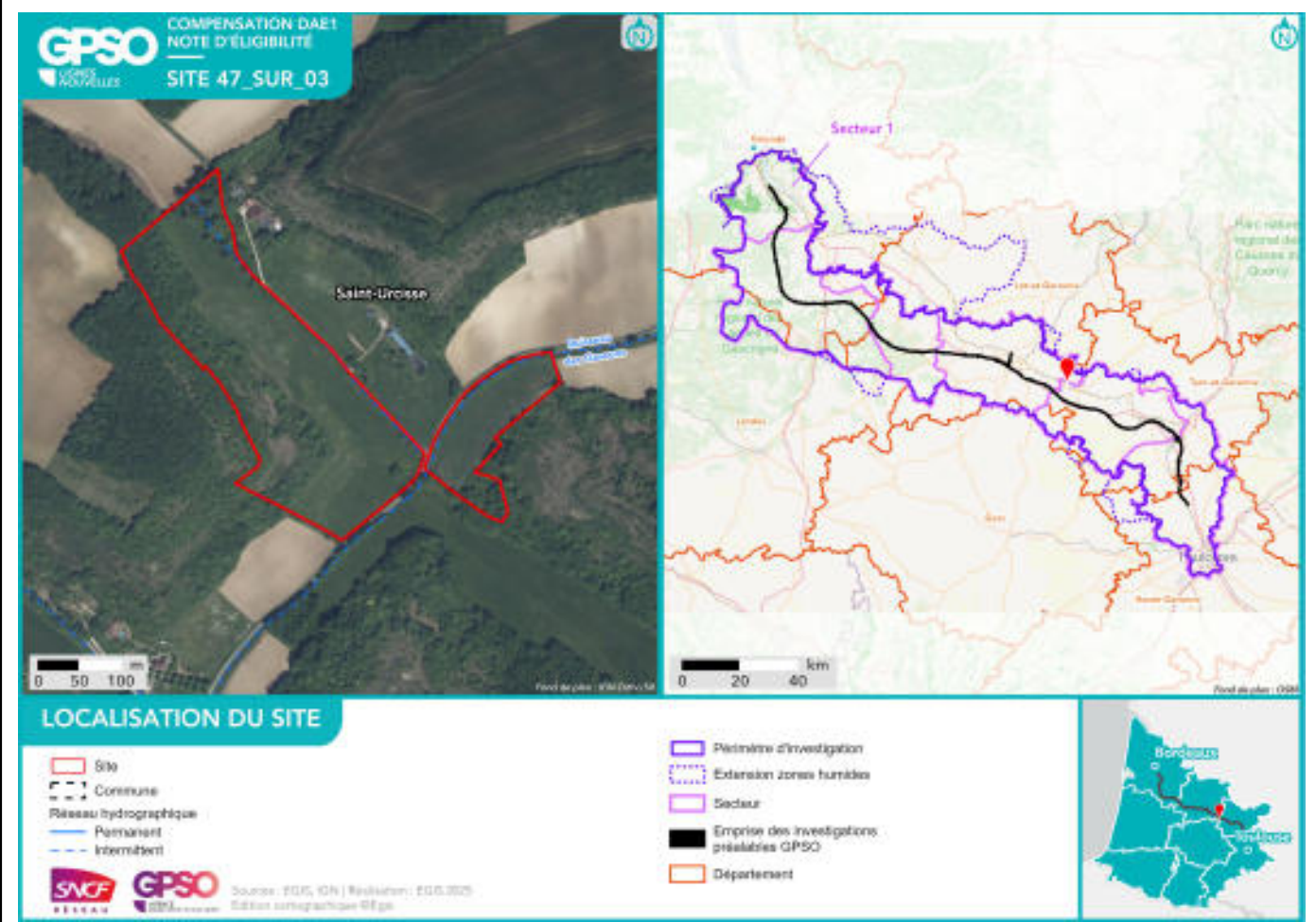
Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Saint-Urcisse
 Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
472810000A0360	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	360
472810000A0358	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	358
472810000A0588	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	588
472810000A0359	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	359
472810000A0356	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	356
472810000A0194	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	194
472810000A0195	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	195
472810000A0361	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	361
472810000A0355	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	355
472810000A0362	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	362
472810000A0357	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	357

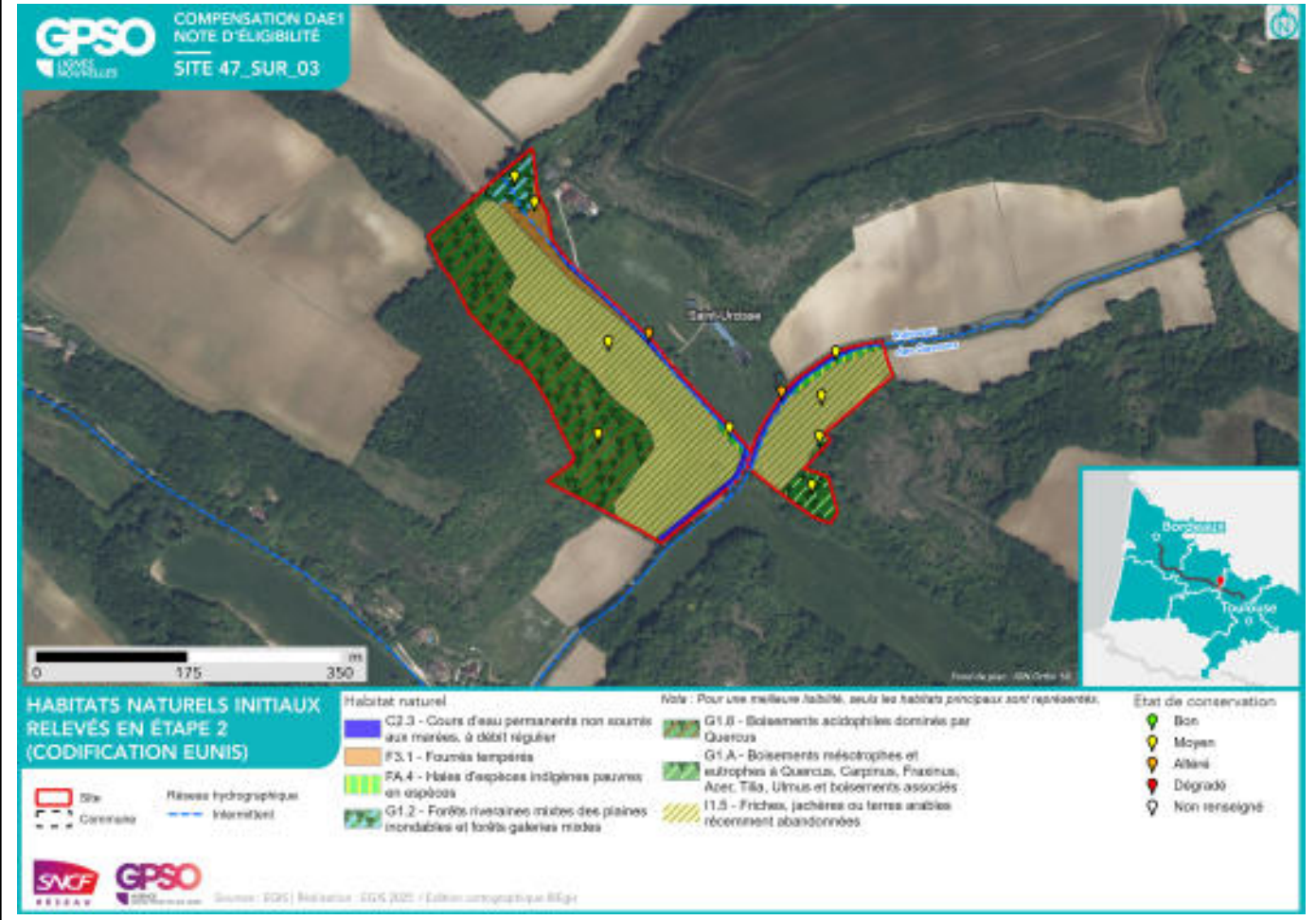
Secteur de compensation : Secteur 4

Périmètre et localisation du site :



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Délimitation des zones humides existantes :

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
47_SUR_03_ZH01	0.23	Oui						Ou i



Facteurs de dégradation : Drainage, Fossés,

Superficies

Superficie totale du site : 7.76 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 7.76 ha

– par habitat cible :

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées // 0.10 ha

Boisements naturels feuillus - Chênaies acidiclinales thermoclines // 2.69 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche // 4.18 ha

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés ripicoles // 0.26 ha

Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales // 0.23 ha

– en zone humide (ha) : 0.23 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(s) :

Boisements naturels feuillus - Aulnaies-frênaies alluviales : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Orvet fragile, Pélophylax, Pic épeichette, Verdier d'Europe

Boisements naturels feuillus - Chênaies acidiclinales thermoclines : Aigle botté, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Gladiolus italicus, Grand Capricorne, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres, Triton marbré

Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m) - Fourrés ripicoles : Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Verdier d'Europe

Haies et alignements d'arbres - Haies arborées : Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Grand Capricorne, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche : Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Cistude d'Europe, Élanion blanc, Gladiolus italicus, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélophylax, Tarier pâtre

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C021	C1.1a / C2.1d / C2.1f	Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres	Création et restauration de haies et alignements d'arbres diversifiés et continus propices à : - L'alimentation et le repos des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le transit et le repos de certaines espèces ubiquistes et de forêts alluviales ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux milieux semi-ouverts ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos des insectes saproxyliques ; - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'hibernation et le repos des amphibiens.	0.10
Calendrier de mise en œuvre		Juin à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne		Accenteur mouchet, Chardonnet élégant, Élanion blanc, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi		Passages diurnes, privilégier entre	Privilégier passage entre juin et juillet		Privilégier passage de mars à fin mai	Privilégier passage de mai à sep-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence le long des haies	Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)		(espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	tembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	4.18
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélodytes	Cistude d'Europe		Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Cisticole des joncs, Élanion blanc, Hirondelle rustique, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Tarier pâtre	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	Gladiolus italicus
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation en lisière de milieux semi-ou-		Privilégier passage en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée)	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques)

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
		verts et boisés Transects de recherche de présence		Piégeage photographique avec un dispositif attractif	Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation		Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	2.69
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Pélophylax, Triton marbré	Orvet fragile	Grand Capricorne	Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes	Aigle botté, Bihoreau gris, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides	Gladiolus italicus
Indicateurs de suivi	Nombre de chanteurs Nombre d'individus contactés	Nombre d'individus observés	Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés	Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque	Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (carto-	Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'in-	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enre-	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habi-

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
	Points d'écoute et observation directe	de thermorégulation Transects de recherche de présence	graphie et pointage des habitats favorables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)	dices de présence par pose de tubes capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	gistrement Points d'écoute active	tat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces concernées)

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C042	C2.2a / C2.1e	Restauration de mares, fossés et autres dépressions existantes	<p>Améliorer et pérenniser les habitats en faveur du cortège des milieux aquatiques vivant en eau stagnante tout en fortifiant la trame verte et bleue locale dans un objectif de continuité écologique.</p> <p>Ces habitats participeront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'alimentation, le repos et la reproduction des amphibiens ; - L'alimentation de certaines espèces de reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction des odonates ; - Le développement de la flore des milieux aquatiques et berges périodiquement inondées. 	0.29
Calendrier de mise en œuvre		Novembre à février		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 20 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Pélodytes	Cistude d'Europe		Mammifères - Cortège des zones humides et des forêts alluviales	Guêpier d'Europe, Hirondelle de rivage, Martin-pêcheur d'Europe, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Sterne pierregarin	Chiroptères - Cortège des habitats humides	
Indicateurs de suivi	Nombre de points d'eau occupés Nombre d'individus contactés Nombre de pontes	Nombre d'individus observés		Densité d'indices sur site Nombre de contacts	Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi	Passages nocturnes, privilégier entre mars et avril, et en septembre Points d'écoute et observation directe	Passages diurnes, privilégier entre avril et septembre Recherche de présence		Privilégier passages au printemps et en septembre Recherche d'indices de présence par pose de tubes	Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute ac-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
				capteurs de fèces et poils Piégeage photographique avec un dispositif attractif	diurne (matinée) Points d'observation	tive	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C051	C1.1a	Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées	Création d'espaces interstitiels ou isolés enherbés au sein de milieux agricoles afin de favoriser le développement de la biodiversité (refuges, source de nourriture) et la connectivité entre les milieux naturels. Ces habitats pourront participer à : - L'alimentation et le repos de certaines espèces d'oiseaux des milieux semi-ouverts ; - L'alimentation, le repos et le transit de certaines espèces de mammifères ubiquistes et de milieux humides ; - L'alimentation, repos, la reproduction et le transit des reptiles inféodés aux milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et la reproduction de certains insectes de milieux humides ; - Au développement de la flore des milieux ouverts et milieux semi-ouverts.	0.50
Calendrier de mise en œuvre		Juillet à septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles		Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts	Grand Capricorne		Aigle botté, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres, Verdier d'Europe	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi		Nombre d'individus observés	Nombre d'imagos observés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et		Passages diurnes,	Privilégier passage		Privilégier passage	Privilégier passage	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
durée de suivi		privilégier entre avril et septembre Suivi sous plaque de thermorégulation Transects de recherche de présence	entre mai et juin Recherche de présence		de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'observation	de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	



SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
 - Intermittent

Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches
- Plantation et diversification de haies et alignements d'arbres
- Création d'îlots de sénescence

- Restauration de mares, fossés et autre dépressions existantes
- Création de bandes enherbées, d'îlots naturels et de lisières étagées



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	2.92	Aigle botté, Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Amphibiens - Cortège des habitats boisés, Bihoreau gris, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Gladiolus italicus, Grand Capricorne, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Oiseaux - Cortège des habitats humides, Orvet fragile, Pélophylax, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres, Triton marbré, Verdier d'Europe	90.82	1.84
Eaux stagnantes	0		3.80	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0.26	Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Orvet fragile, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Verdier d'Europe	12.72	0.12
Haies et alignements d'arbres	0.10	Accenteur mouchet, Chardonneret élégant, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Chiroptères - Cortège des habitats humides, Élanion blanc, Grand Capricorne, Linotte mélodieuse, Oiseaux - Cortège des habitats semi-ouverts, Reptiles - Cortège des habitats semi-ouverts, Tarier pâtre	3.14	0.05
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.15	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	4.18	Alyte accoucheur, Amphibiens - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Cistude d'Europe, Élanion blanc, Gladiolus italicus, Hirondelle rustique, Mammifères - Cortège des espèces ubiquistes, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts, Pélophylax, Tarier pâtre	118.49	1.88
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.18	0
Roselières et phragmitaies	0		0.09	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux,	0		1.95	0

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
dominées par des Jonc et/ou Carex)				

Apurement de la dette au titre des zones humides

Gains écologiques du projet de compensation :

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
Garonne de la Barguelonne au Dropt	14.70	0.23
Système hydrogéomorphologique		
de type dépression		0,23
non définis	13,8	

Fonctionnalités et suivi de l'efficacité des mesures:

Niveaux de fonctionnalités :

1- Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

47_SUR_03_ZH0 1	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	<i>Pas d'action envisagée</i>	La sénescence du boisement accroît les sous-fonctions biogéochimiques associées à ce caractère, comme la fixation du carbone	Le boisement humide constituant la zone humide sera laissée en libre évolution, avec éventuellement une gestion en futaie en cas de trop fort développement de la strate arbusculaire. Aucune action d'impulsion n'est envisagée directement. Les actions sur les milieux adjacents seront bénéfiques pour la zone humide car permettront son intégration dans le paysage et une meilleure favorabilité et support pour la faune.
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures		Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la

		quantitative)	faune Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives Suivi du développement d'espèces exotiques envahissantes
--	--	---------------	---

Site de compensation n°47_SUR_04

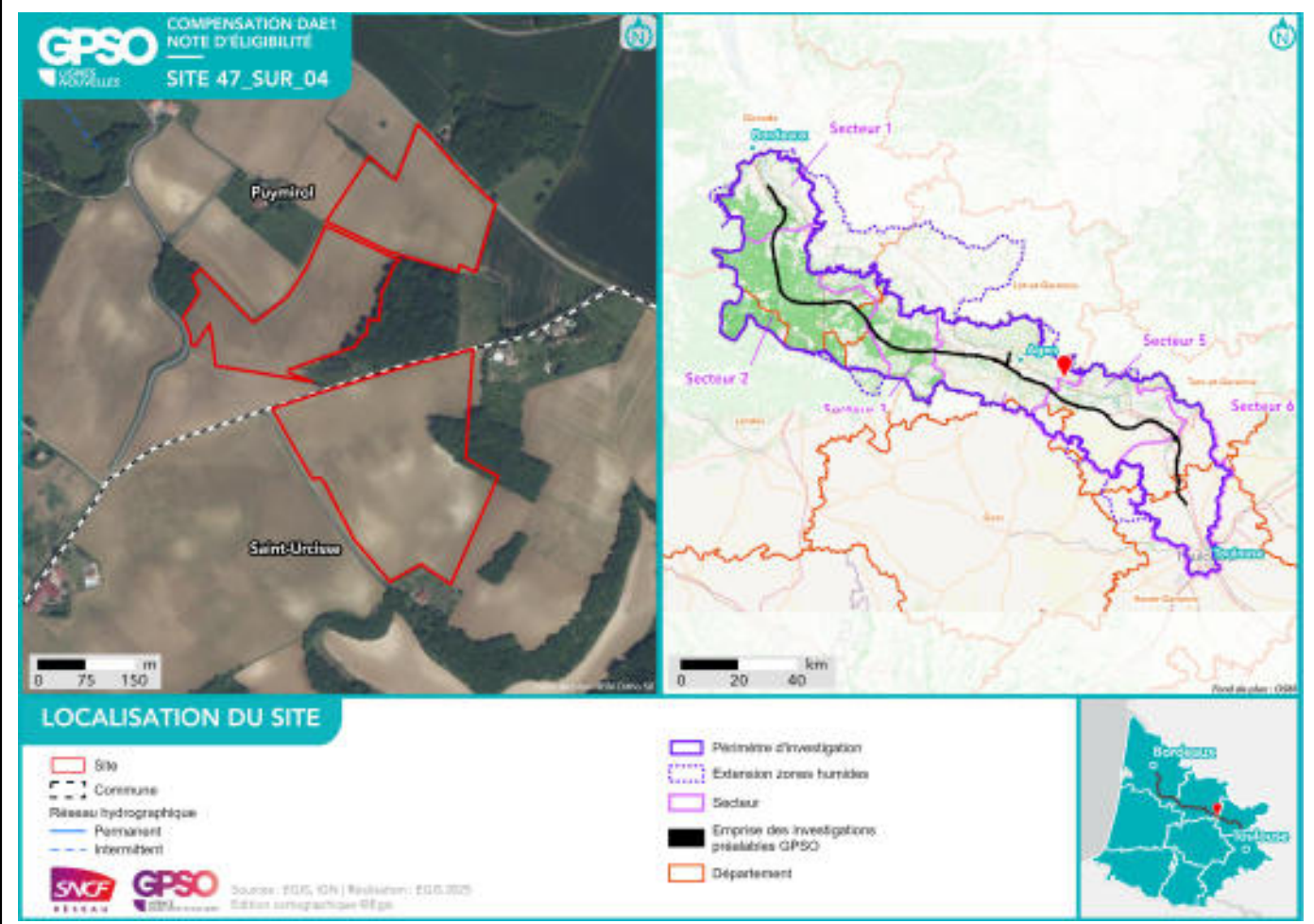
Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Puymirol, Saint-Urcisse
Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
472810000A0769	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	769
472810000A0936		Saint-Urcisse	47281	000	A	936
472810000A0935	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	935
472170000C0526	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	C	526
472170000C0828	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	C	828
472170000C0513	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	C	513
472170000C0665	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	C	665
472170000C0512	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	C	512
472170000C0660	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	C	660
472810000A0772	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	772
472170000C0825	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	C	825
472810000A0933	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	933
472170000C0823	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	C	823
472810000A0934	Lot-et-Garonne	Saint-Urcisse	47281	000	A	934
472170000C0511	Lot-et-Garonne	Puymirol	47217	000	C	511

Secteur de compensation : Secteur 4

Périmètre et localisation du site :



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Facteurs de dégradation : Drainage, Fossés, Sol labouré, Sol tassé, Irrigation,

Superficies

Superficie totale du site : 14.76 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 14.76 ha

– par habitat cible :

Boisements naturels feuillus - Chênaies acidoclines thermoclines // 0.57 ha

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche // 14.14 ha

– en zone humide (ha) : 0 ha

Espèces cibles

Le détail des espèces par cortèges est en Annexe

Habitat ciblé / Espèces / Cortèges concerné(e) :

Boisements naturels feuillus - Chênaies acidoclines thermoclines : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres

Milieux ouverts herbacés bas (<1m) - Prairies mésophiles de fauche : Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Gladiolus italicus, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts

Mesures de compensation

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C033	C3.1b	Création d'îlots de sénescence	Création de vieux boisements non gérés, favorisant les espèces inféodées au bois mort et aux arbres sénescents, ces habitats favoriseront : - La reproduction et le repos des chiroptères arboricoles ; - L'alimentation, le repos et la reproduction des oiseaux inféodés aux boisements ; - La reproduction, le développement larvaire et le repos du Grand Capricorne ; - L'alimentation et le transit des mammifères ; - Le développement de la flore de milieux forestiers.	0.57
Calendrier de mise en œuvre		Pas de période spécifique		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles			Grand Capricorne		Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés	
Indicateurs de suivi			Nombre d'arbres favorables Nombre d'arbres colonisés		Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	
Modalités et durée de suivi			Privilégier passage entre juin et juillet Diagnostic d'habitat d'espèce (cartographie et pointage des habitats favo-		Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute ac-	

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
			rables) Recherche des émergences (inspection des chênes favorables)		diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec repasse Points d'observation	tive	

Code Mesure	Code Théma	Intitulé	Objectifs de la mesure	Superficie associée (ha)
G_NAT_C011	C1.1a / C3.1c	Création de prairies par conversion de cultures ou friches	Création de milieux ouverts diversifiés propices à : - L'alimentation, le transit, la reproduction et le repos des insectes de milieux ouverts humides ; - L'alimentation et le transit de certains mammifères de milieux humides - L'alimentation, la reproduction et le repos des oiseaux des milieux ouverts et semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des reptiles de milieux semi-ouverts ; - L'alimentation et le transit des amphibiens ubiquistes (milieux humides) ; - Le développement de la flore de milieux ouverts.	14.14
Calendrier de mise en œuvre		Août et septembre		
Récurrence du suivi		Durée du suivi : 50 ans Récurrence du suivi : N, N+1, N+2, N+3, N+5, N+7, N+10, puis tous les 5 ans au cours des années suivantes.		

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
Espèces / cortèges cibles					Cisticole des joncs, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes	Gladiolus italicus
Indicateurs de suivi					Estimation du nombre de couples avec statut de nidification Nombre de chanteurs	Niveau d'activité nocturne Nombre d'espèces présentes	Surface des habitats favorables Nombre de pieds ou surface des stations
Modalités et durée de suivi					Privilégier passage de mars à fin mai (espèces nicheuses), ou de mai à juillet (Rapaces) Points d'écoute diurne (matinée) Points d'écoute nocturne avec re-	Privilégier passage de mai à septembre Points fixes d'enregistrement Points d'écoute active	Passages définis selon les ciblage du plan de gestion Diagnostic d'habitat d'espèce (Cartographie et relevés floristiques) Mai à septembre (selon les espèces)

Groupe	Amphibiens	Reptiles	Insectes	Mammifères terrestres et semi-aquatiques	Oiseaux	Chiroptères	Flore
					<p>passerelles</p> <p>Points d'observation</p>		concernées)



Fond de plan : IGN Ortho 50

SYNTHÈSE DES MESURES COMPENSATOIRES

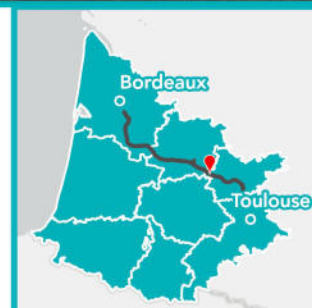
- Site
- Commune

- Réseau hydrographique
- Permanent
- Intermittent

Mesure compensatoire

- Création de prairies par conversion de cultures ou friches

- Création d'îlots de sénescence



Apurement de la dette au titre des espèces protégées

Grande typologie de milieu ciblé	Superficie (ha)	Espèces // Cortèges Ciblés	Rappel de la dette mutualisée sur le secteur (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le secteur (UC)
Boisements	0.57	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Chiroptères - Cortège des habitats boisés, Grand Capricorne, Oiseaux - Cortège des habitats boisés, Petit-duc scops, Pic épeichette, Pipit des arbres	90.82	0.36
Eaux stagnantes	0		3.80	0
Formations arbustives, ronciers, landes hautes (>1m)	0		12.72	0
Haies et alignements d'arbres	0		3.14	0
Landes basses et coupes forestières récentes	0		0.15	0
Milieux ouverts herbacés bas (<1m)	14.14	Chiroptères - Cortège des espèces ubiquistes, Cisticole des joncs, Gladiolus italicus, Oiseaux - Cortège des habitats ouverts	118.49	12.73
Milieux ouverts herbacés haut (>1m)	0		0.18	0
Roselières et phragmitaies	0		0.09	0
Végétation des berges et aquatiques (berges à pentes douces, milieux vaseux, dominées par des Jonc et/ou Carex)	0		1.95	0

Site de compensation n°47_VIA_01

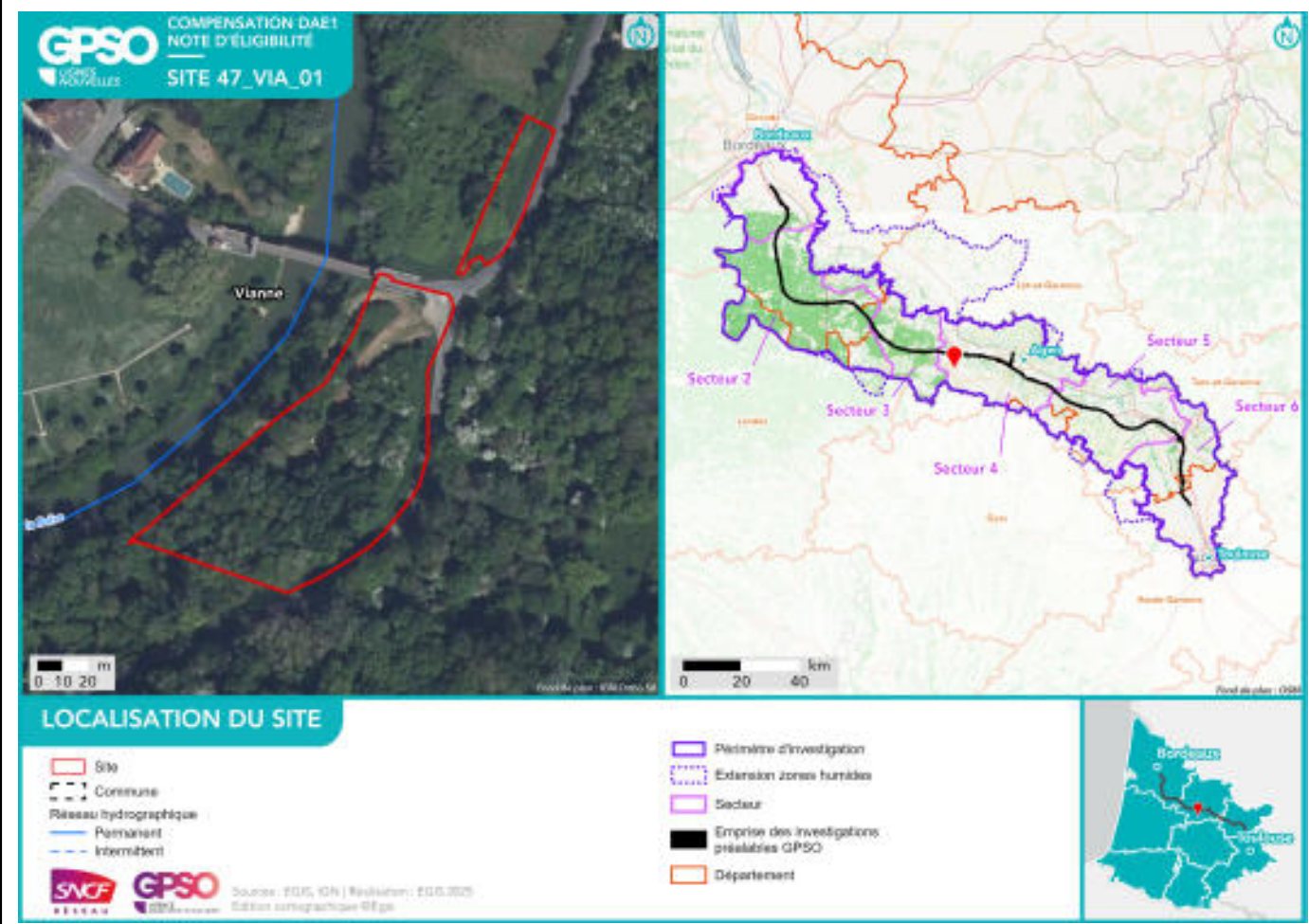
Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Vianne
 Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
473180000C0322	Lot-et-Garonne	Vianne	47318	000	C	322
473180000C0321	Lot-et-Garonne	Vianne	47318	000	C	321
473180000C0404	Lot-et-Garonne	Vianne	47318	000	C	404
473180000C0484	Lot-et-Garonne	Vianne	47318	000	C	484
473180000C0027	Lot-et-Garonne	Vianne	47318	000	C	27
473180000C0028	Lot-et-Garonne	Vianne	47318	000	C	28

Secteur de compensation : Secteur 4

Périmètre et localisation du site :



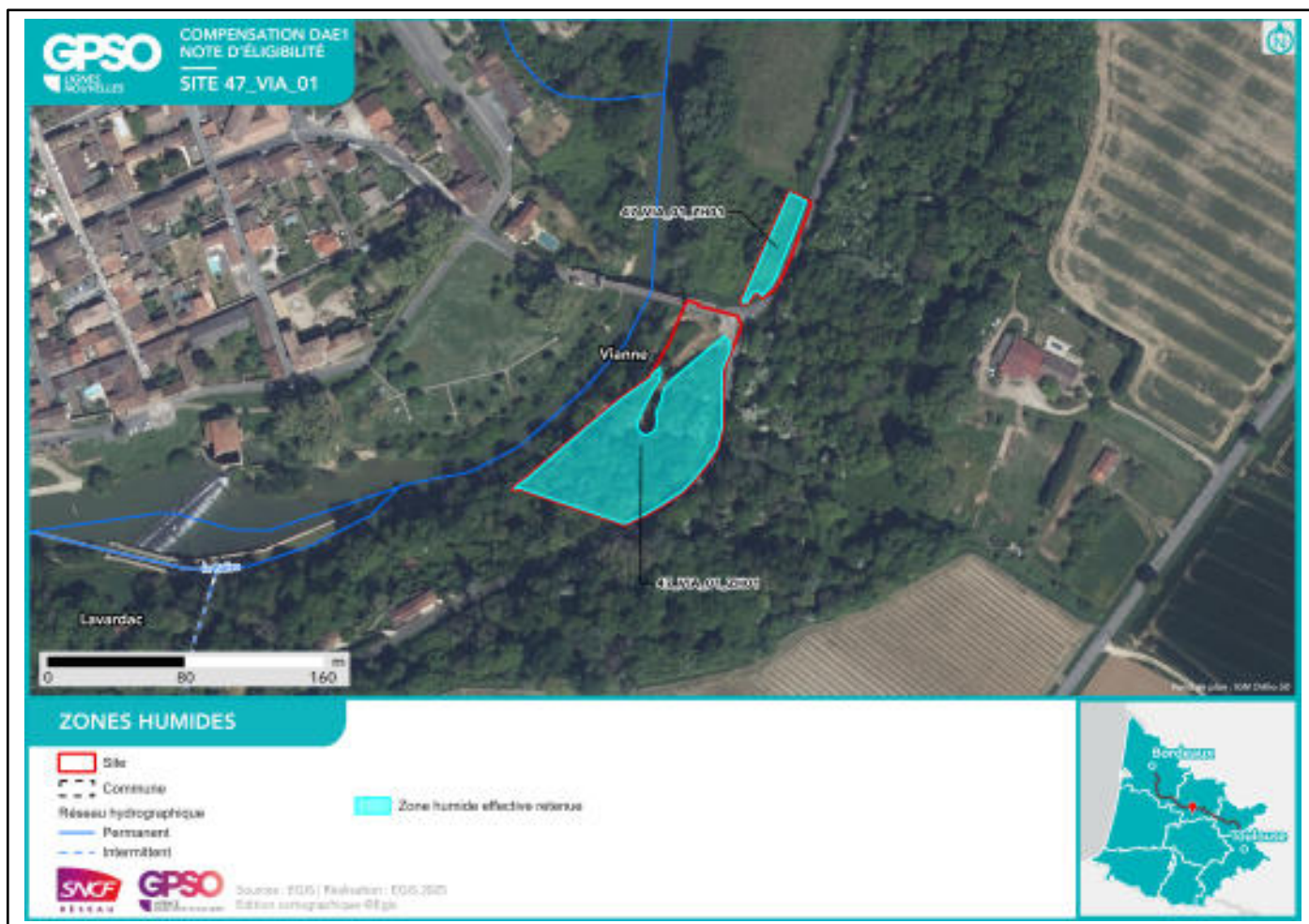
État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Délimitation des zones humides existantes :

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
47_VIA_01_ZH01	0.68	Oui		Oui				



Facteurs de dégradation : EEE végétale, Fossés, Bassin et plans d'eau artificiel (fond imperméabilisé), Pratiques motorisées, Surfréquentation,

Superficies

Superficie totale du site : 0.83 ha

Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 0.68 ha

– en zone humide (ha) : 0.68 ha

Apurement de la dette au titre des zones humides

Gains écologiques du projet de compensation :

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
Baïse	24.30	0.68
Système hydrogéomorphologique		
de type alluvial	0,88	0,68
de type plateau	12,43	
non définis	11,04	

Fonctionnalités et suivi de l'efficacité des mesures:

Niveaux de fonctionnalités :

1- Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

47_VIA_01_ZH01	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	La libre évolution du boisement participera à la stabilisation des berges de la Baïse, assurant un gain fonctionnel sur cette sous-fonction	La sénescence du boisement accroît les sous-fonctions biogéochimiques associées à ce caractère, comme la fixation du carbone	La plantation de peupliers sera peu à peu convertie en boisement alluvial naturel, augmentant sa favorabilité par la faune. Cette action sera possible par la sélection d'essences caractéristiques d'une ripisylve (frênes, aulnes, saules...) Le site en cours de fermeture sera laissé en libre évolution, avec éventuellement une gestion en futaie en cas de fort développement de la strate arbustive

Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative)	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative)	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives Suivi du développement d'espèces exotiques envahissantes

Site de compensation n°47_VIA_03

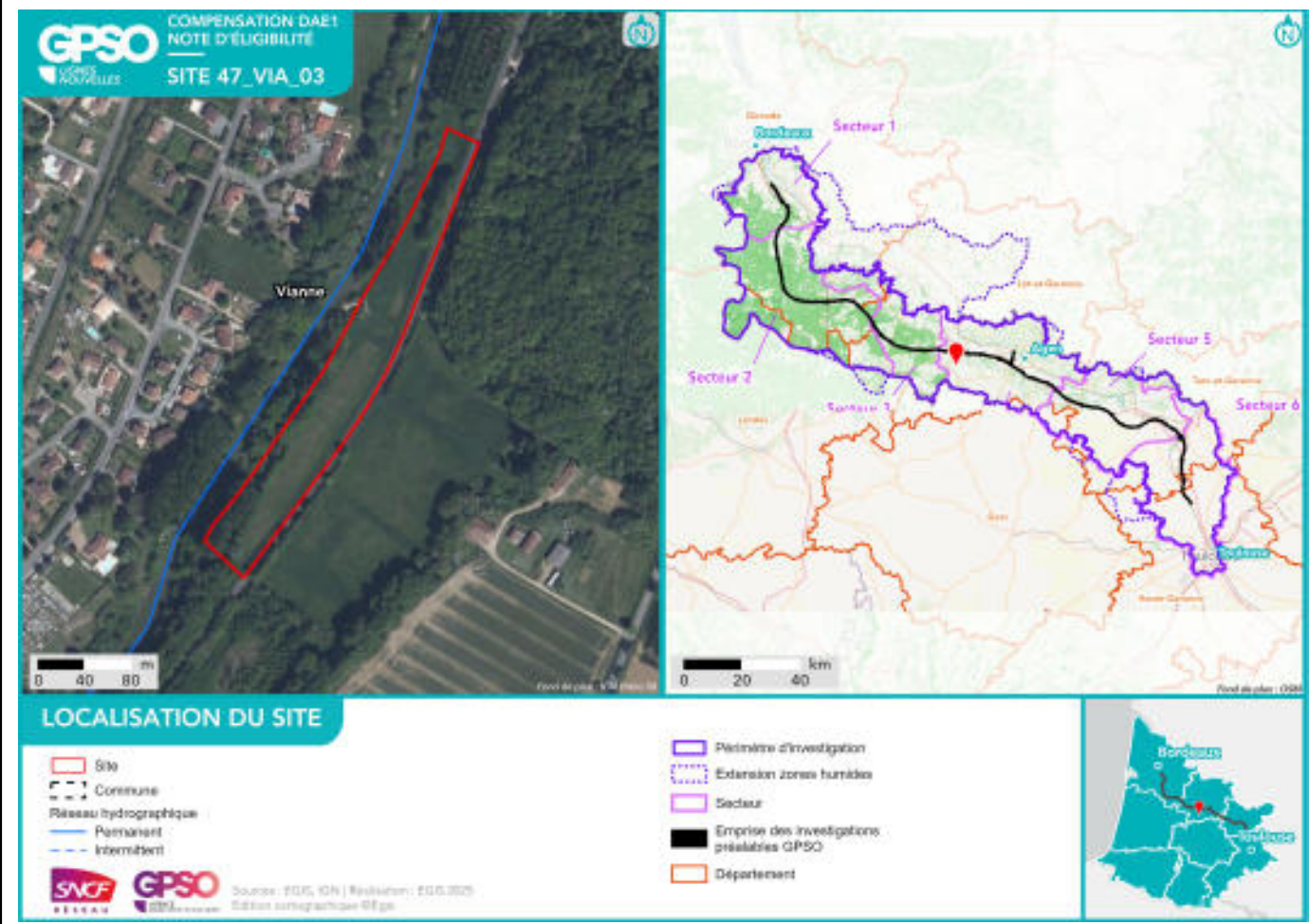
Localisation

Région / Département / Commune(s) : Nouvelle-Aquitaine / Lot-et-Garonne / Vianne
 Parcelle(s) cadastrale(s) :

Parcelles Concer- nées ¹	Département	Commune	Code INSEE	Référence cadastrale		
				Préfixe	Section	Numéro
473180000C0314	Lot-et-Garonne	Vianne	47318	000	C	314
473180000C0076	Lot-et-Garonne	Vianne	47318	000	C	76

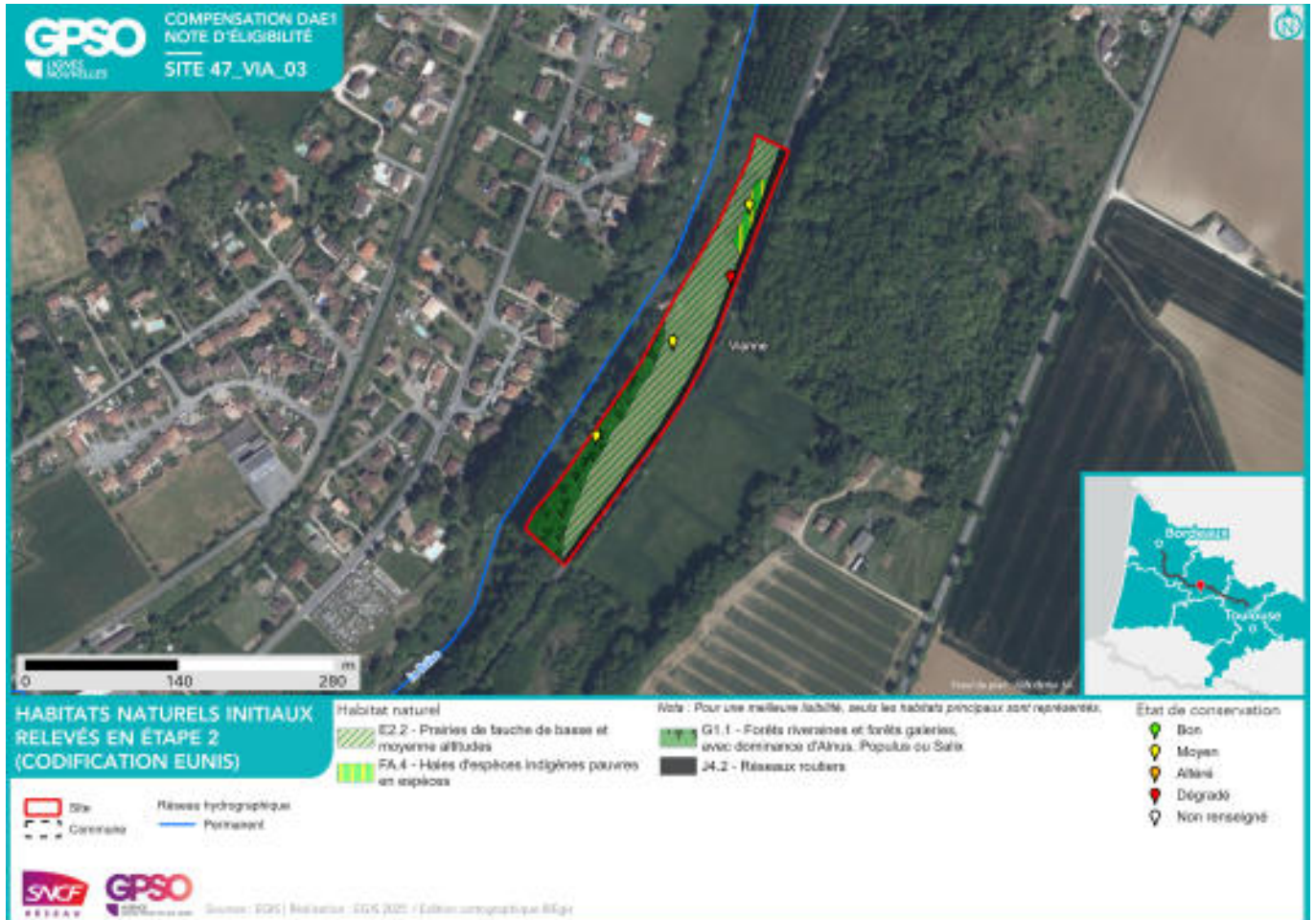
Secteur de compensation : Secteur 4

Périmètre et localisation du site :



État initial du site de compensation

Habitats naturels et état de conservation :



Délimitation des zones humides existantes :

Zone humide	Superficie (ha)	Critère végétation	Critère pédologique	Système hydrogéomorphologique				
				Alluvial	Riverain des étendues d'eau	Dépression	Sources et suintement	Plateau
47_VIA_03_ZH01	0.39	Oui		Oui				



Facteurs de dégradation : /

Superficies

Superficie totale du site : 1.79 ha
 Superficie retenue et valorisée pour la compensation : 0,39 ha
 – en zone humide (ha) : 0.39 ha

Apurement de la dette au titre des zones humides

Gains écologiques du projet de compensation :

Bassin versant	Rappel dette sur le bassin versant (UC)	Participation à l'apurement de la dette sur le bassin versant (UC)
Baïse	24.30	0.39
Système hydrogéomorphologique		
de type alluvial	0,88	0,39
de type plateau	12,43	
non définis	11,04	

Fonctionnalités et suivi de l'efficacité des mesures:

Niveaux de fonctionnalités :

1- Mauvais	La ZHE ne remplit pas la plupart des sous-fonctionnalités en raison de ses caractéristiques intrinsèques (fossés denses, faible part de couvert végétal permanent, cultures anthropiques, etc.)
2 - Moyen à mauvais	La ZHE ne remplit que quelques sous-fonctionnalités de manière peu efficaces.
3 - Moyen	La ZHE remplit bien certaines sous-fonctionnalités mais les autres sont insuffisantes pour obtenir une bonne fonctionnalité.
4 - Moyen à satisfaisant	La ZHE remplit la plupart des sous-fonctionnalités mais un élément perturbe son bon fonctionnement.
5 - Satisfaisant	La ZHE remplit toutes ses sous-fonctionnalités de manière relativement optimales.

47_VIA_03_ZH01	Fonctions hydrologiques	Fonctions biogéochimiques	Fonctions biologiques
Niveau de fonctionnalité	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>	<i>Etat initial</i>
	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>	<i>Etat ciblé</i>
Synthèse	La libre évolution du boisement participera à la stabilisation des berges de la Baïse, assurant un gain fonctionnel sur cette sous-fonction	La sénescence du boisement accroît les sous-fonctions biogéochimiques associées à ce caractère, comme la fixation du carbone	La ripisylve constituant la zone humide sera laissée en libre évolution, avec éventuellement une gestion en futaie en cas de trop fort développement de la strate arbustive
Indicateurs de suivi de l'efficacité des mesures	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative)	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative)	Caractérisation de l'habitat Suivi de la composition végétale (qualitative et quantitative) Suivi de la colonisation par la faune

			Suivis de recouvrement des strates herbacées et arbustives Suivi du développement d'espèces exotiques enva- hissantes
--	--	--	--